

2 0 0 0 1

R a p p o r t s u r l ' E x e r c i c e



SAINT-GOBAIN

Riche d'une longue histoire, qui débute en France en 1665 avec la création de la Manufacture Royale des Glaces de Miroirs, le Groupe Saint-Gobain s'est développé dans ses diverses composantes au fil des révolutions industrielles. Ses caractéristiques actuelles résultent de la profonde mutation de ses activités et de ses structures, intervenue à partir des années 1990, lesquelles ont été consacrées à un mouvement fondamental de réorientation stratégique.

Saint-Gobain se définit désormais comme un producteur de matériaux à forts contenus technologiques et comme un prestataire de services associés à ces matériaux. Sa mission est double : produire et distribuer les meilleurs matériaux ; croître durablement à partir de positions de leader.

Chiffre d'affaires

30 390 millions d'euros

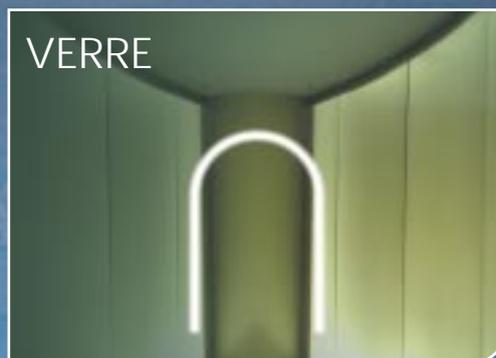
Résultat net

1 134 millions d'euros

Effectifs

173 329 personnes

VERRE



MATÉRIAUX HAUTE PERFORMANCE



HABITAT



Message du Président



L'année 2001 a été pour Saint-Gobain une nouvelle année de croissance : le chiffre d'affaires progresse de 9,2 % pour atteindre désormais 30,4 milliards d'euros, tandis que le résultat net hors plus values, en hausse de 3 % par rapport à l'année 2000, établit un nouveau record à 1 057 millions d'euros.

Alors même que l'environnement économique mondial s'est fortement dégradé au cours de l'année, ces performances ont pu être atteintes grâce à la rapidité d'adaptation du Groupe, qui lui a permis de réaliser de nouveaux gains de productivité : la marge d'exploitation des branches industrielles est ainsi restée stable à 10,6 %, preuve d'une bonne résistance à la conjoncture économique.

Saint-Gobain montre donc, dans un contexte plus difficile, la solidité de son modèle de développement, qui s'appuie sur l'équilibre de ses métiers, la diversité de ses marchés et la répartition mondiale de ses implantations.

Les métiers historiques du Groupe ont apporté une forte contribution, en particulier au sein du pôle Verre : soutenues par des prix bien orientés, les ventes ont progressé de 4,4 % et le résultat d'exploitation de 10,5 %. Le pôle Habitat a concrétisé l'amélioration attendue de ses métiers industriels - Canalisation et Matériaux de Construction -, tandis que la Branche Distribution Bâtiment a fait progresser de près de 0,5 % sa marge d'exploitation à structure comparable. Pour leur part, les Matériaux Haute Performance ont subi l'impact du ralentissement des marchés industriels, notamment dans l'électronique, et la chute des investissements, aux États-Unis d'abord, puis en Europe.

En 2001, Saint-Gobain a aussi montré sa capacité à dégager un autofinancement libre important : grâce notamment à une bonne maîtrise des investissements industriels, il progresse de 34 % par rapport à 2000 et dépasse 1,3 milliard d'euros. De surcroît, le Groupe bénéficie d'une solide structure financière, avec un ratio d'endettement sur fonds propres en baisse et proche de 60 %. Cette combinaison d'éléments permet à Saint-Gobain de disposer des moyens financiers nécessaires pour assurer son développement.

Saint-Gobain a également tiré parti de l'année 2001 pour poursuivre, de façon sélective, la consolidation de ses positions de *leader*. Le Groupe a notamment acquis un peu plus de 850 millions d'euros de chiffre d'affaires : conformément à sa stratégie de développement vers les métiers à plus fort potentiel de croissance, ces acquisitions ont été essentiellement réalisées dans la Distribution Bâtiment et les Céramiques et Composites (Céramiques, Plastiques, Abrasifs, Renforcement). Par ailleurs, les opérations de développement géographique ont été poursuivies, notamment vers les pays émergents (Asie, Europe de l'Est, Amérique Latine), où les métiers historiques jouent un rôle accru.

Enfin, le Groupe a aussi racheté les intérêts minoritaires de ses filiales espagnole et brésiliennes et cédé l'ensemble de sa participation dans le capital de BNP Paribas.

Saint-Gobain poursuivra son développement grâce à l'engagement continu des hommes et des femmes du Groupe, au sein d'une communauté d'entrepreneurs solidaires, et grâce aux actionnaires qui apportent leur confiance.

Les métiers de Saint-Gobain sont bien placés pour profiter de la reprise de l'économie mondiale et en particulier, quand elle interviendra, de la relance de l'investissement et des marchés industriels. Dans un contexte de reprise modérée, le Groupe a pour objectif une progression du résultat net hors plus-values comprise entre 0 et + 4 % en 2002.

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'JL BEFFA', written in a cursive style.

Jean-Louis BEFFA
Président-Directeur Général

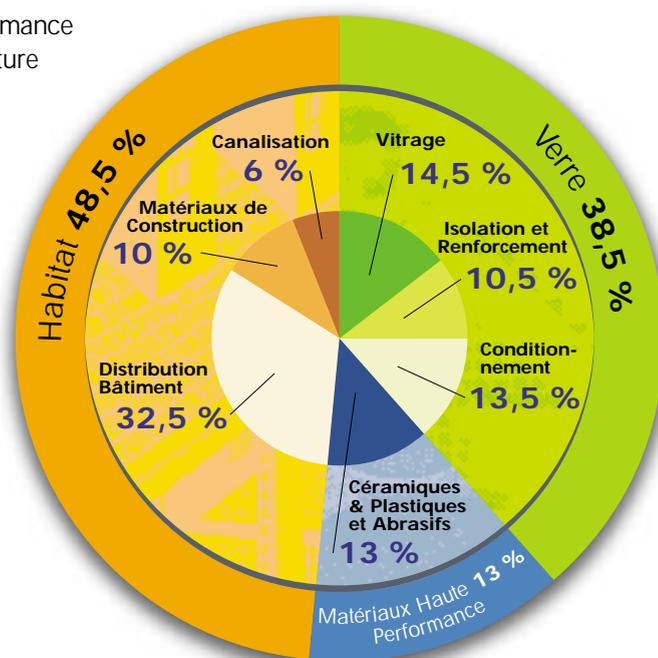
CHIFFRES CLÉS

RÉPARTITION DES VENTES PAR PÔLE ET PAR BRANCHE

Le pôle **Verre** a réalisé sur l'ensemble de l'année, la meilleure performance du Groupe. Son chiffre d'affaires a progressé de 4,4 % à structure réelle et de 3,2 % à structure et taux de change comparables.

Après un recul au premier semestre, compte-tenu de la baisse du marché mondial de l'électronique, le pôle **Matériaux Haute Performance** a subi une baisse de 1,9 % de son chiffre d'affaires, en raison du ralentissement graduel de l'activité industrielle et des investissements, qui a touché tant les États-Unis que l'Europe, notamment depuis les événements du 11 septembre 2001.

Les ventes du pôle **Habitat** ont progressé, grâce à la croissance interne et aux acquisitions de proximité de la Distribution et à la bonne tenue du marché américain des Matériaux de Construction au second semestre. Sa croissance organique moyenne s'est élevée de 2,7 %.



(en millions d'euros)

	1997	1998	1999	2000	2001
Chiffre d'affaires	16 324	17 821	22 952	28 815	30 390
Résultat d'exploitation	1 593	1 776	2 314	2 693	2 681
Résultat net du Groupe	970	1 182	1 389	1 642	1 174
Résultat net	858	1 097	1 226	1 517	1 134
Bénéfice net par action (en €)	9,62	12,15	14,05	17,80	13,30
Résultat net hors plus-values	656	790	883	1 026	1 057
Bénéfice net par action, hors plus-values (en €)	7,35	8,75	10,12	12,04	12,40
Dividende net (en €)	2,82	3,20	3,60	4,30	4,50
Cours (+ haut, en €)	144,67	182,48	189,90	195,70	180,00
Cours (+ bas, en €)	109,46	99,70	103,10	116,50	128,20

RAPPORT SUR L'EXERCICE 2001

Le présent Document de référence a été déposé auprès de la Commission des Opérations de Bourse le 3 avril 2002, conformément au règlement n° 98-01 / n° 95-01. Il pourra être utilisé à l'appui d'une opération financière s'il est complété par une note d'opération visée par la Commission des Opérations de Bourse.

SOMMAIRE

SAINT-GOBAIN EN 2001	4	
Saint-Gobain aujourd'hui	4	
Les métiers de Saint-Gobain	6	
Activités par pôle et par Branche	6	
Marchés et clientèles	19	
Les nouvelles technologies à Saint-Gobain	20	
Recherche : des produits innovants	20	
Saint-Gobain et le développement durable	22	
Les hommes et les femmes de Saint-Gobain	22	
Environnement, hygiène, santé et sécurité	24	
RAPPORT D'ACTIVITÉ DE L'EXERCICE 2001	27	
Conjoncture et marchés	27	
Résultats 2001 : une nouvelle année de croissance	28	
Perspectives 2002	29	
Pôle Verre	30	
Pôle Matériaux Haute Performance	34	
Pôle Habitat	36	
BOURSE, ACTIONNARIAT, CONSEIL D'ADMINISTRATION, DIRECTION	40	
Bourse	40	
Actionnariat	43	
Conseil d'administration	48	
Direction	52	
COMPTES CONSOLIDÉS DU GROUPE	56	
COMPTES DE LA COMPAGNIE (Société mère)	91	
RENSEIGNEMENTS SUR LES FILIALES	111	
RESPONSABLES DU DOCUMENT DE RÉFÉRENCE ET DU CONTRÔLE DES COMPTES	127	
Tableau de rapprochement avec l'instruction d'application du règlement 98.01 de la Commission des Opérations de Bourse		
SECTION	RUBRIQUE	PAGE
1.1.	Nom et fonctions des responsables du document	127
1.2.	Attestation des responsables	127
1.3.	Nom et adresse des contrôleurs légaux	53
3.1.	Renseignements de caractère général concernant l'émetteur	53
3.2.	Renseignements de caractère général concernant le capital	43
3.3.	Répartition actuelle du capital et des droits de vote	43
3.4.	Marché des instruments financiers de l'émetteur	79
3.5.	Dividendes	40
4.1.	Présentation de la Société et du Groupe	4
4.3.	Effectifs	22
4.4.	Politique d'investissement	5
4.5.	Risques de l'émetteur	54
5.1.	Comptes de l'émetteur	91
6.1.	Composition et fonctionnement des organes d'administration et de direction	48
6.2.	Intérêts des dirigeants dans le capital	43
6.3.	Schémas d'intéressement du personnel	23
7.1.	Évolution récente	28
7.2.	Perspectives d'avenir	29

SAINT-GOBAIN EN 2001

SAINT-GOBAIN AUJOURD'HUI

Riche d'une longue histoire, qui débute en France en 1665 avec la création de la Manufacture Royale des Glaces de Miroirs, le Groupe Saint-Gobain s'est développé au fil du temps et dans ses diverses composantes comme un acteur majeur des révolutions industrielles successives. Ses caractéristiques actuelles résultent de la profonde mutation de ses activités et de ses structures, intervenue à partir des années 1990, lesquelles ont été consacrées à un mouvement fondamental de réorientation stratégique.

Saint-Gobain se définit désormais comme un producteur de matériaux à forts contenus technologiques et comme un prestataire de services associés à ces matériaux. Sa mission est double : produire et distribuer les meilleurs matériaux ; croître durablement à partir de positions de leader.

UNE ÉVOLUTION MAÎTRISÉE

Les grandes étapes de cette évolution, caractéristiques d'un modèle propre de développement, ont été, outre la cession d'anciens métiers comme le Papier-Bois en 1994 :

- l'acquisition de Norton en 1990,
- l'acquisition du groupe Poliet en 1996,
- une évolution des métiers fondateurs vers l'aval, en même temps que leur développement géographique dans les pays en forte croissance.

Ces différents mouvements ont conduit ainsi à explorer de nouveaux vecteurs de croissance. L'acquisition de Norton a signifié l'entrée dans des métiers orientés vers une plus forte innovation technologique, tout comme celle de Poliet a renouvelé les approches en termes de commercialisation et de services. L'évolution vers l'aval des divers métiers producteurs de biens intermédiaires a permis également une extension de la chaîne de valeur vers le client final.

Cette stratégie a été développée sur la base d'objectifs-clés pour le Groupe : un potentiel de croissance plus fort ; un accroissement de la rentabilité et de l'autofinancement libres ; des résultats plus réguliers. Les effets de cette transformation se lisent dans le positionnement respectif des métiers actuels, organisés en trois pôles : Verre, Matériaux Haute Performance, Habitat. Dans chacun de ces pôles, Saint-Gobain combine la solidité durable de métiers historiques avec le potentiel de développement de métiers à forte croissance. Saint-Gobain bénéficie d'abord de l'assise solide de ses métiers historiques (Vitrage, Conditionnement, Isolation, Canalisation, Matériaux de Construction). Chacun dans leur pôle de rattachement respectif, ces métiers communs ont des atouts : *leadership* mondial ou européen ; savoir-faire technologique en constant renouvellement ; forte génération d'autofinancement libre ; potentiel de développement important dans les pays en forte croissance.

Les métiers à forte croissance (Distribution Bâtiment, Céramiques et Composites, Abrasifs, Renforcement), partagent des potentiels majeurs : une plus forte croissance interne en moyenne ; une moindre intensité capitalistique ; de nombreuses opportunités de croissance sur des marchés fragmentés, permettant de créer des positions de *leader*. Ces métiers ont

participé pour une bonne part à la transformation récente de Saint-Gobain : 75 % du capital investi en acquisitions depuis 1996 leur a été consacré. En 2001, ils représentent 50 % du chiffre d'affaires du Groupe, contre 25 % cinq ans plus tôt. Tous métiers confondus, la croissance des ventes se traduit, au total, par un doublement de la taille du Groupe lors des cinq dernières années, à un taux de progression moyen de 18,9 % l'an, dont 3,8 % de croissance interne. Le rôle des plus récentes opérations de croissance externe (1996-2000) est marquant dans cette évolution : 30 % de croissance pour la Distribution, avec notamment les acquisitions de Meyer (Grande-Bretagne) et Raab Karcher (Allemagne) ; croissance de près de 50 % dans les Plastiques Haute Performance et de 20 % dans les tissus de verre pour renforcement des matériaux.

Dans le même laps de temps, l'internationalisation du Groupe, déjà fort avancée en Europe et en Amérique Latine, s'en est trouvée amplifiée et accélérée. La progression de sa présence en Amérique du Nord, en Europe Centrale et en Asie a été marquée.

Ce développement géographique a concerné toutes les branches ou métiers : Vitrage (Asie, Europe Centrale), Isolation (Europe Centrale), Renforcement (Asie, Europe Centrale), Conditionnement (Amérique du Nord et du Sud), Céramiques et Abrasifs (ensemble des continents), Canalisation (Europe, Chine, Afrique du Sud), Matériaux de Construction (Amérique du Sud). La Distribution Bâtiment, initialement limitée à la France, détient désormais la position de *leader* européen.

Les métiers historiques ont, pour leur part, doublé leur chiffre d'affaires en pays émergents de 1995 à 2001.

PRINCIPALES DONNÉES CONSOLIDÉES SUR DIX ANS

(en millions d'euros)

	1992	1993	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001
Chiffre d'affaires	11 282	10 906	11 357	10 719	13 931	16 324	17 821	22 952	28 815	30 390
Résultat brut d'exploitation	2 562	2 322	2 697	2 664	3 374	4 118	4 573	6 851	8 146	7 698
Résultat d'exploitation	978	759	1 112	1 187	1 434	1 593	1 776	2 314	2 693	2 681
Résultat courant	582	261	808	1 070	1 124	1 220	1 393	1 821	1 947	1 988
Résultat net du Groupe	395	196	724	716	767	970	1 182	1 389	1 642	1 174
Résultat net	362	200	553	642	659	858	1 097	1 226	1 517	1 134
Bénéfice net par action (en €)	5,18	2,76	6,81	7,69	7,61	9,62	12,15	14,05	17,80	13,30
Résultat net hors plus-values	325	104	413	613	636	656	790	883	1 026	1 057
Bénéfice net par action, hors plus-values (en €)	4,64	1,43	5,09	7,34	7,34	7,35	8,75	10,12	12,04	12,40
Autofinancement	1 199	971	1 237	1 404	1 628	1 693	1 912	2 360	2 643	2 733
Investissements industriels	774	643	576	852	1 169	1 353	1 288	1 712	1 722	1 430
Investissements totaux	1 003	1 042	997	1 448	3 034	2 447	3 019	3 479	4 694	2 246
Capitaux propres	5 538	5 417	6 422	7 017	9 082	9 959	9 924	11 151	11 724	12 348
Dettes financières	2 155	2 643	1 875	1 398	1 894	2 576	3 027	5 005	6 858	6 238
Actif immobilisé	8 262	8 245	7 661	8 463	12 103	13 139	14 033	16 909	19 530	19 678
Fonds de roulement	1 339	2 103	2 990	2 499	1 757	2 262	1 838	2 612	3 222	3 075
Personnel (au 31 décembre)	100 373	92 348	80 909	89 852	111 701	107 968	117 287	164 698	171 125	173 329

UN MODÈLE DE DÉVELOPPEMENT SOLIDE ET DURABLE

Articulant un portefeuille d'activités, autour de pôles cohérents, le Groupe met en œuvre depuis plusieurs années une stratégie constante qui repose sur quatre objectifs : conforter sa première place dans l'ensemble des métiers ; renforcer ses compétences technologiques et commerciales ; diminuer fortement sa cyclicité et sa vulnérabilité aux aléas conjoncturels ; assurer un haut niveau de rentabilité dans toutes ses activités.

L'appui offert par les métiers historiques, à l'origine d'un important autofinancement libre, a créé les conditions de la transformation de Saint-Gobain et permis à la fois de donner une priorité à des métiers à forte croissance et d'accroître le développement du Groupe en pays émergents.

Cette stratégie a permis également une nouvelle croissance des résultats en 2001, malgré une dégradation du contexte économique. Outre la croissance des ventes, elle crée en effet les conditions d'une moindre intensité capitalistique des activités, et partant, des résultats plus réguliers. Outre l'affichage de ses meilleurs résultats historiques, celui-ci peut faire ainsi état de cinq années de croissance moyenne à deux chiffres du bénéfice net par action (BNPA).

La solidité du modèle de développement de Saint-Gobain s'est donc trouvée confirmée en 2001, à l'épreuve d'un environnement difficile. C'est d'abord le potentiel de croissance qui a été confirmé, avec une progression des ventes supérieure à la croissance du PIB et de la production industrielle des pays de l'OCDE, malgré le recul des activités liées aux marchés industriels et à l'investissement. Les facteurs qui expliquent la bonne résistance des performances du Groupe sont : la complémentarité des divers métiers du Groupe, la bonne répartition des risques entre les marchés finals et les zones géographiques, de bons résultats de métiers tels le Vitrage et le Conditionnement ; et la poursuite du développement régulier de la Distribution.

Une meilleure résistance aux cycles conjoncturels ressort également de l'examen de l'évolution de la marge d'exploitation depuis cinq ans.

La poursuite du travail de fond sur la compétitivité et la maîtrise des investissements, combinées avec les opportunités de croissance dont il a été tiré parti, en 2001 encore, dans la Distribution et les pays émergents, signifient que Saint-Gobain poursuivra la mise en œuvre de son modèle de développement.

La poursuite de ces objectifs stratégiques s'articule autour de trois axes : le renforcement du potentiel de croissance interne et externe ; le développement des trois pôles de métier grâce à la fois à la diversité des marchés servis, aux pays émergents et à l'innovation produits et services ; la progression régulière du BNPA hors plus-values.

Le Groupe attache aussi historiquement une importance prioritaire à son développement géographique. Ses ventes hors Europe de l'Ouest et Amérique du Nord (aujourd'hui 9 % du chiffre d'affaires) ont une bonne marge de progression, quand bien même une longue courbe d'expérience est nécessaire sur le terrain. Un certain nombre de marchés intérieurs se révèlent en la matière particulièrement porteurs (Chine, Inde, Brésil, Mexique, Pologne), avec des taux de croissance annuels élevés. De surcroît, les conditions de rentabilité y deviennent satisfaisantes, ce qui contribuera à soutenir la croissance interne dans ces zones.

Les pays définis comme prioritaires sont, pour l'Amérique Latine, le Mexique, pour desservir l'Amérique du Nord, le Brésil où toutes les branches sont présentes ; pour l'Europe de l'Est, la Pologne et la République Tchèque, qui constituent des bases solides ; pour l'Asie, la Corée et l'Inde où les implantations actuelles s'accroîtront, ainsi que la Chine et le Japon, où des avancées prometteuses ont déjà été réalisées.

LES MÉTIERS DE SAINT-GOBAIN

La croissance et le redéploiement récents des activités ont généré la constitution progressive de trois pôles regroupant chacun plusieurs branches, au sein desquelles s'exerce la gestion opérationnelle des métiers. Saint-Gobain est en première position mondiale ou européenne dans chacun de ses trois pôles. Chaque pôle contient des métiers à forte croissance et la capacité de saisir des opportunités de développement.

Le **pôle Verre** regroupe le Vitrage, l'Isolation et le Renforcement, le Conditionnement. La complémentarité cumulée de ces différents *leader* de métiers fait de Saint-Gobain le **premier verrier mondial**. Les activités du pôle s'exercent sur la base de solides positions géographiques en Europe, Amérique du Nord et Amérique Latine et de nouvelles positions en Asie. Ses marchés finals sont la construction neuve, la rénovation, l'automobile, l'équipement industriel et des ménages, ainsi que l'emballage. Deux axes, les produits nouveaux à forte valeur ajoutée, grâce aux technologies spécifiques à Saint-Gobain, et les pays émergents, offrent de nombreuses opportunités de croissance.

Les **Matériaux Haute Performance** rassemblent les Céramiques et Plastiques Haute Performance, les Abrasifs. Le pôle est **numéro un mondial pour les Abrasifs** et pour les applications thermiques et mécaniques des Céramiques. Avec l'acquisition de Furon courant 1999, il est également devenu

le **numéro un des Plastiques à Haute Performance**. Au total, ces activités représentent des implantations géographiques équilibrées entre Europe, Amérique et Asie. Elles sont innovatrices, souvent dans des métiers de niches, avec une forte dynamique de développement.

Le **pôle Habitat** réunit les Matériaux de Construction, la Distribution Bâtiment et la Canalisation. Cette dernière Branche est le **premier équipementier mondial** de canalisations en fonte ductile pour la distribution de l'eau. Les Matériaux de Construction sont *co-leader* mondial pour les produits de revêtement et de façades et les toitures, et sont en tête en Europe pour les mortiers industriels. La Distribution Bâtiment a rang de **premier européen** pour la distribution professionnelle des matériaux de construction, depuis l'achat de Meyer International (Grande-Bretagne) et Raab Karcher (Allemagne). Avec des implantations industrielles en Europe, Amérique Latine, Asie et en Afrique du Sud, la Canalisation a également une activité très internationale grâce à la Grande Exportation.

La configuration de Saint-Gobain a donc été optimisée pour l'application d'une stratégie mondiale de tous les métiers. Son mouvement vers l'aval, chapitre le plus récent de sa mutation, permet, outre de profiter des vertus d'un secteur moins cyclique, de mieux connaître les tendances de la consommation et du client final.

ACTIVITÉS PAR BRANCHE ET PAR PÔLE

(en millions d'euros)

Chiffre d'affaires	1999	2000	2001
Vitrage	3 718	4 167	4 478
Isolation et Renforcement	2 864	3 254	3 274
Conditionnement	3 640	3 906	4 070
(Ventes internes)	(5)	(10)	(9)
Verre	10 217	11 317	11 813
Céramiques & Plastiques et Abrasifs	3 066	4 095	4 018
Essilor	1 662	978	-
(Ventes internes)	(2)	-	-
Matériaux Haute Performance	4 726	5 073	4 018
Matériaux de Construction	2 625	3 067	3 184
Distribution Bâtiment	4 078	7 929	10 061
Canalisation	1 605	1 778	1 782
(Ventes internes)	(151)	(178)	(203)
Habitat	8 157	12 596	14 824
(Ventes internes)	(148)	(171)	(265)
TOTAL	22 952	28 815	30 390



PÔLE VERRE

Le pôle Verre regroupe des compétences développées de longue date par le Groupe : Vitrage, Isolation et Renforcement, Conditionnement.

Représentant 39 % du chiffre d'affaires du Groupe, les différentes composantes de cette entité ont toutes de fortes positions de *leadership*, au plan mondial ou européen. En additionnant toutes les activités du pôle, Saint-Gobain se situe au rang de premier verrier mondial.

Les différents produits s'adressent à de grands marchés finals : construction, rénovation, automobile et transports, équipements industriels et des ménages, emballage.

De forte intensité capitalistique, ces métiers créent en retour un autofinancement libre important. Le poids de leurs investissements industriels, en cycle élevé dans les années récentes, a été nettement réduit, après l'achèvement d'importants programmes, particulièrement dans le Vitrage et le Renforcement, dans les pays émergents. Les perspectives et opportunités de croissance du pôle se situent en effet vers des produits nouveaux et dans des pays émergents, grâce à des technologies propres au Groupe.

VERRE	Métiers et produits	Principales utilisations	Principaux concurrents	Position compétitive
VITRAGE	• Produits de base Verre plat	• Verres clairs et teintés, verres à couches	• Pilkington (Grande-Bretagne) • Guardian (États-Unis)	
	• Transformation et distribution bâtiment	• Construction, bâtiment, aménagements intérieurs, industrie du meuble	• Asahi (Japon) • P.P.G. (États-Unis)	• <i>Leader</i> en Europe et parmi les trois premiers <i>leader</i> mondiaux pour le bâtiment et l'automobile
	• Verre automobile	• Produits transparents et de sécurité pour l'automobile, verres de remplacement • Aéronautique et Transports		
	• Spécialités	• Verres anti-feu, verres de protection nucléaire, aéronautique et transports, optique industrielle, électroménager, réfrigération commerciale	• Schott (Allemagne)	
ISOLATION ET RENFORCEMENT	• Laine de Verre • Laine de Roche • Plafonds acoustiques • Mousses isolantes	• Isolation thermique et acoustique des bâtiments, installations techniques (laine, roche, mousse) • Culture hors-sol (roche)	• Owens Corning (États-Unis) • Johns-Manville (États-Unis) • Rockwool (Danemark) • Pfeleiderer (Allemagne)	• Isolation : <i>leader</i> mondial
	• Fils de Verre	• Automobile, transports, construction, biens d'équipement et de loisirs, industrie électrique et électronique	• Owens Corning (États-Unis) • P.P.G. (États-Unis) • Johns-Manville (États-Unis) • Nippon Electric Glass (Japon)	• Renforcement : n°1 mondial
	• Transformation (grilles et tissus de verre)	• Bâtiment, matériaux industriels, composites techniques	• Nitto-Boseki (Japon)	
CONDITIONNEMENT	• Bouteilles et pots	• Emballage alimentaire (produits alimentaires, vin, bière, <i>soft drinks</i> , huiles, sauces)	• Owens Illinois (États-Unis) • Vitro (Mexique) • Consumers (USA/Canada)	• <i>Co-leader</i> mondial • N° 1 en Europe pour l'ensemble des métiers réunis
	• Flaconnage	• Marchés de la parfumerie, de la pharmacie et du médical	• B.S.N Glass Pack (France- Allemagne) • Pochet (France) • Bormioli (Italie) • Gerresheim (Allemagne) • Wheaton (USA)	• <i>Leader</i> mondial
	• Pompes en plastique	• Produits d'entretien d'hygiène et de beauté • Parfumerie - Pharmacie	• OI, Aptar (USA) • Aptar (USA), Rexam (GB)	• <i>Leader</i> mondial

VITRAGE

La Branche Vitrage produit, transforme et commercialise des produits verriers pour deux marchés principaux : le bâtiment et l'automobile. Son activité se répartit en quatre grands métiers : fabrication de verre plat, transformation et distribution du verre pour le bâtiment, vitrages pour l'automobile, et spécialités (verre pour l'électroménager, vitrages anti-feu, verres de protection nucléaire, verres électroniques).

La fabrication de verre plat se fait dans de grandes unités industrielles, *les float*. Sur ces lignes sont élaborés différents types de vitrages : verres clairs, teintés... Des verres à couches, obtenus par le dépôt de couches spécifiques ou d'oxydes métalliques, sont également fabriqués dans ces unités. Ils sont notamment utilisés pour l'isolation thermique et le contrôle solaire. Présente industriellement dans 33 pays, la Branche Vitrage possède 29 unités de fabrication de verre plat - dont 11 en participation.

Les deux tiers du verre produit sur ces lignes industrielles ne sont pas vendus en l'état mais transformés, notamment pour le marché du bâtiment. L'activité " Transformation Bâtiment " de la Branche s'exerce à travers un réseau de sociétés de transformation et de distribution. Elle couvre un vaste champ d'applications : façades, grands projets architecturaux, équipements urbains, menuiseries industrielles, meubles, éléments de salles de bains, verre de décoration intérieure. Toutes ces applications sont porteuses de fortes innovations comme les verres bas-émissifs, les verres électrochromes ou électro-commandés, les verres anti-effraction.

La Branche se définit également comme équipementier Automobile. Elle livre à ses clients, les grands constructeurs européens et mondiaux, des pare-brise, des glaces latérales, des lunettes arrière, des toits de verre, des modules prémontés. Trempés, feuilletés, teintés, ou revêtus de couches hautes performances selon leur usage, les vitrages pour l'automobile sont des produits complexes à fort contenu technologique. En rapide évolution, ces produits répondent aux besoins croissants de sécurité et de confort des usagers (vision, isolation thermique et acoustique). La Branche Vitrage produit également des vitrages pour l'Aéronautique et les Transports.



Renault Vel Satis

Autour de la notion de Spécialités, la Branche regroupe aussi différentes sociétés ayant des compétences spécifiques sur des marchés comme l'électroménager (Euroveder, Eurokera), les vitrages anti-feu (Saint-Gobain Vetrotech International), l'optique industrielle ou encore la réfrigération commerciale. Sous le nom de Saint-Gobain Display Glass, la Branche s'est également engagée dans la production et la commercialisation de produits verriers destinés à l'industrie de l'affichage électronique.

Pour répondre avec efficacité aux besoins de ces différents marchés, la Branche Vitrage a adopté une organisation adaptée à leurs spécificités :

- Saint-Gobain Glass pour les verres de base,
- Les Vitrages de Saint-Gobain pour la transformation et la distribution du verre pour le Bâtiment,
- Saint-Gobain Sekurit International pour les marchés de l'Automobile et des Transports,
- Les Spécialités.

La Branche Vitrage mène un développement international soutenu. Présente depuis longtemps sur tous les marchés verriers en Europe occidentale, elle s'est implantée en Amérique du Sud (Brésil, Argentine, Chili), à l'Est de l'Europe, au Mexique, en Corée et plus récemment en Chine et en Inde. Par ailleurs, des bureaux commerciaux implantés notamment au Japon et aux États-Unis permettent une commercialisation croissante de l'ensemble de la gamme de produits sur ces marchés.

ISOLATION ET RENFORCEMENT

Issue, à l'origine, du développement des techniques verrières et spécialiste de l'Isolation depuis 1936, la *Branche Isolation* a ses activités réparties entre la laine de verre (procédé TEL), la laine de roche et les mousses (activité de distribution en partenariat avec les grands producteurs chimiques).

Les produits isolants sont commercialisés sous formes de panneaux, rouleaux ou coquilles. Ils sont principalement destinés au marché du bâtiment : équipement des toits, des murs, des sols pour réduire la consommation d'énergie ou les nuisances sonores, fonction en pleine expansion aujourd'hui. La Branche Isolation développe d'ailleurs avec succès un secteur très spécialisé à forte croissance : les plafonds et cloisons acoustiques.

Outre ces usages pour la construction neuve et la rénovation, une partie des ventes couvre le domaine de l'isolation technique, des installations industrielles les plus complexes, aussi bien que des marchés spécifiques comme la culture hors sol.

En Europe, la Branche isole une maison sur trois, une sur cinq aux États-Unis. Elle est présente sur tous les continents, soit comme producteur soit à travers ses licenciés. La Branche Isolation est *leader* mondial en laines minérales, avec une marque internationalement reconnue : Isover. L'offre est passée de la fourniture du seul matériau à celle de systèmes complets orientés vers le confort.



Isolation de toiture.

La stratégie de la Branche vise à renforcer cette position et à parachever le redressement de sa position dans la laine de roche. Dans les autres secteurs, elle vise un taux de croissance régulier.

La *Branche Renforcement* est présente industriellement dans dix huit pays. Elle s'est progressivement organisée autour de deux métiers fondamentaux : celui de filateur, avec des divisions mondiales ou continentales selon les caractéristiques des marchés, et le métier de la transformation. Ce dernier est en fort développement et représente le cinquième du chiffre d'affaires consolidé de la Branche.

L'activité de filateur (producteur de fil de verre), qui regroupe sous l'identité "Saint-Gobain Vetrotex" sept divisions spécialisées (*Reinforcements North America, Reinforcements South America, Reinforcements Europe, Reinforcements Asia Pacific, Textiles, Cem-FIL, Reinforcements, Twintex*) livre aux transformateurs, sous diverses présentations (mats, bobines, fils coupés, tissus, etc.) les différents fils de verre utilisés dans la fabrication de nombreux biens d'équipement sous forme de composites. Les principaux marchés servis sont l'automobile et les transports pour les éléments de carrosserie, les pièces d'habitacle ou sous-capot ; les marchés de la construction ; les loisirs (sport, marine, etc), et aussi l'industrie électrique et électronique où les renforts en verre constituent le support des circuits imprimés.



Fabrication de tissus industriels à l'usine de Xicohténcalt (Mexique), de Saint-Gobain Technical Fabrics.

A ces unités s'est ajoutée en 2000 une division "Glass Mat" mondiale, après regroupement des activités venant pour partie de la Branche Isolation.

L'activité Transformation est concentrée depuis 1999 au sein d'une nouvelle division "Saint-Gobain Technical Fabrics" pour les grilles et tissus de verre qui sont destinés à trois types de marchés : le bâtiment, les matériaux industriels et les composites techniques. Cette activité est en fort développement avec un taux de croissance moyen, y compris acquisitions, de 20 % depuis 1996, et constitue un deuxième cœur de métier autour des sociétés Saint-Gobain Technical Fabrics Canada, Saint-Gobain Technical Fabrics America,

Saint-Gobain Technical Fabrics S.A. de C.V. au Mexique, Saint-Gobain Technical Fabrics UK, Saint-Gobain Vertex en République Tchèque, Saint-Gobain Tevesa et Saint-Gobain Icasa en Espagne, Saint-Gobain LMC en Italie.

Sur le total de ses deux activités, la Branche Renforcement réalise aujourd'hui 51 % de son chiffre d'affaires en Europe, 41 % en Amérique (Nord et Sud), 8 % en Asie.

CONDITIONNEMENT

La Branche Conditionnement est un acteur mondial majeur dans les trois principaux métiers industriels qu'elle exerce :

- La fabrication et la vente de bouteilles et pots en verre pour l'emballage de boissons et produits alimentaires,
- La fabrication et la vente de flacons en verre pour la parfumerie et la pharmacie,
- Les pompes distributrices à haute performance en plastique destinées aux produits liquides de beauté, de santé et d'entretien.

Pour répondre à la diversité de la demande de ses clients de bouteilles et pots qui peuvent être locaux ou multinationaux, la Branche a des usines de production en Europe (France, Allemagne, Italie, Espagne, Portugal), aux États-Unis, en Amérique du Sud (Brésil, Argentine) et en Chine avec une petite unité de production.

Le secteur Flaconnage sert les marchés de la parfumerie et de la pharmacie, marchés mondiaux eux aussi, à partir de ses usines européennes, nord-américaines et sud-américaines. La Branche est *leader* mondial en parfumerie et en pharmacie et se distingue par sa capacité de création, la variété de types de verre offerts et par une standardisation au niveau mondial des procédés de fabrication et des normes de qualité.

L'activité de pompes en plastique est également mondiale tant sur le plan des produits que des centres de production installés en Europe, États-Unis, Amérique Latine et Chine. La Branche se distingue également dans ce domaine par son niveau de qualité, la performance des produits et une standardisation au niveau mondial des procédés de production et des normes de qualité.



Bouteilles Saint-Gobain Emballage pour Ginetel, remettant à l'honneur un procédé verrier apparu pour la première fois en 1600 : le "cachet rapporté".



PÔLE MATÉRIAUX HAUTE PERFORMANCE

Le pôle **Matériaux Haute Performance** est constitué des activités Céramiques & Plastiques Haute Performance et Abrasifs, acquis avec le groupe Norton en 1990 et réunis aux activités Céramiques et Réfractaires de Saint-Gobain. Il incluait jusqu'à mi-novembre 2000 la société Essilor International, cédée depuis cette date.

Couvrant des marchés finals très variés, le pôle comprend des métiers à forte croissance, comme les Plastiques Haute Performance, en croissance régulière et soutenue pour les marchés de "niches" et les produits de spécialité à forte valeur ajoutée.

Exposées à une concurrence diversifiée et très segmentée, les activités du pôle bénéficient d'une présence mondiale équilibrée entre l'Amérique du Nord, l'Europe, l'Amérique Latine et l'Asie quand bien même elles peuvent se trouver exposées à des variations de cycles conjoncturels. L'intensité capitalistique de ces activités étant relativement plus faible que d'autres, le potentiel de rentabilité des capitaux engagés est élevé.

MATÉRIAUX HAUTE PERFORMANCE	Métiers et produits	Principales utilisations	Principaux concurrents	Position compétitive
CÉRAMIQUES & PLASTIQUES	• Céramiques Industrielles	<ul style="list-style-type: none"> • Réfractaires pour les fours de verrerie, céramique, métallurgie et énergie • Grains et poudres céramiques pour l'industrie abrasive, réfractaire, céramique et diverses autres applications industrielles • Produits catalytiques pour la pétrochimie 	<ul style="list-style-type: none"> • Cookson (Grande-Bretagne) • Morgan Crucible (Grande-Bretagne) • Washington Mills (États-Unis) • RHI (Autriche) 	• <i>Leader</i> mondial pour les applications thermiques et mécaniques
	• Céramiques de Spécialité (y.c Cristaux)	<ul style="list-style-type: none"> • Equipements et composants pour la fabrication des semi-conducteurs • Céramiques fines et céramiques structurales pour l'électroménager, l'automobile, l'aéronautique, l'aérospatiale, les télécommunications, le nucléaire, le pétrole, la pétrochimie 	<ul style="list-style-type: none"> • Kyocera (Japon) • Toshiba Ceramics (Japon) • Asahi (Japon) • Coorstek (États-Unis) • Ceramtech (Allemagne) • NGK (Japon) 	• N° 2 mondial pour les Céramiques de Spécialité
	• Plastiques Haute Performance	<ul style="list-style-type: none"> • Systèmes pour fluides • Paliers et joints • Films et tissus avancés • Elastomères de spécialité 	<ul style="list-style-type: none"> • Entegris (États-Unis) • Smiths Group (Grande-Bretagne) • DuPont (États-Unis) • 3M (États-Unis) 	• N° 1 ou N° 2 mondial dans chacun des métiers Plastiques Haute Performance
ABRASIFS	• Meules	<ul style="list-style-type: none"> • Dégrossissage, rectifications, affûtage des matériaux et outils : aéronautique, automobile, transformation des métaux, sidérurgie, roulement 	<ul style="list-style-type: none"> • Milacron (États-Unis) • Carbo plc (Royaume-Uni) • Noritake (Japon) • Tyrolit (Autriche) 	• <i>Leader</i> mondial pour l'ensemble des métiers
	• Meules Mince	<ul style="list-style-type: none"> • Tronçonnage et ébarbage, transformation de métaux, maintenance, énergie, sidérurgie, construction et bricolage 	<ul style="list-style-type: none"> • SAIT (Italie, États-Unis) • Tyrolit (Autriche) • Comet (Slovénie) 	
	• Abrasifs appliqués	<ul style="list-style-type: none"> • Traitement de surfaces, ponçage : aéronautique, automobile, ameublement, machines portatives, sidérurgie, bijouterie, horlogerie, biomédical 	<ul style="list-style-type: none"> • 3 M (États-Unis) • Hermes (Allemagne) • Klingspor (Allemagne) • SIA (Suisse) 	
	• Super-abrasifs	<ul style="list-style-type: none"> • Travaux de précision : aéronautique, automobile, roulements, outils coupants, électronique, matériaux composites • Verre • Matériaux de construction et travail de la pierre 	<ul style="list-style-type: none"> • Asahi (Japon) • Diamant Boart (Belgique) • Noritake (Japon) • Wendt Boart (Belgique) 	

CÉRAMIQUES & PLASTIQUES

La Branche, organisée autour de deux familles de produits, les Céramiques Techniques et les Plastiques Haute Performance est, dans sa configuration actuelle, de constitution récente. Elle a été organisée autour des activités traditionnelles Céramiques et Réfractaires de Saint-Gobain, des métiers de Norton acquis en 1990, de ceux de Furon acquis en 1999, et de ceux de Chemfab, Holz et Magic acquis en 2000. Sa croissance, tant interne que par acquisitions, a été soutenue en dix ans avec une progression moyenne des ventes de près de 15 % par an et une transformation importante de son portefeuille d'activités.

Cette transformation a abouti à une répartition équilibrée des activités en trois secteurs : Céramiques Industrielles pour 42 % des ventes, Céramiques de Spécialité pour 24 % et Plastiques Haute Performance pour 34 %. A travers ces trois activités, la Branche a une présence mondiale. Elle réalise 34 % de ses ventes en Europe, 58 % en Amérique du Nord, 3 % en Amérique du Sud et 5 % en Asie Pacifique.

Les trois activités de la Branche sont fortement complémentaires. Elles ont toujours bénéficié d'une croissance annuelle soutenue, à l'exception de l'année 2001 qui a été marquée par une chute brutale des activités liées aux semi-conducteurs. La meilleure dynamique se trouve dans le métier des Plastiques Haute Performance, par ailleurs le plus faiblement capitalistique des trois. Si la croissance des Céramiques Industrielles est plus faible, cette activité dégage un fort autofinancement libre. Plus demandeurs d'investissements pour faire face à la demande, les deux autres secteurs offrent un potentiel de développement plus prometteur.

L'activité *Céramiques Industrielles* correspond à la fabrication de matériaux et pièces mettant en œuvre les propriétés thermomécaniques des céramiques traditionnelles (résistance aux très hautes températures, à l'abrasion et à la corrosion), à travers trois familles technologiques : les céramiques électrofondues (fours verriers, billes céramiques), les réfractaires Haute Performance (fours céramiques, métallurgie/fonderie, énergie), les grains et poudres céramiques (pour les abrasifs, réfractaires, céramiques, et produits NorPro destinés aux supports de catalyse dans l'industrie pétrochimique). Face à une concurrence nombreuse mais spécialisée, la Branche est *leader* sur ces trois segments techniques.

Les *Céramiques de Spécialité* produisent des pièces de forme ou systèmes pour applications techniques exigeantes en matière de tolérances dimensionnelles, de pureté, de stabilité dans des environnements extrêmes. Ces fabrications représentent une grande variété de matériaux céramiques et de cristaux. On les classe en trois familles de produits : Céramiques Structurales et Fines pour l'électroménager, l'automobile, l'aéronautique, l'aérospatiale, les télécommunications, le nucléaire, le pétrole, la pétrochimie ; Céramiques et Equipements pour l'industrie de fabrication des semi-conducteurs ; Cristaux et Détecteurs à destination du médical, nucléaire, pétrole et pétrochimie. Face à une concurrence de plusieurs grands acteurs, la Branche est le numéro 2 mondial des Céramiques de Spécialité.



Paliers et joints.

L'activité *Plastiques Haute Performance* consiste en la transformation des polymères et élastomères techniques parmi lesquels les fluoropolymères, les silicones et les thermoplastiques, répondant à de fortes exigences, de pureté, résistance à la corrosion, températures élevées et formage de précision. Elle se situe sur des marchés à forte croissance et rentables, en raison d'une tendance de fond à se substituer aux matériaux traditionnels. Son portefeuille d'activités est très diversifié et s'organise autour de quatre grandes familles de produits : les Films et Tissus Avancés (films, rubans adhésifs et tissus spéciaux pour applications aéronautiques, électriques, architecturales et de protection) ; les Systèmes pour Fluides (tuyaux, raccords, tubes pour l'industrie, l'automobile, l'agro-alimentaire, la pharmacie, la chimie, les semi-conducteurs), dont le développement a été complété en 2001 par une acquisition de taille moyenne aux États-Unis ; les Technologies de Paliers et Joints (paliers et joints autolubrifiants et à faible frottement pour l'automobile, l'électroménager, la machine-outil, l'aéronautique, et pièces composites pour l'aéronautique) ; les Elastomères de Spécialité (mousses flexibles pour étanchéité, anti-vibration pour l'automobile, l'industrie et le bâtiment). En phase de consolidation, ces marchés offrent à Saint-Gobain l'opportunité de devenir le fournisseur de référence dans les domaines de l'automobile et de l'industrie.

ABRASIFS

Entrée dans le Groupe en 1990 avec l'acquisition de Norton, l'activité Abrasifs a réussi à se positionner en *leader* mondial grâce à sa croissance interne et à une politique active d'acquisitions : Winter, Unicorn, Flexovit en Europe, Korund en Pologne et Merit aux États-Unis.

Le portefeuille de produits ainsi constitué confère à la Branche un positionnement unique qui lui permet d'offrir à ses clients des solutions complètes d'abrasion. Dégrossissage, finition d'états de surface, polissage, tronçonnage, rectification : à chaque étape du processus, la Branche Abrasifs apporte une solution en termes de produits et d'expertise.

Elle est en effet le seul fabricant qui produise à l'échelle mondiale tous les types d'abrasifs en utilisant des grains minéraux tels que l'oxyde d'aluminium, le carbure de silicium, ou bien du diamant.

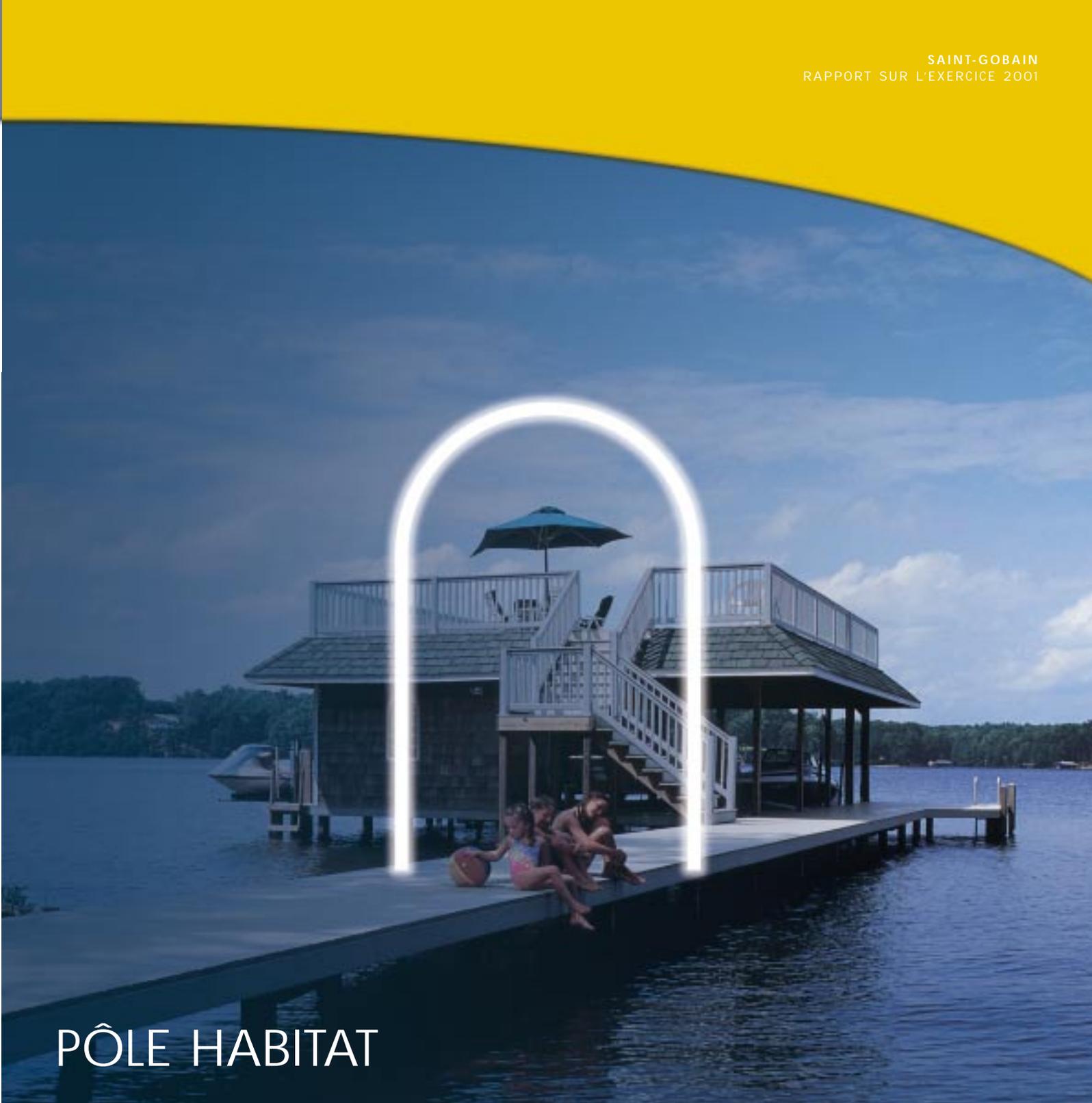
- Les meules sont constituées de grains abrasifs, naturels ou synthétiques, qui sont agglomérés à l'aide de liants organiques ou vitreux. La taille des meules varie considérablement depuis les petites meules montées sur tige pour la joaillerie, jusqu'à des meules de 12 tonnes pour le dépulpage du bois dans l'industrie papetière. Répondant à des besoins particuliers des clients industriels, les produits sont en général définis sur mesure. Dans un environnement concurrentiel encore fragmenté, cette activité a une position de *leader* mondial.



Meules vitrifiées BRGI de précision Norton pour le meulage des diamètres intérieurs, des gorges de roulements à bille et des alésages.

- Les meules minces sont des abrasifs agglomérés dont la structure est renforcée par une grille de fibre de verre. Pour ces produits plus standards que les meules, la longueur des séries permet une automatisation poussée des processus de production. Les marchés servis sont aussi bien des activités industrielles que des activités liées au bâtiment et au bricolage. Ce métier possède une nette position de *leadership* mondial.
- Les abrasifs appliqués sont produits à partir de grains abrasifs collés sur des supports papiers, toiles, fibres ou synthétiques. Les rouleaux ainsi produits sont ensuite découpés en bandes, disques, feuilles. Les applications concernées vont du polissage de pales de turbines de réacteurs, jusqu'au polissage de précision pour la finition d'états de surface, aussi bien chez des clients industriels que dans le bricolage. La taille des produits va de pastilles de quelques millimètres, à des bandes de plusieurs mètres de large utilisées dans le polissage de panneaux de bois.
- Les super-abrasifs sont des meules ou des outils confectionnés à partir de diamant ou de nitrure de bore cubique en utilisant des liants à base de résine ou de métal. Ces meules sont utilisées dans des applications sur matériaux durs ou friables. D'une longueur de vie supérieure à celle des meules conventionnelles, leur précision peut, dans certaines applications électroniques, s'approcher du nanomètre. Les super-abrasifs sont utilisés dans la plupart des industries (automobile, aéronautique, ...) ainsi que dans la construction et le travail de la pierre.

La Branche possède des unités de production dans une trentaine de pays avec une présence significative en Asie et en Amérique du sud, en dehors de ses implantations traditionnelles en Europe et aux États-Unis. Les 14 465 employés de la Branche servent des clients présents dans la plupart des pays du monde. La diversité des marchés et la multiplicité des gammes font que les produits sont soit vendus en direct aux clients industriels, pour les solutions sur mesure, soit vendus via des distributeurs pour les particuliers et petites entreprises. Par ailleurs, la Branche poursuit une politique soutenue d'investissements dans les technologies de l'information afin d'améliorer son service aux clients.



PÔLE HABITAT

Le pôle Habitat, issu en grande partie de l'acquisition du groupe Poliet en 1996, comprend une activité industrielle de fabrication de matériaux de construction qui regroupe, depuis 1997, les métiers de Poliet et de Saint-Gobain. Elle couvre une large gamme de solutions adaptées aux demandes des constructeurs de bâtiments individuels ou industriels. S'y ajoute la Distribution Bâtiment qui regroupe les diverses activités françaises et européennes de distribution de matériaux de construction. Au 31 décembre 2001, les activités de distribution des systèmes de Canalisation qui relevaient auparavant de la Branche du même nom, lui ont été rattachées. La Branche Canalisation fait partie des métiers fondateurs du Groupe. Elle se définit et se positionne comme un équipementier spécialisé pour les marchés du cycle de l'eau. L'ensemble Habitat couvre ainsi les marchés de la Construction et de la Rénovation, du Génie Civil, et de l'Équipement des ménages.

Les différents métiers du pôle partagent plusieurs traits communs, autour d'une volonté forte et marquée du Groupe de se développer dans le domaine de la distribution. Elle souligne, au profit de tous les métiers de Saint-Gobain, l'importance du marketing, des services et de la logistique. Positionnée sur des métiers régionaux, l'activité Habitat a une croissance supérieure à celle de la moyenne du Groupe, une cyclicité faible grâce au poids de la Rénovation et des besoins en investissements modérés. Les opportunités de croissance, tant interne qu'externe, sont nombreuses, avec un potentiel important de développement à l'international pour les métiers des Matériaux ou de la Distribution, tout comme pour celui de la Canalisation.

HABITAT	Métiers et produits	Principales utilisations	Principaux concurrents	Position compétitive
DISTRIBUTION BÂTIMENT	<ul style="list-style-type: none"> • Distribution de matériaux de construction pour le neuf et la rénovation • Menuiseries industrielles 	<ul style="list-style-type: none"> • Marché du bâtiment individuel et collectif • Equipement de la maison : cuisines, menuiseries, salles de bain, chauffage 	<ul style="list-style-type: none"> • Wolseley (Grande-Bretagne - France) • Kingfisher / Castorama (Grande-Bretagne - France) • Travis Perkins (Grande-Bretagne) • Pinault-Bois Matériaux (France) 	<ul style="list-style-type: none"> • <i>Leader</i> européen pour la distribution des matériaux et la menuiserie industrielle
MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION	<ul style="list-style-type: none"> • Produits de façade et d'extérieur en PVC (États-Unis) • Matériaux de toiture (États-Unis) • Produits en béton • Matériaux composites, mortiers • Tuiles et briques en terre cuite 	<ul style="list-style-type: none"> • Maison individuelle, neuf et rénovation • Enduits de façade, colles et joints de carrelage • Voiries et réseaux • Génie civil • Mobilier urbain • Éléments pour jardins et paysages 	<ul style="list-style-type: none"> • Lafarge (France) • Owens Corning (États-Unis) • Trex (États-Unis) • Louisiana Pacific (États-Unis) • James Hardie (Australie) • Etex (Belgique) • Wiener-Berger (Autriche) • Royal (Canada) 	<ul style="list-style-type: none"> • <i>Leader</i> en Europe pour les mortiers industriels • Un des <i>leader</i> mondiaux pour les produits de revêtement et de façade • <i>Co-leader</i> mondial pour les toitures
CANALISATION	<ul style="list-style-type: none"> • Tuyaux, raccords et accessoires en fonte ductile • Robinetterie-fontainerie hydraulique • Voirie • Tuyaux et raccords pour les eaux usées et pluviales dans le bâtiment 	<ul style="list-style-type: none"> • Adduction d'eau potable • Irrigation • Assainissement • Voirie et génie civil 	<ul style="list-style-type: none"> • US Pipe (États-Unis) • Mc Wane (États-Unis) • Kubota (Japon) • Buderus (Allemagne) • Norinco (France) • Tyco (États-Unis) 	<ul style="list-style-type: none"> • <i>Leader</i> mondial pour les tuyaux en fonte ductile

DISTRIBUTION BÂTIMENT

La Branche Distribution Bâtiment de Saint-Gobain a été créée en 1996, à la suite de l'acquisition du groupe Poliet, puis elle a été élargie et consolidée en 2000 avec des acquisitions majeures au Royaume-Uni et en Allemagne. Elle est aujourd'hui le premier distributeur de matériaux de construction en Europe. Elle sert le marché de la construction neuve, de la rénovation et de l'aménagement-décoration de la maison au travers d'un réseau de 2500 points de vente répartis dans 13 pays. Ses clients sont donc les artisans et PME du bâtiment, les architectes, les décorateurs, et les particuliers ayant un projet de rénovation ou d'aménagement. Son dynamisme et sa réussite reposent sur des enseignes fortes, comme Point.P, Lapeyre et La Plateforme du Bâtiment en France, Jewson et Graham au Royaume-Uni, Raab Karcher en Allemagne, Hollande, Hongrie et République Tchèque, Mercader en Espagne, Telhanorte au Brésil. Ces enseignes ont chacune un positionnement spécifique, répondant aux besoins des marchés locaux.

Ainsi Point.P, premier distributeur de matériaux de construction en France, vise plus particulièrement la clientèle des professionnels du bâtiment au travers d'une organisation très décentralisée. Doté d'un réseau de 1200 points de vente, Point.P couvre l'ensemble du territoire français.



Plus de 1 200 Agences Point.P sont réparties dans toutes la France.

Nouveau concept de vente, exclusivement réservé aux professionnels sur le principe du "cash & carry", La Plateforme du Bâtiment est implantée dans 11 villes en France. Forte de son succès, La Plateforme s'internationalise. Après deux ouvertures en Pologne, elle poursuit son installation dans d'autres pays comme l'Angleterre, la Hongrie, l'Espagne et le Mexique.

2001 a été une année de repositionnement pour l'enseigne Lapeyre qui s'est désengagée de ses activités *Business to Business* (B to B) en Allemagne pour se concentrer sur la distribution de produits aux particuliers et aux professionnels diffus. Spécialiste de l'aménagement durable de la maison, Lapeyre offre une gamme de produits organisée autour de quatre univers : cuisine, salle de bain, menuiserie intérieure, menuiserie extérieure. Très bien implanté en France, Lapeyre est aussi présent en Belgique, Suisse et Pologne. Son rapprochement avec Telhanorte au Brésil lui permet de poursuivre activement son expansion à l'international.

La Distribution Bâtiment de Saint-Gobain au Royaume-Uni est portée par deux enseignes principales : Jewson, premier distributeur de matériaux de construction dans le pays et Graham, spécialiste du sanitaire-chauffage.

Parfaitement adaptées au marché local, ces deux enseignes ciblent en priorité les petites entreprises et les artisans au travers d'un réseau de 600 points de vente.

Raab Karcher est le premier distributeur de matériaux de construction pour les professionnels en Allemagne, Hongrie, Pays-Bas et République Tchèque. Avec l'acquisition de Keramundo, Raab Karcher occupe désormais une position de *leader* dans la distribution de carrelage en Allemagne. L'enseigne gère au total 360 points de vente.

L'ensemble des acquisitions, à laquelle vient s'ajouter une croissance organique soutenue, a permis à la Branche Distribution Bâtiment de pratiquement multiplier par quatre son chiffre d'affaires en cinq ans, depuis 1996, pour s'établir à 10 milliards d'€ en 2001.

Novatrice, la Branche a lancé en France Build2Pro, le premier portail tous services pour les professionnels du bâtiment. Build2Pro dispose de l'expérience acquise et du support logistique des 4000 points de vente de ses propres enseignes de distribution et de celles de ses partenaires, SigmaKalon et Sonepar. Déployé en France, Build2Pro va être lancé progressivement dans d'autres pays, à commencer par l'Angleterre.

Expansion à l'international, croissance organique, création de synergies entre les enseignes, lancements de concepts nouveaux de vente, tels sont les fondamentaux autour desquels la Branche Distribution Bâtiment entend poursuivre son développement.

MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION

La Branche est un des *leader* mondiaux de ce secteur d'activité, notamment aux États-Unis, en Europe et en Amérique Latine.

Elle propose une offre complète pour l'extérieur de l'Habitat, tant sur le marché de la construction neuve que celui de la rénovation : produits en vinyle pour la façade et l'aménagement extérieur de la construction individuelle américaine ; matériaux de toiture et systèmes de ventilation pour ces mêmes constructions ; produits en béton ; mortiers de façade et colles à carrelage ; tuiles et briques, éléments de couverture ou de parement en terre cuite.

La présence de la Branche est mondiale. Elle offre des produits et solutions pour servir les caractéristiques traditionnelles du métier de la construction, tout en s'adaptant aux habitudes culturelles et au caractère architectural particulier de l'habitat individuel dans chaque région, enduits et revêtement de façade propres à chaque pays européen, variantes régionales des couvertures en tuile, etc. La Branche réalise ainsi plus de la moitié de son chiffre d'affaires sur l'ensemble du continent américain, mais son offre de produits est vaste à travers une présence dans vingt-deux pays.

Le marché américain est servi par la société CertainTeed dont l'activité et les débouchés se répartissent entre les produits PVC pour la façade et l'aménagement extérieur de la maison (clins de façade, fenêtres, canalisations, balustrades, équipements de terrasses) d'une part, et les matériaux de toiture et de ventilation d'autre part (bardeaux asphaltés, équipements de ventilation mécanique des combles).



Les mortiers, avec Saint-Gobain Weber, sont un métier mondial. *Leader* des colles et joints de carrelage, Saint-Gobain Weber est aussi numéro 1 en Europe pour les enduits de façade et numéro 1 en Europe et au Brésil pour les mortiers industriels.

Les tuiles et briques en terre cuite pour la couverture ou les parements de façade sont une activité essentiellement européenne. Le secteur, nouvellement structuré autour de la marque Terreal, bénéficie en Europe d'un phénomène régulier de substitution à la tuile béton, qui a justifié récemment des investissements de modernisation et de création de nouvelles capacités.

Les bétons industriels, métier français de Saint-Gobain Stradal, offrent une gamme de produits pour les voiries et réseaux divers, pour le génie civil (traverses de chemins de fer, voussoirs, soutènement) mais aussi du mobilier urbain, des dalles et pavés pour les sols, des éléments de jardin ou de paysage.

CANALISATION

La Branche Canalisation se définit comme un équipementier spécialisé pour les marchés du cycle de l'eau. Son activité consiste à concevoir, fabriquer et commercialiser des systèmes complets de canalisation pour le transport de l'eau.

Un savoir-faire continu en la matière, une activité de recherche et développement soutenue, permettent de proposer la plus vaste gamme de produits

et de solutions techniques répondant aux divers besoins de ses clients : tuyaux, raccords et pièces de robinetterie, fontainerie hydraulique en fonte pour l'adduction d'eau potable, l'irrigation et l'assainissement ; pièces de voirie en fonte et en acier pour l'accès aux réseaux ; systèmes d'évacuation des eaux usées et pluviales en fonte pour les marchés du bâtiment.

Avec la volonté de coller au plus près à ses marchés, la Branche s'est organisée sur le plan mondial en trois activités : Eau et Assainissement (qui regroupe les gammes tuyaux raccords et robinetterie), Voirie, et Bâtiment.

Le développement de nouvelles gammes et une recherche permanente d'améliorations techniques permettent à Saint-Gobain Canalisation de répondre à l'évolution du marché de l'eau, aux nouveaux besoins des collectivités urbaines et rurales, et de se positionner sur de nouveaux segments de marché. Leur résistance, leur fiabilité en matière d'hygiène publique et d'environnement, leur longévité, qui abaisse le coût d'entretien des réseaux, valent aux produits de la Branche Canalisation une réputation mondiale de qualité et d'innovation.

Saint-Gobain Canalisation est *leader* mondial pour la production et l'exportation de systèmes de canalisation en fonte ductile (tuyaux, raccords et pièces de voirie). Elle est *leader* européen pour les systèmes d'évacuation des eaux usées en fonte, et n°3 européen en robinetterie hydraulique. La compétition mondiale dans ces métiers s'exerce à la fois face aux autres producteurs de produits fonte, et face aux matériaux concurrents (plastique, acier, béton, grès). Les principaux concurrents mondiaux de la Branche sont européens (Etex, Wavin, Uponor, Buderus, Sertubi, Norinco), américains (US Pipe, Mc Wane, Acipco, Tyco) et asiatiques (Kubota, Xing-Xing, Electrosteel). Face à cette concurrence, la stratégie de la Branche est de se différencier par la qualité et les caractéristiques de ses produits et de son service, et d'améliorer en permanence sa compétitivité.

Les implantations industrielles de la Branche sont mondiales. Les implantations historiques de la Branche en France, Allemagne, Espagne, Grande-Bretagne, Italie, et Brésil, ont été récemment complétées par de nouvelles capacités en Colombie, Chine et Afrique du Sud.

L'action commerciale de la Branche se fait à partir de ses sociétés de production, ainsi qu'au travers de filiales commerciales au Portugal, en Belgique, Pays-Bas, République Tchèque, Pologne, Norvège, Finlande, Grèce, Autriche, Argentine, Chili, Pérou, et Hong-Kong. Ce réseau est complété par des délégations commerciales ainsi que par un important réseau d'agents. La Branche intervient sur les grands marchés mondiaux, dans une centaine de pays.

L'activité de distribution tous matériaux pour les systèmes de canalisations, récemment développée par la Branche en Allemagne et au Royaume-Uni, a été transférée au 31 décembre 2001 à la Branche Distribution Bâtiment de Saint-Gobain, qui avait elle-même développé une filière spécialisée en France, afin de créer un pôle Européen de distribution spécialisée pour les Travaux Publics.

Dans sa nouvelle configuration, la Branche Canalisation emploie plus de 8 600 personnes, dont 39 % en France, 36 % dans d'autres pays d'Europe (principalement au Royaume-Uni) et 25 % hors d'Europe.



Contrôle regard de chaussée.

ACTIVITÉS PAR ZONE GÉOGRAPHIQUE

La présence géographique du Groupe se traduit par une répartition équilibrée selon les différentes zones d'activité. Par zone de production, la France représente 28,9 % des ventes 2001 ; les autres pays d'Europe, 41,1 % dont 14,8 % pour l'Allemagne et 10,9 % pour le Royaume-Uni où sont intervenues ces dernières années d'importantes acquisitions (Raab Karcher en Allemagne, Meyer

International au Royaume-Uni). Les 15,4 % des autres pays d'Europe représentent essentiellement l'activité des pays latins (Espagne, Italie), du Benelux et de la Scandinavie. L'Amérique du Nord a une part importante de 22,8 %, qui tient aux activités Matériaux de Construction, Céramiques et Plastiques, Conditionnement. Le reste du monde (Amérique du Sud, Asie) s'établit à 7,2 %.

(en millions d'euros)

	France	Autres pays d'Europe	Amérique du Nord	Reste du monde	Essilor	Ventes internes	TOTAL
Au 31 décembre 1999							
Chiffre d'affaires net	7 631	7 561	5 306	1 614	1 662	(822)	22 952
Actifs immobilisés	4 360	4 631	4 873	1 856	1 189	-	16 909
Au 31 décembre 2000							
Chiffre d'affaires net	8 541	11 203	7 002	2 149	978	(1 058)	28 815
Actifs immobilisés	4 099	7 334	5 903	2 194	-	-	19 530
Au 31 décembre 2001							
Chiffre d'affaires net	9 095	12 944	7 180	2 293	-	(1 122)	30 390
Actifs immobilisés	4 073	7 461	5 946	2 198	-	-	19 678

MARCHÉS ET CLIENTÈLES

Utilisateur de matières premières abondantes, disponibles sur toute la planète, ou de produits semi-finis, le Groupe a des fournisseurs mondiaux ou nationaux pour la plupart de ses besoins : carbonate de soude, sable pour les industries verrières, ciment, vinyle, pour les matériaux de construction, colorants chimiques pour les mortiers, alumine pour les céramiques, ferrailles pour la canalisation et la fonderie, polyvinyle butyral pour la transformation

automobile. Il n'est pas toutefois en position de dépendance significative à l'égard de ses fournisseurs. Ses clients sont aussi pour beaucoup des acheteurs mondiaux (par exemple constructeurs automobiles pour le Verre et les Plastiques ; filateurs ou industriels de l'électronique pour le Renforcement). La spécificité d'autres métiers est, au contraire, nationale ou régionale : bouteilles et pots, tuiles et matériaux de construction, menuiseries industrielles, matériaux isolants.

LES NOUVELLES TECHNOLOGIES À SAINT-GOBAIN : DES SYSTÈMES D'INFORMATION AU CLIENT FINAL

Le Groupe Saint-Gobain a pris en compte, depuis plusieurs années, l'apparition et la généralisation des nouvelles technologies de l'information avec volontarisme, mais aussi réalisme et méthode et sur la base de priorités clairement identifiées :

- efficacité opérationnelle améliorée en amont, grâce à la réduction des coûts (actions sur la logistique et les achats),
- utilisation de la numérisation pour modifier en interne les procédures et le contenu du travail en commun, optimiser les process, aider à la veille économique et technologique,
- définir un nouveau positionnement stratégique en aval, en opérant une mutation de la relation client grâce à Internet.

Ce plan global de numérisation se déploie à partir d'un effort d'automatisation systématique des données, notamment sur la base d'ERP (*Enterprisewide Resource Planning*).

Grâce à la diffusion de ces nouveaux systèmes d'information, des programmes ont pu être mis en œuvre et développés en direction des fournisseurs, en interne (*Knowledge Management*), vers les partenaires et prestataires (portails Extranet) ou les clients (e-commerce et portails).

On peut citer plusieurs exemples illustratifs de cette politique. Pour optimiser sa politique d'achat et tirer parti des expériences de ses différentes entités, le Groupe a ainsi lancé, courant 2001, le programme PROCURE (*PROCUrement REEngineering*), qui, sur la base d'une analyse des principales catégories d'achats, a permis d'optimiser les stratégies d'achat, notamment par le recours aux enchères en ligne.

Parmi les portails Extranet, plusieurs d'entre eux ont poursuivi leur mise en place, entamée dès 2000 :

- www.build2pro.fr, créé en commun par Saint-Gobain, SigmaKalon et Sonepar, *leader* européens de la distribution spécialisée pour les marchés du Bâtiment. C'est le premier portail de services, produits et informations, destiné aux professionnels du secteur. Lancé en France en 2001, il va être étendu à l'Europe ;
- le portail www.vignovin.com, bâti par plusieurs acteurs importants du secteur de la vigne et du vin, fédérés autour de Saint-Gobain Emballage. Destiné aux viticulteurs, il offre informations, services et conseils sur la culture, la vignification et le conditionnement ;
- le site Lapeyre (www.lapeyre.fr) est lui, le premier site européen de vente en ligne grand public dans l'univers de l'aménagement durable de la maison.

L'ensemble des sites Internet référencés des branches, délégations et sociétés, s'élevait à 246 à fin 2001. Le développement rapide de l'ensemble des activités de *e-business* a motivé, parallèlement, la création dans le courant de l'année d'une direction spécifique au niveau du Groupe, chargée de favoriser et promouvoir les synergies et les solutions communes et innovantes en la matière.

Les réalisations communes récentes portent notamment sur :

- l'intensification du travail collaboratif au plan international (e-réunions, places de projets, plate-forme mondiale de traduction automatique),
- la mise en œuvre de solutions de productivité (portail intranet personnalisable, web-services),
- la maîtrise de l'interopérabilité entre systèmes informatiques.

RECHERCHE : DES PRODUITS INNOVANTS POUR DES MÉTIERS TRADITIONNELS ET POUR CONQUÉRIR DE NOUVEAUX MARCHÉS

(en millions d'euros)

	1999	2000	2001
Dépenses de R & D	342 ^(*)	300	320

^(*) dont 73 millions d'euros pour Essilor

S'il est une longue tradition à Saint-Gobain, c'est celle de se trouver toujours à la pointe du progrès technologique dans chacun de ses métiers. Aujourd'hui, la Recherche et le Développement (R & D) du Groupe répond à un triple objectif : tout d'abord apporter aux activités industrielles historiques un courant permanent d'innovation. Cette innovation concerne tant les procédés dont les performances en termes d'efficacité, de qualité, de fiabilité, de respect de l'environnement, évoluent en permanence, que les produits dont les fonctionnalités s'enrichissent et se diversifient, en liaison étroite avec une écoute attentive des marchés auxquels ils s'adressent.

C'est ensuite le développement de produits s'adressant à des marchés nouveaux à fort potentiel de croissance, afin qu'avec ses compétences propres Saint-Gobain participe pleinement à leur dynamique de développement. Ainsi par exemple, de nouveaux produits ont été développés pour le marché de l'informatique et de la communication (produits utilisés pour la réalisation des circuits intégrés, des écrans d'affichage, pour le transport optique de l'information etc.), pour les marchés de l'environnement, du transport et du traitement de l'eau, des énergies renouvelables.

C'est, enfin, la volonté de faire bénéficier le Groupe de toute la complémentarité des compétences techniques développées dans ses différents matériaux : Verre, Céramiques, Plastiques, Matériaux métalliques, Ciments et Mortiers. La connaissance profonde de ces différents matériaux permet de les associer de façon unique et de bénéficier d'un ensemble de compétences exceptionnelles.

La Recherche du Groupe s'appuie, pour développer ses ambitions, sur 16 centres de R & D principaux en Europe et aux États-Unis et sur une centaine d'Unités de Développement de taille plus restreinte, réparties dans le monde entier, partout où le Groupe exerce une activité industrielle.

Au cœur du dispositif, trois sites jouent un rôle fédérateur particulier :

- Aubervilliers (France), qui regroupe le plus important Centre de Recherche verrier du Groupe (SGR), ainsi qu'un Centre de Recherche sur les Matériaux de Construction.
- Cavaillon (France), où est regroupé l'ensemble de la recherche sur les Céramiques en Europe (C.R.E.E.).
- Northboro / Worcester aux États-Unis (Massachusetts), qui regroupe une partie importante des recherches sur les Céramiques et les Abrasifs. L'ensemble des Centres de R & D peut se décrire selon le tableau suivant :

Saint-Gobain Recherche (SGR)	Toutes branches verrières	Aubervilliers (France)
Centre de Recherche et d'Etudes Européen (C.R.E.E)	Céramiques	Cavaillon (France)
Centre Développement de Solon	Cristaux et Détecteurs	Solon (États-Unis)
Centre de R&D de Northboro	Céramiques et Plastiques	Northboro (États-Unis)
R&D Center	Abrasifs	Worcester (États-Unis)
Centre de Développement Industriel	Vitrage	Thourotte (France)
Sekurit Saint-Gobain (ZAF)	Vitrage	Herzogenrath (Allemagne)
Centro de Investigacion y Desarrollo	Vitrage	Avilés (Espagne)
Centre Recherche/Développement (CRIR)	Isolation	Rantigny (France)
Technology Center	Isolation/Matériaux de Construction	Blue Bell (États-Unis)
Centre R&D Velrotex	Renforcement	Chambéry (France)
Develop. Center Wichita Falls	Renforcement	Wichita Falls (États-Unis)
Direction Dev. Procédés & Produits	Canalisation	Pont-à-Mousson (France)
Centre Technique de Chalon	Conditionnement	Chalon-sur-Saône (France)
Vinyl Siding & Windows	Matériaux de Construction	Jackson (États-Unis)
Development Center Bayex	Technical Fabrics	Sainte Catherine (Canada)

Forte de près de 3 000 personnes, la Communauté de la R & D de Saint-Gobain constitue un ensemble très interactif et très mobile. De nombreuses structures de communication et de partage des connaissances permettent une mise en commun des compétences et une animation permanente de l'innovation. Les relations avec les laboratoires de Recherche Universitaires sont nombreuses, notamment en Europe et en Amérique du Nord, dont en France un laboratoire mixte de recherche Centre National de Recherche Scientifique / Saint-Gobain. La mobilité des chercheurs entre la recherche et d'autres activités du Groupe est vivement encouragée, ainsi que la mobilité internationale et entre les différents métiers. C'est un élément important d'enrichissement culturel pour le Groupe, et de motivation pour les personnels.

Avec près de 250 premiers dépôts de brevets par an et 2 500 extensions internationales, de nombreux produits nouveaux, une volonté d'apporter des solutions originales à des marchés en permanente évolution, la capacité de mobiliser des compétences très diverses dans le monde entier, la R & D de Saint-Gobain participe pleinement à la croissance du Groupe dans tous ses métiers.

Site à consulter : www.saint-gobain.com (rubrique innovation)

SAINT-GOBAIN ET LE DÉVELOPPEMENT DURABLE

Consolider des *leadership* mondiaux par un vigoureux développement géographique et bien gérer une croissance interne dynamique suppose d'obéir à des principes d'action qui, tout en étant en conformité avec les axes stratégiques et les modes de *management* du Groupe, se fondent sur la mise en oeuvre de critères de développement durable.

Basé sur des fondements éthiques de respect de l'intérêt général et de la place de l'homme au cœur de l'entreprise, le développement durable, option volontariste d'une politique globale est aussi créateur de valeur pour un groupe industriel : réduction des coûts, accroissement de la valeur ajoutée du produit, création de nouveaux marchés, respect de valeurs communes, tous éléments source d'efficacité.

Ce domaine d'action couvre pour Saint-Gobain les préoccupations relatives à la politique de ressources humaines, à l'environnement, l'hygiène et la sécurité. Par ses actions de gestion de ressources ou son offre de produits, le Groupe concourt ainsi activement à la lutte contre la pollution, à la réduction des consommations d'énergie, au développement des énergies renouvelables. Il s'agit tout à la fois d'une contribution à une meilleure écologie et d'une adaptation des principes de management social aux diversités des métiers et pays.

LES HOMMES ET LES FEMMES DE SAINT-GOBAIN

173 329 hommes et femmes formaient fin 2001 la communauté humaine de Saint-Gobain. Plus de 50 % d'entre eux ne faisaient pas partie du Groupe en 1995. Développer un esprit d'entreprise et de communauté dans la solidarité, recruter, former, assurer le développement de chacun : autant d'objectifs et de défis qui traduisent la capacité de l'entreprise à innover et contribuent à renforcer le sentiment d'appartenance à Saint-Gobain.

UNE ORGANISATION DÉCENTRALISÉE

L'organisation très décentralisée du Groupe Saint-Gobain procure de nombreuses opportunités de développement et de prise de responsabilités. La dimension multinationale du Groupe s'épanouit dans la coexistence et le respect des pluralismes et des cultures, faisant de cette diversité un atout majeur pour le Groupe. Aujourd'hui, près de trois salariés sur quatre ont une nationalité autre que française et près de mille cadres travaillent en dehors de leur pays d'origine.

ÉVOLUTION DES EFFECTIFS DANS LES PAYS DE DÉVELOPPEMENT PRIORITAIRE

	1999	2000	2001	VARIATION 2001/1999
Pologne	2 193	3 388	3 353	52,9 %
République Tchèque	2 134	2 686	2 735	28,2 %
EUROPE CENTRALE	4 327	6 074	6 088	40,7 %
Brésil	9 974	10 632	10 993	10,2 %
Mexique ^(*)	2 203	2 352	2 068	-6,1 %
AMÉRIQUE LATINE	12 177	12 984	13 061	7,3 %
Chine	1 918	1 310	3 381	76,3 %
Inde	2 371	3 013	2 459	3,7 %
ASIE	4 289	4 323	5 840	36,2 %
TOTAL	20 793	23 381	24 989	20,2 %

^(*) Hors Mexalit, cédé courant 1999, dont les effectifs étaient alors de 942 personnes.

Pour l'année 2001, on observe une forte expansion des effectifs dans les pays émergents, l'Amérique du Sud représentant 9 % des effectifs (en 5ème position derrière la France, l'Amérique du Nord, l'Allemagne et le Royaume-Uni), l'Europe de l'Est et l'Asie représentant ensemble 10 % des effectifs. Au total, 17 % des salariés de Saint-Gobain travaillent dans les pays émergents.

LA MOBILITÉ INTERNATIONALE

Cette implantation, de plus en plus notable, dans des pays à fort potentiel de croissance doit se traduire, en termes de ressources humaines, par une plus grande internationalisation de l'encadrement. Plus de 10 % des cadres de Saint-Gobain ont eu une expérience internationale au sein du Groupe. Ceci se traduit par plus de 200 mouvements internationaux par an. La mobilité, le multilinguisme, l'ouverture et le respect des cultures étrangères sont en effet devenus aujourd'hui autant de critères d'embauche pour les jeunes cadres. Bon nombre d'entre eux démarrent leur carrière dans le Groupe par un poste à l'étranger, inscrivant d'emblée la mobilité comme un atout.

EFFECTIFS 2001 PAR BRANCHE ET PAR PÔLE

Au 31 décembre	1999	2000	2001
Vitrage	34 481	35 041	37 151
Isolation	8 579	8 677	8 933
Renforcement	7 352	8 521	8 205
Conditionnement	20 182	20 186	20 346
Pôle Verre	70 594	72 425	74 635
Céramiques et Plastiques	14 568	15 250	14 278
Abrasifs	14 065	15 717	14 464
Essilor	19 370	-	-
Pôle Matériaux			
Haute Performance	48 003	30 967	28 742
Distribution Bâtiment	19 543	42 635	45 868
Matériaux de Construction	15 110	13 981	13 221
Canalisation	10 485	10 054	9 725
Pôle Habitat	45 138	66 670	68 814
Divers	963	1 063	1 138
Total Général	164 698	171 125	173 329

Sur ce total de plus de 173 000 personnes, l'encadrement du Groupe représente 9 % des effectifs.

LE RECRUTEMENT

Saint-Gobain a embauché en moyenne 1 400 personnes par an depuis trois ans. Le Groupe a été créateur d'emplois en France, où les acquisitions se sont traduites en 2001 par une augmentation des effectifs à structure courante. A structure comparable, les effectifs globaux sont en baisse, en corrélation avec l'augmentation de la productivité, enregistrée année après année. Le Groupe a par ailleurs consolidé ses compétences en matière de *e-recruiting*, utilisant le media Internet comme outil de recrutement supplémentaire. Ces nouvelles technologies permettent un gain de temps significatif dans les recrutements.

Un recrutement plus traditionnel, auprès des meilleures universités et des grandes écoles, complète ce dispositif en développant des partenariats, en recrutant d'anciens stagiaires, ou en participant à des programmes internationaux comme le programme européen Copernic. Ce dernier, qui est un programme de formation au Management et au Monde contemporain, est assuré conjointement par l'Institut d'études politiques de Paris, l'École nationale des Ponts et Chaussées, l'École nationale supérieure des Mines de Paris et le Collège des ingénieurs. Créé en 1990, il accueille une quarantaine de stagiaires des pays d'Europe Centrale et Orientale.

L'objectif de ce programme est de les préparer à devenir cadres dans des entreprises d'origine française qui s'installent dans leurs pays respectifs, moyennant une formation à la fois d'initiation générale et de spécialisation par disciplines administratives et de gestion, assortie d'un apprentissage des langues.

Une attention particulière est également portée au recrutement et à la place des femmes dans un certain nombre de filières, telles les Ressources Humaines, et à la place des non-français dans les structures de Direction du Groupe.

Aux États-Unis, des programmes spécifiques de recrutement ont été mis en place par Saint-Gobain Corp.

LA FORMATION

La formation est une priorité de la Direction des Ressources Humaines car l'expertise des hommes et des femmes de Saint-Gobain est une des clés de sa compétitivité. Au-delà de l'adaptation des qualifications aux métiers traditionnels du Groupe, chaque salarié de Saint-Gobain doit investir dans sa propre formation et se préoccuper de ses perspectives d'évolution. C'est aussi le rôle de chaque manager de faire en sorte que le développement de ses équipes soit bien assuré. La formation est conçue comme un investissement comme les autres, avec son corollaire, un retour sur investissement. En 2001, un effort particulier porte sur le développement du *management*, le marketing, la gestion de la relation avec les clients ainsi que sur la gestion de l'innovation.

L'ACTIONNARIAT SALARIÉ

Depuis 1995, le Groupe a développé une politique en faveur d'un actionariat salarié, grâce à un Plan d'Épargne Groupe, proposé en 2001 dans 22 pays européens, ainsi qu'en Afrique du Sud, Australie, Inde, Japon, Mexique et Singapour. Ce plan permet à tout salarié du Groupe dans les pays concernés de devenir actionnaire de la Compagnie de Saint-Gobain. En 2001, 120 millions d'euros ont été souscrits par ce dispositif et l'actionariat salarié représentait 6,5% du capital et plus de 9 % des droits de vote (voir page 45).

LA POLITIQUE DE RÉMUNÉRATION

La politique de rémunération mise en place en 2001 pour devenir effective en 2002 se fonde sur la contribution de chacun aux résultats et au développement du Groupe. La partie fixe reflète la performance dans la fonction et le positionnement du cadre par rapport au marché du travail. Selon des barèmes homogènes dans l'ensemble du Groupe, une part variable de la rémunération est liée aux objectifs du Groupe et aux objectifs personnels du salarié.

D'autres systèmes collectifs de rémunération existent, comme les contrats d'intéressement en France, ou des systèmes similaires dans d'autres pays.

Par ailleurs, en 2001, plus de 1 300 personnes (cadres et non cadres) ont été attributaires de *stock-options* : l'attribution individuelle, décidée par le Conseil d'administration, se fonde sur le niveau de la fonction, sur les performances et la contribution générale du salarié à la réussite de l'entreprise, sur proposition de la direction générale de celle des branches ou des délégations. La mise en œuvre de cette politique a entraîné, par rapport à 1999, le triplement en nombre des bénéficiaires (voir pages 45 et 46).

LE DIALOGUE AVEC LES PARTENAIRES SOCIAUX

Le dialogue social s'exerce principalement en France au sein des comités d'entreprises des filiales, avec les partenaires sociaux élus des instances syndicales représentatives. Un Comité de Groupe, instance consultative, se réunit par ailleurs deux fois l'an. Au plan européen, dans le cadre de la Convention pour le Dialogue Social Européen instaurée depuis maintenant treize ans, se tient une réunion plénière par an.

SAINT-GOBAIN DÉVELOPPEMENT, ACTEUR DU DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE LOCAL

Afin de permettre à ses unités implantées en France d'évoluer dans un environnement social, économique et industriel dynamique, Saint-Gobain a mis en place depuis 1979 une structure spécifique, Saint-Gobain Développement, dont le rôle est à la fois d'apporter un appui à ces unités et de contribuer au soutien et au développement de l'activité locale environnante. Saint-Gobain Développement intervient en particulier en interne auprès de ses sociétés françaises pour les aider à gérer les évolutions de l'emploi, leurs relations avec l'environnement local et régional du Groupe, et pour soutenir le développement des PME implantées dans les mêmes bassins d'activité.

Mobilité, formations, emplois jeunes, partenariat avec les structures d'enseignement et de formation, aide à la recherche d'un emploi apportée aux conjoints ou aux enfants de salariés ainsi qu'aux salariés en fin de mission d'intérim ou de contrat à durée déterminée : l'action de Saint-Gobain Développement sur toutes ces questions contribue à la gestion de l'emploi au plan local, à une bonne coordination entre les unités de métiers différents implantés dans le même bassin d'emploi.

Saint-Gobain Développement pilote directement, en mettant en place des conseillers emploi au sein d'antennes Emploi-Formation, la reconversion et le reclassement des salariés touchés par une restructuration, conformément à la politique du Groupe, qui assume ainsi de façon responsable les conséquences de ses choix industriels et apporte aux salariés concernés un soutien efficace.

LA COMMUNICATION INTERNE

En matière de communication interne, un réseau de correspondants a été créé depuis quelques années, conforme à la structure matricielle du Groupe. Le fonctionnement en réseau favorise une meilleure remontée de l'information vers le Groupe et un meilleur partage de l'information institutionnelle ou stratégique à destination des différents publics internes concernés.

Parmi les outils proposés au niveau du Groupe, une lettre d'information hebdomadaire (L'Hebdo) et un journal mensuel (Le Mois) permettent de diffuser l'information sur l'actualité du Groupe et de ses filiales, à l'ensemble de l'encadrement. Ces supports sont désormais consultables en ligne sur l'Intranet du Groupe. Plus largement, les sites Internet et Intranet du Groupe permettent de relayer efficacement l'information sur l'actualité du Groupe, de ses branches, de ses délégations générales, de ses filiales ou de ses communautés de métiers.

Les directions des Ressources Humaines chez Saint-Gobain sont sources d'innovation pour l'ensemble du Groupe. Qualité du recrutement et de l'intégration des hommes au sein des structures, formation et développement, politique de rémunération, politique managériale motivante : telles sont aujourd'hui leurs ambitions, qu'elles savent perpétuellement remettre en question. Pour que chaque homme et chaque femme de Saint-Gobain devienne " entrepreneur solidaire " au sein du Groupe.

ENVIRONNEMENT, HYGIÈNE, SANTÉ ET SÉCURITÉ

La politique de Saint-Gobain est fondée à la fois sur le respect de la personne et de son environnement. La maîtrise des différents paramètres des métiers du Groupe conduit à utiliser des produits élaborés, des outils évolués, des systèmes complexes. Gestion des établissements, recherche et développement des procédés de fabrication, conception, commercialisation et élimination ou recyclage des produits s'insèrent dans une perspective de maîtrise et de prévention des risques. Ceci suppose des équipes capables de les identifier, de les évaluer, de proposer des solutions et de les mettre en œuvre.

Cet objectif global concerne aussi bien les risques d'accident, de maladie, de pollution, la vigilance exercée tendant à une ambition clairement proclamée et programmée, l'objectif zéro. En relation avec l'organisation générale du Groupe, il appartient aux branches et aux Délégations Générales de définir les buts, les étapes d'avancement et les contrôles nécessaires pour piloter la progression vers cet objectif zéro. Un Comité Environnement, Hygiène et Sécurité Groupe les accompagne tout au long de cette démarche.

L'organisation ainsi mise en place est matricielle.

Rattachée à la Direction Générale, la Direction Environnement, Hygiène et Sécurité du Groupe a pour mission d'élaborer et de proposer les actions à mener dans le cadre de la politique arrêtée.

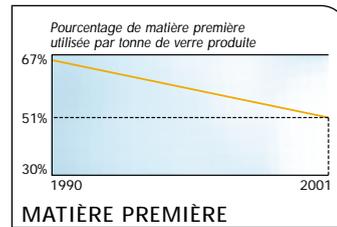
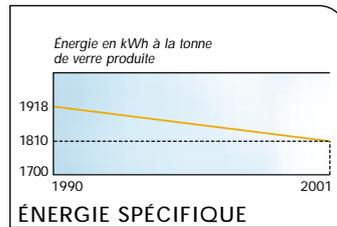
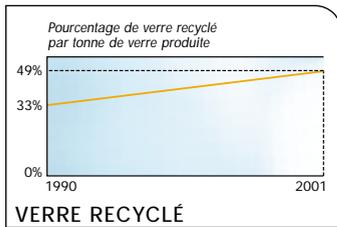
Elle coordonne l'action des branches et délégations générales dans ces domaines et s'assure par des indicateurs pertinents de l'efficacité des moyens mise en œuvre.

Son action est relayée au niveau des branches par des correspondants nommément désignés et il en est de même au niveau des délégations générales. Enfin, chaque société dispose d'un correspondant chargé de l'application sur le terrain des décisions prises. Des outils spécifiques sont à la disposition de chacun, aux fins de donner à l'ensemble l'efficacité et la cohérence globale indispensable.

Les principaux outils développés ou réactualisés en 2001 sont :

- Un référentiel Environnement, Hygiène et Sécurité (EHS)

Ce document prend en compte les différentes normes internationales ISO 9000, ISO 14000, BS 8800, OSHAS 18000. Il explicite les fondements de la politique EHS du Groupe, les objectifs à atteindre, la démarche d'amélioration continue de la qualité attendue de chacun selon la méthode " Planifier " - " Faire " - " Contrôler " - " Agir ", mais également l'approche participative attendue de l'ensemble du personnel, l'importance du comportement et la nécessité d'une communication ciblée. C'est l'outil de référence pour atteindre un niveau d'intégration total, gage de progrès " poussés " par les interdépendances de plus en plus évidentes entre les trois sujets visés Environnement, Hygiène et Sécurité.



• L'autodiagnostic EHS

Cet outil est destiné aux directeurs d'établissements pour leur permettre d'auto-évaluer les performances EHS de leur établissement avec la participation de leurs principaux collaborateurs. Il est basé sur un questionnaire détaillé auquel correspond un barème de notation, lui aussi détaillé.

Des plans d'action hiérarchisés découlent de la mise en œuvre de cet outil à triple vocation :

- Etat des lieux,
 - Informations réglementaires et techniques,
 - Suggestions d'actions au vu des situations constatées.
- Audits EHS

Au-delà des appréciations personnelles de chaque direction d'établissement lors de la phase d'autodiagnostic, ces derniers disposent, pour exécuter leur tâche, d'un questionnaire d'audit permettant de mesurer la performance opérationnelle d'un établissement dans les trois domaines cités.

A ces principaux outils s'ajoutent aussi des méthodes d'analyse-type des dysfonctionnements, des brochures spécifiquement dédiées aux domaines couverts, et des indicateurs de performance.

La mise en œuvre et le suivi de cette politique reposent aussi sur des actions constantes d'animation, de sensibilisation et de formation : réunion des responsables de branches ; benchmarking, avec la " Journée des Diamants Santé - Sécurité " ; rencontres bilatérales ou multilatérales dans les branches et pays.

Un portail dédié à l'EHS est disponible sur l'Intranet du Groupe. Enfin, les nombreuses actions de sensibilisation et de formation concernent tous les niveaux hiérarchiques.

Pour mener à bonne fin cette politique, le Groupe consacre chaque année des investissements et des dépenses de fonctionnement importants pour la préservation de l'environnement. L'accent est particulièrement mis sur le développement de technologies propres et de mesures primaires destinées à réduire les rejets en amont, par des dispositions constructives innovantes. Cette démarche est indissociable de l'évolution des procédés eux-mêmes.

LES PRODUITS DE SAINT-GOBAIN ET LA LUTTE CONTRE LA POLLUTION

Saint-Gobain veille ainsi à préserver les ressources naturelles, à maîtriser les conditions d'exploitation et de distribution des produits. Par ailleurs, le Groupe commercialise un grand nombre de produits et services qui contribuent

à la qualité de l'environnement. Toutes les branches sont concernées, comme l'illustrent les tableaux suivants.

Équipement de protection de l'environnement	Produit / Service	Branche
Lutte contre la pollution atmosphérique	<ul style="list-style-type: none"> • Filtres à particules pour voitures • Gaine de renfort pour tuyaux fuel et gaz Synflex 	<ul style="list-style-type: none"> • Céramiques & Plastiques • Céramiques & Plastiques
Gestion des eaux usées	<ul style="list-style-type: none"> • Tuyaux, pompes, vannes, matériel de purification et de traitement de l'eau • Filtres de traitement des effluents • Catalyseurs 	<ul style="list-style-type: none"> • Canalisation • Matériaux de Construction (Stradal) • Isolation / Renforcement • Céramiques & Plastiques
Gestion des déchets solides	<ul style="list-style-type: none"> • Produits en carbure de silicium pour les incinérateurs 	<ul style="list-style-type: none"> • Céramiques & Plastiques
Dépollution du sol et des eaux de surface	<ul style="list-style-type: none"> • Séparateurs de boues • Systèmes d'évacuation des eaux pluviales 	<ul style="list-style-type: none"> • Matériaux de Construction (Stradal) • Canalisation / Renforcement / Matériaux
Lutte contre le bruit et les vibrations	<ul style="list-style-type: none"> • Vitrage acoustique bâtiment et automobile • Gamme de laine de verre acoustique Isover (bâtiment + TPA industrie + automobile) • Fenêtres acoustiques • Système d'isolation phonique pour carrelage 	<ul style="list-style-type: none"> • Vitrage • Isolation • Distribution (Lapeyre) + Vitrage • Matériaux de Construction
La surveillance, l'analyse et l'évolution de l'environnement	<ul style="list-style-type: none"> • Equipements d'analyse de l'eau, de produits chimiques (Norwell) et de gaz (Synflex) • Détecteur de rayonnement ionisant • Fibres en fonte pour le renfort du béton pour les containers de confinement de déchets 	<ul style="list-style-type: none"> • Céramiques & Plastiques (Fluid Systems) • Céramiques & Plastiques • Canalisation
Lutte contre la pollution atmosphérique	<ul style="list-style-type: none"> • Compression des fibres d'isolation 	<ul style="list-style-type: none"> • Isolation
Gestion des eaux usées	<ul style="list-style-type: none"> • Conception et gestion de systèmes de traitement de l'eau 	<ul style="list-style-type: none"> • Canalisation
Gestion des déchets solides	<ul style="list-style-type: none"> • Déchetterie dans la distribution de matériaux • Exploitation du recyclage du verre 	<ul style="list-style-type: none"> • Distribution • Matériaux de Construction • Branches verrières
Lutte contre le bruit	<ul style="list-style-type: none"> • Logiciels CLARA et BASTIAN • Test acoustique de fenêtres vitrées 	<ul style="list-style-type: none"> • Vitrage et Isolation • Centre de Développement Industriel

PRODUITS RÉDUISANT LA CONSOMMATION D'ÉNERGIE

Produits et Technologies moins polluants / gestion des ressources :

Produit / Systèmes	Branche
• Isolation thermique par les laines minérales et les mousses	• Isolation / Renforcement
• Vitrage isolant (bas-émissif et contrôle solaire)	• Vitrage
• Daylighting	• Vitrage • Céramiques & Plastiques (Chemfab)
• Panneaux d'isolation thermique des murs sur l'extérieur	• Matériaux de Construction • Isolation • Renforcement
• Produits de colmatage des bâtiments	• Matériaux de Construction
• Réfractaires pour récupérateurs de chaleur	• Céramiques & Plastiques
• Fenêtres (menuiseries), portes isolantes	• Distribution (Lapeyre)
• Composites plastiques / fibres pour voitures	• Renforcement / Isolation
• Vitrages plastiques pour voitures	• Vitrage
• Vitrage athermique et à couches de contrôle solaire pour voitures	• Vitrage
• Composants et barrières thermiques pour la construction	• Céramiques & Plastiques
• Plaques de cuisson en vitrocéram	• Vitrage
• Bouteilles allégées	• Conditionnement
• Norglide (remplacement de la graisse)	• Céramiques & Plastiques
• Thermoplastiques retardateurs de feu, sans halogènes (chlore, fluor)	• Céramiques & Plastiques
• Pompes pour la distribution / application de fluides	• Conditionnement (Calmar)
• Mortiers d'assainissement des maçonneries	• Matériaux de Construction (Weber)

INSTALLATIONS UTILISANT DES ÉNERGIES RENOUVELABLES

Produit / Systèmes	Branche
Energie solaire : • Miroirs pour centrales solaires et panneaux photovoltaïques • Tuiles photovoltaïques	• Vitrage • Matériaux de Construction
Energie éolienne : • Pales pour éoliennes	• Renforcement
• Membranes pour piles à combustibles	• Céramiques & Plastiques

RAPPORT D'ACTIVITÉ DE L'EXERCICE 2001

CONJONCTURE ET MARCHÉS

En 2001, le ralentissement de l'activité aux États-Unis s'est rapidement diffusé à l'ensemble des autres économies régionales. Le taux de croissance de l'économie mondiale est ainsi revenu à 2,2 % après 4,6 % en 2000.

Au point de départ de cette évolution est intervenu le fléchissement de la croissance américaine, amorcé au deuxième semestre 2000 et qui s'est confirmé en 2001. Dans un contexte déjà détérioré, les événements du 11 septembre ont accéléré le retournement du cycle. La croissance du PIB américain a été de 1,2 % en 2001, après neuf années de forte progression dont quatre années au-dessus de 4 %. Les États-Unis sont entrés en récession à l'automne 2001, mais la production industrielle avait commencé à y chuter dès le troisième trimestre 2000, pour ne cesser ensuite de se contracter tout au long de l'année 2001. La consommation des ménages quant à elle a ralenti, tandis que le taux de chômage a augmenté.

L'Europe a été touchée quasi simultanément par ce ralentissement sans pouvoir prendre la relève d'une économie américaine défaillante dans son rôle de moteur de la croissance mondiale. Le taux de croissance du PIB européen s'est limité à 1,8 % en 2001 après 3,4 % en 2000. Cette décélération est due à la combinaison de plusieurs facteurs : le recul des exportations, la chute des investissements industriels et un déstockage massif. Les autres indicateurs économiques se sont aussi détériorés : la production industrielle a plafonné et la progression de l'emploi a été plutôt modérée, interrompant la tendance à la baisse du chômage.

Au sein de la zone euro, l'Allemagne, traditionnellement plus dépendante de la conjoncture mondiale, a particulièrement pâti de cette situation, avec une croissance du PIB de seulement + 0,7 % en 2001. La contraction de la production industrielle aux États-Unis a eu également des conséquences négatives sur le commerce extérieur allemand en fin d'année. La croissance du pays a également été affectée par le repli de la demande intérieure et par la situation dégradée du secteur de la construction, en conséquence de quoi la production industrielle a reculé sur les derniers mois de l'année 2001.

En France, le taux de croissance du PIB (+2 % en 2001) place ce pays légèrement au-dessus de la moyenne européenne. Toutefois, si la consommation a soutenu la croissance, l'on a assisté à un retournement du cycle de l'investissement industriel et à un fort ajustement des stocks.

Le Royaume-Uni (+ 2,4 % en 2001) a bien résisté au ralentissement de l'économie mondiale notamment grâce à une demande intérieure soutenue. En revanche, la production industrielle y a nettement décliné.

En Espagne (+ 2,8 % de croissance du PIB en 2001), l'investissement et la consommation des ménages sont restés solides. L'Italie (+1,8 % en 2001), qui, comme l'Allemagne, est un pays plus ouvert à l'économie internationale a été particulièrement touchée par le ralentissement mondial.

Dans ce contexte, les Pays d'Europe Centrale et Orientale ont semblé relativement épargnés, quand bien même cette constatation ne doit pas occulter la disparité et la fragilité de ces économies.

Le Japon, avec un recul de - 0,4 % en 2001, subit, dans un contexte intérieur déjà difficile, les effets de la récession américaine et ses conséquences sur les économies émergentes d'Asie du Sud-Est. En 2001, les exportations japonaises ont régressé de plus de 6 %, la consommation interne a chuté

également et le chômage a augmenté, atteignant 5 %. Le pays est passé en situation de déflation.

Les pays de l'Asie émergente dont l'économie est fortement tournée vers les exportations et les nouvelles technologies (Singapour, Hong-Kong, Malaisie, Taiwan) ont subi pour leur part de plein fouet la crise de l'électronique et sont entrés en récession.

Pour ce qui concerne les grands secteurs, le marché de la construction, en Europe (hors Allemagne) comme aux États-Unis a été relativement peu affecté par le ralentissement de l'activité et a plutôt bien résisté. La baisse des taux d'intérêt, notamment aux États-Unis, a joué un rôle de soutien. Il n'y avait pas eu, avant le retournement de conjoncture, d'investissements massifs qui auraient nécessité des ajustements sévères.

Au Royaume-Uni, l'investissement dans le secteur non résidentiel a été dopé par les mesures gouvernementales en matière d'infrastructures et de service public. Dans le secteur du logement, les mises en chantier ont été stimulées par la baisse des taux d'intérêt (+ 11,5 % par rapport à 2000).

En Espagne, le rythme des permis de construire des logements est resté soutenu (500 000 permis par an).

En Allemagne, la forte chute de 2000 n'a pas donné lieu à un redressement en 2001.

Aux États-Unis, malgré la dégradation conjoncturelle, les dépenses de construction se sont maintenues à un haut niveau avec une activité logement dynamique (1,61 million de mises en chantier en 2001 contre 1,57 en 2000).

En France, le secteur du BTP s'est très bien comporté après une année 2000 record. Les mises en chantier se sont maintenues à un bon niveau (305 000 nouveaux logements en 2001). La baisse des permis de construire et des mises en chantier a été limitée.

Le marché européen de l'automobile s'est bien comporté : avec 14,8 millions de voitures neuves vendues en 2001, il s'est maintenu à son haut niveau de l'année précédente (+ 0,6 %). Ce résultat est très positif après les excellentes années 1999 et 2000.

En Allemagne, les ventes ont cessé de se dégrader pour se stabiliser à un bas niveau (celui de 1993).

En Espagne les ventes de voitures neuves ont battu un nouveau record en 2001 (+ 4 % avec plus de 1,4 million d'immatriculations) notamment grâce au plan gouvernemental Prever.

La France avec 2,3 millions de voitures vendues en 2001 (+ 5,7 %) a atteint son meilleur niveau de ventes depuis 1990. L'Italie reste stable.

Pour les marchés de l'électronique, l'année 2001 a été mauvaise. Après une année 2000 record, le secteur des nouvelles technologies a connu en effet, en 2001, un retournement de cycle dont il est coutumier. La demande d'ordinateurs a été faible, les téléphones portables ont vu se ralentir leur taux de pénétration sur les marchés, les biens de consommation électroniques, en l'absence de nouvelle génération de matériel, ont subi une chute de leurs ventes. Au total, la consommation de semi-conducteurs par tous les secteurs, tous les segments (Communication, Industrie, Ordinateurs, Biens de consommation, etc.) est en recul de plus de 30 %.

RÉSULTAT 2001 : UNE NOUVELLE ANNÉE DE CROISSANCE

Malgré cette nette dégradation de l'environnement économique, les résultats du Groupe en 2001, comparés à ceux d'une année 2000 en forte croissance, démontrent la capacité de résistance de Saint-Gobain aux aléas conjoncturels.

Les comptes consolidés du Groupe pour l'ensemble de l'année 2000 incluaient les résultats de la société Essilor, consolidée par intégration globale jusqu'au 30 juin 2000, puis par mise en équivalence jusqu'au 15 novembre 2000, date à laquelle le Groupe a cédé sa participation. Afin de faciliter la comparaison, les comptes consolidés du Groupe pour l'ensemble de l'année 2000 sont présentés avec Essilor consolidée par mise en équivalence. Les commentaires qui suivent sont basés sur cette présentation.

(en millions d'euros)

	1999	2000	2000 pro-forma Essilor en équivalence	2001
Chiffre d'affaires	22 952	28 815	27 837	30 390
Résultat d'exploitation	2 314	2 693	2 563	2 681
Résultat courant	1 821	1 947	1 836	1 988
Résultat net de l'ensemble consolidé	1 389	1 642	1 594	1 174
Résultat net	1 226	1 517	1 517 ^(*)	1 134
Autofinancement	2 360	2 643	2 530 ^(**)	2 733
Autofinancement hors plus values	2 482	2 747	2 634 ^(**)	2 765
Investissements industriels	1 712	1 722	1 638	1 430

^(*) dont Essilor 39 millions d'euros. ^(**) dont Essilor 11 millions d'euros.

Le chiffre d'affaires a progressé de 9,2 % à 30,4 milliards d'euros, de 1,1 % en euros à structure comparable et de 1,6 % en monnaies nationales. Le résultat net progresse, hors plus-values, de 3 %, à 1 057 millions d'euros. Il atteint 1 134 millions d'euros avec les plus-values de cession (- 25 %). Le résultat des réalisations d'actifs a été, en effet, en net recul par rapport à celui de 2000, qui intégrait la cession de 4 millions de titres Vivendi et de l'ensemble de la participation du Groupe dans la société Essilor. Il ressort ainsi à 84 millions d'euros, contre 584 millions l'année précédente et provient essentiellement de la plus-value de cession réalisée sur la vente de l'ensemble des titres BNP Paribas, diminuée de l'impact des dépréciations permanentes d'actifs et des moins-values de cession enregistrées notamment par le groupe Lapeyre, dans le cadre de son recentrage sur ses activités de ventes aux particuliers et aux artisans.

Rapporté au nombre total de titres émis au 31 décembre 2001 (85 258 628 actions), le résultat net représente donc un bénéfice net par action (BNPA) de 13,30 euros, contre 17,80 euros en 2000. Hors plus-values de réalisation d'actifs, ce même bénéfice net par action s'établit à 12,40 euros, en progression de 3 % par rapport à celui de 2000 (12,04 euros).

L'autofinancement atteint à nouveau un record historique, en hausse de 8 %, à hauteur de 2 733 millions d'euros, tout comme l'autofinancement libre, - à savoir l'autofinancement total diminué des investissements industriels-, qui atteint 1 335 millions d'euros avant charge d'impôts sur les plus-values de cession, soit une hausse de 34 % par rapport à l'exercice 2000.

Ce résultat constitue un nouveau record historique. Il tient à la combinaison de plusieurs facteurs explicatifs : une progression sensible des prix de vente

(+ 3,1 % sur l'ensemble de l'année 2001) ; une bonne performance des métiers historiques, en particulier du pôle Verre, dont le résultat d'exploitation a progressé de 10,6 % ; la montée en puissance attendue de la Branche Distribution après les acquisitions stratégiques réalisées en 2000 ; une bonne maîtrise des frais financiers. Il faut y ajouter la poursuite des gains de productivité qui se sont établis à 1,8 %, après 3,5 % en 2000.

En revanche, d'autres éléments négatifs se sont ajoutés à la dégradation générale du climat économique intervenue aux États-Unis et en Europe depuis le 11 septembre. C'est le cas, en particulier, de la dévaluation du réal brésilien sur la totalité de l'année (- 19,7 % en moyenne) qui a dégradé les performances de certains secteurs.

Le périmètre des résultats 2001 n'a pas été marqué, à la différence de certaines années, par des acquisitions majeures, mais plutôt par une série d'acquisitions de proximité dans les secteurs de la Distribution et des Céramiques et Plastiques. Ces acquisitions se sont inscrites au côté d'autres opérations : cession des activités non stratégiques " B to B " de Lapeyre en Europe, de filiales Distribution aux États-Unis ; cession de la participation dans BNP Paribas ; rachat des intérêts minoritaires du Groupe dans Saint-Gobain Cristaleria (Espagne) et dans les filiales brésiliennes.

Le chiffre d'affaires traduit donc une poursuite de la croissance du Groupe, malgré une base de comparaison 2000 élevée. Sa progression à structure réelle provient pour une bonne part de l'effet des acquisitions, mais aussi d'une croissance organique (1,6 %) résultant du différentiel entre la hausse des prix (+ 3,1 %) et la baisse des volumes (- 1,5 %). Cette baisse des volumes,

due pour partie à un arbitrage volontaire en faveur des prix, s'est surtout manifestée en Amérique du Nord, l'Europe subissant un léger recul au second semestre. L'effet de change (- 0,5 %), notamment due au réal, ramène cette croissance à 1,1 % à structure comparable en euros.

On retrouve ces éléments explicatifs dans les ventes des pôles et des branches. Le pôle Verre a eu une croissance de 4,4 % à structure réelle (3,2 % à structure et taux de change comparables, 2,7 % à structure comparable en euros). Il a, en effet, bénéficié à la fois des hausses de prix et d'une demande soutenue dans le Vitrage et le Conditionnement, l'Isolation ayant redressé pour sa part la situation d'un premier semestre difficile aux États-Unis. A l'inverse, le Renforcement a connu un bon premier semestre, avant que s'affaiblisse la demande au second. La croissance organique du pôle a été, au total, de 3,2 %.

Le pôle Matériaux Haute Performance, touché par le ralentissement graduel de l'activité industrielle et des investissements tant aux États-Unis qu'en Europe, et par la chute importante des marchés de l'électronique a vu au contraire se dégrader son chiffre d'affaires (- 5,6 % à structure comparable en euros).

Les ventes du pôle Habitat ont progressé, grâce à la croissance interne et aux acquisitions de proximité de la Distribution et à la bonne tenue du marché américain des Matériaux de Construction au second semestre. Sa croissance organique moyenne s'est élevée de 2,7 %.

Les ventes par zone géographique ont été caractérisées par une baisse d'activité en Amérique du Nord, mais à l'inverse une croissance soutenue en France (+ 5,2 % à structure comparable), plus modérée dans les autres pays d'Europe, leur amélioration quasi générale étant impactée par un net recul allemand. La dynamique des pays émergents (Amérique Latine et Asie) a été bonne (+ 8,1 % en à structure comparable et monnaies nationales), mais minorée dans la traduction de la performance en euros par l'impact de la dévaluation brésilienne.

Le résultat d'exploitation progresse de 4,6 % et de 4 % à structure et taux de change comparables. Cette croissance organique est donc supérieure à celle du chiffre d'affaires, traduisant les progrès de rentabilité menés dans les pôles. En pourcentage du chiffre d'affaires, il représente 8,8 % de ce dernier, contre 9,2 % en 2000, mais cette évolution résulte exclusivement du poids croissant de la Branche Distribution, dont la marge d'exploitation est structurellement plus faible, bien qu'elle progresse. Hors Distribution, la marge d'exploitation est stable, à 10,8 % du chiffre d'affaires.

Par pôle, la progression la plus forte a été celle du pôle Habitat (+ 17,1 %) suivie de celle du pôle Verre (+ 10,6 %), le pôle Matériaux Haute Performance subissant au contraire la baisse cyclique de ses marchés. Les améliorations de rentabilité proviennent à la fois d'un effet prix, et d'importants programmes de rationalisation industrielle et de réduction de coûts.

Par zone géographique, la situation a été également contrastée. Dans la continuité du premier semestre, et malgré un environnement économique nettement plus difficile sur la seconde partie de l'année, la rentabilité a progressé en France et dans les autres pays européens, mais reculé en

Amérique du Nord, pour les raisons conjoncturelles déjà décrites. Elle est restée stable en Amérique Latine, malgré la dévaluation du réal brésilien.

L'autofinancement s'établit, déduction faite de la charge d'impôt sur les plus-values de cession, à 2 733 millions d'euros, en hausse de 8 % par rapport à l'exercice 2000. Les investissements industriels s'élèvent à 1 430 millions d'euros, en baisse de 12,7 % par rapport à ceux de l'année précédente, ce qui traduit un effort volontariste de réduction de l'intensité capitalistique du Groupe. Ils représentent 4,7 % du chiffre d'affaires, contre 5,9 % en 2000.

Le différentiel autofinancement - investissements industriels, ou " autofinancement libre ", atteint un niveau record de 1 303 millions d'euros (1 335 millions avant impôts sur les plus-values), contre 892 millions en 2000, soit une croissance de 34 %.

Les investissements en titres sont en nette diminution par rapport à l'exercice 2000 (- 74,1 %). Ils représentent 847 millions d'euros, dont 343 millions pour le rachat des intérêts minoritaires de Saint-Gobain Cristaleria et des filiales brésiliennes du Groupe, et 295 millions d'acquisitions de proximité dans la Distribution Bâtiment et les Céramiques et Plastiques.

L'endettement net s'établit à 7 792 millions d'euros au 31 décembre 2001, en recul de 5,2 % par rapport au 31 décembre 2000.

Le ratio endettement net / fonds propres est à nouveau à la baisse. Il s'établit à 61 %, contre 68 % au 31 décembre 2000.

Les résultats de l'exercice 2001 décrivent donc plusieurs phénomènes majeurs ou constants :

- Une poursuite de la croissance des ventes et des résultats, grâce à la forte progression du Pôle Verre et au redressement du pôle Habitat,
- Une nouvelle progression historique du résultat net hors plus values,
- Une structure financière dont la solidité est renforcée.

PERSPECTIVES 2002

Tablant en début d'année 2002 sur un possible scénario de reprise modérée (redémarrage progressif de l'économie américaine à partir de la fin du 1er semestre, en Europe, stabilisation de la construction neuve, poursuite de la croissance du marché de la rénovation et de la consommation en générale), le Groupe Saint-Gobain s'est fixé un objectif de nouvelle croissance du résultat net et du BNPA hors plus-values de 0 % à 4 %, avec une nouvelle progression de l'autofinancement libre. Il poursuivra la mise en œuvre des orientations stratégiques de son modèle de développement, en privilégiant les métiers à forte croissance et les pays émergents.

ACTIVITÉ DES PÔLES

PÔLE VERRE

(en millions d'euros)

	1999	2000	2001
Chiffre d'affaires	10 217	11 317	11 813
Résultat d'exploitation	1 053	1 228	1 357
Autofinancement	1 273	1 421	1 560
Investissements industriels	995	961	827

Les chiffres d'affaires par Pôle et par Branche sont retraités des ventes internes.

Parmi les métiers historiques, le pôle Verre a réalisé sur l'ensemble de l'année, la meilleure performance du Groupe. Son chiffre d'affaires a progressé de 4,4 % à structure réelle et de 3,2 % à structure et taux de change comparables, son résultat d'exploitation de 10,5 % à structure réelle.

Cette amélioration du chiffre d'affaires et de la rentabilité provient de hausses de prix sur l'ensemble des branches, conjuguées à une demande soutenue dans le Vitrage et le Conditionnement. Après un premier semestre en ralentissement, l'activité de l'Isolation s'est redressée au second, grâce à l'Amérique du Nord, le Renforcement subissant une évolution inverse.

VITRAGE

Contribution au Groupe (en %)	1999	2000	2001
Chiffre d'affaires	16 %	14 %	15 %
Résultat d'exploitation	14 %	16 %	21 %
Autofinancement	17 %	19 %	22 %

(en millions d'euros)

Principales données consolidées	1999	2000	2001
Chiffre d'affaires	3 718	4 167	4 478
Résultat d'exploitation	328	430	551
Autofinancement	408	489	613
Investissements industriels	389	425	361

S'établissant à 4 478 millions d'euros (M€), le chiffre d'affaires de la Branche Vitrage a augmenté, au cours de l'année 2001, de 7,5 % à structure réelle.

Compte tenu notamment de la dévaluation du réal brésilien, un effet de change négatif a partiellement réduit l'effet de périmètre (intégration proportionnelle de filiales coréennes, autrefois mises en équivalence, et entrée dans le périmètre de sociétés européennes acquises au cours de l'année). A structure et taux de change comparables, la progression du chiffre d'affaires de la Branche s'est élevée à 6 %.

Cette croissance s'explique notamment par une évolution très favorable des prix, particulièrement dans le bâtiment. En Europe, sur un marché en léger recul, l'activité produits de base (verre plat) tout comme le réseau des filiales de transformation ont bénéficié de cet effet prix. Hors d'Europe, dans une conjoncture de marché plus favorable, les ventes ont progressé de façon significative (Brésil, Inde, Corée).

Pour ce qui concerne l'automobile, sur un marché européen dynamique soutenu par l'export, les ventes de la Branche ont légèrement progressé en volume. L'enrichissement des produits (en particulier la fourniture de pare-brise à couches) a également participé à la progression du chiffre d'affaires. L'activité a été soutenue en Amérique du Sud (Brésil, Mexique, Colombie) et en Asie, notamment en Thaïlande.

Enfin, les ventes des vitrages de spécialité se sont maintenues à un bon niveau. Aux États-Unis, le secteur vitro-céramiques a connu une belle progression, notamment grâce au succès des plaques de cuisson blanches.

En hausse de 28 %, le résultat d'exploitation de la Branche s'est élevé à 551 M€, contre 430 M€ en 2000, avec une amélioration significative de la marge d'exploitation (de 10,3 % à 12,3 % des ventes).

Cette progression trouve en partie son origine dans la bonne tenue des prix en Europe, qui a permis l'obtention d'un niveau de rentabilité en forte progression pour l'activité produits de base. Le réseau européen des filiales de transformation a également participé à la hausse du résultat : les performances ont été particulièrement satisfaisantes en France et en Autriche, ainsi que dans la Péninsule Ibérique, en Italie et au Benelux.

En Asie et en Amérique Latine, les très bonnes performances de l'Inde et du Brésil sont à souligner.



Tour Cuadrata à Mexico, recouverte de SGG PYRO-LITE® vert, de Saint-Gobain Glass Mexico.

Concernant l'activité automobile, ce sont essentiellement les pays hors d'Europe qui ont contribué à l'amélioration du résultat d'exploitation, notamment grâce à la hausse des volumes en Amérique du Sud et à l'amélioration des performances techniques.

En 2002, dans un contexte d'évolution des prix sans doute moins favorable, la Branche Vitrage entend poursuivre sa croissance - particulièrement sa croissance interne - en mettant l'accent notamment sur les pays émergents : Est de l'Europe, mais aussi Amérique Latine avec la construction d'un quatrième float au Brésil, et Asie à travers l'enrichissement des gammes de produits ou la modernisation d'un float en Chine.

Les efforts de R&D visant le développement de nouveaux produits et de nouvelles applications pour le verre seront prioritaires : développement des produits verriers autonettoyants pour l'habitat ; lancement de produits anti-réfléchissants adaptés aux marchés de l'automobile, du bâtiment et de l'électroménager ; modernisation de la gamme de verre anti-solaire, verres électrochromes pour l'automobile...

Dans tous les métiers, des actions de contrôle des dépenses (frais généraux, investissements) seront poursuivies.

Enfin, il s'agira de compléter la mise en place des systèmes d'information propres à chacun des métiers tout en poursuivant une politique " Internet " active.

ISOLATION ET RENFORCEMENT

Contribution au Groupe (en %)	1999	2000	2001
Chiffre d'affaires	12 %	11 %	11 %
Résultat d'exploitation	15 %	16 %	15 %
Autofinancement	16 %	17 %	16 %

(en millions d'euros)

Principales données consolidées	1999	2000	2001
Chiffre d'affaires	2 864	3 254	3 274
Résultat d'exploitation	358	423	402
Autofinancement	389	451	448
Investissements industriels	345	258	229

Isolation

L'année 2001 a été marquée, pour la Branche Isolation, par différents phénomènes conjoncturels et concurrentiels.

- Le très net ralentissement du marché allemand, qui s'est transformé en quasi récession en fin d'année.
- La baisse continue, sur l'ensemble de l'année, de l'activité en Europe de l'Ouest, due aux effets composites à la fois d'une tendance moins favorable du marché du bâtiment et d'une activité concurrentielle plus marquée que prévu.



Gamme de produits isolants.

- La chute brutale du marché polonais au deuxième semestre.
- Le développement, en revanche, des ventes en Russie, Pays Baltes, Ukraine et pays de l'Europe Centrale.
- Le rapprochement, dans le domaine concurrentiel, d'Alcopor et de Knauf, qui fait entrer ce dernier sur le marché de l'isolation européenne.

A ces événements se sont ajoutés des phénomènes tendanciels :

- les événements du 11 septembre aux États-Unis et les choix de politique internationale qui en ont découlé, avec leurs répercussions sur la relance aux États-Unis ;
- une surcapacité de production en Europe, qui pourrait devenir structurelle, avec des conséquences sur les prix.

Dans ce contexte, les ventes sont au global en léger recul par rapport à l'année 2000, malgré un effet de change dollar encore substantiel. Ce recul a concerné principalement les ventes américaines touchées en prix et en volume dès le premier semestre. En Europe, la mise en services de nouvelles unités de productions concurrentes, entraînant une évolution vers les surcapacités de production a créé un environnement commercial plus agressif et une pression sur les prix à laquelle la Branche s'est efforcée de résister. L'impact de cette situation a été important en Allemagne.

Le résultat d'exploitation est, de ce fait, en recul. L'essentiel de la rentabilité a néanmoins été préservé, grâce à des mesures drastiques de réduction de coûts et de frais généraux, dans cet environnement globalement difficile où les économies de deux continents, américain et européen, se sont trouvées conjointement en perte de vitesse.

En 2002, la Branche a prévu de consolider voire d'améliorer ses positions sur son marché ouest européen, de se développer dans les pays " à isolation émergente " (Russie, Pays de l'Europe Centrale), en maintenant son effort sur les coûts.



La Grande Mosquée du Sultanat d'Oman, construite à partir de panneaux en ciment renforcés de fils de verre CemFil®.

Aux États-Unis, les objectifs visent à obtenir des résultats à hauteur de ceux de 2001, dans l'attente d'une reprise générale de l'économie, pour laquelle les éléments de visibilité manquaient en début d'année, à l'exception d'une probable révision à la hausse des mises en chantier.

Renforcement

Pour la Branche, l'année 2001 a été caractérisée par un contraste important entre les deux semestres. Elle a bénéficié au premier d'une conjoncture favorable qui s'est retournée au second. Elle a alors été touchée par une baisse forte des activités dans le domaine de l'électronique, suivie d'une baisse générale des marchés du renforcement en particulier des thermoplastiques. Dans ce contexte, elle a choisi une politique de défense des prix, qui a entraîné une légère baisse de part de marché en amont. En revanche, les " *Technical Fabrics* " ont bien résisté.

La Branche s'est attachée en 2001 à structurer et à fédérer l'organisation des *Technical Fabrics* qui ont continué à croître de manière satisfaisante. Elle a mis en place en Amérique du Sud et en Asie, des équipes chargées du développement de ces activités. Parmi les différents produits fournis par les sociétés, il faut citer les pales d'éoliennes, les grilles de renfort pour meules, les tissus pour la construction et les travaux publics, les composites utilisés pour les transports et loisirs.

Parallèlement, elle a réorganisé sa R & D pour donner une importance accrue à l'innovation dans l'aval et progresser en réactivité. Les développements de proximité sont confiés aux entités opérationnelles tandis que les travaux sur les procédés et le développement des produits mondiaux sont centralisés. La Branche souhaite ainsi consolider ses résultats en matière de qualité, de rendement, et répondre aux attentes de ses clients en matière de produits nouveaux.

Toute l'offre produits/services a été mise sur le Net. Les deux adresses www.saint-gobainvetrotex.com et www.sgtfg.com permettent d'accéder à 24 sites spécialisés par marque et zone géographique.

La Branche a signé en décembre un accord de *joint-venture* avec la société verrière chinoise Hangzhou Glass Group. Située à 100 km de Shanghai, l'unité de fabrication produit du fil de verre pour le Renforcement et le Textile.

Au global, le chiffre d'affaires a progressé sensiblement et la rentabilité d'exploitation est restée à un niveau satisfaisant.

En 2002, dans un contexte économique qu'elle prévoit médiocre au premier semestre et redémarrant de façon modérée au second, la Branche compte s'appuyer sur sa position de *leader* et les larges débouchés que lui offrent ses activités aval pour défendre les niveaux de prix du fil de verre et regagner progressivement des parts de marchés. Elle poursuivra l'ajustement de ses capacités en arrêtant des filières et en profitant de la baisse de la demande pour continuer à mettre en ordre son outil de production. Elle a programmé la reconstruction de fours aux États-Unis, en Espagne et en Corée, la construction d'un nouveau four en République Tchèque et la restructuration des unités de production de Voile en Europe.

Dans la transformation, elle poursuivra son expansion. Elle confortera sa présence sur le plan commercial en organisant son offre produits et ses réseaux de distribution. Sur le plan industriel, elle amorcera une spécialisation de ses unités et démarrera l'exploitation des nouvelles installations de production en Chine, au Mexique et au Brésil.

En 2002, la Branche terminera également l'installation d'un système mondial de gestion qui va lui permettre d'optimiser sa logistique et de servir plus rapidement ses clients dans tous ses métiers.

Au total, la Branche prévoit une année 2002 en croissance pour ce qui concerne les volumes et stable en terme de résultats, grâce aux actions engagées pour réduire ses coûts qui devraient permettre de compenser un environnement particulièrement difficile.

CONDITIONNEMENT

Contribution au Groupe (en %)	1999	2000	2001
Chiffre d'affaires	16 %	14 %	13 %
Résultat d'exploitation	16 %	14 %	15 %
Autofinancement	20 %	18 %	18 %

(en millions d'euros)

Principales données consolidées	1999	2000	2001
Chiffre d'affaires	3 640	3 906	4 070
Résultat d'exploitation	367	374	404
Autofinancement	476	480	499
Investissements industriels	261	278	237

Sur des marchés à faible variation de volumes, la Branche a légèrement augmenté ses ventes et ses prix de vente. Le périmètre des ventes a peu varié et les écarts positifs de change constatés sur le dollar ont été presque entièrement compensés par les variations négatives du réal brésilien.

Le chiffre d'affaires de l'exercice s'est élevé à 4 070 M€. A périmètre constant et après prise en compte d'un effet de change positif, il est de 4 063 M€ contre 3 906 M€ en 2000, soit une progression de 4 %.

L'essentiel de cette progression a été apporté par les activités européennes des secteurs Bouteilles et Pots et par le Flaconnage, dont les ventes tant en pharmacie qu'en parfumerie ont été moins touchées que l'on aurait pu le craindre après les événements du 11 septembre 2001.



Bouteilles de bières produites par Saint-Gobain Containers.

Par le biais des efforts continus de réduction de coûts et d'augmentation de productivité, la Branche a pu compenser les augmentations de charges salariales et énergétiques et augmenter son résultat d'exploitation, qui a connu une progression de 8 % après prise en compte d'un effet de change négatif de 2,5 M€. L'Europe, moins affectée que le reste du monde par les problèmes énergétiques, a été le principal contributeur de cette progression. De surcroît, peu de fours ont été reconstruits au cours de l'année 2001.

La Branche a par ailleurs augmenté son résultat net, en dépit de la prise en compte dans ses résultats 2001 de la dévaluation survenue en Argentine début 2002.

L'optimisation de son outil de production grâce notamment à des cessions internes a permis de limiter les investissements de capacité à un faible niveau. Les investissements ont été gérés strictement, sans sacrifier pour autant aux nécessaires évolutions de modernisation et de productivité et à une constante innovation en matière de modèles, teintes ou décoration, pour soutenir les efforts marketing de nos clients. Ils se sont élevés au total à 5,8 % des ventes, contre 7,1% en 2000.

Enfin, la conjugaison d'un niveau de rentabilité satisfaisant et de la modération des investissements a permis de dégager un autofinancement libre record en 2001.

Pour 2002, malgré l'incertitude qui continue à peser sur la situation économique générale dans la plupart des zones géographiques, la Branche Conditionnement espère confirmer ses résultats de 2001.



Flacons d'eau de toilette de CELINE, fabriqués par Saint-Gobain Desjonquères et dont le vaporisateur est équipé d'une pompe Saint-Gobain Calmar.

PÔLE MATÉRIAUX HAUTE PERFORMANCE

Contribution au Groupe (en %)	1999 ^(*)	2000 ^(*)	2001
Chiffre d'affaires	14 %	15 %	13 %
Résultat d'exploitation	18 %	21 %	15 %
Autofinancement	15 %	18 %	12 %

^(*) avec Essilor en 1999 et sur six mois en 2000.

(en millions d'euros)

Principales données consolidées	1999 ^(*)	2000 ^(*)	2001
Chiffre d'affaires	4 726	5 073	4 018
Résultat d'exploitation	594	668	392
Autofinancement	554	582	330
Investissements industriels	266	290	173

^(*) avec Essilor en 1999 et sur six mois en 2000.

Les chiffres d'affaires par Pôle et par Branche sont retraités des ventes internes.

CÉRAMIQUES & PLASTIQUES ET ABRASIFS

Après un recul au premier semestre, compte-tenu de la baisse du marché mondial de l'électronique, le pôle a subi une nouvelle dégradation de son chiffre d'affaires et de sa rentabilité, en raison du ralentissement graduel de l'activité industrielle et des investissements, qui a touché tant les États-Unis que l'Europe, notamment depuis les événements du 11 septembre 2001.

Le chiffre d'affaires a ainsi reculé de 1,9 % à structure réelle pour les Céramiques et Abrasifs et le résultat d'exploitation, encore solide au 1er semestre, de 27 % sur l'ensemble de l'année.

L'amélioration de l'activité, liée à la conjoncture américaine n'est pas envisageable, au mieux, avant le deuxième semestre 2002.

Céramiques & Plastiques

Les ventes 2001 des Céramiques & Plastiques ont atteint un niveau comparable à celles de 2000, à 2 440 M€. La Branche a connu une croissance externe nette de 32 M€ dans un contexte de recentrage et de cessions. La Branche a continué son désengagement des produits plastiques à usage médical (cessions de Medex et Bivona), alors que des acquisitions de taille limitée en Asie sont venues renforcer sa présence mondiale. Elle a également pris la majorité de contrôle d'une *joint-venture* dans le domaine de la pétrochimie et terminé en 2001 l'intégration d'opérations commencées en 2000. La croissance interne a pâti de l'inversion de la tendance économique.

2001 a été une année difficile pour la Branche, alors que se sont cumulés la crise dans les marchés de l'électronique et du semi-conducteur et le ralentissement puis finalement la récession aux États-Unis. Au prix d'efforts importants de restructuration et de réduction des frais fixes, en particulier dans son secteur Céramiques de Spécialité, la Branche a vu son résultat d'exploitation baisser mais rester néanmoins à un niveau satisfaisant, grâce notamment à la bonne tenue des Céramiques industrielles.

Les trois secteurs de la Branche ont donc connu des résultats contrastés : les Plastiques Haute Performance ont fait face aux difficultés des fabricants



Carbure de silicium brut destiné aux marchés des abrasifs, des réfractaires, de la métallurgie et de la céramique.

de semi-conducteurs (micro-pompes, tubes et valves) et au ralentissement de l'industrie américaine. Le dynamisme du marché automobile en Europe a permis de compenser partiellement ces dégradations.

L'autre secteur très touché par le bas de cycle dans l'électronique a été celui des Céramiques de Spécialité qui ont connu une diminution des commandes tôt dans l'année, avec une dégradation continue par la suite. Les niveaux d'activité atteints par cette industrie sont historiquement parmi les plus bas. Le secteur Céramiques de Spécialité, au prix d'efforts très importants de restructuration aux États-Unis et en Grande-Bretagne, a limité l'impact de cette crise.

Les Céramiques industrielles, en revanche, sont venues favorablement soutenir les deux autres secteurs et compenser en partie leur baisse de résultat. Les activités liées à la pétrochimie ont connu par exemple une très bonne année.

L'effort de R&D, garant de la croissance intrinsèque future de la Branche a été poursuivi, avec des projets dans les poudres de spécialité, des recherches sur les applications et matériaux futurs dans le secteur Céramiques de Spécialité. Parallèlement, un nouveau centre de recherche Européen a vu le jour : le CREE, à Cavailon (France).

Pour 2002, la Branche anticipe une année comparable en volume à 2001. Les ventes pourraient rebondir sensiblement, au second semestre, dans les industries les plus touchées par la crise du semi-conducteur, mais baisser dans d'autres telles que l'industrie aéronautique, durement frappée par les difficultés des compagnies aériennes à la suite des événements du 11 septembre. Enfin, les niveaux remarquables de certains marchés clients de la Branche pourraient quelque peu marquer le pas. C'est le cas pour l'automobile en Europe et les marchés de la pétrochimie.

L'année 2002 verra donc la Branche continuer ses efforts de réduction de coûts et de frais de structure, mais aussi rechercher des opportunités de croissance externe pour accroître ses positions concurrentielles et acquérir des procédés techniques clés.

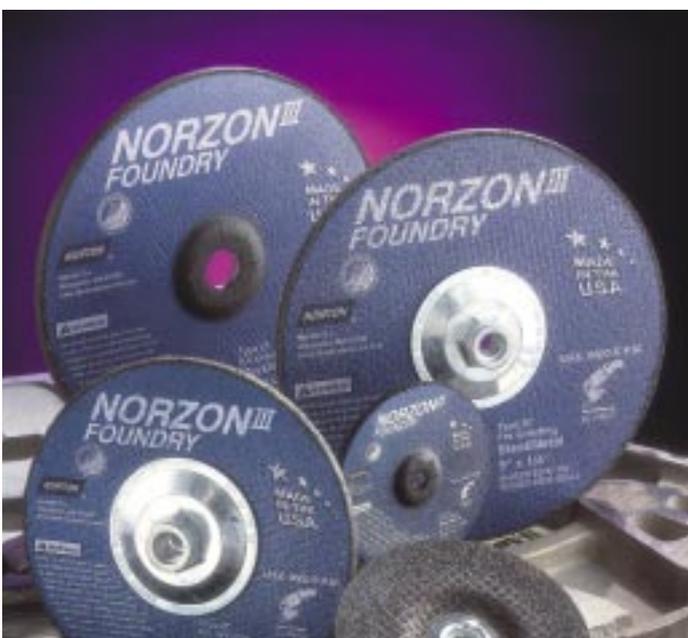
Abrasifs

Dans un environnement économique difficile, la Branche Abrasifs a maintenu son taux de pénétration sur la plupart de ses marchés, tout en bénéficiant d'effets de change positifs aux États-Unis mais négatifs au Brésil et en Afrique du Sud.

La forte récession industrielle aux États-Unis a pesé tout au long de l'année sur les ventes aux grands comptes de l'automobile et de l'aéronautique. En revanche, l'excellente tenue des marchés liés à l'habitat a permis à la Branche de maintenir sa croissance dans le bricolage. Ces succès dans le bricolage ont été rencontrés grâce à l'efficacité d'une nouvelle organisation logistique. En Europe, après un début d'année en progression, les marchés industriels se sont retournés pour suivre la tendance américaine. Ceci est particulièrement vrai au Royaume-Uni où le marché de l'aéronautique s'est brutalement inversé en cours d'année. Malgré ces difficultés, de nouvelles approches marketing et commerciales ont commencé à porter leurs fruits dans des marchés tels que la réparation automobile.

En Amérique du Sud, la Branche a accru ses parts de marchés en profitant d'une implantation industrielle locale forte. Cependant, ces bonnes performances ont été atténuées par la forte dévaluation du réal brésilien.

La pénétration du marché chinois s'est poursuivie en accentuant le développement des grands comptes techniques. L'année 2001 a aussi été l'occasion pour la Branche de renforcer sa présence industrielle sur place. L'Asie du Sud Est a subi de plein fouet la récession américaine et les conséquences de la crise au Japon. Malgré cette situation difficile, la Branche s'est fortement développée sur des marchés comme la Thaïlande ou le Vietnam. En Australie Pacifique, elle a renforcé sa part de marché, grâce notamment à une organisation logistique unique sur le marché australien.



Meules à moyeu décentré Norton III Foundry.

La situation contrastée entre la récession industrielle subie par la plupart des pays et qui a pesé lourdement sur les investissements et une bonne tenue des marchés liés à l'habitat et à la rénovation, a provoqué une évolution différente des lignes de produits :

- Les ventes d'abrasifs agglomérés, fortement liées au niveau des investissements, ont été touchées par la forte récession industrielle aux États-Unis, en particulier dans l'automobile et l'aéronautique, l'Europe ayant subi des baisses de volume moins prononcées. Malgré ces difficultés, la part de marché des abrasifs agglomérés s'est améliorée dans la plupart des pays. La politique de réduction de coûts menée a permis de maintenir la rentabilité des abrasifs agglomérés. Par ailleurs, l'effort continu de recherche et développement a permis le lancement de nouveaux produits apportant un rapport coûts / performances avantageux. L'année 2001 a aussi été marquée par la mise en œuvre de nouvelles presses uniques au monde permettant de pénétrer de nouveaux marchés, par l'inauguration de la nouvelle usine de Stafford (Royaume-Uni) ainsi que par la montée en charge de l'usine polonaise de Kolo.
- Les meules minces ont continué leur progression engagée il y a plusieurs années. L'excellente compétitivité de cette activité liée à sa puissance d'achat, à sa présence mondiale et à une automatisation toujours plus poussée, a permis d'améliorer encore la position de *leadership* mondiale.
- Les abrasifs appliqués ont profité de l'excellente tenue des marchés du bricolage qui a compensé le fléchissement de certains marchés industriels. L'optimisation continue de l'organisation industrielle a permis d'améliorer la compétitivité des abrasifs appliqués dans l'ensemble des régions. Cette action continuera à être prioritaire. L'année 2001 a été marquée par l'inauguration d'une usine à Meknès au Maroc et le développement de nouvelles activités en Pologne et en Chine. L'acquisition de Merit aux États-Unis, au Mexique et en Écosse est venue compléter le portefeuille de produits dans la gamme des spécialités d'abrasifs appliqués.
- Le retournement brutal de certains marchés a frappé l'activité super-abrasifs industriels qui avait connu un début d'année prometteur. Malgré ces difficultés, la forte notoriété des marques de la Branche ainsi que leur approche technique des marchés apportant des solutions sur mesure a permis d'augmenter les volumes de vente pour l'industrie. L'effort continu en recherche technologique ainsi que les investissements d'automatisation de la production des meules diamant pour la Construction, sont venus soutenir ces actions.

Malgré ces difficultés, la Branche maintiendra son active politique de recherche et développement ce qui devrait permettre le lancement de nouveaux produits aux performances accrues et la mise en œuvre de nouvelles technologies de production aboutissant à des gains significatifs de productivité. La Branche poursuivra aussi sa stratégie d'optimisation de son organisation industrielle et de son portefeuille de produits.

La nouvelle approche marketing et ventes mise en place en 2001 restera aussi une priorité, afin de tirer le meilleur parti des avantages uniques que sont : une présence mondiale, un portefeuille de produits rassemblant l'ensemble des abrasifs et un niveau d'expertise technique reconnu.

PÔLE HABITAT

(en millions d'euros)

	1999	2000	2001
Chiffre d'affaires	8 157	12 596	14 824
Résultat d'exploitation	664	780	915
Autofinancement	690	702	768
Investissements industriels	393	469	429

Les chiffres d'affaires par Pôle et par Branche sont retraités des ventes internes.

Les trois composantes du pôle ont contribué à l'amélioration de sa rentabilité par rapport à 2000. Le résultat d'exploitation a progressé de 17,3 %.

La Branche Distribution Bâtiment a poursuivi son développement, tant par croissance interne que par acquisitions de proximité, en bénéficiant des premiers effets de synergie de cette politique. Son résultat d'exploitation, en forte progression, a apporté une contribution positive à l'amélioration de la marge d'exploitation du Groupe. Il représente en 2001 4,9 % du chiffre d'affaires, contre 4,5 % précédemment, en incluant Raab Karcher et Meyer sur l'ensemble de l'exercice.

La Branche Matériaux de Construction, après un recul d'activité au premier semestre, a bénéficié sur la deuxième partie de l'année de l'impact d'un important programme de rationalisations industrielles et de la bonne tenue du marché de la construction aux États-Unis.

La Branche Canalisation a vu sa rentabilité s'améliorer essentiellement grâce aux réductions de coûts mises en œuvre dès les derniers mois de l'année 2000.

DISTRIBUTION BÂTIMENT

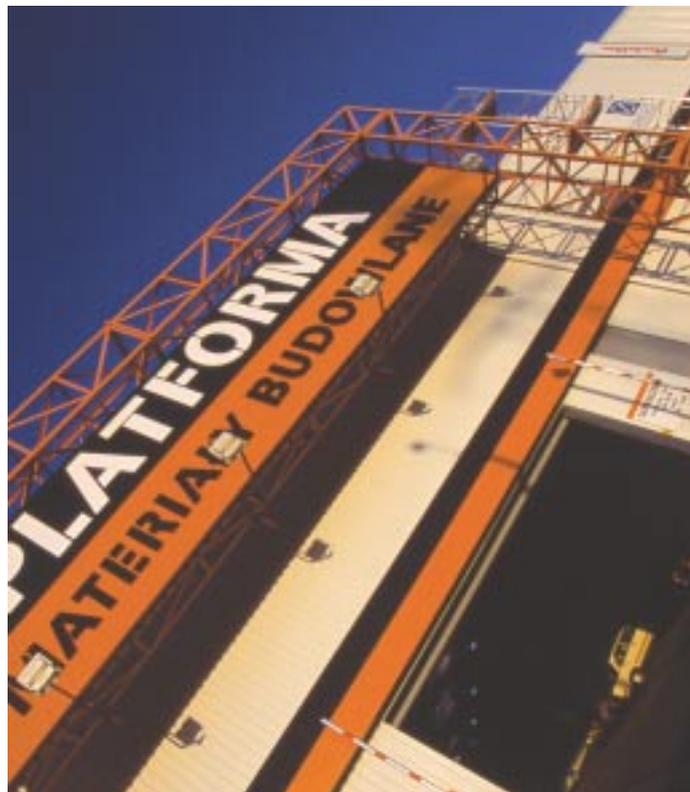
Contribution au Groupe (en %)	1999	2000	2001
Chiffre d'affaires	18 %	28 %	33 %
Résultat d'exploitation	11 %	16 %	18 %
Autofinancement	10 %	12 %	12 %

(en millions d'euros)

Principales données consolidées	1999	2000	2001
Chiffre d'affaires	4 078	7 930	10 061
Résultat d'exploitation	252	422	490
Autofinancement	241	309	339
Investissements industriels	145	229	247

L'année 2001 a enregistré le plein effet de la croissance externe exceptionnelle de l'année 2000 avec ses deux acquisitions majeures : Meyer International, en avril, et Raab Karcher en juillet. Le chiffre d'affaires est ainsi passé de 7 930 M€ à 10 061 M€, soit une progression de 26,9 %.

Le développement par croissance externe s'est poursuivi en 2001 avec 46 petites acquisitions de proximité représentant, en année pleine, 660 M€ de chiffre d'affaires.



La Plateforme du Bâtiment : un nouveau concept de vente, avec 2 000 références proposées.

A l'inverse, la Branche a procédé en 2001 à un recentrage sur ses activités de distribution de matériaux de construction, par la cession des activités de location de matériel et d'outillage aux États-Unis et par celle des activités de production de menuiseries industrielles en Allemagne. Le chiffre d'affaires en année pleine des cessions réalisées en 2001 représente 150 M€.

Hors ces changements de périmètre, le chiffre d'affaires de la Branche progresse, à structure et taux de change comparables, de 3,7 %.

En France, le marché de l'entretien et de la rénovation des logements, sur lequel la Branche a une bonne position par le maillage de ses réseaux de distribution, a poursuivi sa croissance, après une année 2000 exceptionnelle, qui avait profité pleinement de la réduction du taux de TVA et de la réparation des dégâts provoqués par les deux tempêtes de décembre 1999.

Dans la construction neuve, les mises en chantier de maisons individuelles au cours des douze derniers mois ont baissé de 3,6 %. C'est le domaine des artisans et des petites et moyennes entreprises, clientèle privilégiée des enseignes Point.P et La Plateforme. Le nombre de logements collectifs a augmenté de 6,7 % mais après une année 2000 en baisse de 15,2 %.

Au total, sur un marché en faible croissance, le chiffre d'affaires de la Branche en France, représentant près de 50 % de l'activité, progresse à structure comparable. Cette croissance s'explique par des gains de parts de marché

pour l'ensemble des réseaux et par l'ouverture de nouvelles agences Lapeyre/GME, K par K, et La Plateforme chez Point.P. L'effet de la croissance externe sur le chiffre d'affaires 2001 a représenté un apport de 188 M€. Le nombre d'implantations en France a été porté à près de 1 200 à fin 2001 par 35 acquisitions représentant un chiffre d'affaires en année pleine de 272 M€.

Au Royaume-Uni, Saint-Gobain Building Distribution (ex-Meyer), sur un marché global en croissance de l'ordre de 2 % en 2001, a augmenté son chiffre d'affaires, à structure et taux de change comparables, sur l'année pleine 2000. Cette croissance intègre l'impact négatif de la fin des opérations de recentrage, au 1er trimestre 2001, du réseau Graham sur son activité de spécialiste sanitaire-chauffage. La croissance externe réalisée en 2001 représente six acquisitions, dont le chiffre d'affaires en année pleine s'élève à 108 M€.

Raab Karcher, en Allemagne, sur un marché fortement déprimé (-9,4 %), a réalisé un chiffre d'affaires à structure comparable en baisse par rapport à une année pleine 2000, démontrant ainsi sa bonne intégration et sa reconquête des marchés. Un début de croissance externe a été engagé par cinq acquisitions représentant, en année pleine, 280 M€ de chiffre d'affaires, dont 230 M€ pour Keramundo, le spécialiste et *leader* allemand dans les carrelages. Dans les autres pays d'Europe (Hollande, Pologne, Hongrie et République Tchèque), Raab Karcher a consolidé ses positions avec un chiffre d'affaires en 2001 de 638 M€ et par l'acquisition de BayWa en République Tchèque. Deux Plateforme du Bâtiment ont été lancées en Pologne.

Dans les autres pays, Point.P a conforté sa présence en Espagne par la consolidation du réseau de la société Mercader en Catalogne. Lapeyre a bien intégré l'acquisition, en août 2000, du fonds de commerce de Telhanorte au Brésil, spécialisé dans la distribution aux particuliers de produits de l'univers de la salle de bains. Telhanorte a entrepris un début d'implantations nouvelles avec l'ouverture en 2001 d'un magasin à São Paulo.

Le résultat d'exploitation de l'ensemble de l'activité est passée de 422 M€ à 490 M€ en 2001. Ces résultats bénéficient des premiers effets des synergies tirées de la nouvelle dimension européenne de la Branche, mais sont affectés, en contrepartie, des coûts de développement des implantations nouvelles, des opérations de l'e-commerce des enseignes et du lancement du portail Build2Pro avec les partenaires SONEPAR et SygmaKalon. Ce résultat d'exploitation a cependant fortement progressé, et représente désormais 4,9 % du chiffre d'affaires contre 4,5 % en 2000 (en intégrant Raab Karcher et Meyer sur l'ensemble de l'exercice).

La Branche devrait connaître en 2002 une nouvelle croissance, malgré un environnement économique moins favorable. Ses marchés en France, au Royaume-Uni et au Brésil devraient progresser moins que l'an dernier, les marchés allemand et polonais restant médiocres. Mais les actions de développement, tant internes qu'externes, entreprises par la Branche, devraient lui permettre de soutenir une croissance supérieure à celle des marchés dans lesquels elle opère. La rentabilité, différente selon les pays, devrait également trouver des sources d'amélioration par une poursuite des synergies et par les opérations de recentrage réalisées en 2001.

MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION

Contribution au Groupe (en %)	1999	2000	2001
Chiffre d'affaires	11 %	11 %	10 %
Résultat d'exploitation	12 %	9 %	11 %
Autofinancement	13 %	10 %	11 %

(en millions d'euros)

Principales données consolidées	1999	2000	2001
Chiffre d'affaires	2 625	3 067	3 184
Résultat d'exploitation	283	252	294
Autofinancement	306	273	297
Investissements industriels	159	172	134

Après une année 2000 difficile, marquée notamment par une baisse des volumes aux États-Unis au second semestre 2000, la Branche a vu son chiffre d'affaires progresser de 3,8 % à structure réelle. Cette évolution est due pour les deux tiers à son activité aux États-Unis, où le second semestre a été marqué par un redémarrage des ventes. L'accroissement des volumes a été accompagné d'un maintien des prix. Il faut y ajouter également l'impact en année pleine de l'acquisition faite en 2000 par la division *Roofing* de CertainTeed de la société Celotex.

L'autre tiers de cette progression des ventes provient des activités Mortiers, en amélioration par rapport à 2000, et des Tuiles qui ont maintenu un bon niveau de ventes, après une année 2000 pourtant très soutenue. L'une et l'autre de ces activités ont profité de volume et de prix en hausse.

Au total, la croissance du chiffre d'affaires de la Branche s'établit à 2,7 % à structure comparable et en monnaies nationales.

Le résultat d'exploitation a progressé pour sa part de 16,7 % par rapport à l'exercice antérieur, pour s'établir à 9,2 % du chiffre d'affaires. Cette progression provient de l'amélioration de l'activité aux États-Unis et du bon maintien des prix de vente pour les Mortiers, en France et au Brésil, les Tuiles en France et en Italie, mais aussi aux nets progrès internes de productivité.

Enfin, une marge d'autofinancement en progression, associée à une réduction du besoin en Fonds de Roulement et une maîtrise des investissements industriels, a permis de générer un autofinancement libre en forte augmentation, permettant ainsi la poursuite du désendettement de la Branche.

Celle-ci pourra ainsi poursuivre la mise en œuvre de ses axes stratégiques : renforcement de sa présence sur ses marchés actuels ou de proximité (États-Unis en *siding* et *windows*, Europe Centrale, Brésil pour les Mortiers) ; implantations nouvelles en Chine, Corée, Russie ; accentuation des efforts de rentabilité.

Pour 2002, le chiffre d'affaires pourrait marquer un léger recul par rapport à 2001, en raison de prévisions de volumes en régression sur le marché nord américain, lequel représente près de 58 % des ventes de la Branche via CertainTeed. Un essoufflement de la demande interne nord-américaine semble en effet probable, que compenserait en partie une légère progression des activités en Europe.



Tuile Canal Languedocienne, teinte panache. Tuile Z

La Tuile Z, fruit du travail commun des équipes de développement de Saint-Gobain Terreal et du designer Martin Szekely.

Toutefois, le prolongement des réductions de coût de matières premières, amorcé aux États-Unis au deuxième semestre 2001, la poursuite des efforts d'amélioration de la productivité dans les Mortiers et chez CertainTeed, une focalisation accentuée sur la gestion des achats et des besoins en fonds de roulement (BFRE), une politique prudente d'investissements industriels devraient tout à la fois permettre de maintenir, voire d'accroître, la rentabilité de la Branche, d'accentuer son désendettement, en lui permettant ainsi de pouvoir saisir toute opportunité justifiée de développement externe.

CANALISATION

Contribution au Groupe (en %)	1999	2000	2001
Chiffre d'affaires	7 %	6 %	6 %
Résultat d'exploitation	6 %	4 %	5 %
Autofinancement	6 %	5 %	5 %

(en millions d'euros)

Principales données consolidées	1999	2000	2001
Chiffre d'affaires	1 605	1 778	1 782
Résultat d'exploitation	129	106	131
Autofinancement	143	120	132
Investissements industriels	89	67	48

En 2001, les performances de la Branche se sont significativement améliorées après deux années de repli. Dans un contexte de stabilité du chiffre d'affaires 2001, le résultat d'exploitation est ainsi en forte progression.

Le chiffre d'affaires de la Branche a progressé de + 0,2 %, à 1 782 M€, mais cette évolution recouvre des situations contrastées.

La conjoncture en Europe du Nord a été une nouvelle fois défavorable. En Allemagne, les marchés de la construction et des travaux publics ont à nouveau fortement reculé. Le chiffre d'affaires des sociétés industrielles a ainsi baissé de 14 %, les volumes étant pénalisés par la baisse des ventes de produits pour le bâtiment, et par le contre-coup des grosses commandes de tuyaux livrées en 2000. Les prix, en revanche, ont été orientés à la hausse. Au Royaume-Uni, la situation des investissements publics pour le marché de l'eau s'est à nouveau dégradée et le chiffre d'affaires des sociétés industrielles a perdu 2 % en monnaie nationale, compte tenu toutefois d'un bon transfert de volumes à la suite de l'acquisition de la société Bewater. Par ailleurs, le marché français, après une très bonne année 2000, s'est inscrit en recul d'environ 10 %.

Pour la Branche, cette poursuite du ralentissement en Europe du Nord a été compensée par la très bonne conjoncture de marché en Espagne (+28 %), par la poursuite du développement des ventes sur les pays européens sur lesquels la Branche n'est pas présente industriellement, et par l'excellente activité à la Grande Exportation, en particulier sur le Moyen-Orient. Les ventes ont progressé très légèrement au Brésil, mais restent à un niveau décevant. Elles baissent en euro, compte tenu de l'effet de dévaluation du réal. En revanche, les positions commerciales en Chine se sont accrues de manière régulière et conformément aux prévisions, au rythme du développement de nos capacités de production locales.

Au total pour la Branche, les volumes de 2001 sont ressortis en légère baisse, mais les prix ont été orientés favorablement.

Le Résultat d'exploitation a progressé de 23,6 % pour atteindre 131 M€.

Parmi les facteurs de progression du résultat, il convient de citer :

- l'amélioration des prix de vente sur la plupart des marchés de la Branche, notamment à la Grande Exportation dans un contexte de reprise du marché,
- l'effet positif des actions menées au cours de l'année 2000, en particulier les rationalisations en Allemagne sur le site de Gelsenkirchen et la fermeture du site de production de Bewater,
- la réduction des frais généraux,
- la poursuite de gains de productivité en 2001.

Ces effets positifs ont été toutefois partiellement contrebattus par l'impact négatif des hausses de prix des matières premières (effet en année pleine de la hausse des prix matières ressentie à partir du deuxième semestre 2000), et par une marche difficile des sociétés de distribution au Royaume-Uni et en Allemagne, confrontées à une conjoncture toujours défavorable.



Canalisations NATURAL : transport par fardeau.

Pour s'inscrire dans une logique de pôle européen de distribution de matériels pour les Travaux Publics, ces sociétés ont été transférées au 31 décembre 2001 à la Branche Distribution Bâtiment de Saint-Gobain.

Parmi les évènements marquants de l'année 2001, il est à noter le rachat des participations minoritaires dans les sociétés Saint-Gobain Pipe Systems en Finlande, Saint-Gobain Canalização et Saint-Gobain Fundições au Brésil.

L'année a par ailleurs été marquée par le démarrage d'un projet ERP (*Enterprise-wide Resource Planning*) mondial, qui a pour objectif de doter la Branche d'un système d'information adapté à son internationalisation industrielle, commerciale et logistique.

D'autre part, la décision d'approvisionner directement le coke nécessaire à la marche des Hauts Fourneaux de l'usine de Pont-à-Mousson sur le marché mondial a entraîné en 2001 l'arrêt définitif de la cokerie de cette usine.

Enfin, 2001 a vu la confirmation des succès des lancements en France des gammes Natural (gamme à résistance anti-corrosion accrue quel que soit l'environnement) et Pluvial (pour le transport et l'évacuation de l'eau de pluie). Le développement progressif de l'offre Natural en Espagne, en Angleterre, bientôt en Italie et le développement des gammes de raccords et de voirie, témoignent de la capacité d'innovation de la Branche.

L'année 2002 devrait permettre de consolider les bonnes performances de 2001 des activités industrielles, dans un contexte globalement plus incertain.

Un ralentissement est attendu en 2002 dans les zones qui se sont révélées les plus dynamiques en 2001, Espagne et Grande Exportation notamment, alors qu'en revanche, une reprise de la progression du marché français et des marchés anglais et brésilien est attendue. Le début d'année 2002 s'inscrit toutefois dans la continuité du deuxième semestre 2001.

Dans ce contexte, les actions de la Branche en 2002 s'inscriront dans la continuité des actions menées en 2001 : poursuite du redressement des marges commerciales, des opérations d'amélioration de productivité et de réduction des frais généraux et poursuite de la politique d'internationalisation des outils de production et de la logistique.

BOURSE, ACTIONNARIAT, CONSEIL D'ADMINISTRATION, DIRECTION

BOURSE

Cotée au Premier Marché d'Euronext Paris SA (code Euroclear France SA : 12 500), où elle est, au 28 décembre 2001, la vingtième capitalisation boursière française (14 446 millions d'euros) et au vingt-quatrième rang des valeurs les plus actives de cette Bourse avec une moyenne de 365 201 actions échangées quotidiennement en 2001, l'action Saint-Gobain est également présente sur les principales bourses européennes : Francfort, Londres, et Zürich (depuis 1987), Amsterdam et Bruxelles (depuis 1988). Elle a cessé d'être cotée à Stockholm en février 2001. Les transactions sur ces marchés ont également été importantes, essentiellement à la Bourse de Londres. Par ailleurs, l'action Saint-Gobain fait partie des indices " Développement Durable " du Dow Jones (" *DJS World Index* " et " *DJS European Index* ") et des 50 valeurs européennes (" *DJ Euro Stoxx 50* ") depuis l'automne 2001.

L'action Saint-Gobain sert aussi de support aux marchés des options négociables de la Bourse de Paris (MONEP) et de la Bourse de Londres. A la Bourse de Paris, les volumes traités sur les options Saint-Gobain ont atteint 1 652 060 lots en 2001, contre 804 325 lots en 2000.

COURS EXTRÊMES

(source : Euronext Paris SA)

(en euros)

Année	Plus haut	Plus bas	Dernier cours de l'année
1997	144,67	109,46	130,34
1998	182,48	99,70	120,28
1999	189,90	103,10	186,70
2000	195,70	116,50	167,30
2001	180,00	128,20	169,50

D'autres sociétés du Groupe étaient admises aux négociations d'une Bourse de valeurs en 2001 : Lapeyre à Paris, Saint-Gobain Oberland à Francfort, Munich et Stuttgart, Saint-Gobain Cristaleria à Madrid, Saint-Gobain Canalização à Rio de Janeiro et à São Paulo, Brasilit et Saint-Gobain Vidros SA à São Paulo, Hankuk Glass Industries à Séoul.

Des offres publiques d'achat des titres non détenus par le Groupe dans la filiale espagnole et dans les trois filiales brésiliennes ont été mises en œuvre avec succès en 2001. Les quatre sociétés ont été retirées de la cote à l'issue de ces offres.

En février 2002, une offre publique d'achat des actions Lapeyre détenues par les actionnaires hors Groupe a été également lancée : au terme de cette offre, le Groupe détient 96,4 % du capital de Lapeyre. Le projet de dépôt d'une offre publique de retrait suivie d'un retrait obligatoire des actions Lapeyre restant dans le public a été annoncé le 28 mars 2002.

DIVIDENDES

Année	Nombre de titres rémunérés	Revenu par action		Revenu global en euros	Rendement du dividende sur le dernier cours de l'année
		Dividende	+ avoir fiscal		
1999	87 236 750 actions	3,60	1,80	5,40	2,89 %
2000	85 213 263 actions	4,30	2,15	6,45	3,86 %
2001	85 258 628 actions	4,50	2,25	6,75	3,98 %

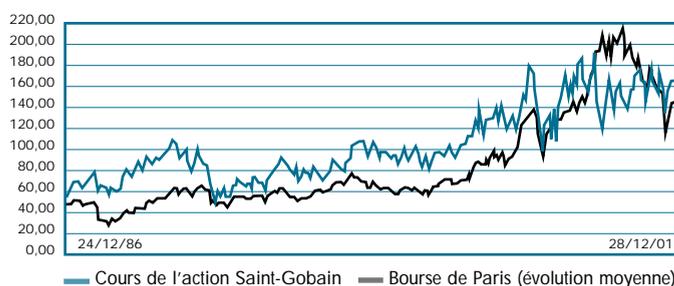
Les dividendes non réclamés dans un délai de cinq ans à compter de la date de leur mise en paiement sont prescrits et sont alors reversés à l'État.

TRANSACTIONS DEPUIS JANVIER 2001

Bourse de Paris	En nombre de titres	En capitaux (en milliers d'euros)	Plus haut (en euros)	Plus bas (en euros)
janvier	8 454 164	1 416 686	176,20	157,10
février	5 944 236	1 014 126	177,50	163,90
mars	7 122 074	1 164 908	180,00	143,00
avril	6 027 788	973 461	171,70	145,60
mai	9 333 300	1 609 234	179,90	163,20
juin	7 401 567	1 214 298	173,90	155,60
juillet	7 713 634	1 264 179	170,60	153,00
août	8 156 853	1 400 560	176,00	166,50
septembre	10 850 990	1 624 691	172,00	128,20
octobre	8 128 916	1 280 086	168,90	147,20
novembre	7 893 460	1 288 157	171,00	151,20
décembre	5 368 750	892 316	171,00	160,70
Totaux	92 395 732	15 142 702		
2002				
janvier	9 642 076	1 624 970	176,50	162,20
février	11 537 468	1 955 600	180,50	161,00
mars (au 27)	9 562 947	1 761 946	189,80	173,60

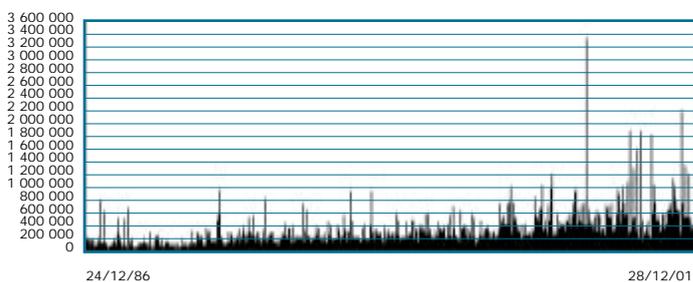
(source : Euronext Paris SA)

COURS DE L'ACTION (en euros)



(source : Datastream)

NOMBRE D'ACTIONNAIRES ÉCHANGÉS



(source : Euronext Paris SA)

Bourse de Londres	En nombre de titres	En milliers de £
janvier	3 345 454	357 008
février	2 551 178	277 346
mars	3 972 377	406 326
avril	2 555 535	254 284
mai	8 717 519	939 540
juin	4 743 925	470 196
juillet	4 421 749	440 657
août	6 710 895	708 062
septembre	4 344 289	403 809
octobre	4 074 306	399 661
novembre	2 949 964	298 281
décembre	3 894 375	405 028
Totaux	52 281 566	5 360 198

(source : London Stock Exchange)

A la Bourse de Francfort, les volumes atteignent 68 800 titres échangés en 2001 (source : Datastream).

Océanes

(OBLIGATIONS A OPTION DE CONVERSION EN ACTIONS NOUVELLES ET/OU D'ÉCHANGE EN ACTIONS EXISTANTES)

En février 2002, la Compagnie de Saint-Gobain a émis des obligations à option de conversion en actions nouvelles et/ou d'échange en actions existantes (Océanes) pour un montant de 920 millions d'€ à échéance de cinq ans. Ces titres sont cotés au Premier Marché d'Euronext Paris SA.

TITRES PARTICIPATIFS

En juin 1983, la Compagnie de Saint-Gobain avait réalisé une émission de titres participatifs de 700 millions de francs assortis de bons de souscription permettant la souscription d'un nouveau montant de 700 millions de francs de titres participatifs. Au total, 1 288 299 titres participatifs de 1 000 francs ont été émis. Leur nominal est maintenant fixé à 152,45 €, depuis la conversion en euros intervenue en 1999.

La rémunération de ces titres participatifs a toujours atteint le plafond contractuellement fixé, soit 125 % du TMO. Compte tenu des résultats de 2001, elle se maintiendra à ce plafond en 2002. La rémunération est en effet comprise entre 75 et 125 % du TMO, en fonction des résultats consolidés de Saint-Gobain. Le montant versé par titre en 2001 au titre de l'exercice 2000 s'est élevé à 11,21 €.

TRANSACTIONS DEPUIS JANVIER 2001

Bourse de Paris	En nombre de titres	En capitaux (milliers d'euros)	Plus haut (en euros)	Plus bas (en euros)
janvier	2 308	371	165,00	158,40
février	5 275	865	165,00	161,00
mars	1 599	261	167,00	161,00
avril	2 684	441	167,70	162,00
mai	3 849	632	168,00	162,30
juin	3 352	553	170,00	163,20
juillet	4 289	676	168,00	146,60
août	978	158	164,00	158,50
septembre	8 560	1 332	163,50	150,30
octobre	3 190	503	161,50	153,50
novembre	3 288	520	164,50	155,10
décembre	6 971	1 124	163,00	158,00
Totaux	46 343	7 436		

(source : Euronext Paris SA)

En avril 1984, la Compagnie de Saint-Gobain avait également réalisé une émission de titres participatifs de 100 millions d'écus, assortis de bons de souscription permettant la souscription d'un montant égal de titres participatifs en écus. Au total, 194 633 titres participatifs de 1 000 écus ont été émis. Leur nominal est désormais de 1 000 €.

La rémunération de ces titres participatifs est composée d'une partie fixe applicable à 60 % du titre et égale à 7,5 % l'an, d'une part, et d'une partie

Bourse de Paris	En nombre de titres	En capitaux (milliers d'euros)	Plus haut (en euros)	Plus bas (en euros)
janvier	133	21	157,00	155,00
février	200	31	155,00	152,50
mars	31	5	155,50	152,50
avril	50	8	155,00	152,60
mai	298	48	162,50	161,50
juin	130	20	155,10	155,10
juillet	223	34	152,10	150,80
août	299	46	155,50	152,45
septembre	180	27	153,25	150,00
octobre	320	50	160,15	152,45
novembre	183	29	158,85	158,85
décembre	109	17	158,00	157,00
Totaux	2 156	336		

variable applicable à 40 % du titre, liée au bénéfice net consolidé de l'exercice précédent dans les limites fixées par le contrat d'émission, d'autre part. Au total, la rémunération évoluée, selon le résultat net consolidé, entre TMOE - 0,50 % et TMOE + 1,75 %. Le montant versé par titre en 2001 s'est élevé à 75,32 €, payés en deux fois.

Il n'y a pas d'autres titres émis par la Compagnie de Saint-Gobain négociés sur un marché boursier que les actions, les Océanes et les titres participatifs.

L'INFORMATION DES ACTIONNAIRES

La Direction de la Communication Financière est à la disposition de toute personne souhaitant s'informer sur la vie du Groupe. Elle assure notamment l'envoi régulier d'une *Lettre aux Actionnaires*, ainsi que d'un *Guide de l'Actionnaire*, sur simple demande auprès de :

Saint-Gobain
Direction de la Communication Financière
Les Miroirs
92096 La Défense Cedex
N° VERT 0 800 32 33 33

Une adresse de messagerie est à la disposition des actionnaires :

actionnaires@saint-gobain.com

Au cours de l'année 2001, Saint-Gobain a organisé plusieurs réunions avec ses actionnaires, au Havre en mai, à Metz et Nice en octobre, à Orléans en novembre, et a participé pour la seizième année consécutive, aux *Journées Investir*, à Clermont-Ferrand en mars et à Toulouse les 30 novembre et 1^{er} décembre, ainsi qu'au quatrième *Salon Actionaria* à Paris en novembre. Outre les deux réunions annuelles d'analystes et de journalistes à l'occasion de la publication des résultats estimés en janvier et en juillet, de nombreuses autres réunions d'information ont également été organisées, tant à Paris qu'en province, sur les différentes places européennes où le titre est coté, ainsi qu'aux États-Unis et au Japon.

Dans le cadre du Prix Cristal des sociétés cotées, organisé chaque année par la Compagnie Nationale des Commissaires aux Comptes en partenariat avec le journal Investir et la société de communication Publicis Consultants Ecom, la Compagnie s'est vue décerner en 2001 le " *Prix Cristal* ", ainsi que le " *Trophée des Relations actionnaires* ".

Le Service Minitel 3615 code GOBAIN (0,15 €/mn) permet aux actionnaires, analystes financiers, sociétés de Bourse, gérants de portefeuille ou particuliers, de se tenir au courant des événements du Groupe, de connaître le cours de l'action ou de dialoguer avec lui.

Le site Internet de la Compagnie de Saint-Gobain, destiné également à présenter le Groupe et ses activités, s'est vu décerner " *Les fils d'or 2001 du meilleur service actionnaires du CAC 40* " par l'hebdomadaire La Vie Financière et la société de communication Synerfil. Une nouvelle version de ce site, adoptant la charte graphique institutionnelle et enrichi de plusieurs nouvelles rubriques, a été mise en ligne le 7 septembre 2001. Son adresse est :

www.saint-gobain.com

Par l'intermédiaire de la BNP Paribas, la Compagnie de Saint-Gobain met aussi à la disposition de ses actionnaires des services complémentaires pour améliorer la gestion de leurs titres inscrits au nominatif pur. Pour tous renseignements, s'adresser à la Direction de la Communication Financière de la Compagnie de Saint-Gobain ou à :

BNP Paribas
Les Collines de l'Arche
GIS - EMETTEURS
75450 PARIS CEDEX 09
par téléphone : N° VERT 0 800 03 33 33
par télécopie : N° VERT 0 800 77 25 85

ACTIONNARIAT

CAPITAL SOCIAL

Au 31 décembre 2001, le capital de la Compagnie de Saint-Gobain est fixé à 1 364 138 048 euros et composé de 85 258 628 actions ordinaires au nominal de 16 euros, contre 85 213 263 actions au 31 décembre 2000. La très légère augmentation du nombre d'actions correspond au solde résultant, d'une part, de l'émission de 903 150 actions réservées aux salariés dans le cadre du Plan d'Épargne du Groupe et de la souscription de 121 778 actions par exercice d'autant d'options de souscription⁽⁹⁾, et, d'autre part, de l'annulation de 979 563 actions intervenue en novembre 2001.

Au 1^{er} mars 2002, les principaux actionnaires sont, à la connaissance du Conseil d'administration :

	Capital	Droits de vote
Plan d'Épargne du Groupe	6,5 %	9,4 %
Caisse des Dépôts et Consignations	4,6 %	4,3 %
Groupe BNP Paribas	2,1 %	4,0 %
Groupe AXA	1,9 %	3,3 %
Autodétention	1,4 %	0 %
Autres actionnaires	83,5 %	79,0 %
Totaux	100 %	100 %

La répartition du capital et des droits de vote a sensiblement évolué ces dernières années. Du fait de la mise en oeuvre de la politique de décroisement des participations réciproques, Suez et Saint-Gobain n'ont plus aucun lien

de capital et Vivendi Universal ne détient plus au 1^{er} mars 2002 que 0,2 % du capital de Saint-Gobain. Parallèlement, les investisseurs institutionnels, comme la Caisse des Dépôts et Consignations, prennent progressivement le relais de ces actionnaires historiques. Enfin, le Plan d'Épargne du Groupe a vu sa participation tant en capital qu'en droits de vote très fortement progresser, puisqu'il n'en détenait en 1998 que 2,8 % et 3,5 % respectivement, et est ainsi devenu le premier actionnaire de la Compagnie.

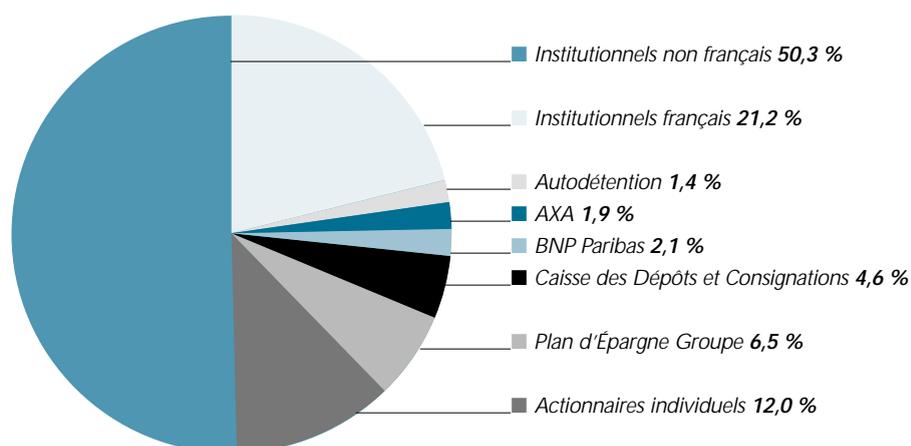
Il n'existe pas d'autres actionnaires ayant déclaré le franchissement du seuil de 5 % des droits de vote ni d'autre autodétention ou autocontrôle que ceux indiqués dans ce tableau. A la connaissance de la Compagnie, il n'existe pas de pacte relatif au capital social. Le nombre d'actionnaires est estimé à environ 300 000.

Au 31 décembre 2001, le nombre des droits de vote s'est établi à 90 891 781, pour un nombre d'actions s'élevant à 85 258 628. Compte tenu des options de souscription en cours⁽⁹⁾ (226 468) et en l'absence d'autres titres donnant accès au capital, le capital potentiel -tous droits exercés- est composé de 85 485 096 actions à la même date.

Le pourcentage du capital détenu personnellement par les membres du Conseil d'administration est inférieur à 0,5 %. Il en est de même des membres de la Direction du Groupe.

⁽⁹⁾ Il s'agit d'options de souscription consenties antérieurement à 1997 ; depuis 1997, seules des options d'achat d'actions ont été attribuées.

RÉPARTITION ESTIMÉE DU CAPITAL AU 1^{er} MARS 2002



ÉVOLUTION DU CAPITAL SUR CINQ ANS

	Montant du capital	Nombre d'actions	
05-97	8 737 321 300 F	87 373 213	Plan d'Épargne du Groupe : émission de 730 997 actions (à 620 F)
09-97	8 905 542 000 F	89 055 420	Paiement du dividende en actions : émission de 1 682 207 actions (à 723 F)
12-97	8 922 681 300 F	89 226 813	Souscription de 171 393 actions par exercice d'autant d'options de souscription
05-98	9 019 220 500 F	90 192 205	Plan d'Épargne du Groupe : émission de 965 392 actions (à 666 F)
12-98	9 029 578 800 F	90 295 788	Souscription de 103 583 actions par exercice d'autant d'options de souscription
06-99	1 307 722 916 €	85 781 000	Annulation de 4 514 788 actions
06-99	1 391 283 744 €	86 955 234	Plan d'Épargne du Groupe : émission de 1 174 234 actions (à 97 €)
12-99	1 395 788 000 €	87 236 750	Souscription de 281 516 actions par exercice d'autant d'options de souscription
06-00	1 342 036 944 €	83 877 309	Annulation de 3 359 441 actions
09-00	1 373 336 528 €	85 833 533	Plan d'Épargne du Groupe : émission de 1 956 224 actions (à 106 €)
11-00	1 361 990 544 €	85 124 409	Annulation de 709 124 actions
12-00	1 363 412 208 €	85 213 263	Souscription de 88 854 actions par exercice d'autant d'options de souscription
06-01	1 377 862 608 €	86 116 413	Plan d'Épargne du Groupe : émission de 903 150 actions (à 133 €)
11-01	1 362 189 600 €	85 136 850	Annulation de 979 563 actions
12-01	1 364 138 048 €	85 258 628	Souscription de 121 778 actions par exercice d'autant d'options de souscription

AUTORISATIONS FINANCIÈRES

Aux termes des résolutions adoptées par l'Assemblée Générale Mixte du 28 juin 2001, le Conseil d'administration dispose jusqu'en août 2003 de la faculté d'émettre, s'il le juge opportun, toutes sortes de valeurs mobilières donnant accès immédiatement ou à terme au capital de la Compagnie. Ces délégations ont été données pour un montant nominal maximum de sept cent soixante millions d'euros chacune, les montants n'étant pas cumulables, avec maintien ou avec suppression du droit préférentiel de souscription des actionnaires (la délégation avec suppression du droit préférentiel de souscription a été partiellement mise en œuvre en janvier-février 2002).

En outre, la même Assemblée a, pour la même durée de validité, renouvelé au Conseil d'administration la délégation antérieure à l'effet de consentir des options d'achat d'actions, dans la limite de trois pour cent du capital social, et a autorisé le Conseil d'administration à annuler jusqu'à 10 % du capital d'ici à juin 2003 (l'autorisation a été partiellement mise en œuvre en novembre 2001).

Enfin, l'Assemblée Générale Mixte du 28 juin 2001 a renouvelé l'autorisation de procéder jusqu'en août 2003 à des augmentations de capital réservées aux adhérents du Plan d'Épargne du Groupe dans la limite d'un montant nominal de soixante-quatre millions d'euros (l'autorisation a été partiellement mise en œuvre en janvier 2002), et a délégué au Conseil le pouvoir de procéder éventuellement à une augmentation de capital réservée aux salariés des filiales américaines du Groupe par l'intermédiaire d'une société retenue pour les besoins des opérations d'épargne salariale susceptibles d'être organisées à leur intention, dans la limite d'un montant nominal (non cumulable avec le précédent) de seize millions d'euros.

PLAN D'ÉPARGNE DU GROUPE

Le Plan d'Épargne du Groupe (PEG) est un élément fort du contrat social dans le Groupe et constitue une voie privilégiée d'association des salariés à l'entreprise et de participation à ses résultats.

En 2001, les deux formules classiques ont été mises en œuvre, l'une à échéance de cinq ans, l'autre de dix ans. Le montant total des souscriptions au PEG pour les deux formules s'est élevé à 120 M € (207 M € en 2000, année où avait été en outre proposée une formule à effet de levier). 903 150 actions ont été émises à ce titre.

En France, près de 65 % des salariés ont participé au PEG par l'intermédiaire de Fonds Communs de Placement d'Entreprise (FCPE). Le PEG a été proposé dans vingt-deux pays européens et six pays d'autres continents. Au total, plus de 34 000 salariés du Groupe ont participé au PEG.

Le Plan d'Épargne du Groupe détient au 1er mars 2002 6,5 % du capital et 9,4 % des droits de vote de la Compagnie.

En janvier 2002, un nouveau Plan d'Épargne du Groupe a été lancé ; il propose de nouveau les deux formules classiques à échéance de cinq ans et de dix ans. Un million d'actions Saint-Gobain sont offertes à la souscription, étant précisé que le Conseil d'administration pourra majorer ce nombre dans la mesure nécessaire pour servir, le cas échéant, la totalité de la demande dans la limite de la délégation qui lui a été accordée par l'Assemblée Générale Mixte du 28 juin 2001, soit 4 millions d'actions (Note d'opération du 31 janvier 2002, visa n° 02-079 de la COB).

PLANS D'OPTIONS SUR ACTIONS SAINT-GOBAIN

Des plans d'options sur actions ont été approuvés annuellement par le Conseil d'administration depuis 1987 ; les plans de 1987 à 1993 inclus sont aujourd'hui achevés étant donné que le délai maximum d'exercice des options de ces plans avait été fixé à cinq ans jusqu'en 1991 et huit ans puis dix ans ensuite.

Les plans d'options sur actions Saint-Gobain sont arrêtés par le Conseil d'administration après examen et sur proposition du Comité des Mandataires, qui a été composé au cours de l'exercice de M. Bernard ESAMBERT, Président, et de MM. Daniel BERNARD⁽⁹⁾ et Bruno ROGER.

Outre la Direction Générale (11 personnes), l'attribution d'options effectuée en novembre 2001 concerne trois catégories de bénéficiaires :

- la catégorie A comprend les Directeurs de Branches, les Délégués Généraux et les Directeurs fonctionnels de la Compagnie qui sont membres du Comité de Liaison du Groupe (17 personnes) ;
- la catégorie B comprend les principaux responsables opérationnels et fonctionnels des Branches et délégations générales (707 personnes) ;
- la catégorie C comprend des cadres à haut potentiel ainsi que des salariés, cadres et non-cadres, ayant accompli une performance particulière (616 personnes).

Le nombre total de bénéficiaires du plan de novembre 2001 est ainsi de 1 351, ce qui représente une augmentation de 73 % par rapport à 2000, année qui avait déjà vu le quasi-doublement du nombre de bénéficiaires par rapport à 1999. Dans chacune des catégories, le nombre d'options attribuées est individualisé en fonction des responsabilités exercées et des performances réalisées. Le nombre total d'options attribuées est de 943 700, en augmentation de 40 % par rapport à 2000, et représente 1,1 % du capital social à fin 2001.

Depuis 1997, les plans ne portent plus sur des options de souscription d'actions nouvelles mais sur des options d'achat d'actions existantes pour l'exercice desquelles sont utilisées des actions conservées en autodétention.

⁽⁹⁾ M. Daniel BERNARD a été nommé membre du Comité des Mandataires le 26 juillet 2001 en remplacement de M. Jacques-Louis LIONS, décédé.

Tout rabais sur le cours moyen de l'action au moment de l'attribution par le Conseil d'administration a été supprimé depuis 1999 : le prix d'achat correspond donc à 100 % de ce cours moyen, soit 160,87 € pour les attributions de novembre 2001.

Les principales conditions générales arrêtées par le Conseil pour l'exercice des options sont les suivantes :

- le délai maximum de levée est de dix ans,
- le délai minimum de levée est de trois ans ou de quatre ans selon les cas,
- le bénéfice des options est perdu en cas de départ du Groupe avant leur levée, sauf décision exceptionnelle du Président de la Compagnie en accord avec le Comité des Mandataires du Conseil d'administration.

En outre, au titre des conditions particulières d'exercice stipulées pour certaines catégories de bénéficiaires, le Conseil d'administration a assujéti la levée de 45 % des options attribuées à la Direction Générale et à

la catégorie A à la réalisation d'une condition de performance de plus de 20 % du cours de bourse de l'action Saint-Gobain, au jour de l'exercice, par rapport au prix d'exercice.

Par ailleurs, conformément à une décision du Conseil d'administration de 1997, les bénéficiaires de la Direction Générale et de la catégorie A, qui constituent ensemble le Comité de Liaison du Groupe, devaient, lorsqu'ils sont en fonction depuis cette date, détenir en permanence au nominatif à fin 2001 au moins 600 actions Saint-Gobain et doivent accroître leur détention de 100 actions au moins chaque année suivante ; les principaux autres bénéficiaires de la catégorie B doivent détenir pour leur part au moins 100 actions en permanence au nominatif.

Les trois tableaux ci-après récapitulent les données relatives aux plans d'options en vigueur au 31 décembre 2001 ainsi que celles concernant les mandataires sociaux et les dix principaux attributaires.

Date de l'AG d'autorisation	14/6/1991 11/6/1992	14/6/1991 11/6/1992	13/6/1995	13/6/1995	25/6/1997	25/6/1998	24/6/1999	24/6/1999	28/6/2001
Date du Conseil d'administration	18/11/1993	15/9/1994	16/11/1995	21/11/1996	20/11/1997	19/11/1998	18/11/1999	16/11/2000 ^(*)	22/11/2001
Nature des options	souscription	souscription	souscription	souscription	achat	achat	achat	achat	achat
Nombre de bénéficiaires	126	127	121	161	182	218	393	780	1 351
Nombre total d'actions pouvant être obtenues	207 213	210 775	208 790	303 690	296 865	321 995	437 725	674 125	943 700
Dont :									
• nombre d'actions pouvant être obtenues par les membres de la Direction du Groupe	71 400	78 700	83 800	121 200	137 600	137 000	134 500	202 600	231 200
• nombre de dirigeants concernés	15	15	14	20	19	19	19	20	18 ^(*)
Point de départ d'exercice des options	18/11/1995	15/9/1996	16/11/1997	21/11/1998	20/11/1999 ou 20/11/2002	19/11/2001 ou 19/11/2003	18/11/2002 ou 18/11/2004	16/11/2003 ou 16/11/2005	22/11/2004 ou 22/11/2005
Date d'expiration	17/11/2001	14/9/2002	15/11/2003	20/11/2004	19/11/2005	18/11/2006	17/11/2009	15/11/2010	21/11/2011
Prix de souscription/d'achat	66,30 €	81,56 €	70,13 €	85,68 €	113,88 €	118,15 €	162,53 €	150,89 €	160,87 €
Rabais sur cours moyen	20 %	20 %	20 %	20 %	10 %	5 %	0	0	0
Nombre d'options non levées au 31/12/2001	plan terminé	24 445	50 800	150 150	125 200	182 045	437 725	659 425	943 700

^(*) La liste nominative des 18 personnes composant la Direction du Groupe figure à la page 52.

^(**) En outre, une attribution particulière portant sur 5 000 options d'achat au prix de 132,43 € est intervenue le 30 mars 2000.

Options de souscription ou d'achat d'actions consenties à chaque mandataire social et options levées par ces derniers	Nombre d'options attribuées/d'actions souscrites ou achetées	Prix	Date d'échéance
Options consenties durant l'exercice 2001 à chaque mandataire social par l'émetteur et par toute société du Groupe M. Jean-Louis Beffa M. Gianpaolo Caccini	65 000 35 000	160,87 €	novembre 2004
Options levées durant l'exercice 2001 par chaque mandataire social M. Jean-Louis Beffa M. Gianpaolo Caccini	43 000 3 200	113,88 € 66,30/81,56 €	novembre 2005 novembre 2001/ septembre 2002

Options de souscription ou d'achat consenties aux dix premiers salariés non mandataires sociaux attributaires et options levées par ces derniers	Nombre d'options attribuées/d'actions souscrites ou achetées	Prix unitaire
Options consenties, durant l'exercice 2001, par l'émetteur et par toute société comprise dans le périmètre d'attribution des options, aux dix salariés de l'émetteur et de toute société comprise dans ce périmètre, dont le nombre d'options ainsi consenties est le plus élevé (information globale)	106 000	160,87 €
Options détenues sur l'émetteur et les sociétés visées précédemment, levées durant l'exercice 2001 par les dix salariés de l'émetteur et de ces sociétés, dont le nombre d'options ainsi achetées ou souscrites est le plus élevé (information globale)	44 075	prix moyen pondéré 83,86 €

Il n'existe pas d'autres plans d'options de souscription ou d'achat en cours portant sur les actions de sociétés du Groupe, françaises ou étrangères, cotées ou non cotées, à l'exception de Lapeyre, dont le dernier plan remonte à 1996 et s'achève en 2002.

DÉCROISEMENTS, RACHATS ET ANNULATIONS D' ACTIONS SAINT-GOBAIN

Depuis 1998, le Groupe a mis en œuvre une politique de décroissement progressif de ses participations réciproques. Après avoir racheté à Vivendi 3 millions d'actions Saint-Gobain et lui avoir cédé 4 700 000 actions Vivendi au terme d'opérations réalisées en avril 1999, la Compagnie a cédé en février 2000 4 millions d'actions Vivendi Universal, société dont elle ne détient plus à fin 2001 que 1,13 % du capital et 1,26 % des droits de vote.

Pour sa part, Vivendi Universal a pratiquement soldé sa participation au capital de la Compagnie de Saint-Gobain : celle-ci ne s'élève plus qu'à 0,2 % au 1er mars 2002.

Par ailleurs, au cours de l'exercice 2001, la Compagnie a acheté sur le marché 242 048 de ses actions sur la base des autorisations accordées par les Assemblées Générales Mixtes des 29 juin 2000 (note d'information du 8 juin 2000, visa n° 00-1021 de la COB) et 28 juin 2001 (note d'information du 6 juin 2001, visa n° 01-718 de la COB). En outre, en juin 2001, la Compagnie est entrée en possession des 1 254 438 actions Saint-Gobain qui étaient jusqu'alors détenues par sa filiale International Saint-Gobain.

Parmi les actions Saint-Gobain ainsi autodétenues, le Conseil d'administration de la Compagnie, usant de la délégation qui lui avait été consentie par l'Assemblée Générale Mixte du 28 juin 2001, a procédé à l'annulation de 979 563 actions par décision du 22 novembre 2001.

CONSEIL D'ADMINISTRATION

La Compagnie de Saint-Gobain adhère aux principes de gouvernance d'entreprise énoncés par les Comités (dont M. BEFFA a été membre) présidés par M. VIÉNOT et met en oeuvre l'ensemble des recommandations que ces Comités ont émises.

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Au 1er mars 2002, le Conseil d'administration de la Compagnie de Saint-Gobain est ainsi composé :

JEAN-LOUIS BEFFA

Président-Directeur Général.

Agé de 60 ans, M. BEFFA est également Vice-Président de BNP Paribas, Administrateur de Vivendi Universal, du Groupe Bruxelles Lambert, Président de Claude Bernard Participations, membre du Conseil de surveillance des sociétés Le Monde, Le Monde Partenaires et Société Editrice du Monde. Au sein du Groupe Saint-Gobain, M. BEFFA est représentant permanent au Conseil d'administration de Saint-Gobain PAM, Administrateur de Saint-Gobain Cristaleria et de Saint-Gobain Corporation, et co-président de la Fondation Centre Saint-Gobain pour la Recherche en Économie. Il détient 43 000 actions Saint-Gobain.

Les Miroirs - 92096 La Défense Cedex

DANIEL BERNARD

Président-Directeur Général de Carrefour.

Agé de 56 ans, M. BERNARD est également Administrateur d'Alcatel. Au sein du Groupe Carrefour M. BERNARD est Vice-président de Dia S.A., Administrateur de Comptoirs Modernes, d'Eterco, de Grandes Superficies de Colombia, de Presicarre, Carrefour Comercio e industria, Centros Comerciales Carrefour, Finiper, GS, Directeur exécutif de Carrefour Americas Ltda, Gérant de SISP et Directeur de Vicour. Il détient 200 actions Saint-Gobain.

6 avenue Raymond Poincaré - 75769 Paris Cedex 16

ISABELLE BOUILLLOT

Président du Directoire de CDC FINANCE - CDC IXIS.

Agée de 53 ans, Mme BOUILLLOT est également membre du Conseil de surveillance d'Accor et représentant permanent au Conseil de surveillance de la CNCE. Au sein du Groupe Caisse des Dépôts, elle est membre du Conseil de surveillance de CNP Assurances ; Président, membre du Conseil de surveillance ou représentant permanent au Conseil d'administration ou de surveillance, selon les cas, de diverses filiales de CDC Finance - CDC Ixis. Elle détient 300 actions Saint-Gobain.

26-28 rue Neuve Tolbiac - 75658 Paris Cedex 13

ROLF-E. BREUER

Président du Directoire de Deutsche Bank AG.

Agé de 64 ans, de nationalité allemande, M. BREUER est également Président du Conseil de surveillance de Deutsche Börse AG, Vice-Président du Conseil de surveillance de Siemens AG, membre du Conseil de surveillance de Deutsche Lufthansa AG, E.ON AG, Bertelsmann AG

et Münchener Rück AG, Administrateur de Landwirtschaftliche Rentenbank. Au sein du Groupe Deutsche Bank, M. BREUER est Président du Conseil de surveillance de DB Investor (DB Industrial Holdings AG). Par ailleurs, il est membre du comité consultatif d>Allgemeine Kreditversicherung AG et de C.H. Boehringer Sohn, Président du Conseil de la bourse de Frankfurter Wertpapierbörse AG et Vice-président du Conseil de la Bourse d'Eurex Deutschland. Il détient 1 129 actions Saint-Gobain.

Taunusanlage 12, D-60262 Frankfurt am Main (Allemagne)

PAUL ALLAN DAVID⁽¹⁾

Professeur d'économie aux Universités de Stanford et d'Oxford.

Agé de 67 ans, de nationalité américaine, M. DAVID est Professeur d'économie à l'Université de Stanford (États-Unis) et d'économie et d'histoire à l'Université d'Oxford (Grande-Bretagne). Il n'exerce pas d'autre mandat d'Administrateur. Il détient 200 actions Saint-Gobain.

All Souls College - Oxford OX1 4AL (Grande-Bretagne)

BERNARD ESAMBERT

Vice-Président du Conseil de surveillance de Lagardère Groupe.

Agé de 67 ans, M. ESAMBERT est également Président du Conseil de surveillance de Banque Arjil et Cie, Vice-Président de Bolloré et Président du comité stratégique de ce Groupe, Président de la Compagnie Saint-Gabriel et de Rivaud - Innovation, Administrateur de Hachette Filipacchi Medias, de la Financière V et de la société Finfranline, et membre du Conseil de surveillance de Biomerieux-Pierre Fabre. Par ailleurs, M. ESAMBERT est Président de la Fondation Française pour la Recherche sur l'Epilepsie et de la Fédération pour la Recherche sur le Cerveau, Vice-président de l'Institut de l'Entreprise, membre du Collège de la Commission des Opérations de Bourse, Administrateur-trésorier de la Fondation Touraine et de l'Association Georges Pompidou. Il détient 1 050 actions Saint-Gobain.

43 rue Vineuse - 75016 Paris

JEAN-MARTIN FOLZ⁽²⁾

Président du Directoire de Peugeot SA.

M. FOLZ est âgé de 55 ans. Au sein du Groupe PSA, il est Président du Conseil d'administration d'Automobiles Peugeot, d'Automobiles Citroën, de Banque PSA Finance et de Peugeot Citroën Automobiles SA, et Administrateur de Faurecia. Il a été par ailleurs Président du Conseil de surveillance de Sommer Allibert jusqu'au 7 août 2001. Il détient 300 actions Saint-Gobain.

75 avenue de la Grande-Armée - 75116 Paris

ÉRIC D'HAUTEFEUILLE

Consultant, ancien Directeur Général de la Compagnie de Saint-Gobain.

Agé de 62 ans, M. d'HAUTEFEUILLE est également Administrateur de Gaz de France. Au sein du Groupe Saint-Gobain, il est Administrateur de Saint-Gobain Emballage, Saint-Gobain Isover, Saint-Gobain Glass France, Saint-Gobain Cristaleria, International Saint-Gobain, et membre du Conseil de surveillance de Saint-Gobain Autoglas et Saint-Gobain Glass Deutschland. Il détient 1 000 actions Saint-Gobain.

46 quai Henri IV - 75004 Paris

⁽¹⁾ Depuis le 28 juin 2001.

⁽²⁾ Depuis le 29 mars 2001, en remplacement de M. Pierre FAURRE, décédé.

SYLVIA JAY⁽³⁾

Directeur Général de la *British Food and Drink Federation*.

Agée de 55 ans, de nationalité britannique, Lady JAY n'exerce pas d'autre mandat d'Administrateur. Elle est par ailleurs *Lay member* du *Procedures and Disciplinary Committee of the General Council to the Bar*, et *trustee* du *Pilgrim Trust* et de *l'Entente Cordiale Scholarships Scheme*. Elle détient 200 actions Saint-Gobain.

6 Catherine Street, Londres WC2B 5JJ (Grande-Bretagne)

JOSÉ LUIS LEAL MALDONADO

Président de l'Association espagnole des Banques.

Agé de 62 ans, de nationalité espagnole, M. LEAL MALDONADO est également Administrateur de CEPSA, Alcatel España et FASA Renault, ainsi que de Saint-Gobain Cristaleria. Il détient 1 000 actions Saint-Gobain. C/Velazquez, 64 - 6e E-28001 Madrid (Espagne)

JEAN-MAURICE MALOT

Président de l'Association des actionnaires salariés et anciens salariés de Saint-Gobain et du Conseil de surveillance des Fonds Communs de Placement du Plan d'Épargne du Groupe.

Agé de 62 ans, M. MALOT a été en 2001 Président de Sivaq SA et Vice-président de la Chambre de Commerce et d'Industrie de Libourne. Il détient 200 actions Saint-Gobain.

Les Miroirs - 92096 La Défense Cedex

JEAN-MARIE MESSIER

Président-Directeur Général de Vivendi Universal.

Agé de 45 ans, M. MESSIER est également Administrateur de LVMH, BNP Paribas et Alcatel. Au sein du Groupe Vivendi Universal, il est Président du Conseil de surveillance de Vivendi Environnement et de Groupe Canal +, Président de la Fondation d'entreprise Vivendi Universal, Chairman de Vizzavi Europe, et Administrateur d'UGC, EchoStar Communications Corporation, Fomento de Construcciones y Contratas, et USA Networks. Par ailleurs, il est Administrateur du New-York Stock Exchange. Il détient 205 actions Saint-Gobain.

42 avenue de Friedland - 75008 Paris

GÉRARD MESTRALLET

Président-Directeur Général de Suez.

Agé de 52 ans, M. MESTRALLET est également, membre du Conseil de surveillance d'AXA, de Casino, SAGEM, Société du Louvre, Administrateur de Crédit Agricole et Pargesa Holding, représentant permanent au Conseil d'administration de la société Le Monde Entreprises et de Fimalac. Au sein du Groupe Suez, M. MESTRALLET est Président de la Société Générale de Belgique et de Tractebel, Vice-président de Hisusa et Sociedad General de Aguas de Barcelona, membre du Conseil de surveillance de Métropole Télévision M6. Il a été en outre, jusqu'en février 2002, Administrateur d'Ondeo et de Frabepar et membre du Conseil de surveillance de Crédit Agricole Indosuez. Il détient 210 actions Saint-Gobain.

16 rue de la Ville-l'Evêque - 75008 Paris

MICHEL PÉBEREAU

Président-Directeur Général de BNP Paribas.

Agé de 60 ans, M. PÉBEREAU est également Administrateur de Lafarge et TotalFinaElf, membre du Conseil de surveillance d'AXA, des Galeries Lafayette et de la Dresdner Bank, représentant permanent au Conseil d'administration de Renault. Au sein du Groupe BNP Paribas, il est administrateur de BNP Paribas UK. Par ailleurs, il est membre de *l'International Advisory Panel de la Monetary Authority of Singapore*, de *l'International Capital Markets Advisory Committee de la Federal Reserve Bank of New-York*, et membre du Conseil d'administration de la Fédération Bancaire Française. Il détient 205 actions Saint-Gobain.

3 rue d'Antin - 75002 Paris

BRUNO ROGER

Membre du Comité Exécutif de Lazard et Senior Manager de Lazard Paris.

Agé de 68 ans, M. ROGER est également Administrateur de Cap Gemini Ernst & Young, Sofina et Thales, membre du Conseil de surveillance d'AXA et de Pinault Printemps Redoute. Au sein du Groupe Lazard, il est Président-Directeur Général d'Eurazeo et Vice-Président Directeur Général d'Eurafrance. Il détient 12 010 actions Saint-Gobain.

121 boulevard Haussmann - 75008 Paris

Directeur Général Délégué : **GIANPAOLO CACCINI**

Agé de 63 ans, M. CACCINI est également Administrateur des sociétés Nexans et JM Huber Corporation. Au sein du Groupe Saint-Gobain, il est administrateur de Saint-Gobain Corporation. Il détient 1 000 actions Saint-Gobain.

Secrétaire du Conseil d'administration : **BERNARD FIELD**, Secrétaire Général de la Compagnie de Saint-Gobain.

COMPOSITION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Parmi les membres du Conseil :

- M. BEFFA est le seul Administrateur exerçant des fonctions exécutives dans le Groupe ;
- MM. MALOT, PÉBEREAU et ROGER représentent des actionnaires détenant plus de 0,5 % du capital de la Compagnie ;
- MM. BERNARD, BREUER, DAVID et ESAMBERT, Mme JAY, MM. LEAL MALDONADO et MESTRALLET sont des administrateurs indépendants au sens des Rapports Viénot (absence de lien de capital, d'intérêts, d'affaires ou de relation de quelque nature que ce soit avec la Compagnie ou les sociétés du Groupe qui puisse compromettre l'exercice de leur liberté de jugement).

⁽³⁾ Depuis le 28 juin 2001, en remplacement de M. Jacques-Louis LIONS, décédé.

RENOUVELLEMENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Les dates d'entrée en fonction des administrateurs sont les suivantes :

- MM. BEFFA, ESAMBERT et ROGER : février 1987 ;
- MM. BREUER et PÉBEREAU : juin 1993 ;
- M. MESTRALLET : novembre 1995 ;
- MM. MALOT et MESSIER : juin 1997 ;
- Mme BOUILLOT et M. LEAL MALDONADO : juin 1998 ;
- M. d'HAUTEFEUILLE : juin 1999 ;
- M. BERNARD : juin 2000 ;
- M. FOLZ : mars 2001 ;
- M. DAVID et Mme JAY : juin 2001.

Les dates d'expiration du mandat des administrateurs sont les suivantes :

- MM. ESAMBERT, MALOT, MESSIER et MESTRALLET : Assemblée annuelle de 2003.
- Mme BOUILLOT, M. BEFFA, Mme JAY et M. LEAL MALDONADO : Assemblée annuelle de 2004.
- MM. BREUER, FOLZ, d'HAUTEFEUILLE, PÉBEREAU et ROGER : Assemblée annuelle de 2005.
- M. BERNARD : Assemblée annuelle de 2006.
- M. DAVID : Assemblée annuelle de 2007.

RÉUNIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le Conseil d'administration a tenu sept réunions au cours de l'exercice 2001.

COMITÉS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Comité des Comptes

- M. Michel PÉBEREAU, Président,
- Mme Isabelle BOUILLOT,
- M. Gérard MESTRALLET⁽¹⁾

Le Comité des Comptes exerce l'ensemble des attributions préconisées par les Rapports Viénot.

Le Comité s'est réuni quatre fois en 2001. Tous les membres du Comité ont été présents à toutes les réunions à l'exception de l'une d'entre elles (2 présents sur 3).

Lors de chacune de ses réunions, il a entendu la Direction Générale, la Direction Financière et les Commissaires aux Comptes.

Il a en premier lieu procédé à l'examen préalable approfondi des comptes consolidés annuels estimés (janvier), des comptes sociaux et consolidés annuels (mars) et des comptes consolidés semestriels estimés (juillet) et définitifs (septembre).

Il a examiné chaque fois, en présence des Commissaires aux Comptes, le relevé dressé par ceux-ci des principaux points discutés avec la Direction Financière lors de l'établissement de ces comptes.

En outre, le Comité a pris connaissance du budget pour 2001 et des questions liées à l'évolution des normes comptables. Il a notamment examiné le rapport sur les opérations de trésorerie au 31 décembre 2000, sur la trésorerie de la Délégation britannique en 2000, et la revue du contrôle interne de la Direction de la Trésorerie, ainsi que le rapport d'activité du service d'audit interne pour 2000 et pour le premier semestre 2001.

Le Comité a rendu compte de ses diligences au Conseil d'administration dans ses séances des 25 janvier, 29 mars, 26 juillet et 20 septembre 2001.

Comité des Mandataires

- MM. Bernard ESAMBERT, Président,
- Daniel BERNARD⁽²⁾
- Bruno ROGER

Le Comité des Mandataires exerce à la fois les attributions d'un comité des rémunérations et d'un comité des nominations.

Le Comité s'est réuni une fois en 2001, l'ensemble de ses membres étant présents.

Dans cette séance, il a procédé au réexamen de la politique d'attribution d'options sur actions Saint-Gobain⁽³⁾ et arrêté ses recommandations au Conseil sur le nombre et la répartition des bénéficiaires, ainsi que sur les conditions générales et particulières d'exercice des options et la condition de performance à laquelle une large partie d'entre elles est subordonnée. Préalablement à leur présentation au Conseil, il a examiné les propositions d'attribution faites sur la base des objectifs ainsi retenus, et a arrêté ses propositions d'attribution aux membres de la Direction du Groupe⁽⁴⁾.

Le Comité a rendu compte de ses délibérations au Conseil d'administration dans sa séance du 22 novembre 2001.

⁽¹⁾ A compter du 26 juillet 2001, en remplacement de M. Pierre FAURRE, décédé.

⁽²⁾ A compter du 26 juillet 2001, en remplacement de M. Jacques-Louis LIONS, décédé.

⁽³⁾ La description de la politique d'attribution d'options sur actions et les caractéristiques des plans d'options en vigueur figurent aux pages 45 à 47.

⁽⁴⁾ Voir pages 45 à 47.

RÉMUNÉRATIONS DES ADMINISTRATEURS

L'Assemblée Générale Mixte du 28 juin 2001 a fixé à 500 000 € le montant annuel des jetons de présence alloués aux administrateurs.

Le Conseil d'administration a décidé de répartir ce montant selon les règles suivantes :

- le Président de la Compagnie ne perçoit pas de jetons de présence ;
- chacun des autres membres du Conseil d'administration se voit allouer à titre de partie fixe la somme annuelle de 16 000 € et à titre de partie variable 2 200 € par présence effective aux séances ;
- en outre, les Présidents et membres du Comité des Comptes et du Comité des Mandataires se voient allouer à titre de partie fixe respectivement les sommes annuelles de 4 600 € et de 1 600 €, et à titre de partie variable 1 600 € par présence effective aux réunions ;
- les montants alloués à titre de partie fixe sont réglés *pro rata temporis* lorsque les mandats prennent naissance ou fin en cours d'exercice ;
- les règlements sont faits semestriellement, à semestre échu et la distribution du solde disponible éventuel du montant annuel alloué est effectuée au début de l'exercice suivant au *pro rata* de la présence effective aux séances du Conseil tenues au cours de l'exercice écoulé.

Le montant des jetons de présence effectivement versés au titre de l'exercice 2001 s'est élevé à 500 000 € (310 000 € au titre de l'exercice 2000).

Le montant net⁽⁶⁾ individuel des jetons de présence versés par la Compagnie à ses administrateurs (parties fixe et variable confondues) au titre de l'exercice 2001 s'établit ainsi : M. Bernard 37 388 €, Mme Bouillot 56 602 €, M. Breuer 25 133 €, M. David 12 682 €, M. Esambert 50 051 €, M. Folz 29 133 €, M. d'Hautefeuille⁽⁶⁾ 14 104 €, Mme Jay 12 682 €, M. Leal Maldonado 28 417 €, M. Malot 46 645 €, M. Messier 16 000 €, M. Mestrallat 29 826 €, M. Pébereau 35 815 €, M. Roger 51 428 €.

Dans les sociétés du Groupe autres que la Compagnie, les jetons de présence qui sont alloués aux administrateurs représentant le Groupe -et notamment aux membres de la Direction du Groupe- sont soit reversés à leur société employeur, soit versés directement à celle-ci.

Dans les sociétés extérieures au Groupe dans lesquelles celui-ci détient des participations, les jetons de présence qui sont alloués au Président de la Compagnie à raison de ses fonctions d'Administrateur de ces sociétés, sont également intégralement reversés à la Compagnie.

RÉMUNÉRATIONS DES DIRIGEANTS

Les rémunérations des membres de la Direction du Groupe sont déterminées avec le double objectif de les situer correctement au regard des rémunérations en vigueur dans des groupes industriels comparables et de les structurer de façon que l'action personnelle de ces dirigeants contribue à la progression des résultats du Groupe.

La définition des rémunérations s'appuie notamment sur des études spécifiques réalisées à la demande de la Direction Générale par des consultants spécialisés dans ce domaine, études qui permettent de situer les deux objectifs précités.

Depuis plusieurs années déjà, les rémunérations des dirigeants comportent une part variable dépendant directement de l'action personnelle du dirigeant dans la conduite du secteur dont il est chargé. La généralisation progressive de ce principe dans l'ensemble des pays européens induit la mise en place de formules prenant en compte des données quantifiables comme le retour sur actifs nets (" ROA ") ou le retour sur investissements (" ROI ") et également des objectifs plus qualitatifs comme le développement de tel type d'activité ou l'implantation du Groupe dans un pays.

La rémunération des dirigeants est donc clairement liée à une gestion par objectifs nécessitant l'engagement personnel très marqué de la part de chacun d'eux, et peut connaître des variations significatives d'une année à l'autre en fonction des résultats obtenus.

Le montant global des rémunérations brutes directes et indirectes perçues en 2001 des sociétés françaises et étrangères du Groupe par les membres de la Direction du Groupe, telle que définie ci-après, s'est élevé à 12,9 millions d'euros (le montant perçu en 2000 était de 12,6 millions d'euros) dont 4,7 millions (5,2 en 2000) constituant la part variable brute de ces rémunérations.

En ce qui concerne les mandataires sociaux, la rémunération brute fixe versée, ainsi que les avantages en nature bénéficiant en 2001 à M. Beffa, Président-Directeur Général, et à M. Caccini, Directeur Général Délégué, par les sociétés du Groupe⁽⁷⁾ se sont élevés respectivement à 776 689 € (767 078 € à données comparables en 2000) et à 451 733 € (446 927 € à données comparables en 2000). Leur rémunération variable est fonction principalement de l'évolution du bénéfice net par action (sur base consolidée et hors plus-values de réalisation d'actif et rachat d'actions) d'un exercice sur l'autre, et secondairement de la croissance du montant distribué par la Compagnie sous forme de dividendes par rapport au montant distribué au titre de l'exercice précédent. Son montant brut estimé qui devrait être versé au titre de l'année 2001 par les sociétés du Groupe⁽⁷⁾ s'élève à 969 700 € (1 223 000 € perçus au titre de 2000) pour M. Beffa et à 485 000 € (860 392 € sur une base annualisée au titre de 2000) pour M. Caccini.

L'ensemble des rémunérations ainsi versées correspond sur une base *pro forma*⁽⁸⁾ à une rémunération nette d'environ 733 500 € pour M. Beffa et 393 400 € pour M. Caccini.

Par ailleurs MM. Beffa et Caccini ne perçoivent pas de jetons de présence à raison des mandats sociaux qu'ils exercent dans les sociétés du Groupe⁽⁷⁾.

⁽⁶⁾ Après déduction de la retenue à la source pour MM. Breuer, David, Mme Jay et M. Leal Maldonado, non-résidents fiscaux en France, et hors montants versés aux successions de MM. Faure et Lions, décédés en cours d'exercice.

⁽⁶⁾ M. d'Hautefeuille n'a perçu de jetons de présence qu'à compter du 1er septembre 2001, date de sa cessation de fonctions à la Compagnie, fonctions à raison desquelles il a perçu au titre de 2001 une rémunération de totale brute de 589 063 €.

⁽⁷⁾ Toutes les sociétés françaises et étrangères incluses, y compris par mise en équivalence, dans les comptes consolidés du Groupe.

⁽⁸⁾ Rémunération brute moins impôt sur le revenu et prélèvements sociaux, soit 58 % environ sur une base *pro forma*.

DIRECTION

DIRECTION GÉNÉRALE

JEAN-LOUIS BEFFA

Président-Directeur Général

GIANPAOLO CACCINI

Directeur Général Délégué

JACQUES ASCHENBROICH⁽¹⁾

Directeur Général Adjoint

PHILIPPE CROUZET

Directeur Général Adjoint

EMILE FRANÇOIS

Directeur Général Adjoint

JEAN-FRANÇOIS PHELIZON

Directeur Général Adjoint

CLAUDE PICOT

Directeur Général Adjoint

CHRISTIAN STREIFF⁽¹⁾

Directeur Général Adjoint

MARC VAN OSSEL

Directeur Général Adjoint

BERNARD FIELD

Secrétaire Général

COMITÉ EXÉCUTIF

JEAN-LOUIS BEFFA

GIANPAOLO CACCINI

PHILIPPE CROUZET

BERNARD FIELD

Secrétaire

BENOÎT BAZIN

DIRECTIONS FONCTIONNELLES

JEAN-CLAUDE LEHMANN

Directeur de la Recherche

BENOÎT BAZIN

Directeur du Plan

NICOLE GRISONI-BACHELIER

Directrice des Relations Extérieures

DIRECTEURS DE BRANCHE

JACQUES ASCHENBROICH

Directeur de la Branche Vitrage

ROBERTO CALIARI

Directeur de la Branche Renforcement

PIERRE-ANDRÉ DE CHALENDAR

Directeur de Branche Délégué pour la Branche Distribution Bâtiment au Royaume-Uni et aux États-Unis

GILLES COLAS

Directeur de la Branche Abrasifs

PETER DACHOWSKI

Directeur de la Branche Isolation

MARTIN ELLIS

Directeur de la Branche Matériaux de Construction

EMILE FRANCOIS

Directeur de la Branche Distribution Bâtiment

CLAUDE IMAUVEN⁽¹⁾

Directeur de la Branche Canalisation

CLAUDE PICOT

Directeur de la Branche Conditionnement

CHRISTIAN STREIFF⁽¹⁾

Directeur de la Branche Céramiques & Plastiques

⁽¹⁾ Depuis le 15 octobre 2001.

DÉLÉGUÉS GÉNÉRAUX

OLIVIER DU BOUCHERON

Délégué Général au Benelux

JEAN-CLAUDE BREFFORT

Délégué Général au Brésil et en Argentine

ROBERTO CALIARI⁽²⁾

Délégué Général en Italie et en Grèce

PIERRE-ANDRÉ DE CHALENDAR

Délégué Général au Royaume-Uni et en République d'Irlande

LARS GRÄNSE

Délégué Général pour les Pays Nordiques et les Pays Baltes

JEAN LARONZE

Délégué Général en Pologne

ANAND MAHAJAN

Délégué Général en Inde

PAUL NEETESON

Délégué Général en Allemagne et en Europe Centrale et Orientale

JEAN-FRANÇOIS PHELIZON

Délégué Général aux États-Unis et au Canada

GUY ROLLI

Délégué Général au Mexique, au Venezuela et en Colombie

PATRICK ROUX-VAILLARD

Délégué Général en Asie-Pacifique

PIERRE TRACOL

Délégué Général en Espagne, Portugal et Maroc

⁽²⁾ Thierry FULCONIS jusqu'au 30 septembre 2001.

CONTRÔLE EXTERNE DE LA SOCIÉTÉ

Les Commissaires aux comptes de la Compagnie sont :

- Le Cabinet Befec - Price Waterhouse, membre de Pricewaterhouse Coopers, 32 rue Guersant, 75017 PARIS représenté par Messieurs Mike MORALEE et Christian MARCELLIN, renouvelé dans ses fonctions le 25 juin 1998 pour une durée de six années.
- La Société d'Expertise Comptable Économique et Financière (SECEF), 3 rue de Turique, 54000 NANCY, représentée par M. Jacques TENETTE, renouvelée dans ses fonctions le 29 juin 2000 pour une durée de six années.

STATUTS

Société anonyme de nationalité française régie par les dispositions des articles L 210-1 et suivants du Code de Commerce, la Compagnie de Saint-Gobain a pour siège social Les Miroirs, 18, avenue d'Alsace, 92400 COURBEVOIE et est immatriculée sous le n° 542039532 R.C.S. NANTERRE (Code APE 741J), Siret : 54203953200040.

Son objet social résumé est, généralement, tant en France qu'à l'étranger, la réa-lisation et la gestion de toutes opérations industrielles, commerciales, financières, mobilières et immobilières se rattachant aux activités industrielles et d'entreprise, notamment par l'intermédiaire de filiales ou participations, françaises ou étrangères (article 3 des statuts). L'exercice social s'étend du 1er janvier au 31 décembre. La durée de la Société expirera le 31 décembre 2040, sauf dissolution anticipée ou prorogation.

Les documents relatifs à la société peuvent être consultés au siège social, Les Miroirs, 18, avenue d'Alsace, 92400 COURBEVOIE, Service des Relations avec les Actionnaires.

DISPOSITIONS PARTICULIÈRES DES STATUTS

Ces dispositions sont ci-après résumées :

CAPITAL SOCIAL

Les statuts prévoient l'obligation de déclaration à la société de la détention directe, indirecte ou de concert de titres représentant au moins 0,50% du capital social ou des droits de vote, ou tout multiple de ce pourcentage. La même obligation s'applique lorsque la participation directe, indirecte ou de concert, devient inférieure à chacun de ces seuils. La violation de cette obligation peut être sanctionnée par la privation des droits de vote excédant la fraction non déclarée, pendant une durée de deux ans à compter de la date de régularisation, si un ou plusieurs actionnaires détenant

au moins trois pour cent du capital social ou des droits de vote en font la demande, consignée dans le procès-verbal de l'Assemblée Générale (décisions des AGM du 23 juin 1988 et du 15 juin 1990).

En outre, la société peut demander communication des renseignements relatifs à la composition de son actionariat et à la détention de ses titres conformément à la législation et à la réglementation en vigueur.

ADMINISTRATION DE LA SOCIÉTÉ

La Société est administrée par un Conseil d'administration de trois membres au moins et de quinze au plus.

Chaque administrateur doit être propriétaire de deux cents actions au moins. (Assemblée Générale Mixte du 24 juin 1999 et du 28 juin 2001).

ASSEMBLÉES GÉNÉRALES

Tout actionnaire peut participer aux assemblées générales, personnellement ou par mandataire, à la condition de justifier de son identité et de la propriété de ses actions, sous la forme et aux lieux indiqués dans l'avis de convocation, au plus tard cinq jours avant la date de la réunion de l'Assemblée Générale, le tout conformément à ce que la loi dispose pour la participation des actionnaires aux assemblées générales. Toutefois, le Conseil d'administration peut abréger ou supprimer ce délai à condition que ce soit au profit de tous les actionnaires.

Tout titulaire d'actions ne peut se faire représenter que par son conjoint ou par un autre actionnaire. Les personnes morales actionnaires participent aux assemblées par leurs représentants légaux ou par toute personne désignée à cet effet par ces derniers.

Le droit de vote attaché à l'action appartient à l'usufruitier dans toutes les assemblées d'actionnaires. Chaque actionnaire a droit à autant de voix qu'il possède ou représente d'actions sans limitation.

Toutefois, un droit de vote double de celui conféré aux autres actions est attribué à toutes les actions entièrement libérées pour lesquelles il est justifié d'une inscription nominative, depuis deux ans, au nom d'un même actionnaire. En outre, en cas d'augmentation de capital par incorporation de réserves, bénéfices ou primes d'émission, un droit de vote double est attribué, dès leur émission, aux actions nominatives attribuées gratuitement à un actionnaire à raison d'actions anciennes pour lesquelles il bénéficie de ce droit (décision de l'AGM du 27 février 1987).

Toute action convertie au porteur ou transférée en propriété perd le droit de vote double. Néanmoins, le transfert par suite de succession, de liquidation de communauté de biens entre époux ou de donation entre vifs au profit d'un conjoint ou d'un parent au degré successible, ne fait pas perdre le droit acquis et n'interrompt pas le délai prévu à l'alinéa précédent.

Le vote par correspondance s'exerce selon les conditions et modalités fixées par les dispositions législatives et réglementaires.

RÉPARTITION DU BÉNÉFICE

Sur le bénéfice, diminué le cas échéant des pertes antérieures, il est fait un prélèvement de cinq pour cent au moins pour constituer le fonds de réserve prescrit par la loi. Ce prélèvement cesse d'être obligatoire lorsque le fonds de réserve atteint une somme égale au dixième du capital social. Il reprend son cours si la réserve vient à être inférieure à ce dixième.

Le bénéfice distribuable est constitué par le bénéfice de l'exercice diminué des pertes antérieures ainsi que des sommes à porter en réserve en application de la loi ou des statuts et augmenté du report bénéficiaire.

Sur ce bénéfice distribuable, il est prélevé successivement par l'Assemblée Générale :

1. Les sommes reconnues utiles par le Conseil d'administration pour constituer des fonds de prévoyance ou de réserve extraordinaire, ou pour être reportées à nouveau sur l'exercice suivant.
2. Sur le surplus, s'il en existe, la somme nécessaire pour servir aux actionnaires, à titre de premier dividende, cinq pour cent des sommes dont leurs titres sont libérés et non amortis sans que, si le bénéfice d'une année ne permet pas ce paiement, celui-ci puisse être réclamé sur le bénéfice des années suivantes.
3. Le solde disponible après ces prélèvements est réparti entre les actionnaires.

L'Assemblée statuant sur les comptes de l'exercice a la faculté d'accorder à chaque actionnaire, pour tout ou partie du dividende mis en distribution ou des acomptes sur dividendes, une option entre le paiement en numéraire ou en actions.

CONVENTIONS RÉGLEMENTÉES CONCLUES AU COURS DE L'EXERCICE

Aucune convention réglementée nouvelle n'a été conclue au cours de l'exercice 2001.

RISQUES DE L'ÉMETTEUR

RISQUE DE MARCHÉ (TAUX, CHANGE, CRÉDIT)

Le risque de taux global est géré pour la dette nette consolidée du Groupe dans l'objectif de protéger le coût financier de la dette à moyen terme des fluctuations des taux d'intérêt et, dans le respect de cet objectif, de minimiser le coût financier annuel de la dette. Le Groupe a défini dans sa politique les produits dérivés susceptibles d'être utilisés comme instruments de couvertures. Ces instruments sont traités de gré à gré avec des contreparties ayant un *rating* minimum.

Au 31 décembre 2001, la dette nette du Groupe après couvertures fermes et couvertures optionnelles exercées dans la monnaie est à taux fixe à 66% du montant total et à taux variable à 34%.

Pour réagir aux fluctuations de change, la politique du Groupe consiste à couvrir les transactions commerciales effectuées par ses entités dans des devises autres que leurs devises fonctionnelles. La Compagnie de Saint-Gobain et ses filiales sont susceptibles de recourir à des options et des contrats de change à terme pour couvrir leurs expositions nées de transactions commerciales.

Dans le cas des options, les filiales ne sont pas autorisées à négocier avec des contreparties extérieures : elles contractent exclusivement avec la Compagnie de Saint-Gobain, qui exécute pour leur compte ces couvertures.

La couverture des transactions financières est gérée au cas par cas, par exemple lors d'acquisitions en monnaies étrangères, de rapatriement de dividendes ou de contribution au capital de filiales. Dans ce cas, les stratégies optionnelles sont privilégiées.

Les opérations financières - placements en valeurs mobilières, produits de couverture de change ou de taux - sont effectuées avec des contreparties de qualité et diversifiées, de sorte que le risque de contrepartie est faible. Le choix de ces contreparties ainsi que l'évaluation des encours auprès d'elles s'inscrivent dans une politique rigoureuse et sélective.

RISQUES JURIDIQUES

Le Groupe n'est pas soumis à une réglementation particulière pouvant avoir un impact sur sa situation même si, bien entendu, les sociétés qui exploitent les sites industriels sont fréquemment tenues au respect de législations et réglementations nationales, variables selon les pays où ces sites sont

implantés. Il en est ainsi par exemple, pour ce qui concerne la France, de la législation et de la réglementation relatives aux installations classées. Le Groupe ne se trouve pas dans une position de dépendance technique ou commerciale significative à l'égard d'autres sociétés, n'est pas soumis à des contraintes particulières de confidentialité, et dispose des actifs nécessaires à l'exploitation de ses activités.

En matière fiscale, la Compagnie de Saint-Gobain est admise au régime du bénéfice fiscal consolidé prévu à l'article 209 *quinquies* du Code Général des Impôts, ainsi qu'au régime de l'intégration fiscale prévu aux articles 223 A et suivants du même code. L'agrément en vigueur couvre les exercices 2001 à 2003 inclus.

En dehors de litiges inévitablement liés à la marche courante des activités et qui ne présentent pas de caractère significatif pour le Groupe, certaines sociétés du Groupe sont défenderesses dans un nombre important d'actions judiciaires en dommages-intérêts engagées en France et aux États-Unis en vue d'obtenir la réparation de préjudices résultant selon les demandeurs d'une exposition à l'amiante contenu dans des produits qui avaient été fabriqués dans le passé par ces sociétés. Même si les situations de droit et de fait sont extrêmement diverses selon la nature des actions engagées et, surtout, selon qu'elles sont menées en France ou aux États-Unis, le Groupe considère ne pas encourir de risque significatif à ce titre.

RISQUES INDUSTRIELS ET LIÉS A L'ENVIRONNEMENT

En matière de risques industriels, les activités du Groupe Saint-Gobain relèvent pour l'essentiel des régimes dits du permis, voire de la simple déclaration : ce classement de la grande majorité des sites met en exergue l'absence globale de risques industriels significatifs.

Cinq sites sont classés SEVESO II à la suite de l'abaissement des seuils fixés par la directive européenne correspondante ; les nouvelles règles applicables aux stockages tels que stockage d'hydrogène, d'oxygène, de formaldéhyde, ou de phénol expliquent cette situation.

Les stockages en question font l'objet d'une attention renforcée dans le respect des législations en vigueur et sur la base des procédures internes spécifiques.

S'agissant des risques liés à l'environnement, quatre types de risques sont surveillés en priorité. Il s'agit :

- de l'effet des émissions atmosphériques,
- de l'effet des rejets liquides,
- de l'élimination des déchets,
- des risques potentiels de pollution de nappes profondes, ou des réseaux de surface (rivières, etc).

- En ce qui concerne le premier point, des suivis spécifiques sont décidés en fonction de la nature des émissions. Le respect de la réglementation et l'amélioration continue sont les deux principes qui guident l'action.
- La nature même des activités du Groupe limite de façon très importante tant en termes de charge polluante qu'en quantité les rejets liquides des établissements. Le recyclage intégral est une règle de plus en plus utilisée et la maîtrise des rejets résiduels significatifs fait l'objet d'un suivi attentif.
- En ce qui concerne le troisième point, des dispositions internes et externes ont été mises en place, et un contrat-cadre confiant à des entreprises reconnues, au moins sur le plan national, est en cours de mise au point à titre expérimental dans trois pays (France, Allemagne, Belgique). Son extension devrait être ensuite engagée.
- Les risques de pollutions accidentelles des eaux souterraines ou de surface sont suivis par des contrôles imposés dans les établissements les plus importants (établissements soumis à permis).

ASSURANCE – COUVERTURE DES RISQUES ÉVENTUELS

Pour les risques de fréquence à conséquences financières limitées, les polices d'assurances sont souscrites localement.

Pour les risques pouvant engendrer une perte financière significative, la souscription des polices d'assurances du Groupe Saint-Gobain peut être décentralisée, mais doit répondre à une doctrine commune prenant en compte la situation du marché de l'assurance. Les contrats sont coordonnés et contrôlés par la Direction des Risques et Assurance, qui définit la doctrine commune.

Les contrats relevant de la doctrine commune sont de deux natures. Les uns visent à diminuer les conséquences financières des dommages accidentels affectant les bâtiments, équipements et stocks. Les autres visent à diminuer les conséquences financières liées à la responsabilité civile découlant de l'activité et des produits vendus, pour des risques acceptés par les marchés de l'assurance et avec des objectifs de maîtrise des coûts.

COMPTES CONSOLIDÉS DU GROUPE

BILAN CONSOLIDÉ AU 31 DÉCEMBRE

(en millions d'euros)

ACTIF	Notes	1999	2000	2001
Ecarts d'acquisition	(3)	4 981	6 004	6 065
Autres immobilisations incorporelles nettes	(4)	1 155	1 766	1 805
		6 136	7 770	7 870
Immobilisations corporelles	(5) et (6)	20 255	21 938	23 258
Moins : amortissements	(5) et (6)	(11 037)	(11 825)	(12 909)
		9 218	10 113	10 349
Titres mis en équivalence	(7)	439	393	169
Autres titres de participation	(8)	351	178	171
Titres immobilisés	(9)	367	310	176
Autres actifs immobilisés	(10)	398	766	943
		1 555	1 647	1 459
Total de l'actif immobilisé		16 909	19 530	19 678
Stocks	(11)	4 153	4 752	5 075
Clients et comptes rattachés	(12)	4 201	4 643	4 552
Autres créances	(13)	1 042	1 161	1 228
Prêts à court terme	(21)	238	139	245
Valeurs mobilières de placement	(9)	644	530	406
Disponibilités	(21)	729	666	958
Total de l'actif circulant		11 007	11 891	12 464
TOTAL DE L'ACTIF		27 916	31 421	32 142

Les notes annexes font partie intégrante des états financiers consolidés.

(en millions d'euros)

PASSIF	Notes	1999	2000	2001
Capital (composé d'actions au nominal de 16 € ; nombre d'actions autorisées : 136 758 628 ; nombre d'actions émises en 2001 : 85 258 628, en 2000 : 85 213 263, en 1999 : 87 236 750,		1 396	1 363	1 364
Primes et réserve légale		2 651	2 270	2 249
Réserves et résultat consolidés		6 468	7 760	8 540
Ecart de conversion		(543)	(310)	(161)
Actions conservées	(14)	(434)	(182)	(67)
Capitaux propres du Groupe		9 538	10 901	11 925
Intérêts minoritaires	(15)	1 613	823	423
Capitaux propres de l'ensemble consolidé		11 151	11 724	12 348
Titres participatifs	(16)	391	391	391
Provisions pour retraites	(17)	1 585	1 752	1 836
Impôts différés	(18)	328	709	685
Autres passifs	(19)	1 061	1 318	1 255
Dettes long terme	(21)	4 139	4 999	5 247
Total capitaux propres du Groupe et passifs à long terme		18 655	20 893	21 762
Fournisseurs et comptes rattachés		3 024	3 378	3 425
Autres dettes	(20)	2 459	2 597	2 801
Partie court terme des dettes long terme	(21)	866	1 859	991
Emprunts à moins d'un an et banques créditrices	(21)	2 912	2 694	3 163
Total des dettes à court terme		9 261	10 528	10 380
TOTAL DU PASSIF ET DES CAPITAUX PROPRES		27 916	31 421	32 142

Les notes annexes font partie intégrante des états financiers consolidés.

COMPTE DE RÉSULTAT CONSOLIDÉ

(en millions d'euros)

	Notes	1999	2000	2001
Chiffre d'affaires		22 952	28 815	30 390
Coût des produits vendus		(16 101)	(20 669)	(22 692)
Résultat brut d'exploitation		6 851	8 146	7 698
Frais généraux et de recherche	(23)	(4 318)	(5 209)	(4 774)
Autres charges et produits d'exploitation	(24)	(219)	(244)	(243)
Résultat d'exploitation		2 314	2 693	2 681
Dividendes reçus de participations non consolidées		26	24	32
Charge nette de financement	(25)	(328)	(612)	(603)
Charges hors exploitation	(26)	(191)	(158)	(122)
Résultat courant des sociétés intégrées		1 821	1 947	1 988
Résultat des réalisations d'actifs	(27)	457	584	84
Impôts sur les bénéfices	(18)	(775)	(791)	(721)
Résultat net des sociétés intégrées avant dotation aux amortissements des écarts d'acquisition		1 503	1 740	1 351
Dotation aux amortissements des écarts d'acquisition		(142)	(182)	(184)
Résultat net des sociétés intégrées		1 361	1 558	1 167
Quote-part dans les résultats des sociétés mises en équivalence	(7)	28	84	7
Résultat net de l'ensemble consolidé		1 389	1 642	1 174
Part revenant aux intérêts minoritaires	(15)	(163)	(125)	(40)
Résultat net		1 226	1 517	1 134
Résultat par action (en euros)				
Nombre moyen pondéré de titres en circulation		84 636 599	83 054 214	83 534 846
Résultat net de l'ensemble consolidé avant impôt et intérêts minoritaires par action		25,57	29,29	22,69
Résultat net par action		14,49	18,27	13,58
Nombre moyen pondéré et dilué de titres		84 851 597	83 356 426	83 898 272
Résultat net dilué de l'ensemble consolidé avant impôt et intérêts minoritaires par action		25,50	29,19	22,59
Résultat net dilué par action		14,45	18,20	13,52
Nombre de titres émis en fin de période		87 236 750	85 213 263	85 258 628
Résultat net de l'ensemble consolidé avant impôt et intérêts minoritaires par action		24,81	28,55	22,23
Résultat net par action		14,05	17,80	13,30

Les notes annexes font partie intégrante des états financiers consolidés.

TABLEAU CONSOLIDÉ DES FLUX DE TRÉSORERIE

(en millions d'euros)

	1999	2000	2001
Résultat net	1 226	1 517	1 134
Part des intérêts minoritaires dans le résultat net	163	125	40
Quote-part dans le résultat des sociétés mises en équivalence, nette des dividendes reçus	(5)	(46)	7
Dotation aux amortissements	1 433	1 631	1 636
Résultat des réalisations d'actifs	(457)	(584)	(84)
Marge brute d'autofinancement	2 360	2 643	2 733
(Augmentation) diminution des stocks	(93)	(224)	(167)
(Augmentation) diminution des comptes clients et comptes rattachés	(585)	40	219
Augmentation (diminution) des comptes fournisseurs et comptes rattachés	345	(73)	(92)
Variation de la dette d'impôt et des impôts différés	26	141	8
Autres	122	(115)	(159)
Variation des éléments du besoin en fonds de roulement de l'exercice	(185)	(231)	(191)
Trésorerie provenant de l'exploitation	2 175	2 412	2 542
Acquisitions d'immobilisations corporelles	(1 712)	(1 722)	(1 430)
Acquisitions de titres de sociétés consolidées [en 2001 : (764), en 2000 : (2 913), en 1999 : (1 528)] nets de la trésorerie acquise	(1 392)	(2 709)	(717)
Cessions de titres de sociétés consolidées, nettes de la trésorerie cédée	23	943	140
Cessions d'autres titres de participation	871	497	379
Acquisitions d'autres titres de participation	(239)	(59)	(52)
Cessions d'immobilisations corporelles et incorporelles	112	105	141
(Augmentation) diminution des valeurs mobilières de placement	91	67	115
Autres	(44)	114	(68)
Trésorerie nette affectée à des opérations d'investissement / de désinvestissement	(2 290)	(2 764)	(1 492)
Augmentation de capital	136	213	129
Part des minoritaires dans les augmentations de capital des filiales	53	28	13
(Augmentation) diminution des actions conservées	(714)	(375)	(31)
Dividendes mis en distribution	(278)	(284)	(357)
Dividendes versés aux minoritaires par les sociétés intégrées	(54)	(91)	(30)
(Augmentation) diminution des prêts court terme	355	61	(16)
Augmentation (diminution) des dettes financières	1 090	1 152	(805)
Augmentation (diminution) des banques créditrices et autres emprunts à court terme	(192)	(425)	335
Trésorerie nette dégagée par ou (utilisée par) des opérations de financement	396	279	(762)
Incidence des variations monétaires sur la trésorerie	16	10	4
Augmentation (diminution) nette de la trésorerie	297	(63)	292
Disponibilités en début de période	432	729	666
Disponibilités en fin de période	729	666	958

Les notes annexes font partie intégrante des états financiers consolidés.

TABLEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDÉS

	(en nombre d'actions)		(en millions d'euros)					
	Composant le capital	En circulation	Capital	Primes et réserve légale	Réserves et résultat consolidé	Écarts de conversion	Actions conservées	Capitaux propres Part du Groupe
Situation au 31 décembre 1998	90 295 788	86 741 350	1 376	3 180	5 570	(941)	(415)	8 770
Augmentation de capital								
- Plan d'Épargne Groupe	1 174 234	1 174 234	19	95				114
- Options de souscription d'actions	281 516	281 516	5	17				22
- Nominal porté à 16 euros			65	6	(71)			0
Résultat de l'exercice 1999					1 226			1 226
Dividendes distribués par action : 3,20 €					278			(278)
Affectation de primes				(21)	21			0
Écarts de conversion						398		398
Actions rachetées		(4 544 000)					(714)	(714)
Actions annulées	(4 514 788)		(69)	(626)			695	0
Actions revendues		5 700						0
Situation au 31 décembre 1999	87 236 750	83 658 800	1 396	2 651	6 468	(543)	(434)	9 538
Augmentation de capital								
- Plan d'Épargne Groupe	1 956 224	1 956 224	31	175				206
- Options de souscription d'actions	88 854	88 854	1	6				7
Résultat de l'exercice 2000					1 517			1 517
Dividendes distribués par action : 3,60 €					(284)			(284)
Écarts de conversion						233		233
Actions rachetées		(2 494 342)					(376)	(376)
Actions annulées	(4 068 565)		(65)	(562)			627	0
Actions revendues		6 756					1	1
Changement de méthode en matière d'engagements de retraite					59			59
Situation au 31 décembre 2000	85 213 263	83 216 292	1 363	2 270	7 760	(310)	(182)	10 901
Augmentation de capital								
- Plan d'Épargne Groupe	903 150	903 150	14	106				120
- Options de souscription d'actions	121 778	121 778	2	7				9
Résultat de l'exercice 2001					1 134			1 134
Dividendes distribués par action : 4,30 €					(357)			(357)
Écarts de conversion						149		149
Actions rachetées		(242 048)					(37)	(37)
Actions annulées	(979 563)		(15)	(134)			149	0
Actions revendues		54 868			3		3	6
Situation au 31 décembre 2001	85 258 628	84 054 040	1 364	2 249	8 540	(161)	(67)	11 925

Au 31 décembre 2001, le nombre d'actions existantes composant le capital social de la Compagnie de Saint-Gobain est de 85 258 628.

En vertu des autorisations d'augmentation de capital accordées par l'Assemblée Générale Mixte du 28 juin 2001, le Conseil d'administration de la Compagnie a, en outre, le pouvoir d'émettre, en une ou plusieurs fois, un nombre total maximum de 47 500 000 actions nouvelles comportant ou non un droit préférentiel de souscription ou un droit de priorité au profit des actionnaires de la Compagnie (9e et 10e résolutions) et de 4 millions d'actions nouvelles réservées aux adhérents du Plan d'Épargne du Groupe (11e et 12e résolutions). Si elles étaient intégralement utilisées par le Conseil d'administration, ces émissions nouvelles porteraient potentiellement le nombre d'actions composant le capital social à 136 758 628.

La différence de conversion au 31 décembre 2001 comprend un montant net de 62 millions d'euros (61 millions d'euros au 31 décembre 2000) au titre des différences de conversion des bilans des sociétés étrangères de la zone euro. Ces écarts seront constatés en résultat en cas de cession des sociétés concernées.

Les notes annexes font partie intégrante des états financiers consolidés.

ANNEXE AUX COMPTES CONSOLIDÉS

NOTE 1 – PRINCIPES COMPTABLES

PRÉSENTATION DES COMPTES

Les états financiers consolidés de la Compagnie de Saint-Gobain et de ses filiales (l'ensemble constituant " Le Groupe ") sont établis en conformité avec les principes comptables généralement admis en France.

Depuis le 1^{er} janvier 2000, le Groupe détermine ses engagements en matière de retraite, de départ en retraite et autres avantages consentis aux retraités en appliquant une méthode actuarielle prospective conforme aux normes comptables généralement admises tant en France qu'aux États-Unis d'Amérique. L'impact de ce changement de méthode s'est traduit, au 1^{er} janvier 2000, par une augmentation des capitaux propres de 59 millions d'euros.

La préparation de comptes consolidés conformes aux principes comptables généralement admis nécessite la prise en compte par la direction d'hypothèses et d'estimations qui affectent les montants d'actifs et de passifs figurant au bilan, les actifs et les passifs éventuels mentionnés dans l'annexe, ainsi que les charges et les produits du compte de résultat. Il est possible que les montants effectifs se révélant ultérieurement soient différents des estimations et des hypothèses retenues.

MÉTHODES DE CONSOLIDATION

Les états financiers consolidés du Groupe comprennent les comptes de la Compagnie de Saint-Gobain, de toutes ses filiales significatives détenues majoritairement, ainsi que toutes celles qui sont contrôlées, directement ou indirectement.

Les sociétés contrôlées conjointement sont consolidées par intégration proportionnelle.

Les sociétés dans lesquelles le Groupe exerce une influence notable, directe ou indirecte, sont mises en équivalence.

Les participations dans lesquelles le Groupe n'exerce pas d'influence notable sont comptabilisées au coût historique. Lorsque cela est nécessaire, une provision est constatée pour ramener ce coût à la valeur nette de réalisation.

Le résultat des sociétés acquises ou cédées durant l'exercice est retenu dans le compte de résultat consolidé de l'exercice pour la période postérieure à la date d'acquisition ou antérieure à la date de cession.

Les évolutions significatives du périmètre de consolidation du Groupe pour l'exercice 2001 sont présentées en note 2. Une liste des principales filiales consolidées au 31 décembre 2001 est présentée en note 35.

Toutes les transactions significatives entre les sociétés intégrées ainsi que les résultats internes à l'ensemble consolidé sont éliminés.

OPÉRATIONS EN DEVISES

Les charges et les produits des opérations en devises sont enregistrés pour leur contre-valeur à la date de l'opération. Les actifs et les dettes en devises sont généralement convertis au taux de clôture, et les écarts de change résultant de cette conversion sont enregistrés dans le compte de résultat.

CONVERSION DES ÉTATS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS ÉTRANGÈRES

Les postes du bilan sont convertis au taux de change en vigueur à la clôture de l'exercice.

Les postes du compte de résultat sont convertis au taux moyen de change de l'exercice.

La part du Groupe dans les pertes ou les profits de conversion, après déduction, s'il y a lieu, de l'effet fiscal y afférent, est comprise dans le poste "Écarts de conversion" inclus dans les capitaux propres, jusqu'à ce que les actifs ou passifs en devises étrangères auxquels ils se rapportent soient vendus ou liquidés.

ÉCART D'ACQUISITION

L'écart d'acquisition représente le surplus entre le prix d'achat et la juste valeur de l'actif net de la société acquise. Cet écart d'acquisition est amorti de façon linéaire sur sa durée de vie prévue et sur une période ne pouvant pas excéder 40 ans.

AUTRES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Les autres immobilisations incorporelles comprennent les fonds de commerce, les brevets, les marques, les logiciels et les frais d'émission d'emprunts.

Les marques autres que les marques de distribution sont amorties selon le mode linéaire sur une période n'excédant pas 40 ans. Les marques de distribution ne sont pas amorties.

Les brevets et les logiciels acquis sont amortis sur leur durée d'utilisation estimée. Les brevets sont amortis sur une période n'excédant pas 20 ans. Les logiciels acquis sont amortis sur une période comprise entre 3 et 5 ans.

Les frais d'émission d'emprunts relatifs à des émissions d'obligations ou à d'autres emprunts à long terme sont immobilisés et amortis sur la durée de l'emprunt.

Immobilisations corporelles

Les terrains, bâtiments et équipements sont évalués au coût historique, à l'exception des immobilisations des sociétés situées dans des pays antérieurement à forte inflation, qui ont été réévaluées conformément aux dispositions légales adoptées par ces pays.

L'amortissement des immobilisations corporelles est calculé suivant le mode linéaire en fonction de la durée d'utilisation estimée.

Usines et bureaux principaux	40 ans
Autres immeubles	15 - 25 ans
Machines de production et équipements	5 - 16 ans
Véhicules	4 ans
Mobilier, agencements, matériels de bureau et informatique	4 - 16 ans

Les subventions d'investissements reçues au titre d'achat d'immobilisations sont comptabilisées au passif du bilan dans le poste "Autres dettes" et sont créditées dans le compte de résultat en fonction de la durée d'utilisation estimée des immobilisations pour lesquelles elles ont été attribuées.

Lors de ventes ou de mises au rebut d'immobilisations, la valeur d'origine des actifs cédés et les amortissements cumulés s'y rapportant sont extournés des comptes, et les gains ou pertes qui en résultent sont enregistrés dans le compte de résultat.

ÉVALUATION DES IMMOBILISATIONS

Le Groupe évalue régulièrement la valeur de ses immobilisations : écarts d'acquisition, autres immobilisations incorporelles et immobilisations corporelles. La valeur d'une immobilisation est considérée comme durablement dépréciée lorsque la somme des marges brutes d'autofinancement futures non actualisées liées à l'immobilisation concernée est inférieure à sa valeur comptable. Dans ce cas, un amortissement exceptionnel est constaté pour ramener la valeur comptable de l'immobilisation à sa juste valeur. Cette juste valeur est en général déterminée par actualisation des marges brutes d'autofinancement futures, selon un taux proportionnel au risque encouru.

CRÉDITS BAUX ET LOCATIONS SIMPLES

Les immobilisations faisant l'objet d'un contrat de crédit-bail ayant pour effet de transférer au Groupe les avantages et les risques inhérents à la propriété sont comptabilisées à l'actif en immobilisations corporelles (terrains, bâtiments et équipements). Ces immobilisations sont amorties suivant la méthode linéaire en fonction de la durée d'utilisation estimée. La dette correspondante, nette des intérêts financiers, est inscrite au passif.

Les frais de locations simples sont pris en charges sur l'exercice au cours duquel ils sont encourus.

STOCKS

Les stocks sont évalués au prix de revient réel ou au prix de marché lorsque celui-ci est inférieur. Le prix de revient est généralement calculé selon la méthode du coût moyen pondéré et dans certains cas selon la méthode Premier Entré Premier Sorti.

INSTRUMENTS FINANCIERS

Le Groupe utilise des instruments financiers dérivés de taux et de change dans le but de couvrir les risques liés aux variations des devises et des taux d'intérêt qui peuvent survenir dans le cadre de ses opérations courantes.

Afin d'anticiper les évolutions futures en matière d'évaluation des instruments financiers, les schémas comptables ont été complétés en 2001 afin de pouvoir tenir compte de la juste valeur des instruments financiers.

La présentation des états financiers au 31 décembre 2001 est identique à celle des exercices antérieurs.

Les instruments financiers dérivés utilisés pour couvrir les risques de change sont principalement des contrats d'achat ou de vente à terme fermes et des options de change. Les créances et les dettes en devises qui sont couvertes par des contrats d'achat ou de vente à terme sont valorisées au bilan à leur taux de couverture. Les gains et les pertes latents sur les options de change de couverture sont comptabilisés dans le compte de résultat pour la part représentant leur valeur temps et en compte de bilan pour la part représentant leur valeur intrinsèque. Pour les options de change non qualifiées comptablement de couverture, seules les pertes latentes sont enregistrées en compte de résultat.

Pour couvrir les risques de taux, le Groupe utilise des swaps de taux et des options (caps et floors) ainsi que des FRA. Les charges et les produits financiers relatifs aux swaps de taux sont reconnus en résultat de façon symétrique à l'enregistrement des charges et produits générés par l'élément couvert.

Les gains et les pertes latents sur les options de taux de couverture sont comptabilisés dans le compte de résultat pour la part représentant leur valeur temps et en compte de bilan pour la part représentant leur valeur intrinsèque. Pour les options de taux non qualifiées comptablement de couverture, leur valeur de marché est enregistrée en compte de résultat.

VALEURS MOBILIÈRES

Les valeurs mobilières sont constituées de titres de participation, de participations dans des fonds de placement et de placements court terme qui sont valorisés à leur prix d'achat ou à leur valeur de marché lorsque celle-ci est inférieure.

DISPONIBILITÉS

Les disponibilités sont constituées de comptes de caisse et de comptes bancaires.

ENGAGEMENTS DE RETRAITE ET AUTRES AVANTAGES CONSENTIS AUX RETRAITÉS

Après leur départ en retraite, les anciens salariés du Groupe perçoivent des pensions selon des systèmes conformes aux réglementations locales. A ces prestations s'ajoutent des retraites directement à la charge de certaines sociétés françaises et étrangères du Groupe.

En France, à leur départ en retraite, les salariés du Groupe reçoivent une indemnité dont le montant varie en fonction de l'ancienneté et des autres modalités de la convention collective dont ils relèvent.

Les engagements du Groupe en matière de retraite et d'indemnités de départ en retraite sont déterminés en appliquant une méthode tenant compte des salaires projetés de fin de carrière (méthode dite des unités de crédit projetées) et en tenant compte des conditions économiques propres à chaque pays. Ces engagements sont couverts par des fonds de retraite et par des provisions inscrites au bilan. Depuis le 1^{er} janvier 2000, la méthode utilisée est conforme aux normes comptables généralement admises tant en France qu'aux États-Unis d'Amérique.

Aux États-Unis, en Espagne et en Allemagne, après leur départ en retraite, les anciens salariés du Groupe bénéficient d'avantages autres que les retraites, notamment concernant la prévoyance. Les engagements calculés à ce titre selon une méthode actuarielle sont couverts par une provision constatée au bilan.

En outre, aux États-Unis, les salariés peuvent, dans certains cas, après leur départ de la société mais avant leur retraite, bénéficier d'une garantie de ressources et de couverture sociale. Ces engagements sont actualisés aux taux utilisés pour les retraites et couverts par une provision constatée au bilan.

CAPITAUX PROPRES NÉGATIFS

Si les capitaux propres de fin de période d'une société consolidée sont négatifs, la part des intérêts minoritaires dans ces capitaux propres est prise en charges par le Groupe, sauf si les tiers ont une obligation expresse de combler leur quote-part de pertes. Si ces sociétés redeviennent bénéficiaires, la part du Groupe dans leur résultat est prise en compte par l'actionnaire majoritaire à hauteur des pertes comptabilisées antérieurement.

COMPTABILISATION DU CHIFFRE D'AFFAIRES

Le chiffre d'affaires provenant de la vente de marchandises ou de services est comptabilisé net des remises consenties et des taxes sur vente, dès lors que le transfert aux clients des risques et avantages inhérents à la propriété

a eu lieu ou que le service a été rendu. Une provision pour risque est comptabilisée dès lors qu'un contentieux avec un client apparaît et qu'il est probable qu'il donnera lieu à une indemnisation.

FRAIS DE RECHERCHE ET DE DÉVELOPPEMENT

Les frais de recherche et de développement sont comptabilisés en charges au cours de l'exercice où ils sont encourus, ils sont comptabilisés dans le poste " Frais généraux et de recherche ".

CHARGES D'INTÉRÊTS

Toutes les charges d'intérêts sont constatées dans l'exercice au cours duquel elles sont encourues, à l'exception des charges encourues lors de la construction d'immobilisations significatives, qui sont prises en compte dans la détermination du coût de construction de ces immobilisations.

IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES

Selon un accord avec les autorités fiscales françaises, la Compagnie de Saint-Gobain est imposée sous le régime du bénéfice fiscal consolidé. Les montants à payer ou à recevoir par la Compagnie de Saint-Gobain en application du régime fiscal consolidé sont comptabilisés en autres créances ou en autres dettes.

Les impôts différés actifs et passifs sont calculés selon la méthode du report variable à partir des différences temporaires existant entre les valeurs comptables et fiscales des actifs et passifs figurant au bilan. Les taux d'impôt applicables pour les périodes futures sont retenus pour déterminer les montants d'impôts différés à la clôture.

Une provision pour dépréciation des impôts différés actifs résultant de différences temporaires déductibles ou de pertes reportables est constatée lorsque l'imputation future de ces différences temporaires est plus improbable que probable. Cette provision est calculée au niveau du Groupe pour les sociétés comprises dans le périmètre du bénéfice fiscal consolidé et au niveau de chaque entité fiscale pour les sociétés qui ne relèvent pas de ce régime.

Les impôts payables en cas de distribution des réserves des filiales ne font pas l'objet de provision lorsqu'il est prévu que ces réserves restent détenues de manière permanente par les filiales.

En application de l'article 3150 du règlement CRC n° 99-02, les impôts différés n'ont pas fait l'objet d'une actualisation.

Un impôt différé passif est comptabilisé sur les marques de distribution identifiées dans les comptes même lorsque celles-ci ne sont pas cessibles séparément de l'entreprise acquise. Compte tenu des évolutions anticipées par le Groupe, celui-ci a jugé préférable de ne pas modifier la méthode qu'il appliquait antérieurement à la promulgation du règlement CRC n° 99-02.

Le montant des impôts différés actifs comptabilisés à ce titre est indiqué dans la note 18.

FRAIS DE PUBLICITÉ

Les frais de publicité sont comptabilisés en charges dans l'exercice au cours duquel ils sont encourus.

RÉSULTAT PAR ACTION

Le Groupe présente un résultat par action en retenant d'une part le résultat net et d'autre part le résultat net de l'ensemble consolidé avant impôts et intérêts minoritaires.

Les résultats par action sont calculés en divisant les résultats par le nombre moyen d'actions en circulation au cours de l'exercice, après déduction des actions conservées par le Groupe.

Les résultats dilués par action sont calculés en prenant en compte dans le nombre moyen d'actions en circulation la conversion de l'ensemble des instruments dilutifs existants.

Le Groupe présente également des résultats par action calculés en divisant les résultats par le nombre de titres émis à la clôture de chaque exercice pour lesquels les comptes sont présentés.

ÉTATS FINANCIERS : RECLASSEMENTS

Certains montants présentés dans les états financiers consolidés des exercices 1999 et 2000, ont été reclassés afin d'être conformes à la présentation adoptée en 2001.

NOTE 2 - ÉVOLUTION DU PÉRIMÈTRE DE CONSOLIDATION

En 2001, le Groupe a procédé aux rachats d'intérêts minoritaires au travers notamment d'Offres Publiques d'Achat sur les actions de Saint-Gobain Cristaleria (pour 231 millions d'euros), Saint-Gobain Vidros (pour 79 millions d'euros), Saint-Gobain Canalizaçao (pour 17 millions d'euros) et Brasilit (pour 18 millions d'euros).

Au 31 décembre 2001, l'impact des changements de périmètre et du mode de consolidation sur les postes du bilan se présente comme suit :

(en millions d'euros)

	Augmentations	Diminutions	Total
Impact sur les postes d'actif			
Actif immobilisé	247	(132)	115
Actif circulant hors disponibilités	358	(84)	274
	605	(216)	389
Impact sur les postes du passif			
Intérêts minoritaires	(408)	(17)	(425)
Passifs à long terme	41	(11)	30
Dettes d'exploitation	218	(23)	195
Dettes financières, crédits de trésorerie et disponibilités ^(*)	(10)	(19)	(29)
	(159)	(70)	(229)
Impact des acquisitions, des cessions et des changements de modes de consolidation	764	(146)	618
Disponibilités	(47)	6	(41)
Impact net sur les flux de trésorerie	717	(140)	577

^(*) correspond à la notion d'endettement net du Groupe

Le compte de résultat d'Essilor a été consolidé par intégration globale jusqu'au 30 juin 2000 puis mis en équivalence à compter du 1^{er} juillet 2000. Le Groupe a cédé tous ses titres Essilor en novembre 2000 et, par conséquent, aucun résultat ne concernant Essilor n'est inclus dans les comptes consolidés après cette date.

Avec Essilor consolidé par mise en équivalence sur les exercices 2000 et 1999, le compte de résultat consolidé pour les années 2000 et 1999 aurait été le suivant :

(en millions d'euros)

	1999 <i>pro forma</i>	2000 <i>pro forma</i>
Chiffre d'affaires	21 290	27 837
Coût des produits vendus	(15 387)	(20 268)
Résultat brut d'exploitation	5 903	7 569
Frais généraux et de recherche	(3 603)	(4 765)
Autres charges et produits d'exploitation	(215)	(241)
Résultat d'exploitation	2 085	2 563
Dividendes reçus de participations non consolidées	26	24
Charge nette de financement	(298)	(594)
Charges hors exploitation	(185)	(157)
Résultat courant des sociétés intégrées	1 628	1 836
Résultat des réalisations d'actifs	457	584
Impôts sur les bénéfices	(725)	(758)
Résultat net des sociétés intégrées avant dotation aux amortissements des écarts d'acquisition	1 360	1 662
Dotation aux amortissements des écarts d'acquisition	(122)	(171)
Résultat net des sociétés intégrées	1 238	1 491
Quote-part dans les résultats des sociétés mises en équivalence	67	103
Résultat net de l'ensemble consolidé	1 305	1 594
Part revenant aux intérêts minoritaires	(79)	(77)
Résultat net	1 226	1 517
Résultat par action (en euros)		
Nombre moyen pondéré de titres en circulation	84 636 599	83 054 214
• Résultat net de l'ensemble consolidé avant impôt par action	23,98	28,32
• Résultat net par action	14,49	18,27
Nombre moyen pondéré et dilué de titres	84 851 597	83 356 426
• Résultat net dilué de l'ensemble consolidé avant impôt par action	23,92	28,22
• Résultat net dilué par action	14,45	18,20
Nombre de titres émis en fin de période	87 236 750	85 213 263
• Résultat net de l'ensemble consolidé avant impôt par action	23,27	27,60
• Résultat net par action	14,05	17,80

NOTE 3 – ÉCARTS D'ACQUISITION

(en millions d'euros)

	1999	2000	2001
Valeur nette au 1 ^{er} janvier	3 633	4 981	6 004
Acquisitions	1 122	1 623	164
Écarts de conversion et incidence des sorties de périmètre	368	(412)	106
Dotation aux amortissements	(142)	(188)	(209)
Valeur nette au 31 décembre	4 981	6 004	6 065

En 2001, la variation des écarts d'acquisition provient de l'entrée en consolidation d'un certain nombre de sociétés de taille moyenne.

En 2000, la variation des écarts d'acquisition s'expliquait principalement par la cession d'Essilor et par la consolidation du groupe Meyer (devenu Saint-Gobain Building Distribution - coût d'acquisition : 1 783 millions d'euros, écart d'acquisition : 778 millions d'euros), du groupe Raab Karcher (coût d'acquisition : 195 millions d'euros, écart d'acquisition : 110 millions d'euros), Chemfab (prix d'acquisition : 190 millions d'euros, écart d'acquisition : 84 millions d'euros) et Holz Precision (prix d'acquisition : 109 millions d'euros, écart d'acquisition : 69 millions d'euros).

En 1999, l'augmentation des écarts d'acquisition provenait essentiellement de l'acquisition de Furon, de Schalker Verein, et de la consolidation par intégration globale des filiales d'Essilor ainsi que des petites filiales de transformation de la Branche Vitrage.

NOTE 4 - AUTRES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES NETTES

Les variations des immobilisations incorporelles sont indiquées ci-dessous :

(en millions d'euros)

	1999	2000	2001
Valeur nette au 1 ^{er} janvier	997	1 155	1 766
Acquisitions et mouvements du périmètre	195	844	113
Cessions externes	(8)	(144)	(12)
Écarts de conversion	34	(10)	22
Amortissements de l'exercice	(63)	(79)	(84)
Valeur nette au 31 décembre	1 155	1 766	1 805

Les immobilisations incorporelles se décomposent comme suit :

(en millions d'euros)

31 décembre	1999	2000	2001
Valeurs brutes			
Fonds de commerce	106	74	82
Brevets	212	183	197
Marques de l'activité Distribution	672	1 344	1 376
Logiciels	172	227	293
Autres	354	355	369
Total valeurs brutes	1 516	2 183	2 317
Amortissements et dépréciations			
Fonds de commerce	(32)	(36)	(41)
Brevets	(113)	(119)	(134)
Logiciels	(95)	(123)	(166)
Autres	(121)	(139)	(171)
Total amortissements et dépréciations	(361)	(417)	(512)
Valeur nette des autres immobilisations incorporelles	1 155	1 766	1 805

Compte tenu de leur juste valeur, les marques de distribution ne nécessitent pas la constatation d'une dépréciation.

La variation des marques sur l'exercice 2000 s'explique par l'acquisition du groupe Meyer (devenu Saint-Gobain Building Distribution) et Raab Karcher dont une partie des écarts d'acquisition a été affectée aux marques.

NOTE 5 – IMMOBILISATIONS CORPORELLES

(en millions d'euros)

1999	31 décembre 1998	Évolution du périmètre	Acquisitions	Cessions	Transferts	Écarts de conversion	Dotation aux amortissements	31 décembre 1999
Valeurs brutes :								
Terrains	777	123	36	(10)	6	38	-	970
Constructions	3 532	623	138	(49)	74	124	-	4 442
Matériels et outillage	10 623	2 172	727	(551)	406	496	-	13 873
Immobilisations en-cours	681	(75)	811	(8)	(486)	47	-	970
Total valeurs brutes	15 613	2 843	1 712	(618)	-	705	-	20 255
Amortissements :								
Terrains	(46)	(10)	-	2	0	0	(7)	(61)
Constructions	(1 626)	(273)	-	28	1	(33)	(184)	(2 087)
Matériels et outillage	(6 946)	(1 061)	-	382	(1)	(185)	(1 037)	(8 848)
Immobilisations en-cours	(41)	-	-	-	-	-	-	(41)
Total amortissements	(8 659)	(1 344)	-	412	0	(218)	(1 228)	(11 037)
Valeur nette	6 954	1 499	1 712	(206)	0	487	(1 228)	9 218

(en millions d'euros)

2000	31 décembre 1999	Évolution du périmètre	Acquisitions	Cessions	Transferts	Écarts de conversion	Dotation aux amortissements	31 décembre 2000
Valeurs brutes :								
Terrains	970	245	32	(29)	16	2	-	1 236
Constructions	4 442	485	191	(86)	104	63	-	5 199
Matériels et outillage	13 873	(312)	834	(513)	522	267	-	14 671
Immobilisations en-cours	970	(166)	665	(23)	(642)	28	-	832
Total valeurs brutes	20 255	252	1 722	(651)	-	360	-	21 938
Amortissements :								
Terrains	(61)	(7)	-	4	-	-	(9)	(73)
Constructions	(2 087)	(8)	-	49	-	(19)	(214)	(2 279)
Matériels et outillage	(8 848)	224	-	427	-	(110)	(1 147)	(9 454)
Immobilisations en-cours	(41)	22	-	-	-	-	-	(19)
Total amortissements	(11 037)	231	-	480	-	(129)	(1 370)	(11 825)
Valeur nette	9 218	483	1 722	(171)	-	231	(1 370)	10 113

(en millions d'euros)

2001	31 décembre 2000	Évolution du périmètre	Acquisitions	Cessions	Transferts	Écarts de conversion	Dotation aux amortissements	31 décembre 2001
Valeurs brutes :								
Terrains	1 236	55	41	(50)	-	8	-	1 290
Constructions	5 199	98	144	(87)	150	63	-	5 567
Matériels et outillage	14 671	154	569	(539)	484	200	-	15 539
Immobilisations en-cours	832	(4)	676	(27)	(634)	19	-	862
Total valeurs brutes	21 938	303	1 430	(703)	-	290	-	25 258
Amortissements :								
Terrains	(73)	-	-	1	-	-	(12)	(84)
Constructions	(2 279)	(23)	-	32	-	(8)	(223)	(2 501)
Matériels et outillage	(9 454)	(133)	-	480	-	(79)	(1 133)	(10 319)
Immobilisations en-cours	(19)	-	-	13	-	1	-	(5)
Total amortissements	(11 825)	(156)	-	526	-	(86)	(1 368)	(12 909)
Valeur nette	10 113	147	1 430	(177)	-	204	(1 368)	10 349

Groupe industriel, Saint-Gobain ne dispose pas d'un patrimoine immobilier hors exploitation significatif, à l'exception de l'immeuble de son siège social. Les immobilisations corporelles comprennent des crédits-baux immobilisés pour les montants suivants :

(en millions d'euros)

31 décembre	1999	2000	2001
Valeur brutes :			
Terrains et constructions	183	173	181
Matériel et outillage	36	47	46
Total valeurs brutes	219	220	227
Amortissements	(85)	(93)	(100)
Valeur nette	134	127	127

Les dotations aux comptes d'amortissements se décomposent de la façon suivante :

(en millions d'euros)

	1999	2000	2001
Autres immobilisations incorporelles (note 4)	63	79	84
Écarts d'acquisition	142	182	184
Immobilisations corporelles (*)	1 228	1 370	1 368
Dotations aux amortissements	1 433	1 631	1 636
(*) dont inclus dans le coût produits vendus	1 067	1 275	1 204

En 2001, au titre de la dépréciation permanente de certains écarts d'acquisition, immobilisations incorporelles et industrielles, le Groupe a enregistré une charge de 105 millions d'euros contre 64 millions d'euros et 45 millions d'euros respectivement en 2000 et 1999.

NOTE 6 – CRÉDITS-BAUX ET LOCATIONS SIMPLES

CRÉDITS-BAUX

Les engagements futurs minimums au titre des contrats de crédits-baux capitalisés se décomposent comme suit :

(en millions d'euros)

Crédits-baux immobilisés	Loyers futurs
2002	21
2003	17
2004	15
2005	14
2006	14
Exercices suivants	56
Total	137
Moins frais accessoires inclus dans les loyers de crédits-baux immobilisés	(1)
Total des loyers futurs minimums	136
Moins frais financiers	(47)
Valeur actuelle des loyers futurs minimums	89

LOCATIONS SIMPLES

Le Groupe a recours à de nombreux contrats de location simple, que ce soit pour la location de matériel, de bureaux, d'entrepôts ou de locaux destinés à la production. Les périodes de location sont en général comprises entre 1 et 9 ans. Ces contrats présentent des clauses de renouvellement sur des périodes variables ainsi que parfois des clauses relatives au paiement de taxes immobilières et de primes d'assurance. Dans la plupart des cas, la Direction pense renouveler les contrats de locations en cours ou les remplacer par d'autres contrats puisque ceux-ci font partie de la gestion courante du Groupe.

En 2001, les charges de location s'élevaient à 373 millions d'euros (329 millions d'euros en 2000 et 202 millions d'euros en 1999) et les produits de sous-location à 25 millions d'euros (14 millions d'euros en 2000 et 17 millions d'euros en 1999), soit une charge nette de location de 348 millions d'euros (315 millions en 2000 et 185 millions d'euros en 1999). L'augmentation des charges de location simple entre 1999 et 2000 s'explique principalement par les charges relatives au groupe Meyer (devenu Saint-Gobain Building Distribution) et Raab Karcher.

Les charges nettes futures minimum au titre des locations simples se décomposent comme suit :

(en millions d'euros)

Locations simples	Charges de location	Produits de sous-location	Charge nette
2002	(311)	23	(288)
2003	(246)	22	(224)
2004	(206)	20	(186)
2005	(174)	19	(155)
2006	(143)	18	(125)
Exercices suivants	(637)	71	(566)
Total	(1 717)	173	(1 544)

NOTE 7 – TITRES MIS EN ÉQUIVALENCE

La part du Groupe dans les résultats des sociétés mises en équivalence (sociétés dans lesquelles le Groupe exerce une influence notable et certaines sociétés non significatives contrôlées par le Groupe) s'analyse de la façon suivante :

(en millions d'euros)

	1999	2000	2001
Situation au 1 ^{er} janvier	816	439	393
Évolution du périmètre de consolidation	(378)	(80)	(216)
Dividendes payés	(23)	(38)	(14)
Quote-part du Groupe dans le résultat net des sociétés mises en équivalence	28	84	7
Écarts de conversion	(4)	(12)	(1)
Situation au 31 décembre	439	393	169

Les principaux mouvements constatés au cours de l'exercice 1999 résultaient de la consolidation par intégration globale du groupe Essilor et de ses filiales antérieurement mis en équivalence dans le Groupe Saint-Gobain.

Au 1^{er} semestre 2000, Essilor a été consolidé par intégration globale dans les comptes du Groupe Saint-Gobain jusqu'au 30 juin 2000, date à laquelle, Essilor a été mis en équivalence jusqu'à sa date de cession. En 2000, la contribution aux résultats consolidés d'Essilor était de 19 millions d'euros.

En 2001, la diminution des titres mis en équivalence provient principalement de la société Hankuk Glass Industries et de ses filiales qui ont été consolidées par intégration proportionnelle à partir du 1^{er} janvier 2001 et qui étaient précédemment mises en équivalence. La contribution aux résultats consolidés de Hankuk Glass Industries était de 34 millions d'euros et de 7 millions d'euros respectivement en 2000 et 1999.

NOTE 8 – AUTRES TITRES DE PARTICIPATION

(en millions d'euros)

	1999		2000		2001	
	Valeur comptable brute	Valeur comptable nette	Valeur comptable brute	Valeur comptable nette	Valeur comptable brute	Valeur comptable nette
Situation au 1 ^{er} janvier :	896	787	432	351	224	178
Acquisitions de l'exercice	239	239	59	59	52	52
Cessions de l'exercice	(96)	(96)	(40)	(25)	(10)	(7)
Dotation aux provisions pour dépréciation	-	(31)	-	(2)	-	(20)
Mouvements de périmètre	(606)	(546)	(235)	(212)	(33)	(32)
Écart de conversion	(1)	(2)	8	7		
Situation au 31 décembre	432	351	224	178	233	171

La juste valeur de ces titres est équivalente à leur valeur nette. En 1999, la diminution des autres titres de participation résultait principalement de la consolidation par intégration globale des petites filiales de transformation de la Branche Vitrage.

NOTE 9 – VALEURS MOBILIÈRES : TITRES IMMOBILISÉS ET VALEURS MOBILIÈRES DE PLACEMENT

Les valeurs mobilières de placement comprennent des SICAV, des fonds communs de placement ainsi que des placements à court terme qui sont enregistrés à leur coût d'acquisition ou à leur valeur de marché si celle-ci est inférieure à ce coût. La totalité de ces valeurs mobilières de placement est à taux variable. Les plus-values latentes sur ces valeurs mobilières

de placement ne sont pas considérées comme significatives pour les comptes consolidés du Groupe.

Les valeurs mobilières qui ne sont pas assimilables à des liquidités sont considérées par le Groupe comme étant "disponibles à la vente". Ces valeurs mobilières sont les suivantes :

(en millions d'euros)

	Valeur comptable brute	Valeur comptable nette	Plus-value latente	Valeur de marché estimative ⁽¹⁾
31 décembre 2001				
Participations stratégiques :				
• Vivendi Universal	171	171	586	757
Autres participations	7	5	2	7
Titres immobilisés	178	176	588	764
Valeurs mobilières de placement	406	406	-	406

⁽¹⁾ sur la base des cours de Bourse au 28 décembre

(en millions d'euros)

	Valeur comptable brute	Valeur comptable nette	Plus-value latente	Valeur de marché estimative ⁽¹⁾
31 décembre 2000				
Participations stratégiques :				
•BNP Paribas	132	132	191	323
•Vivendi Universal	171	171	692	863
Autres participations	7	7	9	16
Titres immobilisés	310	310	892	1 202
Valeurs mobilières de placement	530	530	-	530

(en millions d'euros)

	Valeur comptable brute	Valeur comptable nette	Plus-value latente	Valeur de marché estimative ⁽¹⁾
31 décembre 1999				
Participations stratégiques :				
•BNP	132	132	185	317
•Vivendi	227	227	1 236	1 463
Autres participations	8	8	9	17
Titres immobilisés	367	367	1 430	1 797
Valeurs mobilières de placement	644	644	-	644

(1) sur la base des cours de bourse au 31 décembre

La diminution des titres immobilisés sur l'exercice 2001 s'explique par la cession des titres BNP Paribas.

NOTE 10 - AUTRES ACTIFS IMMOBILISÉS

(en millions d'euros)

31 décembre	1999	2000	2001
Prêts, dépôts et cautions	398	313	441
Retraites - Engagement minimum additionnel	-	57	130
Retraites - Charges financées d'avance	-	396	372
Autres actifs immobilisés	398	766	943

Les postes "Retraites - Engagement minimum additionnel" et "Retraites - Charges financées d'avance" résultent de l'adoption au cours de l'exercice 2000 des normes comptables généralement admises aux États-Unis d'Amérique en matière d'engagements de retraite. Au 31 décembre 2001, l'évolution du poste "Retraite - Engagement minimum additionnel" s'explique principalement par la diminution de la juste valeur des fonds de retraite.

Conformément aux normes comptables françaises, l'intégralité de l'engagement minimum additionnel a été comptabilisée en "Autres actifs immobilisés" alors que selon les normes américaines, une partie de cet engagement s'élevant à 124 millions d'euros (51 millions d'euros en 2000), se comptabilise en déduction des capitaux propres.

NOTE 11 - STOCKS

Au 31 décembre 2001, 2000 et 1999, les matières premières, les produits finis et en-cours de production ainsi que les provisions pour dépréciation des stocks s'analysent de la façon suivante :

(en millions d'euros)

31 décembre	1999	2000	2001
Valeurs brutes :			
Matières premières	1 108	1 250	1 376
En-cours de production	911	417	390
Produits finis	2 435	3 436	3 728
Valeur brute des stocks	4 454	5 103	5 494
Provisions pour dépréciation :			
Matières premières	(72)	(87)	(93)
En-cours de production	(87)	(22)	(14)
Produits finis	(142)	(242)	(312)
Provisions pour dépréciation des stocks	(301)	(351)	(419)
Valeur nette des stocks	4 153	4 752	5 075

NOTE 12 – CLIENTS ET COMPTES RATTACHÉS

Le poste "Clients et comptes rattachés" représente des créances à court terme.

(en millions d'euros)

31 décembre	1999	2000	2001
Clients et comptes rattachés	4 501	4 992	4 957
Provisions pour dépréciation des créances douteuses	(300)	(349)	(405)
Valeur nette des clients et comptes rattachés	4 201	4 643	4 552

Variation des provisions pour dépréciation des créances douteuses :

(en millions d'euros)

	1999	2000	2001
Situation au 1 ^{er} janvier	(196)	(300)	(349)
Dotations et reprise de l'exercice	(10)	(2)	(27)
Mouvements de périmètre	(88)	(44)	(26)
Écart de conversion	(6)	(3)	(3)
Situation au 31 décembre	(300)	(349)	(405)

Au 31 décembre 2001, la charge totale au titre des clients irrécouvrables s'élève à 115 millions d'euros (84 millions d'euros au 31 décembre 2000 et 62 millions d'euros au 31 décembre 1999).

Aux États-Unis, le Groupe a conclu un accord avec une institution financière lui permettant de céder sans recours, sur une base journalière, des créances dans la limite de 400 millions de dollars et moyennant une commission calculée sur la base du taux d'intérêt du "commercial paper". Les commissions, incluses dans la charge d'intérêt de l'exercice, s'élèvent à 21 millions d'euros en 2001, 22 millions d'euros en 2000 et 15 millions d'euros en 1999. Les créances cédées par le Groupe se décomposent comme suit

(en millions d'euros)

31 décembre	1999	2000	2001
Total des créances cédées	258	406	433

Les montants des créances cédées correspondent aux produits de cession aux institutions financières.

NOTE 13 – AUTRES CRÉANCES

Le poste "Autres créances" est constitué d'éléments à court terme.

(en millions d'euros)

31 décembre	1999	2000	2001
Avances versées aux fournisseurs	51	76	88
Créances sociales	16	24	26
Créances fiscales	184	399	348
Produits à recevoir	43	121	194
Créances diverses	753	545	578
Provisions pour dépréciation des autres créances	(5)	(4)	(6)
Autres créances	1 042	1 161	1 228

NOTE 14 – ACTIONS CONSERVÉES

Les titres de la Compagnie de Saint-Gobain détenus par les sociétés consolidées du Groupe sont classés sur une ligne distincte des capitaux propres intitulée "actions conservées" et valorisés à leur coût d'achat. Le nombre d'actions conservées s'élève à 1 204 588, 1 996 971 et 3 577 950 respectivement au 31 décembre 2001, 2000 et 1999.

Des accords ont été conclus entre la Compagnie de Saint-Gobain et Vivendi le 9 juillet 1998. Suite à ces accords, le Groupe a acheté en 1999 à Vivendi 3 000 000 d'actions Compagnie de Saint-Gobain, et le Groupe a vendu à Vivendi 4 700 000 actions Vivendi.

En 2001, le Groupe a acheté, sur le marché, 242 048 actions de la Compagnie de Saint-Gobain (contre respectivement 2 494 342 et 1 544 000 en 2000 et 1999) et en a revendu 54 868 (contre respectivement 6 756 et 5 700 en 2000 et 1999).

En outre, 979 563 actions ont été annulées sur l'exercice 2001, faisant suite aux 4 068 565 actions et aux 4 514 788 actions déjà annulées respectivement sur l'exercice 2000 et 1999.

Les actions rachetées en 2001, 2000 et 1999, l'ont été dans le cadre d'objectifs multiples sans affecter un nombre précis d'actions à chaque objectif. Dès lors, ces actions rachetées ont été comptabilisées en actions conservées.

NOTE 15 – VARIATION DES INTÉRÊTS MINORITAIRES

(en millions d'euros)

	1999	2000	2001
Situation au 1 ^{er} janvier	1 154	1 613	823
Résultat de l'exercice	163	125	40
Dividendes distribués par les filiales consolidées	(54)	(91)	(30)
Part des minoritaires dans les augmentations de capital des filiales	53	28	13
Rachat de titres de sociétés consolidées aux minoritaires	(495)	(11)	(346)
Évolution du périmètre de consolidation	722	(865)	(79)
Écarts de conversion	70	24	2
Situation au 31 décembre	1 613	823	423

En 2001, la diminution des intérêts minoritaires s'explique essentiellement par le rachat de la plupart des intérêts minoritaires des sociétés Saint-Gobain Cristaleria, Saint-Gobain Vidros, Saint-Gobain Canalizaçao et Brasilit.

La diminution des intérêts minoritaires intervenue en 2000 s'expliquait essentiellement par la déconsolidation de la société Mexalit et du groupe Essilor, intégré globalement jusqu'au 30 juin 2000.

En 1999, la variation des intérêts minoritaires résultait principalement de la consolidation par intégration globale du groupe Essilor et de ses filiales ainsi que de l'acquisition de l'intégralité des intérêts résiduels de Paribas et des autres actionnaires dans Poliet.

NOTE 16 – TITRES PARTICIPATIFS

En 1983, la Compagnie de Saint-Gobain a émis 700 000 titres participatifs libellés en francs et en 1984, 100 000 titres participatifs libellés en écus. Ces titres ne sont pas remboursables et leur rémunération est assimilée à des frais financiers. Ces titres ont été redénominés en euros en 1999.

A chaque titre participatif émis était attaché un bon donnant droit à la souscription d'un nouveau titre participatif, jusqu'en janvier 1988 pour les titres participatifs émis en 1983 et jusqu'en février 1987 pour les titres émis en 1984 ; à ce titre, il a été émis respectivement 588 299 titres et 94 633 titres.

La rémunération des 1 288 299 titres émis en 1983 comporte, dans la limite d'un taux de rendement égal à 125 % du taux moyen des obligations, une partie fixe et une partie variable assise sur les résultats du Groupe. La rémunération des 194 633 titres émis en 1984 est composée d'une partie fixe applicable à 60 % du titre et égale à 7,5 % l'an d'une part, et d'autre part, à une partie variable applicable à 40 % du titre, liée au bénéfice net consolidé de l'exercice précédent dans les limites fixées par le contrat d'émission.

Au 31 décembre des exercices 2001, 2000 et 1999, les titres participatifs émis s'élèvent à :

(en millions d'euros)

	1999	2000	2001
Titres participatifs émis en 1983 (indexés TMO)	196	196	196
Titres participatifs émis en 1984 (Indexés Euribor)	195	195	195
Total	391	391	391

De 1999 à 2001, la rémunération des titres participatifs a été de :

(en millions d'euros)

	1999	2000	2001
Titres participatifs émis en 1983	12	14	13
Titres participatifs émis en 1984	13	15	14
Total	25	29	27

NOTE 17 – PROVISIONS POUR RETRAITES ET AUTRES AVANTAGES CONSENTIS AUX RETRAITÉS

PROVISIONS POUR RETRAITES ET INDEMNITÉS DE DÉPART EN RETRAITE

Les engagements de retraite font l'objet d'une évaluation selon une méthode tenant compte des salaires projetés de fin de carrière (méthode dite des unités de crédit projetées). Depuis le 1^{er} janvier 2000, la méthode utilisée est conforme aux normes comptables généralement admises tant en France qu'aux États-Unis d'Amérique. L'ensemble de la charge correspondant aux pensions restant à verser aux retraités et aux droits acquis par les salariés a été déterminé. Pour les indemnités de départ en retraite, le calcul est effectué en linéarisant la charge sur la durée totale de la vie active du salarié dans le Groupe.

Les hypothèses de mortalité, de rotation du personnel et de projection de salaires tiennent compte des conditions économiques propres à chaque pays ou société du Groupe. Les taux d'intérêt utilisés en 2001 pour actualiser la valeur des engagements futurs sont généralement compris entre 4 % et 7 % selon les pays.

Pour la détermination de la provision, telle que détaillée ci-dessous, la valeur vénale des fonds vient en déduction du montant de l'engagement total :

(en millions d'euros)	France		Autres pays d'Europe		Amérique du Nord		Reste du monde	Total net
	Retraites et indemnités de départ en retraite	Plans dont les fonds sont supérieurs au montant total des engagements	Plans dont le montant total des engagements est supérieur aux fonds	Plans dont les fonds sont supérieurs au montant total des engagements	Plans dont le montant total des engagements est supérieur aux fonds	Retraites et indemnités de départ en retraite		
31 décembre 2001								
Montant total des engagements de retraite	419	461	2 518	29	1 553	48	5 028	
Fonds de retraite	107	491	1 282	33	1 467	39	3 419	
Engagements supérieurs (inférieurs) aux fonds de retraites	312	(30)	1 236	(4)	86	9	1 609	
Écarts à amortir	(48)	(5)	(527)	(6)	(71)	(2)	(659)	
Engagements de retraites provisionnés (excédents enregistrés)	264	(35)	709	(10)	15	7	950	
Montants provisionnés au titre des avantages annexes			6		297		303	
Total des engagements nets	264	(35)	715	(10)	312	7	1 253	
Engagement minimum additionnel (note 10)							130	
Charges financées d'avance (note 10)							372	
Indemnités de départ contractuelles							81	
Provisions pour retraite au bilan							1 836	
31 décembre 2000								
Montant total des engagements de retraite	401	1 690	1 061	1 310	90	48	4 600	
Fonds de retraite	105	2 123	56	1 547	7	38	3 876	
Engagements supérieurs (inférieurs) aux fonds de retraite	296	(433)	1 005	(237)	83	10	724	
Écarts à amortir	(36)	99	(2)	176	(12)		225	
Engagements de retraites provisionnés (excédents enregistrés)	260	(334)	1 003	(61)	71	10	949	
Montants provisionnés au titre des avantages annexes			5		275		280	
Total des engagements nets	260	(334)	1 008	(61)	346	10	1 229	
Engagement minimum additionnel (note 10)							57	
Charges financées d'avance (note 10)							396	
Indemnités de départ contractuelles							70	
Provisions pour retraites au bilan							1 752	
31 décembre 1999								
Montant total des engagements de retraite	394	586	1 114	848	406	19	3 367	
Fonds de retraite	74	736	105	1 095	320	2	2 332	
Engagements supérieurs (inférieurs) aux fonds de retraite	320	(150)	1 009	(247)	86	17	1 035	
Écarts à amortir	(77)	138	(46)	221	(34)	(2)	200	
Engagements de retraites provisionnés (excédents enregistrés)	243	(12)	963	(26)	52	15	1 235	
Montants provisionnés au titre des avantages annexes	4		6		286		296	
Indemnités de départ contractuelles							54	
Provisions pour retraite au bilan							1 585	

Les écarts restant à amortir regroupent les écarts actuariels et les écarts relevant de modifications de régimes ainsi que, pour l'exercice 2000 et 2001, les écarts sur la situation initiale. Ils sont étalés sur la durée d'activité ou de vie résiduelle moyenne des bénéficiaires concernés.

Pour les sociétés françaises du Groupe, un fonds de retraite est progressivement constitué par des cotisations versées à une compagnie d'assurances. Pour l'année 2001, les cotisations s'élèvent à 21 millions d'euros (23 millions en 2000 et 23 millions en 1999).

Pour l'ensemble du Groupe Saint-Gobain, les droits définitivement acquis par les bénéficiaires des plans de retraite s'élèvent à 3 464 millions d'euros. Ils représentent la part des engagements relatifs aux retraités, et dans certaines filiales étrangères (principalement États-Unis, Allemagne et au Royaume-Uni) les droits acquis par les salariés sans qu'il y ait obligation de présence dans la société à la date de départ en retraite.

Les charges de retraite se décomposent de la manière suivante :

(en millions d'euros)

	1999	2000	2001
Droits acquis de l'exercice	82	117	131
Intérêts	192	260	294
Rendement des fonds	(229)	(258)	(295)
Écarts	78	10	9
Total	123	129	139

PROVISIONS POUR AUTRES AVANTAGES ACCORDÉS AUX RETRAITÉS ET AVANTAGES POSTÉRIEURS À L'EMPLOI

Les engagements au titre des autres avantages accordés aux retraités et des avantages postérieurs à l'emploi ont fait l'objet d'une évaluation actuarielle. L'ensemble des engagements concernant les retraités a été provisionné ainsi que les droits acquis par les salariés.

Les hypothèses de mortalité, de rotation de personnel et de taux d'intérêt utilisé pour actualiser la valeur des engagements futurs sont les mêmes que celles retenues pour le calcul des retraites.

Les charges pour autres avantages accordés aux retraités et avantages postérieurs à l'emploi se décomposent de la façon suivante :

(en millions d'euros)

	1999	2000	2001
Droits acquis de l'exercice	4	10	11
Intérêts	17	20	23
Écarts	4	2	2
Total	25	32	36

INDEMNITÉS DE DÉPART CONTRACTUELLES

Les provisions comprennent des indemnités de départ contractuelles servies dans certains pays, en particulier en Italie, lors du départ du salarié pour cause de retraite ou pour toute autre raison. Ces indemnités sont calculées selon les modalités locales et ne font pas l'objet d'un calcul actuariel.

NOTE 18 – IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES ET PROVISIONS POUR IMPÔTS DIFFÉRÉS

La Compagnie de Saint-Gobain est placée sous le régime du bénéfice fiscal consolidé. L'agrément qui couvrait les exercices 1998 à 2000, a fait l'objet d'une décision de renouvellement, en date du 4 mars 2002, portant sur les années 2001 à 2003. Il résulte de ce régime que la quote-part Groupe du montant total des impôts sur les bénéfices supportés par les sociétés du Groupe placées sous le régime du bénéfice fiscal consolidé est prise en compte pour la détermination du résultat fiscal consolidé.

Par ailleurs, la Compagnie de Saint-Gobain, en application des articles 223 et suivants du Code Général des Impôts, a été autorisée à opter pour le régime d'intégration fiscale qui complète le régime du bénéfice fiscal consolidé mentionné ci-dessus.

Le résultat net des sociétés intégrées avant impôt sur les bénéfices est le suivant :

(en millions d'euros)

	1999	2000	2001
Résultat net des sociétés intégrées	1 361	1 558	1 167
Impôts sur les bénéfices	775	791	721
Résultat net des sociétés intégrées avant impôt sur les bénéfices	2 136	2 349	1 888

Ce résultat se décompose comme suit :

(en millions d'euros)

	1999	2000	2001
Sociétés françaises	1 094	1 360	948
Sociétés étrangères	1 042	989	940
Résultat net des sociétés intégrées avant impôt sur les bénéfices	2 136	2 349	1 888

La charge d'impôts sur les bénéfices s'analyse comme suit :

(en millions d'euros)

	1999	2000	2001
Impôts sur résultats fiscaux	(713)	(723)	(701)
France	(318)	(327)	(274)
Étranger	(395)	(396)	(427)
Impôts différés	(62)	(68)	(20)
France	8	(38)	3
Étranger	(70)	(30)	(23)
Charge totale d'impôts sur les bénéfices	(775)	(791)	(721)

En 2001, la charge d'impôts représente 38 % du résultat net des sociétés intégrées du Groupe avant impôts (34 % en 2000 et 36 % en 1999).

Ces taux effectifs s'analysent de la manière suivante :

(en pourcentage)

	1999	2000	2001
Taux d'impôt sur les sociétés	33	33	33
Supplément d'impôt français	2	2	1
Redevances techniques et plus-values nettes imposables à taux réduits	(3)	(2)	(2)
Amortissement des écarts d'acquisition et divers	4	1	6
Taux effectif	36	34	38

Au bilan, la provision pour impôts différés comptabilisée au 31 décembre 2001 s'élève à 685 millions d'euros et s'analyse de la manière suivante :

(en millions d'euros)

Situation au 1 ^{er} janvier 2001	709
Dotation de l'exercice	20
Écarts de conversion	12
Incidence de la variation du périmètre de consolidation et divers	(56)
Situation au 31 décembre 2001	685

Les principaux éléments à l'origine de la comptabilisation d'impôts différés sont les suivants :

(en millions d'euros)

	1999	2000	2001
Retraites	288	171	229
Marques de distribution	(145)	(340)	(349)
Amortissements	(176)	(364)	(411)
Autres	(295)	(176)	(154)
Total impôts différés passifs nets	(328)	(709)	(685)

NOTE 19 - AUTRES PASSIFS

(en millions d'euros)

31 décembre	1999	2000	2001
Provisions pour litiges et environnement	212	317	288
Provisions pour grosses réparations	125	125	109
Provisions pour restructuration	374	259	196
Provisions pour frais de personnel	84	157	109
Écarts d'acquisition créditeurs	85	101	135
Autres	181	359	418
Total autres passifs	1 061	1 318	1 255

Variation des provisions pour litiges et environnement :

(en millions d'euros)

	1999	2000	2001
Situation au 1 ^{er} janvier	186	212	317
Dotation et reprise de l'exercice	(56)	16	(50)
Évolution du périmètre	75	83	15
Écarts de conversion	7	6	6
Situation au 31 décembre	212	317	288

Variation des provisions pour restructuration :

(en millions d'euros)

	1999	2000	2001
Situation au 1 ^{er} janvier	298	374	259
Dotation et reprise de l'exercice	1	(64)	(93)
Évolution du périmètre	57	(57)	27
Écarts de conversion	18	6	3
Situation au 31 décembre	374	259	196

Les éléments expliquant la variation des provisions pour restructuration sont communiqués en note 26.

NOTE 20 - AUTRES DETTES

(en millions d'euros)

31 décembre	1999	2000	2001
Acomptes reçus des clients	58	72	79
Impôt sur les sociétés à payer	189	292	277
Fournisseurs d'immobilisations	141	229	210
Subventions reçues	30	33	30
Dettes sociales	666	703	756
Dettes fiscales (hors impôt sur les sociétés)	180	237	254
Autres	1 195	1 031	1 195 ^(*)
Total des autres dettes	2 459	2 597	2 801

^(*) dont 261 millions d'euros au titre des cross-currency (voir note 22)

NOTE 21 – DETTES LONG TERME ET COURT TERME

EMPRUNTS ET DETTES FINANCIÈRES

Les dettes long terme et court terme du Groupe se décomposent comme suit :

(en millions d'euros)

Encours au 31 décembre	1999	2000	2001
Dettes à long terme :			
Émissions obligataires	2 886	3 565	4 196
Medium Term Notes	434	450	198
Placements privés euro	495	471	451
Emprunt perpétuel	101	33	33
Autres dettes à long terme y compris crédit bail	223	480	369
Total dettes long terme	4 139	4 999	5 247
Dettes court terme :			
Partie court terme des dettes à long terme	866	1 859	991
Programmes court terme (US CP, euro CP, Billets de trésorerie)	1 283	923	1 491
Concours bancaires et autres dettes bancaires à court terme	1 629	1 771	1 672
Total dettes court terme	3 778	4 553	4 154
Total dette brute	7 917	9 552	9 401
Prêts court terme	(238)	(139)	(245)
Valeurs mobilières de placement	(644)	(530)	(406)
Disponibilités	(729)	(666)	(958)
Total dette nette	6 306	8 217	7 792

Le taux d'intérêt moyen sur les postes significatifs de la dette à long terme du Groupe avant couverture s'exprime comme suit :

(en pourcentage)

Taux d'intérêt sur encours au 31/12	1999	2000	2001
Émissions obligataires	5,21	5,58	5,74
Medium Term Notes	5,38	6,09	3,70
Emprunts privés	4,26	5,30	4,48
Emprunt perpétuel	3,81	5,50	3,68

Une partie de ces dettes, pour un montant de 89 millions d'euros au 31 décembre 2001, est garantie par divers actifs immobilisés (hypothèques et nantissements de titres).

En support de ses programmes de financement à court terme (US commercial paper, Euro commercial paper et Billets de trésorerie), la Compagnie de Saint-Gobain a mis en place deux lignes syndiquées (1 000 millions de dollars et 600 millions d'euros) et des lignes de crédit bilatérales pour un montant global de 953 millions d'euros.

Les commissions d'engagement payées en 2001 au titre de ces lignes de crédit s'élèvent à 1,90 million d'euros.

Les valeurs mobilières de placement comprennent des SICAV, des fonds communs de placement et des titres participatifs qui sont enregistrés à leur coût d'acquisition ou à leur valeur de marché si celle-ci est inférieure à ce coût. La totalité de ces valeurs porte une rémunération variable.

Par échéances, les emprunts et dettes financières s'analysent de la façon suivante :

(en millions d'euros)

	1999	2000	2001				
			Obligations	Emprunts privés	MTN	Autres	Total
2001	489	-	-	-	-	-	-
2002	501	698	-	-	-	-	-
2003	285	282	152	13	46	68	279
2004	437	417	270	63	50	63	446
2005	102	1 360	1 240	84	0	48	1 372
2006			681	53	45	21	800
Maturités supérieures à 6 ans	2 274	2 209	1 853	238	57	169	2 317
Echéances indéterminées (dont emprunt perpétuel)	51	33	-	-	-	33	33
Total dettes long terme	4 139	4 999	4 196	451	198	402	5 247
Dettes court terme ⁽¹⁾	3 778	4 553	340	23	341	3 450	4 154
Total dettes	7 917	9 552	4 536	474	539	3 852	9 401

⁽¹⁾ dont part à moins d'un an des dettes long terme

PROGRAMMES DE FINANCEMENT

Le Groupe dispose de programmes de financement à moyen et long terme (*Medium Term Notes*), ainsi qu'à court terme (*Commercial Paper* et Billets de trésorerie).

A la date du 31 décembre 2001, la situation de ces programmes s'établit comme suit :

(en millions de devises)

	Tirages autorisés	Encours 31.12.1999	Encours 31.12.2000	Limites autorisées au 31.12.2001	Encours 31.12.2001
Medium term notes (USD)	1 à 30 ans	435	716	1 000 ^(*)	475
US commercial paper (USD)	jusqu'à 12 mois	515	481	1 000 ^(*)	307
Euro commercial paper (USD)	jusqu'à 12 mois	252	292	1 000 ^(*)	152
Billets de trésorerie (EUR)	jusqu'à 12 mois	519	92	1 500	971

^(*) équivalent à 1 135 millions d'euros sur la base du taux de change du 31/12/2001

NOTE 22 – INSTRUMENTS FINANCIERS

GESTION DU RISQUE DE TAUX

La Direction de la Trésorerie de la Compagnie de Saint-Gobain gère le risque de taux lié à la dette nette globale du Groupe. Cette dette est connue à travers un système de reporting, qui décrit la dette de chaque filiale, en précisant ses différentes composantes et caractéristiques ainsi que les produits dérivés qui y sont attachés. Dans le cas où une filiale couvre sa dette, sa contrepartie est toujours Compagnie de Saint-Gobain, la holding du Groupe.

Le risque de taux global est géré pour la dette nette consolidée du Groupe avec comme objectif principal de garantir le coût financier de la dette à moyen terme et, dans le respect de cet objectif, d'optimiser le coût financier annuel de la dette. Le Groupe a défini dans sa politique les produits dérivés susceptibles d'être utilisés comme instruments de couvertures. On trouve parmi ces produits les swaps de taux, les options - y compris les caps, les floors et les swaptions -, les contrats de taux à terme. Ces instruments sont traités de gré à gré avec des contreparties ayant un rating minimum défini dans la Doctrine du Groupe.

La moyenne pondérée des taux d'intérêts de la dette brute totale, après couverture (Swaps de taux, Caps et Floors), se situe à la fin de l'année 2001 à 5,00% contre 5,8% à la fin de l'année 2000, 5,3% à la fin de l'année 1999. Au 31 décembre 2001, la dette nette du Groupe après couvertures fermes et couvertures optionnelles dans la monnaie est à taux fixe pour 66% du montant total et 34% à taux variable.

Le Groupe dispose par ailleurs de couverture optionnelle (caps de taux d'intérêts) pour un notional de 556 millions d'euros, en dehors de la monnaie au 31 décembre 2001.

Au 31 décembre 2001, la dette nette avant et après prise en compte des cross-currency swaps et des swaps de change est libellée dans les devises suivantes (la différence entre le montant total figurant dans ce tableau et le total de la dette nette présentée plus haut correspond au montant des intérêts courus).

Le montant nominal des cross currency swaps se monte à 1 439 millions d'euros, celui des swaps de devises à 276 millions d'euros.

(en millions d'euros)

	Avant dérivés au cours de clôture	Après dérivés au cours de couverture
Dette nette libellée en devise		
EUR	4 243	3 632
% dette totale	55%	47%
USD	1 683	2 496
% dette totale	22%	33%
GBP	1 267	1 240
% dette totale	17%	16%
CHF	266	-13
% dette totale	3%	-0%
Autres devises	219	324
% dette totale	3%	4%
Dette totale^(*)	7 678	7 678

^(*) Hors intérêts courus

Après dérivés au taux de clôture, le montant de la dette est supérieur de 261 millions d'euros. Cette différence correspond à l'impact de change des cross currency swaps. Celui-ci est comptabilisé au bilan en " autres dettes ". Il a pour contrepartie la réévaluation des actifs financés dans la devise cible (exemple : actifs en dollars pour un cross currency prêteur d'Euros et emprunteur de dollars).

Le montant nominal des instruments financiers de couverture de taux en cours à la date du 31 décembre 2001 est :

(en millions d'euros)

31 décembre	2001
Swaps de taux d'intérêts payeurs du taux fixe	466
Swaps de taux d'intérêts receveurs du taux fixe	736
Swaps de taux d'intérêts taux variables longs/ taux variables courts	0
Autres swaps d'intérêts variable/variable	15
Caps achetés	556
Caps vendus	0

Le montant nominal des engagements donnés et reçus sous la forme d'option de conversion de taux (swaptions) ou de remboursement anticipé d'emprunts est respectivement de 237 millions d'euros et de 208 millions d'euros.

IMPACT D'UNE HAUSSE DES TAUX

Au 31 décembre 2001, l'impact d'une hausse des taux d'intérêts de 1% sur l'ensemble des courbes de taux aurait l'impact suivant sur la charge financière du Groupe en 2002, en prenant l'hypothèse que le montant total de la dette reste stable et que les tombées de dette fixe sont remplacées par de la dette à taux variable.

(en millions d'euros)

Impact sur la charge nette de financement d'une hausse des taux de 1%	
Incidence hors dérivés	24
Incidence après dérivés	26

GESTION DU RISQUE DE CHANGE

Transactions commerciales

Pour réagir aux fluctuations de change, la politique du Groupe consiste à couvrir les transactions commerciales effectuées par les entités du Groupe dans des devises autres que leurs devises fonctionnelles. La Compagnie de Saint-Gobain et ses filiales sont susceptibles de recourir à des options et des contrats de change à terme pour couvrir leurs expositions nées de transactions commerciales.

Dans le cas des options, les filiales ne sont pas autorisées à négocier avec des contreparties extérieures : elles contractent exclusivement avec la holding Compagnie de Saint-Gobain, qui exécute pour leur compte ces couvertures.

La plupart des contrats de change à terme ont des échéances courtes : 3 mois environ. Toutefois, lorsqu'une commande est couverte, le contrat à terme peut aller jusqu'à 2 ans. Les filiales peuvent conclure des contrats de change à terme de durée inférieure à deux ans avec leurs banques.

Elles peuvent également utiliser un logiciel de couverture, géré par la Compagnie de Saint-Gobain, grâce auquel toutes leurs factures et engagements libellés dans des devises étrangères sont systématiquement couverts.

Transactions financières

La couverture des transactions financières est gérée au cas par cas, par exemple lors d'acquisitions en monnaies étrangères, de rapatriement de dividendes ou de contribution au capital de filiales. Dans ce cas là, les stratégies optionnelles sont privilégiées.

Le montant nominal des instruments financiers de couverture de change en cours à la date du 31 décembre 2001 est :

(en millions d'euros)

Montant notionnel	
Options de change achetées	291
Options de change vendues	166

Le Groupe n'effectue pas de trading d'instruments de change. En conséquence, il n'a pas de position de trading au 31 décembre 2001.

GESTION DU RISQUE DE CRÉDIT ET DE LIQUIDITÉ

Les opérations financières - placements en valeurs mobilières, produits de couverture de change ou de taux - sont effectuées avec des contreparties de qualité et diversifiées, de sorte que le risque de contrepartie est faible. Le choix de ces contreparties ainsi que l'évaluation des encours auprès d'elles s'inscrivent dans une politique rigoureuse et sélective.

De même, le risque de liquidité du Groupe n'est pas significatif.

GESTION DU RISQUE ÉNERGIE

Le Groupe couvre une partie de ses coûts de gaz naturel aux États-Unis au moyen de swaps, payeurs de fixes, receveurs de variables sur NYMEX d'une part et de futures d'autre part. L'encours de swaps au 31/12/01 s'élève à 4.650.000 MMBTU. L'encours des futures au 31 décembre 2001 est de 650 000 MMBTU.

Par ailleurs, le Groupe a procédé à une campagne de couverture du coût de fioul de certaines de ses filiales européennes entre octobre et décembre : il s'agit exclusivement de swaps payeurs de fixe et receveur de variable sur différentes références Platt's. La juste valeur de ces swaps au 31/12/01 est inférieure à 1 million d'euros.

JUSTE VALEUR

La juste valeur, hors intérêts courus, des instruments dérivés utilisés par le Groupe est la suivante :

(en millions d'euros)

Type d'instrument	Juste valeur
Swaps de taux (IR Swaps)	(3,7)
Cross currency swaps	(313)
Caps achetés	+ 3
Options de change	(1,5)
Swaps et futures sur gaz	(4)

La Compagnie de Saint-Gobain a recours à des financements en euros swappés en devises étrangères pour le financement de ses opérations, par exemple, aux Etats-Unis. Le montant de 313 millions d'euros [dont 261 millions d'euros comptabilisés au bilan dans le poste "Autres dettes" (note 20)] est la valeur de mise au marché de ces swaps à la date de clôture. Toutefois, ces swaps étant des produits dérivés de couverture, ils seront conservés en portefeuille jusqu'à leur maturité, dès lors aucune perte de change ne sera encourue par le Groupe lors de l'arrivée à échéance de ces cross currency swaps et des instruments couverts.

NOTE 23 – FRAIS DE RECHERCHE & DÉVELOPPEMENT ET DE PUBLICITÉ

Les frais généraux incluent des frais de recherche et développement à hauteur de 320, 300 et 342 millions d'euros, respectivement pour les exercices 2001, 2000 et 1999. Les frais de publicité s'élèvent à 222 millions d'euros pour l'exercice 2001 (246 millions d'euros pour l'exercice 2000 et 255 millions d'euros pour l'exercice 1999).

NOTE 24 – AUTRES CHARGES ET PRODUITS D'EXPLOITATION

(en millions d'euros)

	1999	2000	2001
Retraites et avantages annexes (note 17)	(148)	(161)	(175)
Dotation aux amortissements des immobilisations incorporelles	(43)	(65)	(72)
Participation et intéressement des salariés au résultat	(106)	(118)	(126)
Résultat sur ventes diverses et autres charges et produits	78	100	130
Total autres charges et produits d'exploitation	(219)	(244)	(243)

NOTE 25 – CHARGE NETTE DE FINANCEMENT

(en millions d'euros)

	1999	2000	2001
Rémunération des titres participatifs (note 16)	(25)	(29)	(27)
Frais financiers	(396)	(577)	(542)
Autres charges financières	(105)	(156)	(170)
Produits financiers et autres revenus financiers	196	154	149
Profits et (pertes) de change	2	(4)	(13)
Total charge nette de financement	(328)	(612)	(603)

Le montant des intérêts capitalisés au cours des exercices 2001, 2000 et 1999 s'élève respectivement à 0,2, 7 et 3 millions d'euros.

NOTE 26 – CHARGES ET PRODUITS HORS EXPLOITATION

Les charges et produits hors exploitation comprennent principalement les charges de restructuration supportées à l'occasion de cessions d'activités ainsi que les frais relatifs aux dispositions prises en faveur du personnel affecté par des mesures d'ajustements d'effectifs.

(en millions d'euros)

	1999	2000	2001
Charges de restructuration			
• France	(100)	(37)	(26)
• Autres pays européens	(61)	(109)	(56)
• Amérique du Nord	(17)	(6)	(24)
• Reste du monde	(13)	(8)	(10)
Autres	0	2	(6)
Total des charges et produits hors exploitation	(191)	(158)	(122)

En 2001, les charges de restructuration concernent notamment les branches Vitrage (Saint-Gobain Glass France), Isolation & Renforcement (Saint-Gobain Isover G + H), Canalisation (Saint-Gobain PAM) et Céramiques & Abrasifs (Saint-Gobain Ceramic Materials Canada, Saint-Gobain Ceramics & Plastics, Saint-Gobain Performance Plastics et Bay State).

En 2000, les charges de restructuration concernaient principalement les branches Vitrage (Saint-Gobain Cristaleria, Saint-Gobain Glass Benelux, Saint-Gobain Glass France), Canalisation (Saint-Gobain PAM, Saint-Gobain Gussrohr) et Conditionnement (Vicasa).

En 1999, les charges de restructuration concernaient notamment les branches Vitrage (Saint-Gobain Sekurit Véhicules Industriels, Solaglas, Saint-Gobain Glass France), Canalisation (Saint-Gobain PAM), Conditionnement (Saint-Gobain Emballage) et Céramiques & Plastiques (Norton HTK, Saint-Gobain Ceramics & Plastics).

NOTE 27 – RÉSULTAT DES RÉALISATIONS D'ACTIFS

En 2001, la plus-value nette de cession provient essentiellement de la plus-value de cession réalisée sur la vente de l'ensemble des titres BNP Paribas, diminuée de l'impact des dépréciations permanentes d'actifs et des moins-values de cession enregistrées par le groupe Lapeyre.

En 2000, la plus-value nette dégagée sur les réalisations d'actifs provenait essentiellement de la cession de titres Vivendi et de la totalité des titres Essilor.

En 1999, la plus-value nette dégagée sur les réalisations d'actifs provenait essentiellement de la cession de titres Vivendi.

NOTE 28 – PLANS D’OPTIONS SUR ACTIONS ET PLANS D’ÉPARGNE SALARIALE

PLAN D’OPTIONS PORTANT SUR DES ACTIONS DE LA COMPAGNIE DE SAINT-GOBAIN

La Compagnie de Saint-Gobain met en oeuvre des plans d'options sur actions réservés à certaines catégories de personnel ainsi qu'un Plan d'Épargne du Groupe ("PEG").

Les plans d'options sur actions permettent au Conseil d'administration d'attribuer des options donnant au bénéficiaire la possibilité d'obtenir des actions Saint-Gobain à un prix calculé sur la base du cours moyen de l'action lors des 20 séances de bourse précédant leur attribution. Un rabais de 10 % et 5 % a été accordé par rapport au cours moyen, respectivement en 1997 et 1998. Tout rabais a été supprimé depuis 1999.

Le délai minimum de levée des options est de deux, trois, quatre ou cinq ans. Pendant ce délai, aucune des options reçues ne peut être exercée. Le délai maximum de levée des options est de huit ou dix ans à partir de la date d'attribution. Le bénéfice des options est perdu en cas de départ du Groupe.

Depuis 1997, les plans ne portent plus sur des options de souscription d'actions nouvelles mais sur des options d'achat d'actions existantes.

Les données relatives aux plans d'options sur actions au cours des exercices 1999, 2000 et 2001 sont récapitulées ci-contre :

(en euros)

	Actions	Prix moyen d'exercice
Nombre d'options non levées au 31 décembre 1998	1 340 935	95,81
Options attribuées	437 725	162,53
Options exercées	(287 216)	77,22
Nombre d'options non levées au 31 décembre 1999	1 491 444	118,97
Options attribuées	679 125	150,75
Options exercées	(92 504)	79,07
Options annulées	(3 459)	62,10
Nombre d'options non levées au 31 décembre 2000	2 074 606	131,24
Options attribuées	943 700	160,87
Options exercées	(175 398)	89,00
Options annulées	(20 773)	146,52
Nombre d'options non levées au 31 décembre 2001	2 822 135	143,66

Au 31 décembre 1999, 2000 et 2001, 618 279, 522 316 et 532 640 options étaient exerçables à un prix moyen d'exercice compris entre 89,49 euros et 101,73 euros.

Au 31 décembre 2001, le nombre d'options autorisé par l'Assemblée Générale des Actionnaires du 28 juin 2001 et non encore attribué, s'élève à 1 614 059.

Le tableau ci-après récapitule les données relatives aux plans d'options en vigueur au 31 décembre 2001 :

Date d'attribution	Options exerçables			Options non exerçables		Total options non levées	Nature des options
	Prix d'exercice (en euros)	Nombre d'options	Durée pondérée contractuelle restante en mois	Prix d'exercice (en euros)	Nombre d'options	Nombre d'options	
1994	81,56	24 445	09	-	-	24 445	Souscription
1995	70,13	50 800	23	-	-	50 800	Souscription
1996	85,68	150 150	35	-	-	150 150	Souscription
1997	113,88	125 200	47	113,88	113 445	238 645	Achat
1998	118,15	182 045	59	118,15	135 200	317 245	Achat
1999	162,53	-	95	162,53	437 725	437 725	Achat
2000	150,75	-	107	150,75	659 425	659 425	Achat
2001	160,87	-	119	160,87	943 700	943 700	Achat
Total	-	532 640	-	-	2 289 495	2 822 135	-

PLAN D'ÉPARGNE DU GROUPE (PEG) DE LA COMPAGNIE DE SAINT-GOBAIN

Le Plan d'épargne du Groupe est ouvert à tous les salariés français du Groupe ainsi qu'aux salariés de la plupart des autres pays européens qui ont un minimum de 3 mois d'ancienneté dans le Groupe. Un rabais de 20 % sur le cours moyen de l'action durant les 20 jours précédant la réunion du Conseil d'administration décidant le Plan est accordé aux salariés au titre des nouvelles actions émises dans le cadre du Plan.

Les salariés peuvent choisir une durée de Plan de 5 ou 10 ans. Au cours de cette période, les salariés ne peuvent pas vendre leurs actions, sauf événements exceptionnels.

En 2001, 2000 et 1999, le Groupe a respectivement émis, au titre du PEG, 903 150, 1 956 224 et 1 174 234 actions nouvelles réservées à ses salariés, à un prix moyen de 133,00 euros, 106,00 euros et 97,11 euros.

PLAN D'OPTIONS PORTANT SUR DES ACTIONS DE LAPEYRE

Les transactions relatives aux plans d'options sur actions de Lapeyre intervenues au cours des exercices 1999, 2000 et 2001 sont récapitulées ci-après :

(en euros)

	Actions	Prix moyen d'exercice
Nombre d'options non levées au 31 décembre 1998	137 650	32,67
Options exercées	(32 200)	37,08
Nombre d'options non levées au 31 décembre 1999	105 450	31,33
Options exercées	(33 450)	31,70
Nombre d'options non levées au 31 décembre 2000	72 000	31,16
Options exercées	(29 100)	29,89
Nombre d'options non levées au 31 décembre 2001	42 900	32,01

Au 31 décembre 1999, 2000 et 2001, 105 450, 72 000 et 42 900 options étaient exerçables à un prix moyen d'exercice compris entre 31,16 euros et 32,01 euros.

Le tableau ci-après récapitule les données relatives aux plans d'options en vigueur au 31 décembre 2001 :

Date d'attribution	Options non levées et exerçables			Nature des options
	Prix d'exercice (en euros)	Nombre d'options	Durée moyenne pondérée contractuelle restante en mois	
1996	32,01	42 900	10,5	Souscription
Total		42 900		

NOTE 29 – AUTRES ENGAGEMENTS HORS BILAN

(en millions d'euros)

31 décembre	1999	2000	2001
Engagements donnés	271	237	240
Engagements reçus	(78)	(61)	(50)
Engagements nets	193	176	190

Les engagements hors bilan au titre de l'endettement et des instruments financiers ne sont pas inclus dans le tableau ci-dessus puisqu'ils sont présentés respectivement en note 21 et 22.

NOTE 30 – EFFECTIFS ET CHARGES DE PERSONNEL

EFFECTIF MOYEN ET CHARGES DE PERSONNEL CORRESPONDANTES

Effectifs moyens	1999	2000	2001
Sociétés consolidées par intégration globale			
Cadres	12 183	15 083	15 852
Employés	48 793	56 375	62 164
Ouvriers	99 902	96 019	93 159
Total	160 878	167 477	171 175
Sociétés consolidées par intégration proportionnelle			
Cadres	17	25	38
Employés	167	213	200
Ouvriers	308	459	763
Total	492	697	1 001
Total général	161 370	168 174	172 176

(en millions d'euros)

Charges de personnel	1999	2000	2001
Rémunération (y compris les charges sociales)	5 701	6 416	6 519

RÉMUNÉRATION DES ADMINISTRATEURS ET DIRIGEANTS

Le montant global des rémunérations brutes directes et indirectes perçues en 2001 des sociétés françaises et étrangères du Groupe par les membres de la Direction du Groupe s'est élevé à 12,9 millions d'euros, à 12,6 millions d'euros en 2000 et à 11,7 millions d'euros en 1999, dont 4,7 millions (5,2 en 2000 et 4,3 en 1999) constituant la part variable brute de ces rémunérations. Le montant des jetons de présence versés aux membres du Conseil d'administration au titre de l'exercice 2001 est de 0,5 million d'euros (exercice 2000 : 0,3 million d'euros, exercice 1999 : 0,3 million d'euros).

NOTE 31 – LITIGES

En France, où les sociétés Everite et Pont-à-Mousson ont exercé dans le passé des activités de fibre-ciment, de nouvelles actions individuelles émanant d'anciens salariés de ces sociétés à raison des maladies professionnelles liées à l'amiante dont ils sont ou ont été atteints, ou de leurs ayants droit, sont venues s'ajouter en 2001 à celles engagées depuis 1997. Au 31 décembre 2001, 316 actions au total avaient été ainsi engagées contre ces deux sociétés en vue d'obtenir une indemnisation complémentaire à la prise en charge par les Caisses d'Assurance Maladie des conséquences de ces maladies professionnelles. A cette date 28 actions étaient en cours de procédure administrative devant des Caisses Primaires d'Assurance Maladie, 59 étaient pendantes devant les Tribunaux des Affaires de Sécurité Sociale et 125 devant des Cours d'appel, tandis que 104 avaient donné lieu à des arrêts rendus par des Cours d'appel. Toutes les décisions rendues par ces Cours d'appel ont retenu la responsabilité de l'employeur au titre de la faute inexcusable, et ont fait l'objet d'un pourvoi devant la Cour de Cassation de la part de l'employeur concerné. 15 de ces pourvois, émanant de la société Everite, ont été examinés le 17 janvier 2002 par la Cour de Cassation, qui par décisions rendues le 28 février 2002, les a rejetés. Par ailleurs 80 des 104 arrêts de condamnation pour faute inexcusable prononcés par les Cours d'appel ont imputé aux Caisses d'Assurance Maladie la charge financière de l'indemnisation des plaignants pour des motifs de procédure (prescription, inopposabilité). Pour les 24 autres arrêts, qui ont donné lieu à des décisions d'indemnisation à la charge des employeurs, les montants des préjudices sont à fin 2001 en cours d'expertise à l'exception de 13 dossiers pour lesquels les indemnisations imputées à Everite ou à Pont-à-Mousson ont été évaluées au total à 2,43 M €.

En outre, 44 actions de même nature avaient été engagées au 31 décembre 2001 par des salariés ou anciens salariés de 7 autres sociétés françaises du Groupe qui avaient notamment utilisé des équipements de protection en amiante destinés à les protéger de la chaleur de fours. A cette date 13 actions étaient en cours de procédure administrative devant des Caisses Primaires d'Assurance Maladie, 18 étaient pendantes devant des Tribunaux des Affaires de Sécurité Sociale et 2 devant des Cours d'appel. Onze procédures ont été jugées en appel : toutes les décisions rendues ont débouté les salariés. Deux de ces décisions sont aujourd'hui définitives, les 9 autres ont fait l'objet de pourvois de la part des salariés concernés devant la Cour de Cassation qui ne les a pas encore examinés.

Enfin, le décret du 23 octobre 2001, pris en application de la loi du 23 décembre 2000 de financement de la sécurité sociale pour 2001, a pour objet de préciser les dispositions relatives au fonctionnement du fonds d'indemnisation des victimes de l'amiante institué par l'article 53 de ladite loi, à la procédure d'indemnisation de ces personnes, aux actions intentées contre le fonds d'indemnisation devant les Cours d'appel ainsi qu'aux actions subrogatoires intentées par le fonds. Le fonds est destiné

à indemniser intégralement de leur préjudice les personnes reconnues en maladies professionnelles occasionnées par l'amiante ainsi que toute personne ayant subi une exposition à l'amiante sur le territoire français. La saisine du fonds et l'acceptation de l'offre d'indemnisation émanant du fonds rend irrecevable toute autre action juridictionnelle en réparation du même préjudice. Toutefois, dès l'acceptation de l'offre d'indemnisation par le demandeur, le fonds doit exercer l'action subrogatoire à l'encontre de l'employeur considéré comme responsable du préjudice.

Aux États-Unis, trois sociétés américaines du Groupe qui ont dans le passé fabriqué des produits ayant contenu de l'amiante tels que des produits en fibre-ciment ou des isolants spéciaux, font l'objet d'actions judiciaires en dommages-intérêts de personnes autres que leurs salariés ou anciens salariés à raison d'une exposition alléguée à ces produits sans que, dans la très grande majorité des cas, ne soient démontrées ni une exposition spécifique à un ou plusieurs produits donnés, ni une maladie ou une incapacité physique particulières. Ces actions visent le plus souvent simultanément de très nombreuses autres entreprises extérieures au Groupe qui ont été fabricants, distributeurs, installateurs ou utilisateurs de produits ayant contenu de l'amiante.

La principale de ces filiales américaines, CertainTeed, a longtemps fait partie d'une organisation (" Center for Claims Resolution ") qui regroupait un certain nombre de défendeurs à des actions de même nature et qui assurait leur défense dans l'ensemble de ces actions et répartissait ensuite les indemnisations accordées par les juridictions saisies ou résultant de transactions ainsi que les frais de défense au prorata d'un pourcentage calculé pour chaque membre de l'organisation. Depuis le 1^{er} février 2001, cette organisation a cessé de représenter ainsi ses membres, et CertainTeed assume directement sa défense dans ces actions, dont le nombre s'est accru significativement en 2001 passant à 60 000 nouvelles actions.

Les dépenses et indemnisations qui en découlent sont, pour les trois filiales américaines du Groupe concernées, supportées par les assurances de ces sociétés et, en cas de défaut ou d'insuffisance de couverture d'assurances ou de franchises, par les sociétés elles-mêmes. Au 31 décembre 2001, le passif résultant des dépenses et indemnisations liées aux actions judiciaires résolues ou en cours à cette date, non pris en charge par les assurances, s'élève au total pour les trois filiales concernées à 17,6 M USD (contre 11,9 M USD au bilan au 31 décembre 2000) dont 13,4 M USD au titre de CertainTeed. Compte tenu de l'expérience acquise par ces sociétés dans la défense contre ces actions et eu égard au montant disponible de la couverture d'assurances, le Groupe considère que les actions en cours à fin 2001 ne devraient pas faire encourir de risques significatifs à ses filiales américaines même si la complexité et le caractère imprévisible des évolutions en ce domaine aux États-Unis ne permettent pas d'exclure une aggravation de la charge financière que lesdites filiales auront à supporter à ce titre dans l'avenir.

Au Brésil, les sociétés Brasilit et Eterbras proposent à leurs anciens salariés atteints de maladies professionnelles liées à l'amiante une indemnisation transactionnelle assortie d'une assistance médicale permanente ; seuls quelques contentieux sont en cours à fin 2001 à cet égard et ils ne présentent pas de risque significatif pour les filiales concernées.

Bien qu'il ne soit pas possible de préjuger l'impact global des actions et recours engagés au motif de préjudices liés à l'utilisation de l'amiante par ces sociétés compte tenu en particulier de la diversité des situations de droit, de fait et des décisions des juridictions, le Groupe considère ne pas encourir de risque significatif à ce titre.

NOTE 32 – RELATIONS AVEC LES PARTIES LIÉES

Les principaux soldes et transactions avec les sociétés mises en équivalence sont les suivants :

(en millions d'euros)

	1999	2000	2001
Actif			
Créances financières	7	1	9
Stocks	13	7	2
Créances	31	14	13
Valeurs disponibles	34	20	15
Provisions pour dépréciation des comptes d'actif		(2)	(2)
Passif			
Dettes à court terme	41	18	5
Crédits de trésorerie	8	8	2
Charges			
Achats	180	121	63
Produits			
Ventes	114	79	64

NOTE 33 – INFORMATIONS SECTORIELLES

Dans ses métiers, le Groupe Saint-Gobain est un *leader* mondial de la production et de la distribution de matériaux. Son activité s'exerce autour de trois pôles, eux-mêmes subdivisés en branches d'activités.

Par pôle, l'information sectorielle est présentée de la façon suivante :

Verre

- Vitrage
- Isolation & Renforcement
- Conditionnement

Matériaux Haute Performance

- Céramiques & Plastiques et Abrasifs
- Essilor (jusqu'au 30 juin 2000)

Habitat

- Matériaux de Construction
- Distribution Bâtiment
- Canalisation

Le Groupe a des activités dans plus de 45 pays, ses marchés principaux se trouvent essentiellement en Europe (principalement en France, où se trouve son siège social) et en Amérique du Nord. La Direction utilise plusieurs types d'indicateurs pour mesurer la performance des activités de chacune de ses branches ainsi qu'en ce qui concerne l'affectation des ressources aux branches. Ces indicateurs sont issus des informations utilisées pour la préparation des comptes consolidés. Les ventes entre branches sont généralement effectuées aux mêmes conditions que les ventes aux tiers et sont éliminées en consolidation. Les principes comptables suivis par les branches sont les mêmes que ceux décrits dans la note 1.

INFORMATIONS SECTORIELLES PAR PÔLE ET PAR BRANCHE

(en millions d'euros)	Pôle Verre			Pôle Matériaux Haute Performance		Pôle Habitat		Autres ⁽²⁾	Total
	Vitrage	Isolation et Renforcement	Conditionnement	Céramiques & Plastiques et Abrasifs	Matériaux de Construction	Distribution Bâtiment	Canalisation		
31 décembre 2001									
Ventes externes	4 452	3 118	4 067	3 970	3 000	10 060	1 723	-	30 390
Ventes internes	26	156	3	48	184	1	59	(477)	-
Chiffre d'affaires	4 478	3 274	4 070	4 018	3 184	10 061	1 782	(477)	30 390
Résultat d'exploitation	551	402	404	392	294	490	131	17	2 681
Amortissements (hors écarts d'acquisition)	(320)	(243)	(298)	(195)	(137)	(183)	(70)	(6)	(1 452)
Amortissements des écarts d'acquisition	(6)	(9)	(23)	(70)	(25)	(43)	(9)	1	(184)
Écarts d'acquisition nets	293	326	780	1 987	782	1 555	336	6	6 065
Total de l'actif	5 133	3 597	4 151	5 501	2 714	8 265	1 730	1 051	32 142
Investissements dans les sociétés mises en équivalence	1	-	3	6	1	-	10	-	21
Acquisitions d'immobilisations corporelles	361	229	237	173	134	247	48	1	1 430
Quote-part du résultat net des sociétés mises en équivalence	2	-	(6)	6	2	-	3	-	7

(en millions d'euros)	Pôle Verre			Pôle Matériaux Haute Performance		Pôle Habitat		Autres ⁽²⁾	Total	
	Vitrage	Isolation et Renforcement	Condition- nement	Céramiques & Plastiques et Abrasifs	Essilor	Matériaux de Construction	Distribution Bâtiment			Canalisation
31 décembre 2000										
Ventes externes	4 144	3 172	3 903	4 059	978	2 906	7 929	1 724	-	28 815
Ventes internes	23	82	3	36	-	161	1	54	(360)	-
Chiffre d'affaires	4 167	3 254	3 906	4 095	978	3 067	7 930	1 778	(360)	28 815
Résultat d'exploitation	430	423	374	538	130	252	422	106	18	2 693
Amortissements (hors écarts d'acquisition)	(322)	(224)	(307)	(184)	(46)	(133)	(153)	(75)	(5)	(1 449)
Amortissements des écarts d'acquisition	(7)	(10)	(16)	(60)	(13)	(30)	(37)	(8)	(1)	(182)
Écarts d'acquisition nets	297	322	769	1 908	-	835	1 529	337	7	6 004
Total de l'actif	4 788	3 347	4 198	5 527	-	2 728	7 998	1 797	1 038	31 421
Investissements dans les sociétés mises en équivalence	1	-	(2)	8	-	-	-	-	-	7
Acquisitions d'immobilisations corporelles	425	258	278	205	84	172	229	67	4	1 722
Quote-part du résultat net des sociétés mises en équivalence	33	-	1	9	2	8	8	3	20	84

Pour l'exercice 2000, les données concernant la colonne "Essilor" recouvrent la période allant du 1er janvier au 30 juin 2000, période pendant laquelle Essilor a été consolidé par intégration globale.

Le résultat de la mise en équivalence pour la période du 1er juillet 2000 à la date de cession des titres Essilor est inclus dans la "Quote-part du résultat net des sociétés mises en équivalence" dans la colonne "Autres".

(en millions d'euros)	Pôle Verre			Pôle Matériaux Haute Performance		Pôle Habitat		Autres ^{o)}	Total	
	Vitrage	Isolation et Renforcement	Condition- nement	Céramiques & Plastiques et Abrasifs	Essilor	Matériaux de Construction	Distribution Bâtiment			Canalisation
31 décembre 1999										
Ventes externes	3 701	2 808	3 637	3 026	1 662	2 490	4 077	1 551	-	22 952
Ventes internes	17	56	3	40	-	135	1	54	(306)	-
Chiffre d'affaires	3 718	2 864	3 640	3 066	1 662	2 625	4 078	1 605	(306)	22 952
Résultat d'exploitation	328	358	367	365	229	283	252	129	3	2 314
Amortissements (hors écarts d'acquisition)	(283)	(190)	(288)	(143)	(95)	(119)	(98)	(69)	(6)	(1 291)
Amortissements des écarts d'acquisition	(17)	(9)	(15)	(33)	(25)	(25)	(17)	(3)	2	(142)
Écarts d'acquisition nets	267	234	741	1 621	507	777	623	202	9	4 981
Total de l'actif	4 585	3 016	4 138	4 746	1 985	2 723	3 566	1 597	1 560	27 916
Investissements dans les sociétés mises en équivalence	16		1	7		2			3	29
Acquisitions d'immobilisations corporelles	389	345	261	137	129	159	145	89	58	1 712
Quote-part du résultat net des sociétés mises en équivalence	7	(1)	3	3	(1)	14	1	2	-	28

^{o)} La colonne "Autres" correspond à l'élimination des opérations intragroupes pour le chiffre d'affaires et à l'activité holding pour les autres rubriques.

Les informations sélectionnées sur les activités du Groupe par zone géographique sont les suivantes :

(en millions d'euros)

	France	Autres pays d'Europe	Amérique du Nord	Reste du monde	Ventes internes	Total
Au 31 décembre 1999						
Chiffre d'affaires net	7 966	8 021	6 058	1 729	(822)	22 952
Actifs immobilisés	4 760	4 726	5 463	1 960	-	16 909
Au 31 décembre 2000						
Chiffre d'affaires net	8 731	11 452	7 452	2 239	(1 059)	28 815
Actifs immobilisés	4 099	7 334	5 903	2 194	-	19 530
Au 31 décembre 2001						
Chiffre d'affaires net	9 095	12 944	7 180	2 293	(1 122)	30 390
Actifs immobilisés	4 073	7 461	5 946	2 198	-	19 678

Le chiffre d'affaires par destination des exercices 2000, 1999 et 1998 s'analyse comme suit :

(en millions d'euros)

	France	Autres pays d'Europe	Amérique du Nord	Reste du monde	Total
Au 31 décembre 1999					
Ventes externes	6 814	7 956	5 941	2 241	22 952
Au 31 décembre 2000					
Ventes externes	7 494	11 249	7 249	2 823	28 815
Au 31 décembre 2001					
Ventes externes	7 741	12 749	7 034	2 866	30 390

NOTE 34 – ÉVÉNEMENTS POST-CLÔTURE

Le 7 février 2002, la Compagnie de Saint-Gobain a lancé une Offre Publique d'Achat Simplifiée sur les actions de sa filiale Lapeyre non encore détenues directement ou indirectement (soit environ 25,3% du capital de Lapeyre) au prix de 62 euros par action.

A l'issue de cette opération, la Compagnie de Saint-Gobain a acquis par achats sur le marché 4 759 897 actions Lapeyre. Au 28 mars 2002, compte tenu des achats effectués depuis la clôture de l'offre, le Groupe Saint-Gobain détient directement ou indirectement 21 874 252 actions Lapeyre, soit 99,12 % du capital et des droits de vote de la société.

Le 18 février 2002, la Compagnie de Saint-Gobain a émis un emprunt représenté par des obligations à option de conversion en actions nouvelles et/ou d'échange en actions existantes (OCEANES) pour un montant total de 920 000 130 euros, soit 4 380 953 OCEANES de valeur nominale unitaire

de 210 euros et portant intérêt annuel au taux de 2,625%. Les OCEANES font l'objet d'une cotation sur le Premier Marché d'Euronext Paris SA.

L'emprunt sera amorti en totalité le 1^{er} janvier 2007 par remboursement au pair en numéraire. La Compagnie de Saint-Gobain peut également procéder à l'amortissement anticipé par rachats ou offres publiques de tout ou partie des OCEANES. Sous certaines conditions, notamment de cours de l'action Compagnie de Saint-Gobain, elle peut aussi procéder au remboursement anticipé de la totalité des OCEANES restant en circulation.

Les porteurs d'OCEANES ont la possibilité de demander la conversion et/ou l'échange des obligations en actions de la Compagnie de Saint-Gobain à raison d'une action par obligation, ce ratio pouvant faire l'objet d'un ajustement au cas où la Compagnie de Saint-Gobain réaliserait certaines opérations financières.

NOTE 35 – PRINCIPALES SOCIÉTÉS CONSOLIDÉES PAR INTÉGRATION

Principales sociétés consolidées par intégration globale au 31 décembre 2001		Pourcentage de détention direct et indirect
PÔLE VERRE		
• Vitrage		
Saint-Gobain Glass France	France	100,00 %
Saint-Gobain Sekurit France	France	100,00 %
Saint-Gobain Sekurit Deutschland GmbH & CO Kg	Allemagne	99,83 %
Saint-Gobain Glass Deutschland GmbH	Allemagne	99,83 %
Cebrace Cristal Plano Ltda (pourcentage de contrôle : 50 %)	Brésil	49,77 %
Saint-Gobain Cristaleria SA	Espagne	99,43 %
Solaglas Ltd	Royaume-Uni	99,95 %
Saint-Gobain Glass Italia	Italie	100,00 %
Saint-Gobain Sekurit Italia	Italie	100,00 %
Saint-Gobain Vidros	Brésil	99,54 %
Hankuk Sekurit Limited	Corée	70,03 %

		Pourcentage de détention direct et indirect
PÔLE VERRE (suite)		
• Isolation et Renforcement		
Saint-Gobain Isover	France	100,00 %
Saint-Gobain Vetrotex France	France	100,00 %
Saint-Gobain Isover G+H AG	Allemagne	99,88 %
Saint-Gobain Vetrotex Italia SpA	Italie	100,00 %
CertainTeed Corporation	États-Unis	100,00 %
Saint-Gobain Vetrotex America Inc.	États-Unis	100,00 %
Saint-Gobain Ecophon Group	Suède	99,29 %
• Conditionnement		
Saint-Gobain Desjonquères	France	99,99 %
Saint-Gobain Emballage	France	100,00 %
Saint-Gobain Oberland AG	Allemagne	96,67 %
Saint-Gobain Vicasa SA	Espagne	99,35 %
Saint-Gobain Containers Inc.	États-Unis	100,00 %
Saint-Gobain Calmar Inc.	États-Unis	100,00 %
Saint-Gobain Vetri SpA	Italie	99,59 %
PÔLE MATÉRIAUX HAUTE PERFORMANCE		
• Céramiques & Plastiques et Abrasifs		
Saint-Gobain Abrasifs	France	99,92 %
Société Européenne des Produits Réfractaires	France	100,00 %
Saint-Gobain Abrasives Inc.	États-Unis	100,00 %
Saint-Gobain Ceramics & Plastics Inc.	États-Unis	100,00 %
Saint-Gobain Performance Plastics Corp.	États-Unis	100,00 %
Saint-Gobain Abrasivi	Italie	99,92 %
SEPR Italia	Italie	100,00 %
Saint-Gobain Abrasivos Brasil	Brésil	100,00 %
PÔLE HABITAT		
• Matériaux de Construction		
Saint-Gobain Weber	France	99,99 %
Saint-Gobain Stradal	France	100,00 %
Saint-Gobain Terreal	France	99,86 %
CertainTeed Corporation	États-Unis	100,00 %
Brasilit	Brésil	99,72 %
• Distribution Bâtiment		
Distribution Sanitaire Chauffage	France	100,00 %
Lapeyre	France	74,68 %
Point P	France	100,00 %
Raab Karcher GmbH	Allemagne	100,00 %
Saint-gobain Building Distribution Ltd	Royaume-Uni	99,95 %
Raab Karcher BV	Pays-Bas	100,00 %
• Canalisation		
Saint-Gobain PAM SA	France	100,00 %
Saint-Gobain Gussrohr KG	Allemagne	100,00 %
Saint-Gobain Rohrsysteme GmbH	Allemagne	100,00 %
Saint-Gobain Pipelines Plc	Royaume-Uni	99,95 %
Saint-Gobain Pipe Systems Plc	Royaume-Uni	99,95 %
Saint-Gobain Canalizacion SA	Espagne	99,89 %
Saint-Gobain Condotta SpA	Italie	100,00 %
Saint-Gobain Canalizaçao SA	Brésil	98,99 %
Principale société consolidée par intégration proportionnelle au 31 décembre 2001		
PÔLE VERRE		
• Vitrage		
Hankuk Glass Industries	Corée	40,22 %

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES ET DE L'AUDITEUR CONTRACTUEL SUR LES COMPTES CONSOLIDÉS

Exercice clos le 31 décembre 2001

Aux actionnaires de la Compagnie de Saint-Gobain

Mesdames, Messieurs,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons procédé au contrôle des comptes consolidés de la Compagnie de Saint-Gobain établis en euros, relatifs aux exercices clos les 31 décembre 2001, 2000 et 1999, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le Conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

Nous avons effectué notre audit selon les normes de la profession applicables en France : ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à examiner, par sondages, les éléments probants justifiant les données contenues dans ces comptes. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes et à apprécier leur présentation d'ensemble. Nous estimons que nos contrôles fournissent une base raisonnable à l'opinion exprimée ci-après.

Nous certifions que les comptes consolidés, établis conformément aux principes comptables généralement admis en France, sont réguliers et sincères et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière, ainsi que du résultat de l'ensemble constitué par les entreprises comprises dans la consolidation.

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur la note 1 de l'annexe qui expose l'incidence sur les comptes d'un changement de méthode effectué durant l'exercice clos le 31 décembre 2000 et qui concerne la comptabilisation des engagements de retraite, de départ en retraite et autres avantages consentis aux retraités.

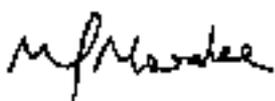
Par ailleurs, nous avons procédé à la vérification des informations données dans le rapport sur la gestion du Groupe. Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

Paris, le 28 mars 2002

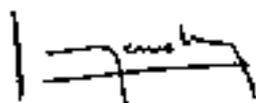
Les Commissaires aux comptes

Befec - Price Waterhouse
Membre de PricewaterhouseCoopers

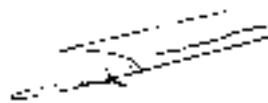
S.E.C.E.F.



Mike MORALEE



Christian MARCELLIN



Jacques TENETTE

L'auditeur contractuel
PricewaterhouseCoopers London
Southwark Towers
32 London Bridge Street
London SE1 9SY

COMPTES DE LA COMPAGNIE (SOCIÉTÉ MÈRE)

COMPTES DE LA COMPAGNIE (société mère)

COMPTE DE RÉSULTAT

(en milliers d'euros)

	1999	2000	2001
Produits des participations	592 409	672 598	1 173 715
Produits nets des placements ⁽¹⁾	17 578	24 061	20 139
Charges d'intérêts ⁽¹⁾	(331 411)	(570 736)	(597 309)
Autres produits (et charges) financiers	(139)	(4 193)	(1 494)
Résultat financier (note 2)	278 437	121 730	595 051
Autres produits (et charges) d'exploitation	(8 196)	(5 831)	7 456
Résultat courant	270 241	115 899	602 507
Résultat exceptionnel (note 3)	339 828	945 176	475 345
Impôts sur les bénéfices (note 4)	(36 209)	(46 464)	15 020
Résultat net social	573 860	1 014 611	1 092 872

ANALYSE DU COMPTE DE RÉSULTAT

1 - PRODUITS DES PARTICIPATIONS

(en milliers d'euros)

	1999	2000	2001
Revenus des titres de participation	342 043	157 960	587 988
Revenus des créances rattachées et des prêts	250 366	514 638	585 727
Total	592 409	672 598	1 173 715

2 - PRODUITS NETS DES PLACEMENTS

(en milliers d'euros)

	1999	2000	2001
Autres intérêts et produits assimilés ⁽¹⁾	11 420	20 677	18 615
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement	6 158	3 384	1 524
Total	17 578	24 061	20 139

3 - CHARGES D'INTÉRÊTS

(en milliers d'euros)

	1999	2000	2001
Titres participatifs	25 120	29 221	27 432
Autres intérêts et charges assimilées ⁽¹⁾	306 291	541 515	569 877
Total	331 411	570 736	597 309

⁽¹⁾ Pour une meilleure présentation des charges et produits financiers, les produits financiers relatifs à des instruments de hors bilan sont rattachés aux opérations couvertes et inscrits en diminution des charges pour un montant de 147 863 milliers d'euros en 2001, 158 728 milliers d'euros en 2000 et de 143 749 milliers d'euros en 1999.

4 - AUTRES PRODUITS ET (CHARGES) FINANCIERS

(en milliers d'euros)

	1999	2000	2001
Produits provenant des valeurs de l'actif immobilisé	106	83	143
Dotations aux amortissements et provisions financiers	(639)	(2 870)	(1 786)
Différence nette de change	394	(1 406)	149
	(139)	(4 193)	(1 494)

5 - AUTRES PRODUITS ET (CHARGES) D'EXPLOITATION

(en milliers d'euros)

	1999	2000	2001
Autres produits d'exploitation :			
• Groupe (Sociétés Consolidées)	102 798	136 718	144 634
• Hors Groupe	15 908	8 317	5 309
Total	118 706	145 035	149 943
Autres charges d'exploitation :			
• Frais de personnel	(35 009)	(40 722)	(48 129)
• Autres charges	(91 871)	(109 571)	(94 495)
Total	(126 880)	(150 293)	(142 624)
Résultat sur opérations faites en commun	(22)	(573)	137
Total net	(8 196)	(5 831)	7 456

6 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL

(en milliers d'euros)

	1999	2000	2001
Produits exceptionnels :			
• Sur opérations de gestion	18 970	50 137	6 713
• Sur opérations en capital	420 749	2 836 863	3 063 714
• Reprises de provisions	28 220	732	15 413
Total	467 939	2 887 732	3 085 840
Charges exceptionnelles			
• Sur opérations de gestion	10 939	7 567	7 173
• Sur opérations en capital	103 476	1 914 807	2 557 668
• Dotations aux amortissements et provisions	13 696	20 182	45 654
Total	128 111	1 942 556	2 610 495
Résultat exceptionnel	339 828	945 176	475 345

BILAN AU 31 DÉCEMBRE

(en milliers d'euros)

ACTIF	1999	2000	2001			
			BRUT	AMORT.	NET	
ACTIF IMMOBILISÉ						
Immobilisations incorporelles (note 5)						
Fond commercial ⁽¹⁾	204	181	567	408	159	
Autres immobilisations incorporelles	3 505	9 708	31 321	15 710	15 611	
Immobilisations incorporelles en cours	8 053	6 958	792	-	792	
Immobilisations corporelles (note 6)						
Terrains	620	620	620	-	620	
Constructions	283	273	487	225	262	
Autres	2 805	3 405	11 470	8 445	3 025	
Immobilisations corporelles en cours	85	-	4	-	4	
Immobilisations financières ⁽²⁾ (note 7)						
Participations	7 611 340	7 338 746	7 811 078	6 012	7 805 066	
Créances rattachées à des participations	3 389 321	6 298 655	6 381 207	-	6 381 207	
Autres titres immobilisés	356 207	100 368	207 314	27 647	179 667	
Prêts	1 011 930	770 312	892 510	-	892 510	
Autres immobilisations financières	1 186	1 062	1 166	-	1 166	
TOTAL I	12 385 539	14 530 288	15 338 536	58 447	15 280 089	
ACTIF CIRCULANT (note 8)						
Créances autres ⁽³⁾	176 525	159 442	49 376	-	49 376	
Valeurs mobilières de placement	89 553	73 061	2 040	-	2 040	
Disponibilités	1 689 461	2 686 665	2 006 256	-	2 006 256	
Comptes de régularisation						
Charges constatées d'avance ⁽³⁾	24 159	18 102	8 059	-	8 059	
TOTAL II	1 979 698	2 937 270	2 065 731	-	2 065 731	
Charges à répartir sur plusieurs exercices	TOTAL III	2 504	2 868	2 235	-	2 235
Écarts de conversion actif	TOTAL IV	-	-	-	-	
TOTAL GÉNÉRAL	14 367 741	17 470 426	17 406 502	58 447	17 348 055	

⁽¹⁾ dont droit de bail

⁽²⁾ dont à moins d'un an

⁽³⁾ dont à plus d'un an

-
2 654 407
7 021

-
4 064 129
5 206

-
3 482 724
1 112

(en milliers d'euros)

PASSIF	1999	2000	2001
CAPITAUX PROPRES (note 9)			
Capital social	1 395 788	1 363 412	1 364 138
Primes d'émission, de fusion, d'apport	2 511 575	2 133 617	2 113 148
Écart de réévaluation	56 797	56 213	56 213
Réserves :			
- Réserve légale ^(a)	139 579	136 341	136 414
- Réserves réglementées	1 076 532	1 601 019	2 273 498
- Autres réserves	106 415	106 415	106 415
Report à nouveau	679 761	441 402	426 674
Résultat de l'exercice	573 860	1 014 611	1 092 872
Provisions réglementées (note 11)	6 495	6 568	6 625
TOTAL I	6 546 802	6 859 598	7 575 997
AUTRES FONDS PROPRES (note 10)			
Produits des émissions de titres participatifs	TOTAL I bis	391 034	391 034
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES (note 11)			
Provisions pour risques	412 763	431 362	446 214
Provisions pour charges	7 646	9 061	9 588
TOTAL II	420 409	440 423	455 802
DETTES ⁽¹⁾ (note 12)			
Autres emprunts obligataires	356 911	301 894	309 099
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit ⁽²⁾	471 753	1 703 986	760 266
Emprunts et dettes financières divers	5 857 235	7 460 958	7 544 234
Dettes fiscales et sociales	23 736	118 781	37 582
Autres dettes	296 703	192 091	274 041
Comptes de régularisation ⁽¹⁾			
Produits constatés d'avance	3 158	1 661	-
TOTAL III	7 009 496	9 779 371	8 925 222
Écarts de conversion passif	TOTAL IV	-	-
TOTAL GÉNÉRAL	14 367 741	17 470 426	17 348 055

^(a) dont réserve de plus-values long terme affectée

⁽¹⁾ dont à plus d'un an

dont à moins d'un an

⁽²⁾ dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques

14 225

3 518 468

3 491 028

87 996

14 225

5 266 308

4 513 063

357 882

14 225

4 918 454

4 006 768

282 363

TABLEAU DES FLUX DE TRÉSORERIE

(en milliers d'euros)

	1999	2000	2001
Résultat net	573 860	1 014 611	1 092 872
Dotations aux amortissements	4 234	7 088	6 934
Dotations/Reprise de provisions	(13 885)	19 349	30 242
Résultat des réalisations d'actifs	(317 274)	(921 902)	(506 046)
Capacité d'autofinancement	246 935	119 146	624 002
(Augmentation) diminution des créances autres	(124 794)	19 906	118 955
Augmentation (diminution) des dettes fiscales et sociales	(64 299)	95 045	(81 199)
Augmentation (diminution) des autres dettes	258 427	(106 109)	80 289
Variation des éléments du besoin en fonds de roulement de l'exercice	69 334	8 842	118 045
Trésorerie provenant de l'exploitation	316 269	127 988	742 047
Acquisition d'immobilisations incorporelles	(6 143)	(8 119)	(3 642)
Acquisition d'immobilisations corporelles	(1 551)	(1 727)	(868)
Cession d'immobilisations corporelles et incorporelles	557	79	38
Acquisition de titres de participation et autres titres immobilisés	(589 814)	(1 636 699)	(3 014 621)
Acquisition d'actions propres	(715 040)	(376 173)	(252 924)
Cessions de titres de participation et autres titres immobilisés	420 192	2 836 784	3 063 676
(Augmentation) diminution des créances rattachées à des participations	(1 351 621)	(2 909 334)	(82 552)
(Augmentation) diminution des prêts à long terme	(69 413)	241 618	(121 467)
(Augmentation) diminution des autres immobilisations financières	17	124	(104)
Trésorerie nette affectée à des opérations d'investissement/de désinvestissement	(2 312 816)	(1 853 447)	(412 464)
Augmentation de capital	135 529	212 964	129 086
Dividendes distribués	(281 587)	(300 916)	(356 860)
Augmentation (diminution) du report à nouveau	-	13 184	-
Augmentation (diminution) des écarts de réévaluation	-	-	-
Augmentation (diminution) des autres fonds propres	-	-	-
Augmentation (diminution) des dettes financières	1 570 054	2 309 553	(468 797)
Augmentation (diminution) des banques créditrices et autres emprunts à court terme	628 152	471 386	(384 442)
Diminution (augmentation) des valeurs mobilières de placement	79 416	16 492	71 021
Trésorerie nette dégagée par ou (utilisée par) des opérations de financement	2 131 564	2 722 663	(1 009 992)
Augmentation (diminution) nette de la trésorerie	135 017	997 204	(680 409)
Disponibilités au 1 ^{er} janvier	1 554 444	1 689 461	2 686 665
Disponibilités au 31 décembre	1 689 461	2 686 665	2 006 256

ANNEXE

Les états financiers de la Compagnie de Saint-Gobain sont depuis l'exercice 1999 présentés en euros.

L'exercice a une durée de douze mois, recouvrant la période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2001.

Les notes, ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 28 mars 2002 par le Conseil d'administration.

NOTE 1 : RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

Les comptes de la Compagnie de Saint-Gobain sont établis en conformité avec les principes comptables français.

La présentation du compte de résultat a été adaptée à l'activité de holding financière de la Compagnie de Saint-Gobain.

Le principe de permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre a été respecté.

Les états financiers de l'établissement allemand sont incorporés dans ceux du siège de la Compagnie de Saint-Gobain.

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Le fonds commercial reçu en apport, ne bénéficiant pas de protection juridique, est amorti en 25 ans. Les autres immobilisations incorporelles sont amorties sur trois ans à l'exception de la dotation initiale à la fondation d'entreprise : Centre Saint-Gobain pour la Recherche en Economie qui est amortie sur 5 ans.

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations), à l'exception des immobilisations acquises avant le 31 décembre 1976 qui ont fait l'objet d'une réévaluation.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée de vie prévue. Les durées les plus fréquemment utilisées sont les suivantes :

- Constructions	40 ans	Linéaire
- Agencements des constructions	12 ans	Linéaire
- Installations générales	5 ou 12 ans	Linéaire
- Mobilier de bureau	10 ans	Linéaire
- Matériel de bureau	5 ans	Linéaire
- Matériel de transport	4 ans	Linéaire
- Matériel informatique	3 ans	Linéaire ou Dégressif

IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES, PARTICIPATIONS, AUTRES TITRES IMMOBILISÉS

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires.

L'évaluation des titres des sociétés holding a été effectuée sur la base de l'actif net réévalué, les dépréciations ou reprises de provisions sur les autres titres ont été généralement décidées en application d'une méthode d'évaluation des actions qui consiste à faire la moyenne entre, d'une part la valeur d'actif net réévalué de la société concernée, et d'autre part une capitalisation d'une moyenne des cash-flow nets courants. Les dotations et reprises de provisions sur titres sont inscrites en résultat exceptionnel.

VALEURS MOBILIÈRES DE PLACEMENT

Les valeurs mobilières de placement comprennent principalement des SICAV et des fonds communs de placement qui sont enregistrés à leur coût d'acquisition ou à leur valeur de marché si celle-ci est inférieure à ce coût.

CRÉANCES

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

OPÉRATIONS EN DEVICES

Les charges et produits sont enregistrés pour leur contre-valeur à la date de l'opération. Les dettes et créances bénéficiant d'une couverture spécifique sont converties au bilan au cours garanti correspondant. Les autres dettes, créances et disponibilités en devises sont converties au taux de clôture, de même que les instruments de couverture correspondants, les différences résultant de cette actualisation figurent en " différences de change ". Une provision pour pertes de change est constituée pour faire face aux pertes latentes exceptionnelles non couvertes.

INSTRUMENTS FINANCIERS

La Compagnie de Saint-Gobain gère, essentiellement pour le compte de ses filiales, la couverture des risques de change et de taux d'intérêt résultant des activités internationales du Groupe.

De même, le risque de liquidité est géré par la Compagnie de Saint-Gobain et n'est pas significatif.

Le risque de marché porte exclusivement sur des participations stratégiques.

Afin d'anticiper les évolutions futures en matière d'évaluation des instruments financiers, les schémas comptables ont été complétés en 2001 afin de pouvoir tenir compte de la juste valeur des instruments financiers.

La présentation des états financiers au 31 décembre 2001 est identique à celle des exercices antérieurs.

Les instruments financiers dérivés utilisés pour couvrir les risques de change sont principalement des contrats d'achat ou de vente à terme fermes et des options de change. Les créances et les dettes en devises qui sont couvertes par des contrats d'achat ou de vente à terme sont valorisées au bilan à leur taux de couverture.

Les gains et les pertes latents sur les options de change de couverture sont comptabilisés dans le compte de résultat pour la part représentant leur valeur temps et en compte de bilan pour la part représentant leur valeur intrinsèque. Pour les options de change non qualifiées comptablement de couverture, seules les pertes latentes sont enregistrées en compte de résultat.

Pour couvrir les risques de taux, la Compagnie de Saint-Gobain utilise des swaps de taux et des options (caps et floors) ainsi que des FRA.

Les charges et les produits financiers relatifs aux swaps de taux sont reconnus en résultat de façon symétrique à l'enregistrement des charges et des produits générés par l'élément couvert.

Les gains et les pertes latentes sur les options de taux de couverture sont comptabilisés dans le compte de résultat pour la part représentant leur valeur temps et en compte de bilan pour la part représentant leur valeur intrinsèque. Pour les options de taux non qualifiées comptablement de couverture, leur valeur de marché est enregistrée en compte de résultat.

Régimes de l'intégration fiscale et du bénéfice fiscal consolidé

La Compagnie de Saint-Gobain bénéficie du régime du bénéfice fiscal consolidé prévu à l'article 209 *quinquies* du Code Général des Impôts ainsi que du régime de l'intégration fiscale prévu aux articles 223 A et suivants du Code Général des Impôts. L'agrément en cours couvre les années 2001 à 2003.

La charge d'impôt de la Compagnie de Saint-Gobain comprend la charge qui est propre à cette dernière ainsi que celle résultant de l'effet du bénéfice fiscal consolidé au titre des filiales du Groupe.

Les impôts susceptibles d'être mis ultérieurement à la charge de la Compagnie de Saint-Gobain dans le cadre de l'effet du bénéfice fiscal consolidé dans les filiales, font l'objet d'une provision pour impôt latent. La variation de cette provision est comptabilisée en résultat exceptionnel.

NOTE 2 : RÉSULTAT FINANCIER

Le résultat financier est en augmentation de 473 millions d'euros, qui provient :

- pour 501 millions d'euros d'une augmentation des produits des participations, dont 215 millions d'euros au titre de la distribution en nature d'actions de la Cie de Saint-Gobain par la société suisse International Saint-Gobain ;
- pour 26 millions d'euros d'une augmentation des autres intérêts et produits assimilés nets des charges de même nature ;
- pour 2 millions d'euros d'une diminution des produits nets sur cession de valeurs mobilières de placement.

NOTE 3 : RÉSULTAT EXCEPTIONNEL

Les produits exceptionnels comprennent notamment les produits sur opérations de gestion pour 7 millions d'euros, la valeur de vente des éléments cédés ou valeurs d'apports pour 3 064 millions d'euros et des reprises de provisions pour risques et charges et dépréciations pour 15 millions d'euros.

Les charges exceptionnelles correspondent à des charges sur opérations de gestion pour 6 millions d'euros, à la valeur nette des éléments d'actif cédés ou apportés pour 2 558 millions d'euros et à des dotations aux amortissements et aux provisions pour 45 millions d'euros, dont 26,4 millions d'euros au titre de la provision pour impôt latent.

NOTE 4 : IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES

Dans le cadre des régimes du bénéfice fiscal consolidé et de l'intégration fiscale, le produit d'impôt attribuable à la Compagnie de Saint-Gobain a été estimé pour l'exercice 2001 à 15 millions d'euros, se décomposant :

- Charge d'impôt propre à l'exercice 2001 pour 6 millions d'euros ;
- Produit d'impôt résultant de la régularisation de la provision comptabilisée au 31 décembre 2000 au titre de l'exercice 2000 pour 38 millions d'euros ;
- Charge d'impôt représentative des Avis de Mise en Recouvrement à recevoir provenant de la vérification des exercices 1996 et 1997 pour 17 millions d'euros.

Par ailleurs, la Compagnie de Saint-Gobain est amenée à doter la réserve des plus-values à long terme au titre des revenus taxables au taux réduit de 19 %, constatés par l'ensemble des sociétés incluses dans le périmètre d'intégration fiscale. Au titre des revenus de 2001, la dotation à effectuer en 2002 s'élève à 237 millions d'euros par prélèvement sur le résultat de l'exercice.

NOTE 5 : IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Les immobilisations incorporelles correspondent au fonds commercial et aux autres immobilisations incorporelles amorties sur trois ans.

(en milliers d'euros)

	Immobilisations				Amortissements			
	Valeur brute au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Valeur brute à la fin de l'exercice	Cumulés au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Cumulés à la fin de l'exercice
Fonds commercial	567	-	-	567	386	22	-	408
Autres immobilisations incorporelles	21 513	9 808	-	31 321	11 805	3 905	-	15 710
Immobilisations incorporelles en cours	6 958	-	(6 166)	792	-	-	-	-
	29 038	9 808	(6 166)	32 680	12 191	3 927	-	16 118

NOTE 6 : IMMOBILISATIONS CORPORELLES

(en milliers d'euros)

	Immobilisations				Amortissements			
	Valeur brute au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Valeur brute à la fin de l'exercice	Cumulés au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Cumulés à la fin de l'exercice
Terrains	620	-	-	620	-	-	-	-
Constructions	487	-	-	487	214	11	-	225
Autres immobilisations corporelles	11 024	864	(418)	11 470	7 619	1 209	(383)	8 445
Immobilisations corporelles en cours	-	4	-	4	-	-	-	-
	12 131	868	(418)	12 581	7 833	1 220	(383)	8 670

NOTE 7 : IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES

(en milliers d'euros)

	Immobilisations			
	Valeur brute au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Valeur brute à la fin de l'exercice
Participations	7 344 758	3 014 621	(2 548 301)	7 811 078
Créances rattachées	6 298 655	3 940 471	(3 857 919)	6 381 207
Autres titres immobilisés	112 478	252 924	(158 088)	207 314
Prêts	771 043	892 517	(771 050)	892 510
Autres immobilisations financières	1 062	250	(146)	1 166
	14 527 996	8 100 783	(7 335 504)	15 293 275

MOUVEMENTS SUR LES TITRES DE PARTICIPATION

(en milliers d'euros)

	Augmentations	Diminutions
Scission Poliet - Entrée des actions Partidis	1 971 919	
Scission Poliet - Entrée des actions Saint-Gobain Matériaux de Construction	738 712	
OPA sur Saint-Gobain Cristaleria	208 846	
OPA sur Saint-Gobain Vidros SA	77 512	
Rachat d'actions Poliet SA suite aux levées d'options de souscription d'actions	10 908	
Augmentation de capital de Saint-Gobain Isover Argentina	6 715	
Achat d'actions Raab Karcher GmbH	9	
Scission Poliet - Sortie des actions Poliet SA		(2 416 620)
Cession des actions BNP Paribas		(131 681)
Total	3 014 621	(2 548 301)

MOUVEMENTS SUR LES AUTRES TITRES IMMOBILISÉS

(en milliers d'euros)

	Augmentations	Diminutions
Actions propres distribuées par International Saint-Gobain	215 387	
Achat d'actions propres sur le marché	37 537	
Annulation d'actions propres		(148 756)
Cession d'actions propres		(9 147)
Cession d'actions autres		(185)
Total	252 924	(158 088)

CRÉANCES DE L'ACTIF IMMOBILISÉ

(en milliers d'euros)

	Montant brut	Echéance	
		A un an au plus	A plus d'un an
Créances rattachées à des participations	6 381 207	2 590 214	3 790 993
Prêts ⁽¹⁾	892 510	892 510	-
Autres	1 166	-	1 166
Total	7 274 883	3 482 724	3 792 159

⁽¹⁾ Prêts accordés en cours d'exercice
Prêts remboursés en cours d'exercice

892 517
771 050

NOTE 8 : ACTIF CIRCULANT

L'actif circulant (2 066 millions d'euros) est en diminution de 871 millions d'euros. Cette variation traduit une diminution des disponibilités (680 millions d'euros) ainsi qu'une diminution des autres créances

(110 millions d'euros), des charges constatées d'avance (10 millions d'euros) et des valeurs mobilières de placement (71 millions d'euros).

ECHÉANCE DES CRÉANCES DE L'ACTIF CIRCULANT :

(en milliers d'euros)

	Montant brut	Echéance	
		A un an au plus	A plus d'un an
Autres	49 376	49 376	-
Charges constatées d'avance	8 059	6 947	1 112
Total	57 435	56 323	1 112

NOTE 9 : CAPITAUX PROPRES

TABLEAU DE VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES :

(en milliers d'euros)

	Montant
Capitaux propres avant répartition du résultat de l'exercice 2000	6 859 598
Distribution en 2001 du dividende afférent à l'exercice 2000	(356 860)
Augmentation de capital réservée au personnel (Capital et primes)	129 086
Réduction de capital par annulation de 979 563 actions (Capital et primes)	(148 756)
Autres variations - Écart de réévaluation et Provisions réglementées	57
Résultat de l'exercice 2001	1 092 872
Capitaux propres avant répartition du résultat de l'exercice 2001	7 575 997

TABLEAU DES MOUVEMENTS SUR CAPITAL :

	Nombre d'actions	Montant en milliers d'euros
Valeur du nominal au 01.01.2001 : 16 euros		
Valeur du nominal au 31.12.2001 : 16 euros		
Situation au début de l'exercice	85 213 263	1 363 412
Emission d'actions au titre du Plan d'Épargne Groupe	903 150	14 450
Emission d'actions à la suite de la levée d'options de souscription d'actions attribuées en 1993, 1994, 1995 et 1996	121 778	1 949
Annulation d'actions	(979 563)	(15 673)
Situation en fin d'exercice	85 258 628	1 364 138

La prime d'émission diminue de 20 millions d'euros correspondant aux primes d'émission liées aux opérations d'augmentation ou d'annulation de capital mentionnées ci-dessus, sous déduction des frais y afférents et de l'ajustement de la réserve légale, qui reste stable.

L'écart de réévaluation (56 millions d'euros) est inchangé.

A la suite des décisions de l'Assemblée Générale Mixte du 28 juin 2001,

sur l'affectation des résultats de 2000 et de l'ajustement du dividende relatif à l'exercice 2000 effectivement payé, le report à nouveau a diminué de 15 millions d'euros et la réserve des plus-values à long terme a augmenté de 672 millions d'euros.

Enfin, le résultat de l'exercice 2001 est en augmentation de 78 millions d'euros par rapport à celui de 2000.

PLAN D'OPTIONS D'ACHAT D'ACTIONS

La Compagnie de Saint-Gobain met en oeuvre des plans d'options sur actions réservés à certaines catégories de personnel ainsi qu'un Plan d'Épargne du Groupe ("PEG").

Les plans d'options sur actions permettent au Conseil d'Administration d'attribuer des options donnant au bénéficiaire la possibilité d'obtenir des actions Saint-Gobain à un prix calculé sur la base du cours moyen de l'action lors des 20 séances de bourse précédant leur attribution. Un rabais de 10 % et 5 % a été accordé par rapport au cours moyen, respectivement en 1997 et 1998. Tout rabais a été supprimé depuis 1999.

Le délai minimum de levée des actions est de deux, trois, quatre ou de cinq ans. Pendant ce délai, aucune des options reçues ne peut être exercée.

Le délai maximum de levée des options est de huit ou dix ans à partir de la date d'attribution. Le bénéfice des options est perdu en cas de départ du Groupe.

Depuis 1997, les plans ne portent plus sur des options de souscription d'actions nouvelles mais sur des options d'achat d'actions existantes.

Les données relatives aux plans d'options sur actions au cours des exercices 1999, 2000 et 2001 sont récapitulées ci-après :

	Actions	Prix moyen d'exercice (en euros)
Nombre d'options non levées au 1^{er} janvier 1999	1 340 935	95,81
Options attribuées	437 725	162,53
Options exercées	(287 216)	77,22
Nombre d'options non levées au 31 décembre 1999	1 491 444	118,97
Options attribuées	679 125	150,75
Options exercées	(92 504)	79,07
Options annulées (non souscrites avant la date d'expiration)	(3 459)	62,10
Nombre d'options non levées au 31 décembre 2000	2 074 606	131,24
Options attribuées	943 700	160,87
Options exercées	(175 398)	89,00
Options annulées (non souscrites avant la date d'expiration)	(20 773)	146,52
Nombre d'options non levées au 31 décembre 2001	2 822 135	143,66

Au 31 décembre 1999, 2000 et 2001, 618 279, 522 316 et 532 640 options étaient exerçables à un prix moyen d'exercice compris entre 89,49 et 101,73 euros.

Au 31 décembre 2001, le nombre d'options autorisé par l'Assemblée Générale des Actionnaires du 28 juin 2001 et non encore attribué, s'élève à 1 614 059. Le tableau ci-après récapitule les données relatives aux plans d'options en vigueur au 31 décembre 2001 :

Date d'attribution	Options exerçables			Options non exerçables		Total options non levées	Nature des options
	Prix d'exercice (euros)	Nombre d'options	Durée pondérée contractuelle restante en mois	Prix d'exercice (euros)	Nombre d'options	Nombre d'options	
1994	81,56	24 445	09			24 445	Souscription
1995	70,13	50 800	23			50 800	Souscription
1996	85,68	150 150	35			150 150	Souscription
1997	113,88	125 200	47	113,88	113 445	238 645	Achat
1998	118,15	182 045	59	118,15	135 200	317 245	Achat
1999	162,53	0	95	162,53	437 725	437 725	Achat
2000	150,75	0	107	150,75	659 425	659 425	Achat
2001	160,87	0	119	160,87	943 700	943 700	Achat
Total	-	532 640	-	-	2 289 495	2 822 135	

PLAN D'ÉPARGNE DU GROUPE (PEG) DE LA COMPAGNIE DE SAINT-GOBAIN

Le Plan d'Épargne du Groupe est ouvert à tous les salariés français du Groupe, ainsi qu'aux salariés de la plupart des autres pays européens qui ont un minimum de 3 mois d'ancienneté dans le Groupe. Un rabais de 20 % sur le cours moyen de l'action durant les 20 jours précédant la réunion du Conseil d'Administration décidant le Plan est accordé aux salariés au titre des nouvelles actions émises dans le cadre du Plan.

Les salariés peuvent choisir une durée de Plan de 5 ou 10 ans. Au cours de cette période, les salariés ne peuvent pas vendre leurs actions, sauf événements exceptionnels.

En 2001, 2000 et 1999, le Groupe a respectivement émis au titre du PEG 903 150, 1 956 224 et 1 174 234 actions nouvelles réservées à ses salariés, à un prix moyen de 133,00 euros, 106,00 euros et 97,11 euros.

NOTE 10 : AUTRES FONDS PROPRES

Les autres fonds propres (391 millions d'euros) correspondent aux titres participatifs Francs et Ecus émis entre 1983 et 1988, qui ont été redénomés en euros en 1999.

NOTE 11 : ÉTAT DES PROVISIONS

PROVISIONS

(en milliers d'euros)

	Montant au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Montant à la fin de l'exercice
Réglementées				
Plus-values réinvesties	6 427			6 427
Autres	141	79	(22)	198
	6 568	79	(22)	6 625
Pour risques				
Pour impôts latents ⁽¹⁾	424 883	26 405	(5 455)	445 833
Pertes de change	0			0
Autres risques	6 479		(6 098)	381
	431 362	26 405	(11 553)	446 214
Pour charges				
Autres charges	9 061	614	(87)	9 588
	9 061	614	(87)	9 588
Pour dépréciation				
Sur immobilisations financières	18 853	18 558	(3 752)	33 659
Valeurs mobilières de placement	0			0
	18 853	18 558	(3 752)	33 659

⁽¹⁾ Dans le cadre des régimes de l'intégration fiscale et du bénéfice fiscal consolidé, la provision pour impôts latents a fait l'objet d'une dotation de 26,4 millions d'euros pour couvrir le risque de retour à meilleure fortune.

NOTE 12 : DETTES

Les dettes (8 925 millions d'euros) enregistrent une diminution de 854 millions d'euros liée principalement à la réduction des dettes financières pour 853 millions d'euros, la réduction des dettes fiscales

et sociales de 81 millions d'euros étant compensée par l'augmentation des autres dettes de 82 millions d'euros et la diminution des produits constatés d'avance pour 2 millions d'euros.

ECHÉANCES DES DETTES :

(en milliers d'euros)

	Montant brut	Echéance	
		A un an au plus	A plus d'un an
Autres emprunts obligataires ⁽¹⁾	309 099	6 837	302 262
Emprunts ⁽¹⁾ et dettes auprès des établissements de crédit ⁽²⁾	760 266	316 604	443 662
Emprunts et dettes financières divers ⁽¹⁾⁻⁽³⁾	7 544 234	3 371 704	4 172 530
Dettes fiscales et sociales	37 582	37 582	-
Autres dettes ⁽³⁾	274 041	274 041	-
Produits constatés d'avance	-	-	-
Total des dettes ⁽⁴⁾	8 925 222	4 006 768	4 918 454

⁽¹⁾ Emprunts souscrits en cours d'exercice
Emprunts remboursés en cours d'exercice

2 345 491
3 198 730

⁽²⁾ dont
- à 2 ans au maximum à l'origine
- à plus de 2 ans à l'origine

282 363
477 903

⁽³⁾ dont dettes envers les associés

Néant

⁽⁴⁾ Dettes dont l'échéance est à plus de 5 ans

2 162 288

EMPRUNTS ET DETTES FINANCIÈRES :

(en milliers d'euros)

	1999	2000	2001
EMPRUNTS ET DETTES FINANCIÈRES			
Partie à long terme des dettes financières			
Echéance comprise entre le 1 ^{er} janvier et le 31 décembre			
2001	345 469	-	-
2002	423 303	615 040	-
2003	240 783	210 293	279 789
2004	357 480	372 861	381 498
2005	129 582	1 300 082	1 318 486
2006	-	98 252	776 394
2007	-	-	279 469
Echéance plus de 6 ans et moins de 10 ans	1 889 589	1 881 035	1 848 185
Echéance au delà de 10 ans	-	-	-
Echéance indéterminée	103 155	34 706	34 634
Total partie à long terme des dettes financières	3 489 361	4 512 269	4 918 455
Partie à court terme des dettes financières	365 971	1 652 616	847 633
TOTAL DES EMPRUNTS ET DETTES FINANCIÈRES	3 855 332	6 164 885	5 766 088
AUTRES DETTES FINANCIÈRES COURT TERME			
Billets de trésorerie (en euros)	519 500	92 000	971 000
Euro Commercial Paper (en Livre sterling)	-	152 860	172 555
Euro Commercial Paper (en dollar américain)	251 344	161 204	347 782
US Commercial Paper (en dollar américain)	512 642	516 926	-
Emprunts Groupe	1 032 704	1 998 615	1 053 198
Banques créditrices et autres emprunts court terme	497 231	357 882	282 363
Divers	17 146	22 466	20 613
Total autres dettes financières court terme	2 830 567	3 301 953	2 847 511
Total Général	6 685 899	9 466 838	8 613 599

Par devise, les emprunts et dettes financières s'analysent de la façon suivante :

(en milliers d'euros)

	1999	2000	2001
Euro	2 988 520	4 380 145	2 997 675
Dollar américain	602 680	770 961	1 472 092
Franc suisse	264 132	269 061	276 373
Livre sterling	-	744 718	1 019 948
Total	3 855 332	6 164 885	5 766 088

NOTE 13 : ÉLÉMENTS CONCERNANT LES ENTREPRISES LIÉES ET LES PARTICIPATIONS

(en milliers d'euros)

	Montant net concernant les entreprises			Total net au bilan
	Liées	Avec lesquelles la société a un lien de participation	Autres	
Participations	7 627 031	178 035		7 805 066
Créances rattachées à des participations	6 378 479	2 728		6 381 207
Autres titres immobilisés	179 181		486	179 667
Prêts	552 365	259 383	80 762	892 510
Autres créances	26 244	389	22 743	49 376
Disponibilités	1 755 508	38 370	212 378	2 006 256
Autres emprunts obligataires			309 099	309 099
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit			760 266	760 266
Emprunts et dettes financières divers	5 178 657	308 698	2 056 879	7 544 234
Autres dettes	15 885	494	257 662	274 041

NOTE 14 : INVENTAIRE DU PORTEFEUILLE

(en milliers d'euros)

	Pays	Valeur d'inventaire	% du capital détenu	Nombre de titres
Spafi	France	2 726 540	100,00	116 289 805
Partidis	France	1 971 919	100,00	72 098 956
Saint-Gobain Matériaux de Construction	France	738 712	100,00	21 325 936
Saint-Gobain Cristaleria	Espagne	209 936	23,77	3 638 109
Vertec	France	491 039	100,00	8 008 999
Raab Karcher Gmbh	Allemagne	194 609	100,00	100 000 000
Cie de Saint-Gobain (actions propres)	France	179 181	1,41	1 204 588
Vivendi Universal	France	168 004	1,13	12 314 927
Saint-Gobain Glass Benelux SA	Belgique	160 880	88,69	1 667 698
Saint-Gobain Isover G+H AG	Allemagne	153 669	99,88	3 196 296
International Saint-Gobain	Suisse	153 409	96,50	221 950
Saint-Gobain Vetrotex Deutschland Gmbh	Allemagne	152 967	99,00	44 550 000
Saint-Gobain Vidros SA	Brésil	118 069	54,29	115 072 390
São Lourenço	Brésil	109 559	99,91	3 617 581
Saint-Gobain Glass Deutschland Gmbh	Allemagne	86 660	60,00	119 999 970
Saint-Gobain Autoglas Gmbh	Allemagne	72 833	60,00	120 000 000
Saint-Gobain Emballage	France	61 553	20,52	331 964
Saint-Gobain Schleifmittel-Beteiligungen Gmbh	Allemagne	61 151	100,00	20 000 000
SEPR	France	56 571	25,73	407 600
Société Financière des Miroirs	France	45 735	100,00	2 999 994
Saint-Gobain PAM	France	30 732	8,10	360 255
Saint-Gobain Nederland	Pays-Bas	13 621	100,00	66 100
Valfix Finanz A.G.	Suisse	8 838	100,00	11 400
Saint-Gobain Isover Argentina	Argentine	6 715	25,56	6 000 000
Diverses sociétés immobilières		3 428		
Diverses sociétés françaises		3 887		
Diverses sociétés étrangères		4 516		
		7 984 733		
Répartition au bilan				
Titres de participation		7 805 066		
Autres titres immobilisés		179 667		
		7 984 733		

NOTE 15 : VALEUR BOURSIÈRE DES PARTICIPATIONS DÉTENUES DANS LES SOCIÉTÉS FRANÇAISES

(en milliers d'euros)

Cours de Bourse du 28 décembre 2001	
Vivendi Universal	757 368

NOTE 16 : RENSEIGNEMENTS CONCERNANT LES PARTICIPATIONS DIRECTES DE LA COMPAGNIE DONT LA VALEUR D'INVENTAIRE EXCÈDE 1 % DU CAPITAL

Sociétés en milliers d'euros ou d'unités nationales	Capital	Réserves	% du capital détenu	Valeur comptable des titres détenus		Prêts et avances consentis par la C ^{ie}	Avals et cautions fournis par la C ^{ie}	Chiffre d'affaires HT 2001	Bénéfice (ou perte) 2001	Dividendes encaissés par la C ^{ie} en 2001
				brute	nette					
1- Filiales 50 % du capital au moins détenu par la Compagnie										
Spafi 18, avenue d'Alsace 92400 Courbevoie	EUR 1 860 637	EUR 1 339 346	100,00	2 726 540	2 726 540	46 031		EUR 120 669		
Partidis 18, avenue d'Alsace 92400 Courbevoie	EUR 1 099 509	EUR 0	100,00	1 971 919	1 971 919	1 224 989		EUR 1 720	EUR (13 143)	
Saint-Gobain Matériaux de construction 18, avenue d'Alsace 92400 Courbevoie	EUR 325 221	EUR 0	100,00	738 712	738 712	1 236		EUR 6 581	EUR 64 364	29 856
Vertec 18, avenue d'Alsace 92400 Courbevoie	EUR 128 144	EUR 372 080	100,00	491 039	491 039				EUR 169 138	136 153
Raab Karcher GmbH Viktoria - Allee 3-5 D-52066 Aix-la-Chapelle	EUR 100 000	EUR 94 600	100,00	194 609	194 609	179 511		EUR 186 100	EUR (38 383)	
Saint-Gobain Glass Benelux SA Rue des Glaces Nationales B-5060 Sambreville	EUR 70 900	EUR 92 433	88,69	160 880	160 880	440 772		EUR 130 763	EUR 11 633	2 401
Saint-Gobain Isover G+H AG 1 Bürgermeister-Grünzweig Strasse D-67059 Ludwigshafen	EUR 82 000	EUR 11 291	99,88	153 669	153 669			EUR 328 838	EUR 22 881	
International Saint-Gobain 10, rue Saint-Pierre CH-1700 Fribourg	CHF 230 000	CHF 118 527	96,50	153 409	153 409				CHF 42 637	247 455
Saint-Gobain Vetrotex Deutschland GmbH Bicheroux Strasse 61 D-52134 Herzogenrath	EUR 23 008	EUR 132 936	99,00	152 967	152 967			EUR 93 103	EUR 18 128	
Saint-Gobain Vidros SA 482, avenida Santa Marina - Agua Branca 05036-903 São Paulo-SP (Brésil)	BRL 420 000	BRL 251 422	54,29	118 069	118 069			BRL 646 752	BRL 81 401	6 855
São Lourenço Administradora 482, avenida Santa Marina - Agua Branca 05036-903 São Paulo-SP (Brésil)	BRL 175 654	BRL 107 356	99,91	109 559	109 559				BRL 37 802	6 496
Saint-Gobain Glass Deutschland GmbH Viktoria - Allee 3-5 D-52066 Aix-la-Chapelle	EUR 102 258	EUR 82 899	60,00	86 660	86 660	312 154		EUR 354 900	EUR 88 200	
Saint-Gobain Autoglas GmbH Viktoria - Allee 3-5 D-52066 Aix-la-Chapelle	EUR 102 258	EUR 19 130	60,00	72 833	72 833				EUR 8 515	
Saint-Gobain Schleifmittel-Beteiligungen GmbH Viktoria - Allee 3-5 D-52066 Aix-la-Chapelle	EUR 10 226	EUR 50 925	100,00	61 151	61 151				EUR (1 946)	
Société Financière des Miroirs 18, avenue d'Alsace 92400 Courbevoie	EUR 45 750	EUR 1 328	100,00	45 735	45 735		5		EUR 1 338	1 110
2- Participations 10 à 50 % du capital détenu par la Compagnie										
Saint-Gobain Cristalera Edificio Eterra Centro Azca - Paseo de la Castellana 77 - 28046 Madrid	EUR 91 988	EUR 400 877	23,77	209 936	209 936	170 903		EUR 458 005	EUR 73 575	274
Saint-Gobain Emballage 18, avenue d'Alsace 92400 Courbevoie	EUR 42 069	EUR 328 700	20,52	61 553	61 553	46 099		EUR 588 460	EUR 118 489	20 633
SEPR 18, avenue d'Alsace 92400 Courbevoie	EUR 76 033	EUR 13 424	25,73	56 571	56 571	108 041		EUR 251 076	EUR 31 701	7 859
AUTRES										
Filiales à plus de 50 %										
Françaises ensemble				6 938	6 938	258 516				772
Etrangères ensemble				27 313	25 874	101 378	4 266 259			2 400
Participations de 10 à 50 %										
Françaises ensemble				0	0					
Etrangères ensemble				11 841	7 268					
AUTRES				406 489	378 842	31 325				16 449
Total général				8 018 392	7 984 733	2 920 955	4 266 264			478 713

NOTE 17 : ENGAGEMENTS FINANCIERS HORS CRÉDITS BAIL

ENGAGEMENTS DONNÉS :

(en milliers d'euros)

	Montant
Avals et cautions ⁽¹⁾	4 346 867
Engagements en matière de pensions et retraites ⁽²⁾	33 788
Autres engagements donnés : vis à vis des groupements d'intérêts économiques et fondation d'entreprise	4 563
Total	4 385 218

⁽¹⁾ dont concernant : les sociétés consolidées 4 012 672

⁽²⁾ Le montant indiqué au titre des engagements pris en matière de pensions et retraites prend en compte les engagements pour indemnités de départ en retraite et pour compléments de retraite.

Les engagements de retraite font l'objet d'une évaluation selon une méthode tenant compte des salaires projetés de fin de carrière (méthode dite des unités de crédit projetées).

ENGAGEMENTS REÇUS :

(en milliers d'euros)

	Montant
Autres engagements reçus :	
Clauses de retour à meilleure fortune	3 720
Total	3 720

Dont concernant : les participations autres 3 720

Les engagements en matière d'instruments financiers concernant le risque de change sont les suivants :

(en milliers de devises)

	Montant
Contrevaleur en euros des achats et ventes de devises à terme	EUR 77 223
Achats d'options de change	USD 70 000
	EUR 141 000
	GBP 144 000
Ventes d'options de change	USD 70 000
	EUR 141 000
	GBP 144 000
Swaps de devises	EUR 276 161

Les engagements en matière d'instruments financiers concernant le risque de taux sont les suivants :

concernant le risque de taux

Contrevaleur en milliers d'euros	Montant
Swaps de taux emprunteurs fixe/variable	EUR 466 209
Swaps de taux prêteurs variable/fixe	EUR 1 041 972
Swaps de taux variable/variable	EUR 15 245
Swaps de taux fixe/fixe	EUR -
Cross-Currency Swaps de taux emprunteurs fixe/variable	EUR 525 421
Cross-Currency Swaps de taux prêteurs variable/fixe	EUR 332 887
Cross-Currency Swaps de taux variable/variable	EUR 14 316
Cross-Currency Swaps de taux fixe/fixe	EUR 567 344
Caps achetés/(vendus) Montant net	EUR 262 154
Swaps sur matière première - Emprunteurs	EUR 17 645
Swaps sur matière première - Prêteurs	EUR 17 645

Le montant nominal des engagements donnés et reçus sous la forme d'option de conversion de taux (swaptions) ou de remboursement anticipé d'emprunts est respectivement de 237 millions d'euros et de 208 millions d'euros.

NOTE 18 : ENGAGEMENTS EN MATIÈRE DE CREDIT BAIL

(en milliers d'euros)

	Siège Social
Valeur d'origine	80 798
Amortissements :	
- Cumuls d'exercices antérieurs	5 735
- Dotation de l'exercice	1 464
Total	7 199
Redevances payées :	
- Cumuls d'exercices antérieurs	35 229
- Paiements de l'exercice	9 055
Total	44 284
Redevances restant à payer :	
- A un an au plus	8 975
- A plus d'un an et cinq ans au plus	35 902
- A plus de cinq ans	18 724
Total	63 601
Valeur résiduelle :	
- A un an au plus	-
- A plus d'un an et cinq ans au plus	-
- A plus de cinq ans	12 120
Total	12 120

NOTE 19 : INFORMATIONS SUR LE PERSONNEL

EFFECTIF MOYEN MENSUEL PONDÉRÉ :

Hors établissement allemand	1999	2000	2001
Cadres	152	165	167
Agents de maîtrise	73	73	71
Employés	14	11	11
Total	239	249	249

Dont contrats à durée déterminée

6

8

7

RÉMUNÉRATION DES DIRIGEANTS :

Le montant global des rémunérations brutes directes et indirectes perçues en 2001 des sociétés françaises et étrangères du Groupe par les membres de la Direction du Groupe s'est élevé à 12,9 millions d'euros (12,6 millions d'euros en 2000, 11,7 millions d'euros en 1999), dont 4,7 millions d'euros (5,2 en 2000, 4,3 en 1999) constituant la part variable brute de ces rémunérations.

Le montant des jetons de présence versés aux membres du Conseil d'Administration au titre de l'exercice 2001 est de 0,5 million d'euros (exercice 2000 : 0,3 million d'euros, exercice 1999 : 0,3 million d'euros).

NOTE 20 : LITIGES

En France, où les sociétés Everite et Pont-à-Mousson ont exercé dans le passé des activités de fibre-ciment, de nouvelles actions individuelles émanant d'anciens salariés de ces sociétés à raison des maladies professionnelles liées à l'amiante dont ils sont ou ont été atteints, ou de leurs ayants droit, sont venues s'ajouter en 2001 à celles engagées depuis 1997. Au 31 décembre 2001, 316 actions au total avaient été ainsi engagées contre ces deux sociétés en vue d'obtenir une indemnisation complémentaire à la prise en charge par les Caisses d'Assurance Maladie des conséquences de ces maladies professionnelles. A cette date 28 actions étaient en cours de procédure administrative devant des Caisses Primaires d'Assurance Maladie, 59 étaient pendantes devant les Tribunaux des Affaires de Sécurité Sociale et 125 devant des Cours d'appel, tandis que 104 avaient donné lieu à des arrêts rendus par des Cours d'appel. Toutes les décisions rendues par ces Cours d'appel ont retenu la responsabilité de l'employeur au titre de la faute inexcusable, et ont fait l'objet d'un pourvoi devant la Cour de Cassation de la part de l'employeur concerné. 15 de ces pourvois, émanant de la société Everite, ont été examinés le 17 janvier 2002 par la Cour de Cassation, qui par décisions rendues le 28 février 2002, les a rejetés. Par ailleurs 80 des 104 arrêts de condamnation pour faute inexcusable prononcés par les Cours d'appel ont imputé aux Caisses d'Assurance Maladie la charge financière de l'indemnisation des plaignants pour des motifs de procédure (prescription, inopposabilité). Pour les 24 autres arrêts, qui ont donné lieu à des décisions d'indemnisation à la charge des employeurs, les montants des préjudices sont à fin 2001 en cours d'expertise à l'exception de 13 dossiers pour lesquels les indemnisations imputées à Everite ou à Pont-à-Mousson ont été évaluées au total à 2,43 M €.

En outre, 44 actions de même nature avaient été engagées au 31 décembre 2001 par des salariés ou anciens salariés de 7 autres sociétés françaises du Groupe qui avaient notamment utilisé des équipements de protection en amiante destinés à les protéger de la chaleur de fours. A cette date 13 actions étaient en cours de procédure administrative devant des Caisses Primaires d'Assurance Maladie, 18 étaient pendantes devant des Tribunaux des Affaires de Sécurité Sociale et 2 devant des Cours d'appel. Onze procédures ont été jugées en appel : toutes les décisions rendues ont débouté les salariés. Deux de ces décisions sont aujourd'hui définitives, les 9 autres ont fait l'objet de pourvois de la part des salariés concernés devant la Cour de Cassation qui ne les a pas encore examinés.

Enfin, le décret du 23 octobre 2001, pris en application de la loi du 23 décembre 2000 de financement de la sécurité sociale pour 2001, a pour objet de préciser les dispositions relatives au fonctionnement du fonds d'indemnisation des victimes de l'amiante institué par l'article 53 de ladite loi, à la procédure d'indemnisation de ces personnes, aux actions intentées contre le fonds d'indemnisation devant les Cours d'appel ainsi qu'aux actions subrogatoires intentées par le fonds. Le fonds est destiné à indemniser intégralement de leur préjudice les personnes reconnues en maladies professionnelles occasionnées par l'amiante ainsi que toute personne ayant subi une exposition à l'amiante sur le territoire français. La saisine du fonds et l'acceptation de l'offre d'indemnisation émanant du fonds rend irrecevable toute autre action juridictionnelle en réparation du même préjudice. Toutefois, dès l'acceptation de l'offre d'indemnisation par le demandeur, le fonds doit exercer l'action subrogatoire à l'encontre de l'employeur considéré comme responsable du préjudice.

Aux États-Unis, trois sociétés américaines du Groupe qui ont dans le passé fabriqué des produits ayant contenu de l'amiante tels que des produits en fibre-ciment ou des isolants spéciaux, font l'objet d'actions judiciaires en dommages-intérêts de personnes autres que leurs salariés ou anciens salariés à raison d'une exposition alléguée à ces produits sans que, dans la très grande majorité des cas, ne soient démontrées ni une exposition spécifique à un ou plusieurs produits donnés, ni une maladie ou une incapacité physique particulières. Ces actions visent le plus souvent simultanément de très nombreuses autres entreprises extérieures au Groupe qui ont été fabricants, distributeurs, installateurs ou utilisateurs de produits ayant contenu de l'amiante.

La principale de ces filiales américaines, CertainTeed, a longtemps fait partie d'une organisation ("*Center for Claims Resolution*") qui regroupait un certain nombre de défendeurs à des actions de même nature et qui assurait leur défense dans l'ensemble de ces actions et répartissait ensuite les indemnisations accordées par les juridictions saisies ou résultant de transactions ainsi que les frais de défense au prorata d'un pourcentage calculé pour chaque membre de l'organisation. Depuis le 1^{er} février 2001, cette organisation a cessé de représenter ainsi ses membres, et CertainTeed assume directement sa défense dans ces actions, dont le nombre s'est accru significativement en 2001 passant à 60 000 nouvelles actions.

Les dépenses et indemnisations qui en découlent sont, pour les trois filiales américaines du Groupe concernées, supportées par les assurances de ces sociétés et, en cas de défaut ou d'insuffisance de couverture d'assurances ou de franchises, par les sociétés elles-mêmes. Au 31 décembre 2001, le passif résultant des dépenses et indemnisations liées aux actions judiciaires résolues ou en cours à cette date, non pris en charge par les assurances, s'élève au total pour les trois filiales concernées à 17,6 M USD (contre 11,9 M USD au bilan au 31 décembre 2000) dont 13,4 M USD au titre de CertainTeed. Compte tenu de l'expérience acquise par ces sociétés dans la défense contre ces actions et eu égard au montant disponible de la couverture d'assurances, le Groupe considère que les actions en cours à fin

2001 ne devraient pas faire encourir de risques significatifs à ses filiales américaines même si la complexité et le caractère imprévisible des évolutions en ce domaine aux États-Unis ne permettent pas d'exclure une aggravation de la charge financière que lesdites filiales auront à supporter à ce titre dans l'avenir.

Au Brésil, les sociétés Brasilit et Eterbras proposent à leurs anciens salariés atteints de maladies professionnelles liées à l'amiante une indemnisation transactionnelle assortie d'une assistance médicale permanente ; seuls quelques contentieux sont en cours à fin 2001 à cet égard et ils ne présentent pas de risque significatif pour les filiales concernées.

Bien qu'il ne soit pas possible de préjuger l'impact global des actions et recours engagés au motif de préjudices liés à l'utilisation de l'amiante par ces sociétés compte tenu en particulier de la diversité des situations de droit, de fait et des décisions des juridictions, le Groupe considère ne pas encourir de risque significatif à ce titre.

NOTE 21 : ÉVÉNEMENTS POSTÉRIEURS A LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

Le 7 février 2002, la Compagnie de Saint-Gobain a lancé une Offre Publique d'Achat Simplifiée sur les actions de sa filiale Lapeyre non encore détenues directement ou indirectement (soit environ 25,3% du capital de Lapeyre) au prix de 62 euros par action.

A l'issue de cette opération, la Compagnie de Saint-Gobain a acquis par achats sur le marché 4 759 897 actions de Lapeyre. Au 28 mars 2002, compte tenu des achats effectués depuis la clôture de l'offre, le Groupe Saint-Gobain détient directement ou indirectement 21 874 252 actions Lapeyre, soit 99,12 % du capital et des droits de vote de la société.

Le 18 février 2002, la Compagnie de Saint-Gobain a émis un emprunt représenté par des obligations à option de conversion en actions nouvelles et/ou d'échange en actions existantes (OCEANES) pour un montant total de 920 000 130 euros, soit 4 380 953 OCEANES de valeur nominale unitaire de 210 euros et portant intérêt annuel au taux de 2,625 %. Les OCEANES font l'objet d'une cotation sur le Premier Marché d'Euronext Paris SA.

L'emprunt sera amorti en totalité le 1^{er} janvier 2007 par remboursement au pair en numéraire. La Compagnie de Saint-Gobain peut également procéder à l'amortissement anticipé par rachats ou offres publiques de tout ou partie des OCEANES. Sous certaines conditions, notamment de cours de l'action Compagnie de Saint-Gobain, elle peut aussi procéder au remboursement anticipé de la totalité des OCEANES restant en circulation.

Les porteurs d'OCEANES ont la possibilité de demander la conversion et/ou l'échange des obligations en actions de la Compagnie de Saint-Gobain à raison d'une action par obligation, ce ratio pouvant faire l'objet d'un ajustement au cas où la Compagnie de Saint-Gobain réaliserait certaines opérations financières.

NOTE 22 : PROJET D'AFFECTATION DU RÉSULTAT

(en milliers d'euros)

Origines		
Report à nouveau antérieur au 31/12/01 ⁽¹⁾		426 673
Résultat de l'exercice		1 092 872
Affectations		
Affectations aux réserves :		
Réserves règlementées :		
Plus-values nettes à long terme	275 300	
Dividendes ⁽²⁾	378 246	
Report à nouveau	865 999	
Totaux	1 519 545	1 519 545

⁽¹⁾ Tenant compte de l'ajustement du dividende 2000 correspondant aux 104 854 actions propres acquises entre le 29 mars 2001, date du Conseil d'arrêté des comptes, et le 2 juillet 2001, date de mise en paiement de ce dividende, pour un montant de 451 milliers d'euros.

⁽²⁾ Calculés sur la base de 85 258 628 actions, diminuée de 1 203 888 actions propres détenues, soit : 84 054 740 actions.

RÉSULTAT (ET AUTRES ÉLÉMENTS CARACTÉRISTIQUES) AU COURS DES CINQ DERNIERS EXERCICES

(en milliers d'euros)

	1997	1998	1999	2000	2001
1-CAPITAL EN FIN D'EXERCICE					
Capital social	1 360 254	1 376 550	1 395 788	1 363 412	1 364 138
Nombre d'actions ordinaires existantes	89 226 813	90 295 788	87 236 750	85 213 263	85 258 628
2-OPÉRATIONS ET RÉSULTAT DE L'EXERCICE					
Chiffre d'affaires hors taxes ⁽¹⁾	98 932	106 618	113 942	138 313	149 431
Résultat avant impôts et dotations aux amortissements					
et provisions	355 896	706 362	600 175	1 087 460	1 115 028
Impôts sur les bénéfices	(22 867)	(85 228)	(36 209)	(46 464)	15 020
Résultat après impôts et dotations aux amortissements					
et provisions	449 593	593 887	573 860	1 014 611	1 092 872
Résultat distribué - Dividendes	251 647	268 40 ⁽⁵⁾	300 916 ⁽⁴⁾	356 860 ⁽³⁾	378 246 ⁽²⁾
3-RÉSULTAT PAR ACTION (en euros)					
Résultat avant impôts et dotations aux amortissements					
et provisions	3,99	7,82	6,88	12,76	13,08
Résultat après impôts et dotations aux amortissements					
et provisions	5,04	6,58	6,58	11,91	12,82
Dividende net attribué à chaque action	2,82	3,20	3,60	4,30	4,50
4-PERSONNEL⁽⁶⁾					
Effectif moyen des salariés employés pendant l'exercice	232	234	239	249	249
Montant de la masse salariale de l'exercice	19 652	18 769	19 066	20 525	24 389
Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux de l'exercice (sécurité sociale, œuvres sociales)	8 313	8 338	9 139	11 330	12 956

⁽¹⁾ Correspond aux redevances et autres services.

⁽²⁾ Sur la base de 85 258 628 actions diminuée de 1 203 888 actions propres détenues au 28 mars 2002, soit : 84 054 740 actions.

⁽³⁾ Chiffre corrigé de 451 milliers d'euros, correspondant aux 104 854 actions propres acquises entre le 29 mars 2001, date du Conseil d'arrêté des comptes, et le 2 juillet 2001, date de mise en paiement de ce dividende.

⁽⁴⁾ Chiffre corrigé de 3 889 milliers d'euros, correspondant aux 1 080 200 actions propres acquises entre le 30 mars 2000, date du Conseil d'arrêté des comptes, et le 3 juillet 2000, date de mise en paiement de ce dividende.

⁽⁵⁾ Chiffre corrigé de 13 184 milliers d'euros, correspondant aux 4 120 000 actions propres acquises entre le 25 mars 1999, date du Conseil d'arrêté des comptes, et le 29 juin 1999, date de mise en paiement de ce dividende.

⁽⁶⁾ Correspond uniquement au personnel hors intégration de l'Établissement Allemand.

RAPPORT GÉNÉRAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 décembre 2001

Aux actionnaires de la Compagnie de Saint-Gobain

Mesdames, Messieurs,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2001 sur :

- le contrôle des comptes annuels de la Compagnie de Saint-Gobain, établis en euros, tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- les vérifications spécifiques et les informations prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

1. OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS

Nous avons effectué notre audit selon les normes de la profession applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à examiner, par sondages, les éléments probants justifiant les données contenues dans ces comptes. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes et à apprécier leur présentation d'ensemble. Nous estimons que nos contrôles fournissent une base raisonnable à l'opinion exprimée ci-après.

Nous certifions que les comptes annuels, établis conformément aux principes comptables généralement admis en France, sont réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

2. VÉRIFICATIONS ET INFORMATIONS SPÉCIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes de la profession applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le Rapport de gestion du Conseil d'administration et dans les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle, à l'identité des détenteurs du capital et aux participations réciproques, vous ont été communiquées dans le Rapport de gestion.

Paris, le 28 mars 2002

Les Commissaires aux comptes

Befec - Price Waterhouse
Membre de PricewaterhouseCoopers

S.E.C.E.F.

Mike MORALEE

Christian MARCELLIN

Jacques TÊNËTTE

RENSEIGNEMENTS SUR LES FILIALES

FRANCE

SAINT-GOBAIN GLASS FRANCE

Participation 100 % par Vertec.

Production et transformation de vitrage.

Float à Aniche (Nord) et Chantereine (Oise).

Ventes 2001: 230,8 millions d'euros.

Ce montant inclut Eurofloat : *Float* à vocation européenne. Usine à Salaise-sur-Sanne (Isère).

Personnel : 1 027.

Filiales et participations

- Saint-Gobain Sekurit France - Fr., Saint-Gobain Exprover - Belgique.
Voir fiches de renseignements.
- Saint-Gobain Produits Industriels, M.O. Pays de Loire, Comptoir des Glaces et Produits Verriers, M.O. Atlantique (détient 100 % de Atlantique Miroiterie Service), les Vitrages de Saint-Gobain Normandie, M.O. Semiver-Climaver, M.O. Charentes-Limousin, M.O. Armorique, Miroiterie du Rhin, Société Verrière Française (SVF), Sovedys, Sivaq, Centre Est Vitrage, Charles André, Soprover, Société Verrière de l'Atlantique, Le Vitrage du Midi, Glassver, Gobba Vitrage, Auvergne Isolation, Vitrages Isolants d'Auvergne, Alp'Verre, Courbu, Verreries d'Aurys (100 %), Pierre Pradel, Groupe Financière Wehr - Fr. (100 %).
Détient : Wehr Miroiteries (100 %), Emaillerie Alsacienne (100 %), Technifen (100 %), Techniverre Industrie (66,3 % + 33,7 % par Technifen) - Fr. Sociétés de négoce et de transformation de vitrage pour le Bâtiment.
Ventes des filiales de transformation : 437,2 millions d'euros. Personnel : 3 318.
- 50 % d'Eurokera, 50 % de Keraglass (usine à Bagneux-sur-Loing - Seine-et-Marne) - Fr. Production et commercialisation de plaques de vitrocéramiques. 50 % de EuroKera North America - USA. 100 % de Saint-Gobain Euroveder Italia, 70 % de Borgna Veder - Italie. Verre trempé pour l'électroménager. Ventes : 112,9 millions d'euros.
Personnel : 488.
- Sovis - Fr. (100 %). Verre trempé pour l'électroménager, optique industrielle et scientifique, verre antiradiations. Usines à Jouarre (Seine-et-Marne) et Château-Thierry (Aisne). Ventes : 23,5 millions d'euros.
Personnel : 215.
- 100 % des Verreries de Saint-Just - Fr. Verres décoratifs. Usine à Saint-Just-Saint-Rambert (Loire). Personnel : 99.
- Saint-Gobain Autover - Fr. (100 %). Société de négoce et de transformation de vitrage Automobile. Ventes : 19,3 millions d'euros. Personnel : 82.
- Saint-Gobain Sully Produits Spéciaux - Fr. (100 %). Vitrage ferroviaire et aviation. Usine à Sully-sur-Loire (Loiret). Personnel : 464.
- Samin (29,4 %). Voir Saint-Gobain Emballage.
- Delegrange et Messenger - Fr. (100 %). Transports.
- Saint-Gobain Recherche - Fr. (32,7 %). Le solde du capital est détenu par les autres sociétés verrières françaises du Groupe. Siège à Aubervilliers (Seine-Saint-Denis).

SAINT-GOBAIN SEKURIT FRANCE

Participation 100 % par Saint-Gobain Glass France.

Transformation Automobile.

Usines à Aniche (Nord) et Chantereine (Oise).

Ventes 2001 : 237,3 millions d'euros.

Personnel : 1 258.

Ces chiffres incluent ceux de Saint-Gobain Sekurit France et de la Société Verrière d'Encapsulation.

Détient : Société Verrière d'Encapsulation - Fr. (100 %). Encapsulation de vitrage Automobile. Saint-Gobain Sekurit Glass India (85,8 %) - Inde.

SAINT-GOBAIN ISOVER

Participation 100 % par Spafi.

Production et transformation de produits isolants en laine de verre et de roche.

Usines à Orange (Vaucluse), Chalon-sur-Saône (Saône-et-Loire), Saint-Étienne-du-Rouvray (Seine-Maritime), Rantigny (Oise).

Ventes 2001 : 227,3 millions d'euros.

Personnel : 965.

Filiales et participations

- Saint-Gobain Vetrotex France - Fr. Voir fiche de renseignements.
- Saint-Gobain Eurocoustic - Fr. (51 %). Production de produits isolants en laine de roche. Usine à Genouillac (Creuse). Ventes : 30,4 millions d'euros. Personnel : 153.
- Saint-Gobain Ecophon SA - Fr. (50 %). Plafonds acoustiques.
- Saint-Gobain Recherche - Fr. (32,7 %).
- Samin - Fr. (19,6 %). Voir Saint-Gobain Emballage.
- Saint-Gobain Beijing Isover Glasswool - Chine (29,5 %) - Personnel : 159.
- CSR Guandong Glasswool - Chine (15 %).

SAINT-GOBAIN VETROTEX FRANCE

Participation 94,1 % par Spafi + 5,9 % par Saint-Gobain Isover.

Fabrication et commercialisation de fibres de verre pour le renforcement.

Usine à Chambéry (Savoie).

Ventes 2001 : 104,6 millions d'euros.

Personnel : 613

Filiales et participations

- Saint-Gobain Vetrotex International - Fr. (84,4 %). Centre de recherche et développement, et activités de vente à l'exportation. Siège à Chambéry (Savoie). Détient : 99,8 % de Saint-Gobain Vetrotex Renforcement - Fr. 99,8 % de Saint-Gobain Vetrotex Glasmatt - Fr. 100 % de Saint-Gobain Vetrotex Renforcement GmbH - Allemagne. 99,9 % de Syncoglas - Belgique. 100 % de Verigex - Italie. 100 % de Vetrotex Svenska AB - Suède. 100 % de Vetrotex Ltd - GB. 100 % de Vetrotex Bohemia - République Tchèque. Sociétés de commercialisation. 98,6 % de Saint-Gobain Vetrotex Korea Ltd - Corée du Sud. Voir fiche de renseignements. 100 % de Saint-Gobain Vetrotex Thailand - Thaïlande.

8,2 % de Saint-Gobain Recherche - Fr. Voir Saint-Gobain Glass France.
80 % de Hangzhou Saint-Gobain Vetrotex - Chine. 100 % de Saint-Gobain Vetrotex India - Inde. 85,7 % de RF Services - Australie.

- Saint-Gobain Lorcet - Fr. (98,2 %). Tissage de verre.

PARTIDIS

Participation 100 %.

Distribution de matériaux pour le Bâtiment.

Ventes 2001 : 5,3 milliards d'euros.

Personnel (filiales comprises) : 26 820.

Détient :

- Saint-Gobain Plc (72,2 %) - GB. Voir fiche de renseignements.
- Point.P (100 %) - Fr. Distribution de matériaux de construction au travers de 11 sociétés régionales à l'enseigne POINT P et de 3 sociétés nationales spécialisées dans le sanitaire chauffage (CEDEO), l'isolation (SFIC) et la couverture (Asturienne). 1 230 points de vente (dont 96 nouveaux en 2001). Ventes : 3 853,8 millions d'euros. Personnel : 17 567.
- Lapeyre (74,7 %) - Fr. Société cotée à la Bourse de Paris. Production et distribution de menuiseries industrielles, d'équipements de la cuisine et de la salle de bains sous les enseignes Menuiseries Lapeyre, GME, SGM, OXXO, Les Zelles et K par K, Erg Okfens (Pologne) et Construmega Megacenter (Brésil). Ventes : 1 458,1 millions d'euros. Personnel : 9 108.
- La Plateforme Polska - Pologne (100 %) et La Plataforma Para La Construccion - Mexique (100%).

SAINT-GOBAIN MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION

Participation 100 %.

Holding. Détient :

- Saint-Gobain Weber (99,9 %) - Fr. Production de mortiers industriels dans 20 pays. Détient notamment : 100 % de Weber & Broutin France, 100 % de Saint-Gobain Weber Cemarska (Espagne), 50 % de Saint-Gobain Quartzolit - Brésil. Production de colles-carrelage. Usines à Jandira (São Paulo), Santa Luzia (Minas Gerais), Abreu et Lima (Pernambuco) et Viamao (Rio Grande do Sul). Ventes (filiales incluses) : 730,4 millions d'euros. Personnel (filiales incluses) : 3 392.
- Saint-Gobain Terreal (99,9 %) - France. Production de tuiles en terre cuite. 19 usines et filiales en France, Italie, Espagne et Malaisie. Ventes (filiales incluses) : 312,6 millions d'euros. Personnel (filiales incluses) : 2 041.
- Saint-Gobain Stradal (99,9 %) - Fr. Production de bétons industriels au travers de 25 usines de production en France. Ventes : 147,1 millions d'euros. Personnel : 980. Détient : 49 % de Tuyaux et Agglomérés Vendéens - Fr, 30 % d'Egyptian Concrete Pipe Company - Égypte. Production de tuyaux en béton.
- Novatech KG (100 %) - Allemagne. Usine à Kolbermoor. Production de composites ciment-verre pour la couverture et la façade. Ventes : 7,9 millions d'euros. Personnel : 73.

SAINT-GOBAIN PAM

Participation 8,1 % + 91,9 % par Spafi.

Canalisations et pièces hydrauliques en fonte ductile pour l'adduction d'eau, l'irrigation, l'assainissement. Fonte de Bâtiment.

Usines à Pont-à-Mousson, Blénod, Foug, Liverdun, Toul (Meurthe-et-Moselle), Bayard (Haute-Marne).

Ventes 2001 : 710,4 millions d'euros.

Personnel : 3 007.

Filiales et participations

- Halbergerhütte GmbH - Allemagne, Saint-Gobain Canalizacion - Espagne, Saint-Gobain Plc - GB, Saint-Gobain Condotte SpA - Italie, Saint-Gobain Canalização - Brésil. Voir fiches de renseignements.
- Saint-Gobain Seva - Fr. (100 %). Équipements industriels, moules, assiettes de fibrage pour l'isolation, ferme-portes. Usine à Chalon-sur-Saône (Saône-et-Loire). Ventes : 57,7 millions d'euros. Personnel : 383.
- SADIP - Arabie Saoudite (20 %). Production de canalisations en fonte ductile.
- Détient également : Saint-Gobain Pipe Systems Belgium - Belgique (99,9 %). Saint-Gobain Pipe System BV - Pays-Bas (100 %). Saint-Gobain Conduitas - Portugal (99,5 %). Saint-Gobain Trubni Systemy - République Tchèque (100 %). Saint-Gobain Pipe Systems OY - Finlande (100 %). Saint-Gobain Pipelines Co Ltd - Chine (47,3 %). Canalisation en fonte ductile. Usine à Manshaan. Ventes : 123 millions de yuans. Personnel : 436. Saint-Gobain Canalizacion Argentina - Argentine (99,9 %).

SAINT-GOBAIN EMBALLAGE

Participation 20,5 % + 79,5 % par Vertec.

Fabrication d'emballages en verre creux (bouteilles et pots industriels).

Usines à Chalon-sur-Saône (Saône-et-Loire), Cognac (Charente), Lagnieu (Ain), Oiry (Marne), Saint-Romain-le-Puy (Loire), Vauxrot (Aisne).

Ventes 2001 : 574,2 millions d'euros.

Personnel : 2 190.

Filiales et participations

- Saint-Gobain Desjonquères - Fr. Saint-Gobain Oberland AG - Allemagne, Saint-Gobain Vetri - Italie. Voir fiches de renseignements.
- Saint-Gobain Recherche - Fr. (24,6 %).
- VOA Verrerie d'Albi - Fr. (98,7 %). Emballages en verre creux (bouteilles). Usine à Albi (Tarn). Ventes : 67,6 millions d'euros. Personnel : 338.
- Samin - Fr. (51 %). Exploitation de carrières. Personnel : 170.
- Saga Decor - Fr (51%). Décoration de bouteilles et de pots. Ventes : 9,5 millions d'euros. Personnel : 264.
- Établissements René Salomon - Fr. (100 %). Négoce de bouteilles.
- Vetreria Etrusca SRL - Italie (24 %). Emballages en verre creux.
- Saint-Gobain Finanziaria - Italie (100 %). Holding. Détient : Saint-Gobain Vetri - Italie. Voir fiche de renseignements.

SAINT-GOBAIN DESJONQUÈRES

Participation 100 % par Saint-Gobain Emballage.

Fabrication de flacons en verre destinés notamment à la parfumerie et à la pharmacie.

Usines à Mers-les-Bains (Somme) et Sucy-en-Brie (Val-de-Marne).

Ventes 2001 : 410,5 millions d'euros.

Personnel : 1 840.

Filiales et participations

- SGD Kipfenberg GmbH - Allemagne (100 %). Flaconnages en verre. Usine à Kipfenberg. Ventes : 44,6 millions d'euros. Personnel : 204. Détient 99 % de Saint-Gobain Calmar GmbH - Allemagne. Voir fiche de renseignements.
- Saint-Gobain VG Emballage - Fr. (100 %). Négoce d'emballages en verre, plastique et accessoires. Ventes : 32,2 millions d'euros. Personnel : 76
- Verreries de l'Orne - Fr. (100 %). Décor de verre creux. Personnel : 292. Détient 99,8% des Verreries de la Somme. Personnel : 208.
- Saint-Gobain Desjonquères Manufacturing - USA (100 %). Flaconnages parfumerie. Usine à Covington. Ventes : 44 millions de dollars. Personnel : 129.
- Saint-Gobain Desjonquères Inc. - USA (100 %). SGD UK - GB (100 %), SGD Italia - Italie (95 %). Sociétés commerciales.

SEPR - SOCIÉTÉ EUROPÉENNE DES PRODUITS RÉFRACTAIRES

Participation 25,7 % + 62,7 % par Vertec + 11,6 % par Spafi.

Fabrication de réfractaires électrofondus utilisés principalement pour les fours de verrerie et divers produits spéciaux (billes, grains, poudres céramiques).

Usine au Pontet (Vaucluse).

Ventes 2001 : 225,8 millions d'euros.

Personnel : 1 382.

Filiales et participations

- Saint-Gobain Performance Plastics Europe (France), Saint-Gobain Quartz SA - Fr., SEPR Keramik GmbH & Co KG - Allemagne, SEPR Italia - Italie, Saint-Gobain Ceramic Material A/S - Norvège. Voir fiches de renseignements.
- Savoie Réfractaires - Fr. (100 %). Fabrication de réfractaires spéciaux. Usines à Vénissieux (Rhône), Provins (Seine-et-Marne). Personnel : 241.
- Saint-Gobain Céramiques Avancées Desmarquest - Fr. (100%). Fabrication de céramiques fines pour applications industrielles et médicales, de robinetterie, et d'isolation thermique et électrique. Usines à Montreuil (Seine-Saint-Denis), Évreux (Eure), Courtenay (Loiret), Étrechy (Essonne), Moissy Cramayel (Seine-et-Marne). Ventes : 49,2 millions d'euros. Personnel : 488.
- Saint-Gobain Cristaux et Détecteurs - Fr. (100 %). Production de cristaux optiques, de détecteurs de rayonnements nucléaires et de monocristaux artificiels pour analyse chimique. Usines à Saint-Pierre-lès-Nemours (Seine-et-Marne), Gières (Isère). Ventes : 34,9 millions d'euros. Personnel : 164.

- Saint-Gobain Matériaux Céramiques - Fr. (100 %). Production de seeded-gel. Usine à Courtenay (Loiret). Personnel : 28.
- Saint-Gobain Ceramics Industrielles - Espagne (100 %). Fabrication de céramiques techniques et négoce de plastiques à haute performance. Usine à Castellbisbal. Personnel : 83.
- Beijing SEPR - Chine (65,9 %). Fabrication de réfractaires électrofondus. Usine à Pékin. Personnel : 157.
- SEPR Australia - Australie (100 %). Fabrication de matériaux céramiques. Usine à Brisbane.
- Nihon Saint-Gobain KK - Japon (5,1 %). Voir Saint-Gobain Quartz.
- Saint-Gobain Centre de Recherche et d'Etudes Européennes - Fr. (35 %), le reste étant détenu par d'autres sociétés de la Branche Céramiques et Plastiques. Centre à Cavaillon (Vaucluse).

SAINT-GOBAIN PERFORMANCE PLASTICS EUROPE (FRANCE)

Participation 100 % par SEPR.

Holding.

Détient : 100 % Saint-Gobain Performance Plastics Asti, Saint-Gobain Performance Plastics Gessil, Saint-Gobain Performance Plastics Verneret - France. 100 % de Norton Fluorplast Nederland BV - Pays-Bas. 99,9 % de Saint-Gobain Performance Plastics Chaineux, 100 % de Saint-Gobain PPL Gembloux et de Saint-Gobain PPL Kontich - Belgique. Fabrication et vente de plastiques haute performance. Ventes des filiales : 84,7 millions d'euros. Personnel des filiales : 669.

SAINT-GOBAIN QUARTZ

Participation 100 % par SEPR.

Fabrication de pièces en silice pour l'industrie chimique, creusets et tubes en silice pour l'industrie des semi-conducteurs, fils et laine en silice pour l'industrie spatiale, isolant Micaver, céramiques piézo-électriques.

Usine à Saint-Pierre-lès-Nemours (Seine-et-Marne).

Ventes 2001 : 20,3 millions d'euros.

Personnel : 220.

Filiales et participations

- Saint-Gobain Quartz Pte - Singapour (100 %). Fabrication de tubes pour semi-conducteurs.
- Saint-Gobain Quartz SA (Suisse) - Suisse (100 %). Transformation de pièces en quartz.
- Saint-Gobain KK - Japon (11,5 %). Société commerciale.

SAINT-GOBAIN ABRASIFS SA (FRANCE)

Participation 99,6 % par Spafi.

Production d'abrasifs appliqués, de meules et de super-abrasifs.

Usines à Conflans-Sainte-Honorine (Yvelines), La Courneuve et Bobigny (Seine-Saint-Denis), Amboise (Indre-et-Loire), Lisieux (Calvados).

Ventes 2001 : 187,3 millions d'euros.

Personnel : 1 174.

Filiales et participations

- SG Abrasivos SA (Espagne), SG Diamond Products SA (Luxembourg), Saint-Gobain Abrasivi SpA (Italie), Saint-Gobain Abrasives (Pologne), Saint-Gobain Abrasives Pty Ltd (Afrique du Sud). Voir fiches de renseignements.
- Saint-Gobain Diamant Winter SA - Fr. (100 %). Production d'outils diamantés pour le marché de la pierre. Usine à Saulx-les-Chartreux (Essonne).
- Pabsa - Colombie (100 %). Production d'abrasifs appliqués et de meules. Usine à Mosquera. Ventes : 15 millions de pesos colombiens. Personnel : 91.
- Saint-Gobain Abrasivos - Venezuela (100 %). Production d'abrasifs appliqués et de meules. Usines à Maracay et à Los Teques. Ventes : 3 milliards de bolivars. Personnel 75.
- Saint-Gobain Abrasives AB - Suède (100 %). Abrasifs. Ventes : 154 millions de couronnes suédoises. Personnel : 27.
- Saint-Gobain Abrasives Nederland - Pays-Bas (100 %). Détient 100 % de Saint-Gobain Abrasives BV. Production de meules minces et d'abrasifs appliqués. Usines à Eibergen et Vaals (Pays-Bas). Ventes : 86,8 millions d'euros. Personnel : 371.
- Saint-Gobain Abrasives NV - Belgique (100%). Personnel : 22.
- Saint-Gobain Abrasives Shanghai (90 %) - Chine. Production de meules abrasives. Usine à Shanghai. Personnel : 425.
- Saint-Gobain Abrasives Australia (100 %) - Australie. Production de meules abrasives et d'abrasifs appliqués. Usines à Lidcombe et Campbellfield.
- PT Norton Hamplas Industries (50 %) - Indonésie. Usine à Surabaya.

SPAFI

Participation 100 %.

Holding. Détient : Saint-Gobain Isover, Saint-Gobain Vetrotex France, Saint-Gobain PAM, SEPR, Saint-Gobain Abrasifs (France), SGPPI - Fr. Saint-Gobain Plc, Saint-Gobain BTI UK Ltd - GB, Chemfab Holdings - IRL, Saint-Gobain Corporation - USA, Saint-Gobain Technical Fabrics Canada Ltd - Canada, Saint-Gobain Abrasivos - Brésil, Saint-Gobain Crystals & Dectors KK - Japon. Voir fiches de renseignements.

SGPPI

Participation 100 % par Spafi.

Holding. Détient :

- Saint-Gobain Glass Benelux - Belgique, Saint-Gobain Cristaleria - Espagne, Brasilit SA - Brésil, Grindwell Norton Ltd - Inde. Voir fiches de renseignements.
- Saint-Gobain China Invest Cy Ltd - Chine (100 %). Holding.

- Saint-Gobain Sekurit Thailand - Thaïlande (22,5 %). Transformation de vitrage pour l'Automobile. Personnel : 393.
- Verinvest Oy - Finlande (17,3 %). Voir Saint-Gobain Glass Nordic A/S.

VERTEC

Participation 100 %.

Holding. Détient : Saint-Gobain Glass France, Saint-Gobain Emballage, SEPR - Fr., Saint-Gobain Glass Italia - Italie. Voir fiches de renseignements.

ALLEMAGNE - 1 euro = 1,96 deutsche Mark EUROPE CENTRALE ET ORIENTALE

SAINT-GOBAIN DEUTSCHLAND

Participation 100 %.

Holding. Détient :

- Saint-Gobain Glass Deutschland GmbH, Saint-Gobain Isover G+H AG, Saint-Gobain Vetrotex Deutschland GmbH, SGT Schleifmittel GmbH, Raab Karcher GmbH - Allemagne. Voir fiches de renseignements. Saint-Gobain Abrasives GmbH. Voir SG Schleifmittel GmbH.
- 60 % de Saint-Gobain Autoglas GmbH - Allemagne. Détient : 100 % de Saint-Gobain Sekurit Deutschland GmbH et de Saint-Gobain Sekurit Deutschland Verw/Beteil. - Allemagne.

SAINT-GOBAIN GLASS DEUTSCHLAND GMBH

Participation 60 % par Saint-Gobain Deutschland + 40 % par Glaceries de Saint-Roch Germania.

Production et transformation de vitrage. Usines à Stolberg (*float* et transformation), Herzogenrath (*float*), Cologne-Parz et Torgau (*float* et verre à couche bas émissif), Mannheim (verre coulé).

Ventes 2001 : 362,5 millions d'euros.

Personnel : 1 316.

Ces chiffres comprennent ceux de Saint-Gobain Glass Deutschland GmbH, Flachglas Torgau GmbH (détenu à 100 %) et Verbundglas Torgau GmbH (détenu à 100 %).

Filiales et participations

- Saint-Gobain Glass Deutsche GmbH, Saint-Gobain Sekurit Deutschland KG. - Allemagne, Saint-Gobain Exprover -Belgique, Saint-Gobain Glass Polska - Pologne, Saint-Gobain Glass Nordic A/S - Danemark. Voir fiches de renseignements.
- Nitrasklo (40 %), Venisklo (100 %) - Slovaquie. Négoce et transformation de vitrage pour le Bâtiment.
- Internationale Maatschappij Voor Het Beheer van Glasmaatschappijen BV (SGT) - Pays-Bas (100 %). Holding. Détient Eckelt Glas GmbH (95,5 %). Transformation. Ventes : 58,9 millions d'euros. Personnel : 349
- Saint-Gobain Glass India Ltd (66,3 %) - Inde. Personnel : 258.

SAINT-GOBAIN GLASS DEUTSCHE GMBH

Participation 99 % par Saint-Gobain Glass Deutschland GmbH.
Holding contrôlant différentes filiales ayant pour activités le négoce et la transformation de vitrage pour le Bâtiment. L'ensemble VGG et ses filiales ont réalisé en 2001 un chiffre d'affaires consolidé de 243,3 millions d'euros. Il emploie 2 238 personnes.

SAINT-GOBAIN SEKURIT DEUTSCHLAND BETEILIGUNGEN GMBH

Participation 100 % par Saint-Gobain Autoglas GmbH.
Société gérante de Saint-Gobain Sekurit Deutschland KG et gestion de participations.

Filiales et participations

- Saint-Gobain Sekurit Benelux - Belgique, Saint-Gobain Sekurit Scandinavia - Suède. Voir fiches de renseignements.
- Autoglas Hansa Vertriebsgesellschaft GmbH - Allemagne (100 %). Personnel : 129. Détient : 100 % de Renz Sonnenschutz, 100 % de AGH Rheinmain, 100 % de Freudenberger - Allemagne, 100 % d'Autover Bilglas A/S - Norvège, 100 % d'Autover Oy -Finlande, 80 % de Direkglas - Suède, 100% d'Autover Benelux NV, 85 % de Walter Kigler - Autriche. Distribution de vitrage Automobile de remplacement.
- Saint-Gobain Sekurit Glas-Union GmbH - Allemagne (100 %). Commercialisation de vitrage Automobile.
- SG Sekurit Finland Oy - Finlande (100 %). Faba Autoglas Technik GmbH - Allemagne (100 %). Transformation de vitrage Automobile.
- Saint-Gobain Sekurit CRS pol SRO - République Tchèque (100 %). Production de verre feuilleté Automobile. Personnel : 331.
- Saint-Gobain Euroveder Polska - Pologne (100 %), Saint-Gobain Sekurit Hanglas Polska - Pologne (74,8 %). Production de verre Automobile. Personnel : 553.
- Saint-Gobain Sekurit (Shanghai) - Chine (100%), Saint-Gobain Sekurit Japan - Japon (100%)

SAINT-GOBAIN SEKURIT DEUTSCHLAND KG

Participation 99 % par SG Sekurit Deutsch. Verw. GmbH + 1 % par Saint-Gobain Glass Deutschland GmbH.

Production de vitrage pour l'Automobile.

Usines à Stolberg (verre feuilleté), Herzogenrath (verre trempé).

Ventes 2001 : 366,6 millions d'euros.

Personnel : 2 235.

Ces chiffres comprennent ceux de SSG Modulartechnik et FABA Autoglas Technik.

Filiales et participations

- Saint-Gobain Sekurit Nutzfahrzeugglas GmbH (SSGN KG) - Allemagne (100 %). Production de vitrage pour véhicules utilitaires. Usine à Cologne-Porz. Ventes : 42,1 millions d'euros. Personnel : 339.
- Saint-Gobain Sekurit Modulartechnik - Allemagne (100 %). Extrusion de vitrage feuilleté et trempé. Usine à Würselen.

- FABA Autoglas Technik - Allemagne (94 %).
- Sekurit Richard Fritz Autoglas Umspritzung (51%).

SAINT-GOBAIN ISOVER G + H AG

Participation 99,9 % par Saint-Gobain Deutschland.

Fabrication et commercialisation de fibres minérales et de mousses pour l'isolation thermique, frigorifique et acoustique, et pour la protection contre l'incendie sous la marque G + H Isover. Usines à Bergisch-Gladbach (Rhénanie-Westphalie), Ladenburg (Bade-Wurtemberg), Spire (Rhénanie-Palatinat) et Lübz (Mecklenburg Vorpommern).

Ventes 2001 : 328,8 millions d'euros.

Personnel : 1 404.

Filiales et participations

- Saint-Gobain Isover SA - Suisse, Saint-Gobain Isover Benelux - Pays-Bas, Saint-Gobain Isover A/S - Danemark. Voir fiches de renseignements.
- Saint-Gobain Isover Austria AG - Autriche (99,8 %). Production et commercialisation de matériaux isolants. Usine à Stockerau. Ventes : 57,6 millions d'euros. Personnel : 250. Détient : 74,3 % de Saint-Gobain Orsil (+ 25,7 % par Saint-Gobain Isover G+H AG) - République Tchèque. Production de matériaux isolants en laine de roche. Usine à Castolovice. Ventes : 847 millions de couronnes tchèques. Personnel : 247.
- G + H Fursorge GmbH + Superglass Dammstoffe GmbH - Allemagne (100 %). Commercialisation de matériaux isolants.

SAINT-GOBAIN VETROTEX DEUTSCHLAND GMBH

Participation 99 % Saint-Gobain Deutschland.

Fabrication et commercialisation de fibres de verre pour le renforcement. Usine à Herzogenrath.

Ventes 2001 : 93,4 millions d'euros.

Personnel : 584.

Détient :

- 99,7 % de Vertex - République Tchèque. Ventes : 6,3 milliards de couronnes. Personnel : 1 343.
- 10,2 % de Saint-Gobain Vetrotex International - Fr. Voir Saint-Gobain Vetrotex France. 100 % de Saint-Gobain Vetrotex Glasvlies - Allemagne.

HALBERGERHÜTTE GMBH

Participation 100 % par Saint-Gobain PAM.

Holding.

Filiales et participations

- Saint-Gobain Plc - GB, Saint-Gobain Condotta SpA - Italie. Voir fiches de renseignements.
- SG Rohrsystem (100 %) - Allemagne. Distribution travaux publics. Ventes : 252,1 millions d'euros. Personnel : 619.

- Saint-Gobain GussRohr KG (100 %) - Allemagne. Canalisations en fonte ductile. Usines à Saarbrücken-Brebach (Sarre) et Gelsenkirchen (Ruhr). Ventes : 147,4 millions d'euros. Personnel : 700.
- SG HES GmbH (100 %) - Allemagne. Ventes de systèmes de canalisation pour le Bâtiment. Ventes : 51,9 millions d'euros. Personnel : 52.

SAINT-GOBAIN OBERLAND AG

Participation 96,7 % par Saint-Gobain Emballage.
Société cotée à la Bourse de Francfort, de Munich et de Stuttgart.
Fabrication d'emballages en verre creux (bouteilles, pots industriels et briques de verre).
Usines à Bad Wurzach (Bade-Wurtemberg), Neuburg (Bavière), Essen (Rhénanie-Westphalie) et Wirges (Rhénanie-Palatinat).
Ventes 2001 : 324,1 millions d'euros.
Personnel : 1 759.

Filiales et participations

- Ruhrglas - Allemagne (100 %). Détient 100 % de GPS Glas Produktions Service. Production de machines pour l'industrie du verre creux. Ventes : 16,1 millions d'euros. Personnel : 71.
- Westerwald - Allemagne (100 %). Holding.
- GGA Gesellschaft für Glasrecycling - Allemagne (26,4 %). Collecte et redistribution du calcin de verre creux.
- Zhanjiang Saint-Hua-Glass (35 %) - Chine. Emballages en verre creux (bouteilles). Ventes : 78 millions de yuans. Personnel : 457.

SAINT-GOBAIN CALMAR GMBH

Participation 99 % par SGD Kipfenberg + 1 % par Saint-Gobain Calmar Inc.
Fabrication de pompes plastique.
Usine à Hemer.
Ventes 2001 : 59,7 millions d'euros.
Personnel : 553.
Détient : 50 % de Calmar Poland - Pologne, 5 % de Saint-Gobain Calmar Ltd - Angleterre. Sociétés commerciales.

SEPR KERAMIK GMBH & CO KG

Participation 100 % par SEPR.
Holding. Détient :

- Norton Beteiligungs (100 %) - Allemagne. Holding. Détient Saint-Gobain Performance Plastics Pampus GmbH (100 %) - Allemagne. Fabrication et vente de plastiques hautes performances pour l'industrie médicale et Automobile, et équipements industriels divers. Usine à Willich. Ventes : 48 millions d'euros. Personnel : 345. Détient Saint-Gobain Advanced Ceramics Lauf GmbH (100 %) - Allemagne. Fabrication et vente de céramiques avancées. Usine à Lauf. Ventes : 17,1 millions d'euros. Personnel : 208.

- Saint-Gobain Industriekeramik Düsseldorf (100 %) - Allemagne. Production de réfractaires. Usine à Düsseldorf. Ventes : 20,8 millions d'euros. Personnel : 100.
- Saint-Gobain Advanced Ceramics Mönchengladbach (100 %) - Allemagne. Production et vente de céramiques avancées. Usine à Mönchengladbach. Ventes : 10,3 millions d'euros. Personnel : 83.
- Saint-Gobain Quartz GmbH (99,9 %) - Allemagne. Usine à Wiesbaden.
- Saint-Gobain Industriekeramik Roedental - (100 %) - Allemagne. Fabrication de réfractaires haute performance. Usine à Roedental. Ventes : 54,8 millions d'euros. Personnel : 500.

SAINT-GOBAIN SCHLEIFMITTEL - BETEILIGUNGEN GMBH

Participation 100 % par Saint-Gobain Deutschland.
Détient :

Unités de production

- 100 % de Saint-Gobain Diamond Products GmbH et de Saint-Gobain Winter Diamantwerkzeuge. Production d'outils super-abrasifs pour les industries de la mécanique et de la pierre. Usines à Norderstedt. Personnel : 555.
- 99,3 % (+ 0,3 % par Saint-Gobain Deutschland) de Saint-Gobain Abrasives GmbH. Production et vente de meules et de super-abrasifs. Usines à Gerolzhofen et Wesseling. Personnel : 478.
- 100 % de Saint-Gobain Diamant Winter Epe - Grèce. Personnel : 141.
- 100 % de Diamant Winter Italia - Italie. Personnel : 49.
- 100 % de Diamond Winter South Africa - Afrique du Sud.

Unités de commercialisation

- 100 % de Diamantes Winter - Espagne.
- 100 % de Saint-Gobain Winter BV - Pays-Bas.
- 90 % de Saint-Gobain Diamant Winter Ltd - Inde. Personnel : 181.

RAAB KARCHER GMBH

Participation 100 % par Saint-Gobain Deutschland.
Distribution de matériaux de construction en Allemagne au travers de 192 agences détenues en direct et de 27 détenues par des filiales, aux Pays-Bas au travers de 49 agences et en Europe centrale (Pologne, République Tchèque, Hongrie) au travers de 80 agences.
Ventes 2001 : 2,1 milliards d'euros. (filiales incluses)
Personnel : 7 314 (filiales incluses).

BENELUX 1 euro = 40,34 francs belges
1 euro = 2,20 florins

SAINT-GOBAIN GLASS BENELUX SA

Participation 88,7 % + 10,9 % par SGPPI.
Production et transformation de vitrage.
Usines à Sambreville (2 float).
Ventes 2001 : 137,6 millions d'euros.
Personnel : 615.

Filiales et participations

- Saint-Gobain Exprover - Belgique, Saint-Gobain Plc - GB, Sas Van Gent - Pays-Bas, Saint-Gobain Glass Nordic A/S - Danemark. Voir fiches de renseignements.
- Saint-Roch Germania - Allemagne (100 %). Holding. Détient : 40 % de Saint-Gobain Glass Deutschland GmbH - Allemagne. Voir fiche de renseignements. 40 % de Saint-Gobain Autoglas GmbH - Allemagne. Voir Saint-Gobain Deutschland.
- Groupe B & G Glas (99,7%), Frankenglas (100 %), Groupe Boermans (99,9%), Burniat SA (100%), Glorieux SA (100 %), Hanin SA (22,3%), Techniver SA (100%), Groupe Wagener (100%), Climaglass NV (99,9 %), Conforglass (99,9 %), Mirover NV (99,2 %), Romato (99,9 %) - Belgique. Chiffre d'affaires consolidé de l'ensemble (dont filiales) : 106,6 millions d'euros. Personnel : 728
- Koninklijke Saint-Gobain Glass NV - Pays-Bas (100 %). Holding contrôlant les filiales de négoce et de transformation de produits verriers pour le Bâtiment.

SAINT-GOBAIN EXPROVER

Participation 39 % par Saint-Gobain Glass Deutschland GmbH + 27 % par Saint-Gobain Glass Benelux + 18 % par Saint-Gobain Glass France + 8 % par Saint-Gobain Glass Italia + 8 % par Saint-Gobain Cristaleria.
Société d'exportation de la Branche Vitrage. Promotion et coordination de toutes les exportations des produits verre plat fabriqués dans les usines du Groupe en dehors des zones où sont implantées ces usines.
Détient : Saint-Gobain Hellas - Grèce (100 %), Saint-Gobain Glass Exprover North America - USA (100 %), Saint-Gobain KK - Japon (6,4 %).
Voir Saint-Gobain Quartz.

SAINT-GOBAIN SEKURIT BENELUX SA

Participation 100 % par Saint-Gobain Sekurit Deutschland Beteiligung GmbH.
Transformation de vitrage pour l'Automobile.
Usine à Sambreville.
Ventes 2001 : 108,7 millions d'euros.
Personnel : 497.
Détient : Saint-Gobain Sekurit Thailand - Thaïlande (72,5 %). Voir SGPPI.
Autover International BV (100 %) - Pays-Bas. Distribution de vitrage Automobile de remplacement. Autover Distribution Sa - Belgique (100%).

GLASFABRIEK SAS VAN GENT BV

Participation 100 % par Saint-Gobain Glass Benelux.
Fabrication de vitrages réfléchissants et de glaces émaillées.
Activités de trempe.
Usine à Sas Van Gent (Pays-Bas).
Ventes 2001 : 23,6 millions d'euros.
Personnel : 144.

SAINT-GOBAIN ISOVER BENELUX

Participation 100 % par Saint-Gobain Isover G + H AG.
Fabrication et commercialisation de produits isolants.
Usine à Etten-Leur (Pays-Bas).
Ventes 2001 : 84,9 millions d'euros.
Personnel : 369.

Filiales et participations

- Saint-Gobain Isover Benelux NV - Belgique (99,8 %). Commercialisation.
- Cultiène BV - Pays-Bas (100 %). Transformation et commercialisation de produits en laine de verre et de roche pour la culture hors sol. Ventes : 17,1 millions d'euros. Personnel : 64.
- Saint-Gobain Ecophon BV - Pays-Bas (30 %).

SAINT-GOBAIN DIAMOND PRODUCTS SA (LUXEMBOURG)

Participation 100 % par Saint-Gobain Abrasifs (France).
Production et vente d'outils, disques et forets diamantés.
Machines pour la coupe de l'asphalte pour le marché de la construction et du génie civil.
Usine à Bascharage (Luxembourg).
Ventes 2001 : 42,8 millions d'euros.
Personnel : 137.
Détient : 99,9 % de Saint-Gobain Diamond Products - Belgique.
Production d'outils diamantés. Usine à Mechelen. Ventes : 4 millions d'euros. Personnel : 38.

SAINT-GOBAIN NEDERLAND

Participation 100 %.
Société financière.

ESPAGNE - PORTUGAL

1 euro = 166,39 pesetas
1 euro = 200,48 escudos

SAINT-GOBAIN CRISTALERIA SA

Participation 23,8 % + 66,6 % par International Saint-Gobain + 4,9 % par Saint-Gobain Vicasa + 1,9 % par SGPPI. Production et transformation de vitrage pour le Bâtiment et l'Automobile, et de produits isolants (laine de verre et de roche). Usines de vitrage à Arbós (*float*), Avilès (*float*), Madrid (Hortaleza), Renedo de Pielagos. Usine de produits isolants à Azuqueca de Henares. Chiffre d'affaires 2001 consolidé : 454,7 millions d'euros. Personnel : 2 048.

Filiales et participations

- Saint-Gobain Vicasa, La Veneciana, Saint-Gobain Canalizacion, Saint-Gobain Vetrotex España - Espagne, Saint-Gobain Glass Portugal - Portugal, Saint-Gobain Exprover - Belgique, Saint-Gobain Sekurit Mexico, Saint-Gobain Glass Mexico, Saint-Gobain Vetrotex America Xicoh - Mexique, Saint-Gobain de Colombia, Pam Colombia - Colombie. Voir fiches de renseignements.
- Autover Iberica - Espagne (100 %). Distribution de vitrage Automobile de remplacement. Personnel : 32.
- Wanner y Vinyas (100 %) - Espagne. Isolation thermique et acoustique. Ventes : 44,6 millions d'euros. Personnel : 485.
- Industrias del Cuarzo (100 %). Carrière de sable. Personnel : 42.
- Vislam (5 %), Inmobiliaria Cristalvex (99,9 %).
- La Veneciana Norte (5 %), La Veneciana Levante (5 %), La Veneciana Bética (5 %), La Veneciana Canarias (5 %).
- Procustic - Espagne (100 %). Transformation et distribution de produits isolants acoustiques.
- Iberisol - Portugal (65,1 % + 22 % par Wanner y Vinyas). Distribution de produits isolants.
- Vidrieria Argentina (VASA) - Argentine (49 %). Fabrication de vitrage pour le Bâtiment.
- Cristaleria Andina - Panama (100 %).
- Holding Concorde SA - Colombie (51%).
- SG Performance Plastics España - Espagne (100%). Personnel : 59.

LA VENECIANA

Participation 100 % par Saint-Gobain Cristaleria. Commerce, transformation et pose de vitrage, miroiterie. Ventes 2001 de la société et de l'ensemble de ses filiales : 126,1 millions d'euros. Personnel (filiales comprises) : 914.

Filiales et participations

- Portaglass SL (100%), La Veneciana Norte (95 %), La Veneciana Levante (95 %), La Veneciana Bética (95 %), La Veneciana Canarias (95 %), La Veneciana Balear SA (100 %), Cristaleria Industrial (95 %), Vidrios de Seguridad Laminados Vislam (95%).

SAINT-GOBAIN VETROTEX ESPAÑA

Participation 100 % par Saint-Gobain Cristaleria. Fabrication et commercialisation de fibres de verre pour le renforcement. Usine à Alcalá de Henares. Ventes 2001 : 75,3 millions d'euros. Personnel : 372. Détient :

- 0,1 % de Saint-Gobain Vetrotex International - Fr. Voir Saint-Gobain Vetrotex France. 100 % de CemFil International - GB. Distribution de fibres de verre CemFil pour le renforcement du béton. 100 % de Vetrotex Distribucion Norte, de Vetrotex CemFil et de Tevesa - Espagne.
- 40 % de Beijing Saint-Gobain Vetrotex Glass Fiber - Chine. Personnel : 103.

SAINT-GOBAIN CANALIZACION

Participation 80 % par Saint-Gobain PAM + 20 % par Saint-Gobain Cristaleria. Canalisations en fonte ductile. Usine à Santander. Ventes 2001 : 165,8 millions d'euros. Personnel : 267. Détient : Pam Colombia SA - Colombie (95 %). Voir fiche de renseignements. Saniplast (70 %) - Espagne. Distribution de canalisation et accessoires. Ventes : 31,7 millions d'euros. Personnel : 78.

SAINT-GOBAIN VICASA SA

Participation 99,9 % par Saint-Gobain Cristaleria. Fabrication d'emballages en verre creux (bouteilles, pots industriels, flacons). Usines à Azuqueca de Henares (Guadalajara), Burgos, Dos Hermanas (Séville), Jerez de la Frontera (Cadix), Saragosse. Ventes 2001 : 225,6 millions d'euros. Personnel : 1 232. Les chiffres de ventes et de personnel incluent ceux de Saint-Gobain Montblanc SA. Production d'emballages en verre creux. Usine à Montblanc (Catalogne).

Filiales et participations

- Saint-Gobain Cristaleria - Espagne, Saint-Gobain Mondego - Portugal. Voir fiches de renseignements.
- Saint-Gobain La Granja SA - Espagne (100 %). Production d'emballages en verre creux (flacons), isolateurs et moulages. Usine à La Granja (Ségovie). Ventes 59 millions d'euros. Personnel : 339. Détient 100 % de Saint-Gobain Calmar SA - Espagne. Production de pompes plastiques. Usine à Barcelone. Ventes : 41,2 millions d'euros. Personnel : 372.
- Vidrieras Canarias (41 %). Emballages en verre creux. Ventes : 16,1 millions d'euros. Personnel : 109.

- Rayen Cura Saic - Argentine (59,5 %). Production d'emballages en verre creux (bouteilles). Usine à Mendoza. Ventes : 34 millions de pesos argentins. Personnel : 250.
- Gijon Fabril - Espagne (100 %). Production et distribution de machines et de moules pour l'industrie du verre.

SG ABRASIVOS (ESPAGNE)

Participation 100 % par Saint-Gobain Abrasifs (France).
Production de meules abrasives.
Usines à Pampelune et à Montmelo.
Ventes en 2001 : 38,5 millions d'euros
Personnel : 277.
Détient : 100 % de Lima - Portugal. Distributeur de produits abrasifs.
Usine à Porto.

SAINT-GOBAIN GLASS PORTUGAL

Participation 100 % par Saint-Gobain Cristaleria.
Production et transformation de vitrage pour le Bâtiment et l'électroménager.
Float à Santa Iria de Azoia (Portugal).
Ventes 2001 : 54,1 millions d'euros.
Personnel : 173.
Détient :

- SSGP Vidro Automovel - Portugal. Voir fiche de renseignements.
- 100 % de Covipor - CIA Vidreira Do Norte, et 100 % de Covilis - Portugal. Transformation de produits verriers pour le Bâtiment. Personnel : 106.

SSGP VIDRO AUTOMOVEL

Participation 100 % par Saint-Gobain Glass Portugal.
Transformation de vitrage pour l'Automobile.
Usine à Santa Iria de Azoia (Portugal).
Ventes 2001 : 59,4 millions d'euros.
Personnel : 305.
Détient : 59,7 % d'Autoverlusa - Portugal. Négoce de vitrage Automobile de remplacement.

SAINT-GOBAIN MONDEGO

Participation 100 % par Saint-Gobain Vicasa.
Fabrication d'emballages en verre creux (bouteilles, pots industriels).
Usine à Figueira da Foz (Portugal).
Ventes 2001 : 46,2 millions d'euros.
Personnel : 254.

GRANDE-BRETAGNE 1 euro = 0,61 livre sterling

SAINT-GOBAIN PLC

Participation 72,2 % par Partidis + 12,1 % par Saint-Gobain Glass Benelux + 6,2 % par Spafi + 4,1 % par Saint-Gobain PAM + 4,1 % par Halbergerhütte + 1,3 % par Saint-Gobain Isover A/S.
Holding. Détient :

- Solaglas Ltd, Saint-Gobain Pipelines Plc, Saint-Gobain Ceramics & Plastics Plc, Abrasives Plc; Saint-Gobain Building Distribution Ltd - GB. Voir fiches de renseignements.
- Orchardflint - GB. Holding
- Saint-Gobain Glass UK Ltd (100 %) - GB. *Float* à Egborough. Ventes : 49,9 millions de livres sterling. Personnel : 129.
- Saint-Gobain Pipe Systems Plc (100 %) - GB. Distribution de produits de canalisation pour le BTP et l'industrie. Ventes : 129 millions de livres sterling. Personnel : 710.
- Saint-Gobain Technical Fabrics UK Ltd (100 %). Ventes : 6 millions de livres sterling. Personnel : 52.
- Saint-Gobain Insulation UK (100 %). Détient 50 % de British Gypsum Isover - GB. Production et commercialisation de produits isolants. Ventes : 10 millions de livres sterling. Personnel : 131.

SOLAGLAS LTD

Participation 100 % par Saint-Gobain Plc.
Transformation et distribution de vitrage pour le Bâtiment (verre trempé, verre feuilleté, miroirs, vitrages isolants). Réseau de 74 sites, dont 11 unités de transformation, répartis à travers le Royaume-Uni.
Ventes 2001 (filiales comprises) : 177 millions de livres sterling.
Personnel (filiales comprises) : 2 343.
Détient :

- Groupe Hayes, Groupe Dockrell Glass - GB (100 %). Transformation Bâtiment.
- Thermax, Birmingham Build - GB (100 %). Transformation Automobile et Bâtiment.
- Saint-Gobain Glass Ltd - GB (100 %). Société de commercialisation au Royaume-Uni des produits des branches Vitrage et Conditionnement.
- Vetrotech Saint-Gobain UK (50 %).

SAINT-GOBAIN BUILDING DISTRIBUTION PLC

Participation 100 % par Saint-Gobain Plc.
Distribution de matériaux de construction au travers de 540 dépôts et de filiales de distribution spécialisées (bois, carrelage, location de matériel...)
Ventes 2001 : 2,7 milliards d'euros.
Personnel : 11 627.
Détient : Jewson Limited, Graham Group, Hire Point, International Timber, World's End Tiles (100%) - GB, PDM (100%) - Irlande, International Decorative Surfaces (100%) - USA.

SAINT-GOBAIN PIPELINES PLC

Participation 100 % par Saint-Gobain Ltd.

Canalisations et pièces hydrauliques en fonte ductile pour l'adduction d'eau et l'assainissement. Robinetterie hydraulique. Pièces de voirie fonte et acier, fonte de Bâtiment.

Usines à Stanton, Staveley, Holwell, Risca, West Bromwich et Telford.

Ventes 2001 : 139 millions de livres sterling.

Personnel : 1 361.

Détient :

- Foundry Products Ltd - GB, Guest and Chrimes - GB (100 %).
- Stanton Bonna Concrete Ltd - GB (20 %). Tuyaux en béton.
- Saint-Gobain Pipelines South Africa (100 %) - Afrique du Sud. Fabrication de pièces de fonderie. 2 usines à Pretoria. Ventes : 103 millions de rands. Personnel : 497.

SAINT-GOBAIN CERAMICS & PLASTICS PLC

Participation 100 % par Saint-Gobain Plc.

Fabrication et vente de plastiques hautes performances et de produits pour procédés chimiques.

Usine à Stoke-on-Trent.

Détient :

- 100 % de Saint-Gobain Quartz Plc - GB. Voir fiche de renseignements.
- 100 % de Saint-Gobain Crystals & Detectors UK - GB. Fabrication de cristaux et de détecteurs. Personnel : 117
- 100 % de Saint-Gobain Industrial Ceramics Ltd - GB. Production et vente de fibres d'isolation haute température et de produits réfractaires. Usine à Rainford.
- 100 % de Saint-Gobain Performance Plastics Corby - GB. Production de tubes et faisceaux colorifugés pour boissons. Ventes : 11 millions de livres sterling. Personnel : 79.

SAINT-GOBAIN QUARTZ PLC

Participation 100 % par Saint-Gobain Ceramics & Plastics Plc.

Fabrication de pièces en silice pour l'industrie chimique, production de quartz fondu pour l'industrie des semi-conducteurs, la fabrication des fibres optiques, le chauffage infrarouge et les équipements de laboratoire. Usines à Wallsend.

Ventes 2001 : 22,5 millions de livres sterling.

Personnel : 255.

Filiales

- TSL Quadrant Ltd - GB (100 %). Usine à Harlow.
- TSL Semicon Quartz Ltd - GB (100 %). Usine à Cumberland.

CHEMFAB HOLDINGS (IRLANDE)

Participation à 100 % par Spafi.

Transformation de tissus enduits (PTFE, silicone), rubans adhésifs.

Ventes 2001 : 26,7 millions d'euros.

Personnel : 121.

Détient : 100 % de Tygaflor Holdings - Irlande qui détient à son tour :

- 100 % de Chemfab Holding UK Ltd - GB. Ventes : 4,3 millions de livres sterling. Personnel : 26.
- 100 % de Chemfab Luxembourg SARL. Détient : 100 % de Saint-Gobain Performance Plastics Cologne - Allemagne. Ventes : 13,9 millions d'euros. Personnel : 40.

ABRASIVES PLC

Participation 100 % par Saint-Gobain Plc.

Ventes 2001 : 41 millions de livres sterling.

Personnel : 576.

Détient : 100 % d'Unicorn Abrasives Ltd et de Saint-Gobain Abrasives Ltd - GB.

Au travers de diverses filiales, produit des abrasifs agglomérés, des abrasifs appliqués et des super-abrasifs. Usines à Stafford, Gloucester, Tottenham, Welwyn, Leicester, Southampton et Brighton. Détient : 100 % d'Unicorn Abrasives Inc. - USA. Usines à Bristol et Romulus. Ventes : 59 millions de dollars. Personnel : 90.

ITALIE 1 euro = 1 936,3 liras

SAINT-GOBAIN GLASS ITALIA

Participation 100 % par Vertec.

Usines à Pise (produits transformés Bâtiment) et à Sesto Fiorentino (atelier d'argenterie).

Ventes 2001 : 161,6 millions d'euros.

Personnel : 338.

Filiales et participations

- Saint-Gobain Sekurit Italia - Italie. Voir fiche de renseignements.
- Flovetto (50 %). *Float* à Vasto.
- Mineraria Apuana (100 %). Exploitation d'une carrière de dolomie.
- Sirsa (49 %). Composants pour l'industrie Automobile.
- Mac Trasporti (50 %). Transports routiers.
- Gruppo Fontana (100 %). Transformation et négoce de verre. Ventes : 71,3 millions d'euros Personnel : 74
- Vetreira Industriale Saint-Gobain SRL (100 %). Personnel : 63.

SAINT-GOBAIN SEKURIT ITALIA

Participation 100 % par Saint-Gobain Glass Italia.
Transformation de vitrage pour l'Automobile.
Usine à Savigliano.
Ventes 2001 : 72 millions d'euros.
Personnel : 325.
Détient : 100 % d' Autover Italia SRL, 50 % de Borgna Sicurglass SRL et de Vetro Sud SRL - Italie.

SAINT-GOBAIN ISOVER ITALIA

Participation 91,9 % par International Saint-Gobain.
Fabrication de produits isolants et de produits d'étanchéité (matériaux de toiture, revêtements à base de voile de verre).
Usines à Vidalengo et Chieti.
Ventes 2001 : 57,5 millions d'euros.
Personnel : 262.
Détient : 17,9 % de Saint-Gobain Isover SA - Suisse. Voir fiche de renseignements.

SAINT-GOBAIN VETROTEX ITALIA

Participation 100 % par International Saint-Gobain.
Fabrication et commercialisation de fibres de verre pour le renforcement.
Usines à Besana Brianza et Vado Ligure.
Ventes 2001 : 170,9 millions d'euros.
Personnel : 549.
Détient : 75,9 % de Saint-Gobain Revetex SRL - Italie, 100 % de LMC - Italie, 5,2 % de Saint-Gobain Vetrotex International - France. Voir Saint-Gobain Vetrotex France.

SAINT-GOBAIN CONDOTTE

Participation 90 % par Saint-Gobain PAM + 10 % par Halbergerhütte.
Canalisations en fonte ductile.
Usines à Cogoleto, Lavis et Pesaro.
Ventes 2001 : 83,4 millions d'euros.
Personnel : 230

SAINT-GOBAIN VETRI

Participation 72,8 % par Saint-Gobain Finanziaria + 26,8 % par Saint-Gobain Emballage.
Production d'emballages en verre creux (bouteilles, pots industriels).
Usines à Dego, Lonigo, Villa Poma, Pescia, Gazzo Veronese, Carcare.
Ventes 2001 : 335,4 millions d'euros.
Personnel : 1 200.

Filiales et participations

- Silver - Italie (100 %). Produits de carrière de sable.
- Ecoglass - Italie (100 %), Ecolvetro - Italie (20 %). Récolte et traitement du calcin.

SAINT-GOBAIN ABRASIVI SPA (ITALIE)

Participation 100 % par Saint-Gobain Abrasifs (France).
Production de meules abrasives.
Usines à Corsico (Milan), Caronno (Varese), Turin et Salerne.
Ventes 2001 : 81,1 millions d'euros.
Personnel : 438.
Détient : Ral-Flex SpA - Italie (93,3 %). Production d'abrasifs appliqués. CIA Italiana (100 %). Abrasifs. Fabrication de meules minces. FEA SRL (100%)

SEPR ITALIA

Participation 100 % par SEPR.
Fabrication de réfractaires électrofondus.
Usine à Mezzocorona.
Ventes 2001 : 33,9 millions d'euros
Personnel : 228.
Détient : 84,6 % de Valoref - Fr. Recyclage.

POLOGNE 1 euro = 3,50 zlotys

SAINT-GOBAIN GLASS POLSKA

Participation 100 % par Saint-Gobain Glass Deutschland GmbH.
Production et transformation de vitrage.
Float à Strzemieszyce.
Ventes 2001 : 319,5 millions de zlotys.
Personnel : 260.
Détient : 100 % de Glaspol - Pologne. Négoce et transformation de vitrage pour le Bâtiment. Ventes : 144 millions de zlotys.
Personnel : 393

SAINT-GOBAIN ISOVER POLSKA

Participation 100 % par Saint-Gobain Isover AB.
Production et commercialisation de produits isolants.
Ventes 2001 : 178 millions de zlotys.
Personnel : 234

VELIMAT SP ZOO

Participation 100 % par Vertex.
Production et commercialisation de voile de verre.
Ventes 2001 : 15,5 millions de zlotys.
Personnel : 91.

SAINT-GOBAIN ABRASIVES SA (POLOGNE)

Participation 99,9 % Saint-Gobain Abrasifs SA (France).
Production et commercialisation de meules abrasives.
Usine à Kolo.
Ventes 2001 : 54 millions de zlotys.
Personnel : 481.

SUISSE 1 euro = 1,48 franc suisse

SAINT-GOBAIN ISOVER SA

Participation 46,7 % par Saint-Gobain Isover G + 34,1 % par International Saint-Gobain + H AG + 17,9 % par Saint-Gobain Isover Italia.

Fabrication et commercialisation de produits isolants. Commercialisation de fibres de renforcement.

Usine à Lucens.

Ventes 2001 : 46 millions de francs suisses.

Personnel : 162.

Détient : 25 % de Saint-Gobain Isover AB - Suède. Voir fiche de renseignements. 49 % de Saint-Gobain Eurocoustic - Fr. Voir Saint-Gobain Isover.

INTERNATIONAL SAINT-GOBAIN

Participation 96,5 % + 3,5 % par Valfix.

Holding.

Détient : Isover SA - Suisse, Saint-Gobain Isover Italia - Italie, Saint-Gobain Vetrotex Italia - Italie, Saint-Gobain Isover AB - Suède, Saint-Gobain Cristaleria - Espagne. Voir fiches de renseignements. 1,9 % d'Euroventures - Pays-Bas. Sa répartition géographique d'après les valeurs immobilisées est de : Espagne 35,5 % ; Italie 10 % ; Suède 50,2 % ; Suisse 3 % ; autres pays 1,4 %.

SCANDINAVIE 1 euro = 7,44 couronnes danoises 1 euro = 9,30 couronnes suédoises 1 euro = 7,95 couronnes norvégiennes 1 euro = 5,95 marks finlandais

SAINT-GOBAIN GLASS NORDIC A/S (DANEMARK)

Participation 50 % par Saint-Gobain Glass Deutschland GmbH + 50 % par Saint-Gobain Glass Benelux.

Holding.

Détient 100 % de :

- Emmaboda Glas AB - Suède. Production de vitrage isolant et de verre trempé. Usine à Emmaboda. Ventes : 282 millions de couronnes suédoises. Personnel : 292. Détient : 100 % de Glashuset I Sverige - Suède. Négocier de verre.
- Scanglas A/S - Danemark. Production de vitrage isolant et de verre trempé. Usines à Korsør et Kjellerup. Ventes : 232 millions de couronnes danoises. Personnel : 230. Détient : 100 % de VG Glas A/S - Danemark. Négocier de verre.
- Brodrene Böckmann A/S - Norvège. Production de vitrage isolant. Usines à Frederikstad et Gjøvik. Ventes : 334 millions de couronnes norvégiennes. Personnel : 259.
- Scandi - Glass A/S - Norvège. Production de vitrage isolant. Usine à Sem. Ventes : 97 millions de couronnes norvégiennes. Personnel : 51.
- SI-Glass A/S - Norvège. Production de verre feuilleté et trempé. Usine à Sauda. Ventes : 98 millions de couronnes norvégiennes. Personnel : 80.
- Détient également : Esbjerg Glas - Danemark (100 %), Baltiklaas - Estonie (100 %), Finnglass Oy - Finlande (63 %), Verinvest Oy - Finlande (82,7 %). Négocier et transformation de vitrage pour le Bâtiment.

SAINT-GOBAIN SEKURIT SCANDINAVIA AB (SUÈDE)

Participation 100 % par Saint-Gobain Sekurit Deutschland Beteiligungen GmbH. Production de vitrage trempé et feuilleté pour l'Automobile.

Usine à Eslöv.

Ventes 2001 : 485 millions de couronnes suédoises.

Personnel : 341.

Détient : 100 % de Saint-Gobain Sekurit Eesti A/S - Estonie, 100 % de Glasex - Suède. Production de pare-brise de remplacement.

SAINT-GOBAIN ISOVER AB (SUÈDE)

Participation 75 % par International Saint-Gobain + 25 % par Saint-Gobain Isover SA.

Fabrication et commercialisation de produits isolants.

Usines à Billesholm et Vrena.

Ventes 2001 : 868 millions de couronnes suédoises.

Personnel : 540.

Détient : Saint-Gobain Ecophon AB - Suède, Saint-Gobain Isover Oy - Finlande, Saint-Gobain Isover Polska - Pologne. Voir fiches de renseignements.

SAINT-GOBAIN ECOPHON AB (SUÈDE)

Participation 100 % par Saint-Gobain Isover AB.

Production et commercialisation de plafonds acoustiques.

Usine à Hyllinge.

Ventes 2001 : 1 190 millions de couronnes suédoises.

Personnel : 858.

Détient : 100 % de Saint-Gobain Ecophon Production A/S - Danemark.

Production de produits acoustiques. Détient : 60 % d'Ecophon CertainTeed - USA. Voir CertainTeed.

SAINT-GOBAIN ISOVER OY (FINLANDE)

Participation 100 % par Saint-Gobain Isover AB.

Production et commercialisation de produits isolants.

Usines à Hyvinkää et Forssa.

Ventes 2001 : 83,6 millions d'euros.

Personnel : 300.

Détient : 100 % de Saint-Gobain Isover Esti AS - Estonie, 100 % de SIA Saint-Gobain Isover - Lettonie, 100 % d'UAB Saint-Gobain Isover - Lituanie, 99,9% de Zao Isover - Russie. Commercialisation de produits isolants.

SAINT-GOBAIN ISOVER A/S (DANEMARK)

Participation 100 % par Saint-Gobain Isover G + H AG.

Fabrication et commercialisation de produits isolants.

Usine à Vamdrup.

Ventes 2001 : 365 millions de couronnes danoises.

Personnel : 221.

Détient : 1,3 % de Saint-Gobain Plc - GB. Voir fiche de renseignements.

100 % de Glasuld Ireland. 100% de Glasuld Norge A/S - Norvège.
Production et commercialisation de produits isolants.

SAINT-GOBAIN CERAMIC MATERIALS A/S (NORVÈGE)

Participation 100 % par SEPR.

Fabrication et vente de produits de carbure de silicium.

Usines à Lillesand et Arendal.

Ventes 2001 : 530 millions de couronnes norvégiennes.

Personnel : 349.

Détient :

- Saint-Gobain Matériaux Céramiques Benelux SA (100 %) - Belgique. Process de carbure de silicium et corindons pour les industries réfractaires et des abrasifs. Usine à Hody. Ventes : 14 millions d'euros. Personnel : 25
- Saint-Gobain Materiales Ceramicos (100 %) - Venezuela. Production de carbure de silicium.
- Norton Lianyungang Grains Industry (50 %) - Chine.

- Usine de polymérisation à Lake Charles (Louisiane).
- Tuyaux et clôtures en PVC. Usines à Lodi (Californie), McPherson (Kansas), Waco (Texas), Social Circle (Georgie), Buffalo (New York), Romeoville (Illinois).
- Fiber Cement siding. Usines à White City (Oregon), Roaring River (Caroline du Nord).

Filiales et participations

- Saint-Gobain Abrasives Inc., - USA. Voir fiche de renseignements.
- Saint-Gobain Vetrotex America Inc., - USA (100 %). Fabrication et commercialisation de fibres de verre pour le renforcement. Usines à Wichita Falls (Texas), Charleston Heights (Caroline du Sud) et Russelville (Alabama). Détient : 100 % de Saint-Gobain BTI - USA, 50 % de CerBay Company - USA.
- Saint-Gobain Technical Fabrics America Inc. - USA (100 %). Production et commercialisation de produits industriels pour le renforcement. Usines à Albion (New York) et à Dover (Ohio). Détient : 50 % de CerBay Company - USA. Usine à Wichita Falls (Texas). Tissage. Détient 100 % de Saint-Gobain Bayform America Inc. - USA. Production et commercialisation de produits industriels et d'accessoires pour l'industrie des portes et fenêtres. Usines à Cadiz (Ohio), Pasco (Washington), Merrill (Wisconsin).
- Air Vent Inc. - USA (100 %). Production de systèmes d'aération pour greniers et soupentes.
- Ecophon CertainTeed - USA (40 %). Commercialisation de plafonds acoustiques.
- Bird Inc. - USA (100 %). Production de shingles et roofing. Détient : 100 % de GS Roofing Products Company Inc.
- Ludowici-Roof Tile, Inc. - USA (100 %). Fabrication de tuiles en terre cuite.

AMÉRIQUE DU NORD *1 euro = 0,88 dollar US 1 euro = 1,41 dollar canadien*

SAINT-GOBAIN CORPORATION

Participation 100 % par Spafi.

Détient : 100 % de Saint-Gobain Delaware Corporation - USA. Holding contrôlant CertainTeed, Saint-Gobain Containers, Saint-Gobain Calmar Inc. et Saint-Gobain Abrasives Inc. - USA. Voir fiches de renseignements.

CERTAINTEED CORPORATION

Participation 100 % par Saint-Gobain Delaware Corporation.

Ventes 2001 : 2 564 millions de dollars

Personnel : 7 829.

Les ventes et le personnel de CertainTeed incluent ceux de Saint-Gobain Vetrotex America Inc., Saint-Gobain Technical Fabrics America, Saint-Gobain Bayform America Inc., CerBay, BTI Inc.

Produits d'isolation. Usines à Athens (Georgie), Chowchilla (Californie), Kansas City (Kansas), Mountaintop (Pennsylvanie), Winter Haven (Floride). Matériaux de construction. Ce secteur comprend les activités :

- Revêtements et fenêtres en PVC. Usines à Hagerstown (Maryland), McPherson (Kansas), Jackson (Michigan), Grinnell (Iowa), Nesquehoning (Pennsylvanie), Social Circle (Georgie), Auburn (Washington), Richmond (Virginie).
- Matériaux de toiture asphaltés (shingles). Usines à Birmingham (Alabama), Glenwood et Little Rock (Arkansas), Fremont et Wilmington (Californie), Oxford (Caroline du Nord), Peechtree (Georgie), Shreveport (Louisiane), Norwood (Massachusetts), Shakopee (Minnesota), Gads Hills (Missouri), Milan et Avery (Ohio), Portland (Oregon), Chester (Pennsylvanie), Ennis (Texas).
- Systèmes d'aération. Usines à Clinton (Iowa), Dallas (Texas), Lincolnton (Caroline du Nord).

SAINT-GOBAIN ABRASIVES INC.

Participation 82 % par Saint-Gobain Delaware Corporation + 18 % par CertainTeed Corporation.

Ventes 2001 : 607 millions de dollars.

Personnel : 4 509.

Production d'abrasifs agglomérés, d'abrasifs couchés et de super-abrasifs. Principales usines : Worcester (Massachusetts), Gainesville (Georgie), Littleton (New Hampshire), Troy et Wheatfield (New York), Aberdeen et Arden (Caroline du Nord), Brownsville et Stephenville (Texas), Fullerton (Floride).

Principales filiales aux États-Unis, Canada, Mexique, Nouvelle-Zélande. Détient également : Saint-Gobain Ceramics & Plastics - USA, Grindwell Norton - Inde, et Saint-Gobain Norton KK - Japon (via Norton Foreign Affiliates). Voir fiches de renseignements. Saint-Gobain Abrasivos - Mexique (100 %). Production d'abrasifs non-tissés et de meules abrasifs. Usine à Reynosa.

SAINT-GOBAIN CERAMICS & PLASTICS

Participation 100 % par Saint-Gobain Abrasives Inc.

Par activités propres ou par l'intermédiaire de ses filiales, produit des céramiques techniques et avancées, des produits pour procédés chimiques, des plastiques à haute performance, des produits réfractaires électrofondus et des grains céramiques spéciaux, des produits de carbure de silicium, des cristaux, des détecteurs et des matériels électroniques pour la détection des rayonnements nucléaires.

Principales usines à Worcester, Northboro, Northampton et Taunton (Massachusetts), Wayne, Bridgewater, Sparta et Mickelton (New Jersey), Amherst, Niagara Falls, Sanborn, Granville, Hoosick Falls, Poestenkill et Wheatfield (New York), Akron, Aurora, Stow, Ravenna, Newbury, Mantua, Springboro, Solon et Tallmade (Ohio), Louisville (Kentucky), Buckhannon (Virginia), Olyphant, Latrobe, Malvern, Allentown et Reading (Pennsylvanie), Boca Raton (Floride), Bristol (Rhode Island), Austin, Bryan, Irving et Houston (Texas), Bryant, Phoenix et Fort Smith (Arizona), Colorado Springs (Colorado), Daisy (Tennessee), East Cranby et New Haven (Connecticut), Elk Grove et Mundelein (Illinois), Anaheim, Fremont, Milpitas, San Jose et Garden Grove (Californie), Huntsville (Alabama), Merrimack, Milford et Nashua (New Hampshire), North Bennington (Vermont), Portage (Wisconsin), Seattle et Washougal (Washington), Albuquerque (New Mexico), West Jordan (Utah), Scarborough (Maine), Beaverton (Minnesota), Paris, Brantford et Niagara Falls (Ontario, Canada), Thomastown (Australie).

Ventes 2001 : 1 360 millions de dollars.

Personnel : 6 841.

Ces chiffres incluent ceux des filiales consolidées.

SAINT-GOBAIN CONTAINERS

Participation 100 % par Saint-Gobain Delaware Corporation.

Fabrication d'emballages en verre creux (bouteilles et pots industriels). Usines à El Monte, Maywood, Madera (Californie), Henderson, Wilson (Caroline du Nord), Dolton, Lincoln (Illinois), Dunkirk (Indiana), Ruston (Louisiane), Milford (Massachusetts), Pevely (Missouri), Carteret (New Jersey), Sapulpa (Oklahoma), Port Allegany (Pennsylvanie), Waxahachie (Texas), Seattle (Washington), Burlington (Wisconsin).

Ventes 2001 : 1 350 millions de dollars.

Personnel : 5 296.

Les chiffres de ventes et de personnel incluent ceux de Madera Glass.

Filiales et participations

- Tropicana Industrial Glass - USA (50 %). Production d'emballage en verre creux (bouteilles). Usine à Bradenton (Floride).
- Heye America L. P. - USA (49 %). Production de moules pour fabrication d'articles d'emballage en verre creux.

SAINT-GOBAIN CALMAR INC.

Participation 100 % par Saint-Gobain Delaware Corporation.

Fabrication de pompes plastique.

Usines à City of Industry (Californie), Lee Summit (Missouri), Washington Courthouse (Ohio), Winfield (Kansas).

Ventes 2001 : 175 millions de dollars.

Personnel : 1 341.

Filiales et participations

- Calmar Wuxi Dispensing Systems Ltd. - Chine (100 %). Assemblage de pompes plastique. Usine à Wuxi.
- Saint-Gobain Calmar Brazil - Brésil (99 %). Assemblage de pompes plastique.
- Saint-Gobain Calmar Argentina - Argentine (99 %), Calmar Plastics - Canada (100 %). Sociétés commerciales.
- Saint-Gobain Calmar GmbH - Allemagne (1 %). Voir fiche de renseignements.

SAINT-GOBAIN TECHNICAL FABRICS CANADA

Participation à 100 % par Spafi.

Usines à Sainte Catharines et Midland.

Ventes 2001 : 92 millions de dollars canadiens.

Personnel : 265.

Détient :

- 100 % de Saint-Gobain Bayform Canada. Production et commercialisation de produits industriels et d'accessoires pour l'industrie des portes et fenêtres. Usine à Toronto. Ventes : 39,5 millions de dollars canadiens. Personnel : 152.
- 100 % de Saint-Gobain Technical Fabrics Mexico - Mexique. Production de moustiquaires (*insect screen*). Usine à Tlaxcala. Ventes : 86 millions de pesos mexicains. Personnel : 164.

BRÉSIL 1 euro = 2,04 réals

SÃO LOURENÇO

Participation 99,9 %.

Holding. Détient : 44,4 % de Saint-Gobain Vidros SA, 1,2 % de Brasilit et 0,7 % de Saint-Gobain Canalização - Brésil. Voir fiches de renseignements.

SAINT-GOBAIN VIDROS SA

Participation 54,3 % + 44,4 % par São Lourenço.

Production et transformation de vitrage, pour le Bâtiment et l'Automobile, de verre creux (bouteilles, flacons, pots industriels), de gobeletterie et de fibres de verre d'isolation et de renforcement. Usines à Mauá, Santo Amaro, São Paulo, São Vicente, Porto Ferreira et Capivari (État de São

Paulo), Agus Branca, Campo Bom et Canoas.

Ventes 2001 : 647 millions de réals.

Personnel 2 893.

Filiales et participations

- Cebrace - Brésil. Voir fiche de renseignements.
- Saint-Gobain Isover Argentina - Argentine (74,4 % + 25,6 % par la Compagnie de Saint-Gobain). Production de fibres de verre d'isolation et de renforcement. Usine à Llavallol. Ventes : 8 millions de pesos argentins. Personnel : 84.
- Santa Marina Vitrage Ltda - Brésil (100 %). Ventes : 32 millions de réals. Personnel : 176.

CEBRACE

Participation 50 % par Saint-Gobain Vidros SA.

Production et transformation de vitrage.

Float à Jacarei et Caçapava.

Ventes 2001 : 381 millions de réals.

Personnel : 623.

BRASILIT

Participation 98,5 % par SGPPI + 1,2 % par São Lourenço.

Fabrication de plaques et moulages en fibres-ciment.

Usines à Esteio (Rio Grande do Sul), Caxanga (Pernambuco), Belém (Para)

Ventes 2001 : 102 millions de réals.

Personnel : 585.

Filiales et participations

- Eterbras, Saint-Gobain Canalização - Brésil. Voir fiches de renseignements.
- Santa Veronica (100 %). Détient Carborundum Holding (100 %) qui détient Saint-Gobain Cerâmicas & Plásticos (100 %). Production et vente de fibres d'isolation haute température et produits réfractaires. Usine à Vinhedo. Ventes : 90,5 millions de réals. Personnel : 382. Détient 100 % de Jundu - Brésil. Exploitation de carrières. Personnel : 245.
- São Juliano (25 % + 50 % par Santa Veronica + 25 % par Saint-Gobain Ceramic Materials AS). Détient : 100 % de Saint-Gobain Materiais Cerâmicos - Brésil. Production de carbure de silicium. Usine à Barbacena (Minas Gerais). Ventes : 65 millions de réals. Personnel : 324.
- Saint-Gobain Quartzolit (35 % + 15 % par Santa Veronica + 15 % par Saint-Gobain Weber). Voir Saint-Gobain Weber.

ETERBRAS

Participation 55 % par Brasilit.

Fabrication de plaques et moulages en fibres-ciment.

Usines à Capivari (São Paulo), Guadalupe (Rio de Janeiro) et Goiânia (Goiás).

Ventes 2001 : 161 millions de réals.

Personnel : 770.

SAINT-GOBAIN CANALIZAÇÃO

Participation 82,8 % par Saint-Gobain PAM + 2,5 % par Santa Claudia Adm. + 6,2 % par Santa Claudia Part. + 6,4 % par Brasilit + 0,7% par São Lourenço.

Fabrication de tuyaux et de raccords en fonte ductile.

Usine à Barra Mansa (Rio de Janeiro).

Ventes 2001 : 145 millions de réals.

Personnel : 781.

Détient : A Rural Mineira (100 %) - Brésil. Fundicao Aldebara (51,6 % + 48,4 % par Saint-Gobain Pipelines Plc.) - Brésil. Raccords en fonte ductile. Personnel : 387.

SAINT-GOBAIN ABRASIVOS LTDA

Participation 100 % par Spafi.

Production d'abrasifs agglomérés et d'abrasifs appliqués.

Usines à Caieiras, Caldas, Guarulhos, Lorena, Igarassu, Paulista, Vinhedo e Jundiai.

Ventes 2001 : 246 millions de réals.

Personnel : 1 332.

Détient : 100 % de Saint-Gobain Abrasivos Argentina - Argentine.

Production et distribution d'abrasifs agglomérés. Usine à Campana.

Personnel : 50.

MEXIQUE-COLOMBIE 1 euro = 8,12 pesos mexicains
1 euro = 2 015,5 pesos colombiens

SAINT-GOBAIN GLASS MEXICO

Participation 100 % par Saint-Gobain Cristaleria.

Float à Cuautlá.

Ventes 2001 : 817 millions de pesos mexicains.

Personnel : 322.

SAINT-GOBAIN SEKURIT MEXICO

Participation : 55,7 % par Saint-Gobain Cristaleria + 44,3 % par Saint-Gobain Glass Mexico.

Production de vitrage pour l'Automobile.

Usine à Cuautlá.

Ventes 2001 : 722 millions de pesos mexicains.

Personnel : 931.

SAINT-GOBAIN VETROTEX AMERICA XICOH

Participation 75 % par Saint-Gobain Cristaleria + 25 % Saint-Gobain Vetrotex España.

Production et commercialisation de fibres de verre pour le renforcement.

Usine à Xicohtécatl.

Ventes 2001 : 253 millions de pesos mexicains.

Personnel : 206.

SAINT-GOBAIN DE COLOMBIA

Participation 28,5 % + 49,4 % par Saint-Gobain Cristaleria + 17 % par Cristaleria Andina.

Production de vitrage pour le Bâtiment et l'Automobile.

Usines à Barranquilla et Usinme.

Ventes 2001 : 45,9 milliards de pesos colombiens.

Personnel : 402

PAM COLOMBIA SA

Participation 95 % par Saint-Gobain Canalizacion + 5 % par Saint-Gobain Cristaleria.

Production de tuyaux pour l'adduction d'eau.

Ventes 2001 : 28,3 milliards de pesos colombiens.

Personnel : 110.

AUTRES PAYS

1 euro = 1 155 wons coréens
1 euro = 108,7 yens japonais
1 euro = 42,3 roupies indiennes
1 euro = 7,7 rands sud-africains

HANKUK GLASS INDUSTRIES INC. (CORÉE DU SUD)

Participation à 37,7 % par Sofiag.

Float, production de verre plat.

Siège à Séoul.

Ventes 2001 : 123 milliards de wons.

Personnel : 401

Détient :

- Hankuk Sekurit Limited - Corée du Sud (50 % + 25 % par SGPPI + 25 % par Saint-Gobain Sekurit Deutschland Beteiligungen GmbH). Transformation pour l'Automobile. Usines à Incheon et Chunbuk
Ventes : 173 milliards de wons. Personnel : 911
- Hankuk Processed Glass Inc. (100 %), Hankuk Lighting Glass (100 %), Hankuk Haniso (100 %), Hankuk Specialty Glass (60 %) - Corée du Sud, Namwoo Glass Industries Co Inc (36,8% + 36,8% par Sofiag) - Chine.
Ventes de l'ensemble : 47 milliards de wons. Personnel : 636.

SAINT-GOBAIN VETROTEX KOREA LTD

Participation 98,6 % par Saint-Gobain Vetrotex International.

Fabrication et commercialisation de fibres de verre pour le renforcement.

Usine à Kunsan (Corée du Sud).

Ventes 2001 : 86,4 milliards de wons.

Personnel : 468.

GRINDWELL NORTON LTD (INDE)

Participation 26,8 % par Saint-Gobain Abrasives Inc. + 24,6 % par SGPPI.

Production d'abrasifs agglomérés et d'abrasifs couchés.

Usines à Bangalore, Bombay, Nagpur et Tirupaty (Inde).

Ventes 2001 : 1,8 milliard de roupies indiennes.

Personnel : 1 361.

SAINT-GOBAIN NORTON KK (JAPON)

Participation 100 % par Norton Foreign Affiliates.

Production de super-abrasifs, de céramiques techniques, de plastiques à hautes performances, de produits pour procédés chimiques, de céramiques électrofondues et de grains céramiques.

Usines à Chiba, Suwa et Seto (Japon).

Ventes 2001 : 7,7 milliards de yen.

Personnel : 185.

SAINT-GOBAIN CRYSTALS & DETECTORS KK (JAPON)

Participation 100 % par Spafi.

Unité de vente de la division Cristaux et Détecteurs.

Détient : 65,7 % de Saint-Gobain Ceramic Materials KK - Japon.

Production de grains et poudres céramiques. Usine à Osaka.

Personnel : 107.

SAINT-GOBAIN ABRASIVES PTY

Participation 100 % par Saint-Gobain Abrasifs (France).

Production d'abrasifs appliqués, de super-abrasifs et de meules.

Usines à Isando et Port Elisabeth (Afrique du Sud).

Ventes 2001 : 112 millions de rands sud-africains.

Personnel : 170.

RESPONSABLE DU DOCUMENT DE RÉFÉRENCE RESPONSABLES DU CONTRÔLE DES COMPTES

ATTESTATION DU RESPONSABLE DU DOCUMENT DE RÉFÉRENCE

A ma connaissance, les données du présent Document de Référence sont conformes à la réalité ; elles comprennent toutes les informations nécessaires aux investisseurs pour fonder leur jugement sur le patrimoine, l'activité, la situation financière, les résultats et les perspectives de la Compagnie de Saint-Gobain et de son Groupe ; elles ne comportent pas d'omission de nature à en altérer la portée.

Le 28 mars 2002



Le Président-Directeur Général
Jean-Louis BEFFA

ATTESTATION DES RESPONSABLES DU CONTRÔLE DES COMPTES CONSOLIDÉS ET SOCIAUX

En notre qualité de Commissaires aux comptes de la Compagnie de Saint-Gobain (" la Société ") et en application du règlement COB 98 - 01, nous avons procédé conformément aux normes professionnelles applicables en France, à la vérification des informations portant sur la situation financière et les comptes historiques donnés dans le présent Document de Référence.

Ce Document de Référence a été établi sous la responsabilité du Président du Conseil d'administration de la Société. Il nous appartient d'émettre un avis sur la sincérité des informations qu'il contient portant sur la situation financière et les comptes.

Nos diligences ont consisté, conformément aux normes professionnelles applicables en France, à apprécier la sincérité des informations portant sur la situation financière et les comptes, à vérifier leur concordance avec les comptes ayant fait l'objet d'un rapport. Elles ont également consisté à lire les autres informations contenues dans le Document de Référence, afin d'identifier le cas échéant les incohérences significatives avec les informations portant sur la situation financière et les comptes, et de signaler les informations manifestement erronées que nous aurions relevées sur la base de notre connaissance générale de la Société acquise dans le cadre de notre mission. S'agissant de données prévisionnelles isolées résultant d'un processus d'élaboration structuré, cette lecture a pris en compte les hypothèses retenues par les dirigeants et leur traduction chiffrée.

Les comptes consolidés de la Société pour les exercices clos les 31 décembre 2001, 2000 et 1999 arrêtés par le Conseil d'administration de la Société conformément aux principes comptables généralement admis en France, ont fait l'objet d'un audit par nos soins selon les normes de la profession applicables en France et ont été certifiés sans réserve en appelant de notre part, pour les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2000, l'observation suivante : " sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur la note 1 de l'annexe qui expose l'incidence sur les comptes d'un changement de méthode effectué durant l'exercice clos le 31 décembre 2000 et qui concerne la comptabilisation des engagements de retraite, de départ en retraite et autres avantages consentis aux retraités ".

Les comptes annuels de la Société pour les exercices clos les 31 décembre 2001, 2000 et 1999 arrêtés par le Conseil d'administration de la Société et établis conformément aux principes comptables généralement admis en France, ont fait l'objet d'un audit par nos soins selon les normes de la profession applicables en France et ont été certifiés sans réserve en appelant de notre part, pour les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 1999, l'observation suivante : " sans remettre en cause notre opinion, nous attirons votre attention sur les notes 1, 7 et 9 de l'annexe des comptes annuels qui exposent un changement de méthode concernant la comptabilisation des comptes de l'établissement allemand de la Compagnie de Saint-Gobain ".

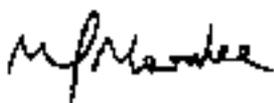
Sur la base de ces diligences, et compte tenu des observations formulées dans nos rapports telles que rappelées ci-dessus, nous n'avons pas d'autres observations à formuler sur la sincérité des informations portant sur la situation financière et les comptes présentées dans ce Document de Référence.

Paris, le 28 mars 2002

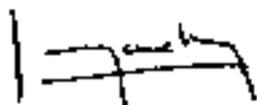
Les Commissaires aux comptes

Befec - Price Waterhouse
Membre de PricewaterhouseCoopers

S.E.C.E.F.



Mike MORALEE



Christian MARCELLIN



Jacques TENETTE

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE MIXTE DU 6 JUIN 2002

Les résolutions qu'il vous est proposé d'adopter relèvent pour les résolutions 1 à 6 de la compétence de l'Assemblée générale ordinaire, et pour les résolutions 7 à 10 de la compétence de l'Assemblée générale extraordinaire.

I - COMPTES ANNUELS ET DIVIDENDE

Les comptes annuels de la Compagnie ainsi que les comptes consolidés du Groupe vous sont présentés dans le rapport sur l'exercice 2001.

Nous vous demandons d'approuver les comptes sociaux de la Compagnie de Saint-Gobain (**1^{ère} résolution**) et les comptes consolidés du Groupe (**2^e résolution**) pour l'exercice clos le 31 décembre 2001.

L'exposé de la situation financière, de l'activité et des résultats de la Compagnie et du Groupe au cours de l'exercice écoulé, ainsi que les diverses informations prescrites par les dispositions légales et réglementaires en vigueur figurent également dans le rapport sur l'exercice 2001, auquel nous vous demandons de bien vouloir vous reporter.

AFFECTATION DU RÉSULTAT

Le **bénéfice net** de la Compagnie pour l'exercice 2001 ressort à 1 092 872 milliers d'euros contre 1 014 611 milliers d'euros en 2000.

Compte tenu du report à nouveau de 426 673 milliers d'euros, qui tient compte de l'incidence au 1^{er} janvier 2001 de l'ajustement de 451 milliers d'euros du dividende 2000 correspondant aux actions d'autodétention acquises entre le 29 mars 2001, date du conseil d'arrêté des comptes, et le 2 juillet 2001, date de mise en paiement de ce dividende, le bénéfice distribuable est de 1 519 545 milliers d'euros.

Il est proposé à l'Assemblée Générale (**3^e résolution**)

- de doter la réserve réglementée des plus-values à long terme de 275 300 milliers d'euros ;
- de reporter à nouveau 865 999 milliers d'euros ;
- et de **distribuer aux actionnaires 378 246 330 euros** correspondant à un **dividende net de 4,50 euros** par action, ce qui, compte tenu de l'impôt versé au Trésor (avoir fiscal) de 2,25 euros, représente un **revenu global de 6,75 euros par action**.

Le dividende net de 4,50 euros sera versé pour chacune des actions qui seront en circulation à la date de détachement du coupon, le 24 juin 2002. Il sera intégralement payé en espèces.

II - CONVENTIONS RÉGLEMENTÉES

Il n'a pas été souscrit de conventions réglementées nouvelles telles que visées aux articles L-225-38 et suivants du Code de Commerce. En conséquence, le rapport spécial des commissaires aux comptes fait état des seules conventions antérieurement autorisées qui se sont poursuivies au cours de l'exercice 2001 (**4^e résolution**).

III - AUTORISATION DE RACHAT ET DE REVENTE D' ACTIONS SAINT-GOBAIN

La **5^e résolution** a pour objet de donner au Conseil d'administration l'autorisation de racheter et de revendre éventuellement des actions Saint-Gobain. Les prix maximum d'achat et minimum de revente prévus sont fixés à 215 et à 130 euros, respectivement.

L'autorisation qui est ainsi sollicitée est destinée à permettre le cas échéant à la Compagnie de mettre en oeuvre les facilités de souplesse que les dispositions légales prévoient en matière de rachat et revente d'actions : attribution d'options d'achat d'actions, attribution d'actions aux salariés, achats et ventes y compris en période d'offre publique en fonction des situations de marché et de la régularisation des cours, ou annulation des actions (cette dernière nécessitant l'autorisation de l'Assemblée générale extraordinaire), conservation ou transfert par tous moyens, notamment par échanges ou cessions de titres, gestion de trésorerie ou des fonds propres, et ce à concurrence de 10 % du capital social.

L'autorisation de rachat qui avait été donnée l'an dernier a été mise en œuvre : il en est rendu compte à la page 47 du Rapport sur l'exercice 2001.

IV - RATIFICATION DE LA COOPTATION D'UN ADMINISTRATEUR

Sur proposition du Comité des Mandataires, le Conseil d'administration, dans sa séance du 28 juin 2001, a nommé Mme Sylvia JAY à titre provisoire en qualité d'Administrateur, en remplacement de M. Jacques-Louis LIONS, décédé le 17 mai 2001. C'est cette nomination qu'il vous est demandé de bien vouloir ratifier pour la durée restant à courir du mandat de son prédécesseur, soit jusqu'à l'Assemblée annuelle de 2004 (**6^e résolution**).

Agée de 55 ans, Mme Sylvia JAY, de nationalité britannique, est Directeur Général de la *British Food & Drink Federation*. Elle est par ailleurs *Lay member* du *Procedures and Disciplinary Committee of the General Council to the Bar*, et *trustee* du *Pilgrim Trust* et de l'*Entente Cordiale Scholarships Scheme*. Elle a exercé précédemment, au sein de la haute fonction publique britannique, diverses fonctions dans l'Administration pour le Développement Outre-Mer (*Overseas Development Administration - ODA*), ainsi que, en position de détachement, auprès du Ministère français de la Coopération, du Trésor français et de la Banque Européenne pour la Reconstruction et le Développement (BERD).

V – RENOUELEMENT DE LA DÉLÉGATION A DONNER AU CONSEIL D'ADMINISTRATION À L'EFFET DE PROCÉDER ÉVENTUELLEMENT À DES ÉMISSIONS D' ACTIONS RÉSERVÉES À UNE SOCIÉTÉ RETENUE POUR LES BESOINS DU PLAN D'ÉPARGNE DES SALARIÉS DES FILIALES NORD-AMÉRICAINES DU GROUPE

La **7^e résolution** a pour but de renouveler la délégation qui avait été consentie par l'Assemblée générale du 28 juin 2001, dans sa partie extraordinaire, à la 12^e résolution, cette délégation n'ayant pas été utilisée. La délégation pourra permettre, le cas échéant, d'étendre le Plan d'Épargne du Groupe aux salariés des filiales nord-américaines du Groupe.

VI – DIVISION PAR QUATRE DE LA VALEUR NOMINALE DE L'ACTION SAINT-GOBAIN APRÈS DISTRIBUTION DU DIVIDENDE

Par la **8^e résolution**, il vous est demandé de bien vouloir décider la division de la valeur nominale de l'action Saint-Gobain par quatre afin d'en augmenter la liquidité, le nominal actuel de seize euros étant réduit à quatre euros. Si vous l'adoptez, cette mesure, qui se traduira par l'échange sans frais d'une action existante pour quatre actions nouvelles, prendra effet après mise en paiement, le 24 juin 2002, du dividende afférent à l'exercice 2001.

VII – MODIFICATIONS STATUTAIRES

La **9^e résolution** est destinée à mettre les statuts en harmonie avec la loi du 15 mai 2001 sur les nouvelles régulations économiques. Cette décision entraîne la modification des articles 9, 11, 13, 14, 15, 16 et 18 des statuts de la Compagnie. La version actuelle de ces articles et la version modifiée figurent en parallèle dans la résolution. Pour l'essentiel, la loi (dite " loi NRE ") donne au Conseil d'administration le choix entre le maintien de la formule actuelle du président-directeur général et l'adoption d'une formule de dissociation des fonctions de Président du Conseil d'administration, d'une part, et de Directeur Général, d'autre part.

La **10^e résolution** donne pouvoirs pour l'exécution des formalités liées à l'Assemblée générale.

En outre, vous trouverez ci-dessous des informations complémentaires prévues par la loi.

FRANCHISSEMENT DE SEUIL

Au cours de l'exercice 2001, la Compagnie de Saint-Gobain n'a franchi aucun seuil de participation ou de droits de vote.

ACTIONNARIAT SALARIÉ

Au 31 décembre 2001, la part du capital et des droits de vote de la Compagnie de Saint-Gobain détenue collectivement par les salariés du Groupe s'établit, respectivement, à 6,5 % du capital et à 9,4 % des droits de vote. A ce titre, les salariés actionnaires de Saint-Gobain sont représentés au Conseil d'administration de la Compagnie par un Administrateur, M. Jean-Maurice MALOT (voir page 49).

RÉMUNÉRATION DES MANDATAIRES SOCIAUX

Les informations prévues à l'article L-225-102-1 du Code de Commerce figurent à la page 51 du Rapport sur l'exercice 2001.

MANDATS ET FONCTIONS DES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Les informations prévues à l'article L-225-102-1 du Code de Commerce figurent aux pages 48 à 50 du Rapport sur l'exercice 2001.

ORDRE DU JOUR

I - PARTIE ORDINAIRE

- 1 - Approbation des comptes sociaux de l'exercice 2001,
- 2 - Approbation des comptes consolidés de l'exercice 2001,
- 3 - Affectation du résultat et détermination du dividende,
- 4 - Rapport relatif aux conventions réglementées,
- 5 - Autorisation à donner au Conseil d'administration de racheter et de revendre éventuellement les actions de la société,
- 6 - Ratification de la cooptation d'un Administrateur.

II - PARTIE EXTRAORDINAIRE

- 7 - Renouvellement de la délégation à donner au Conseil d'administration à l'effet de procéder éventuellement à des émissions d'actions réservées à une société retenue pour les besoins du Plan d'Épargne des salariés des filiales nord-américaines du Groupe,
- 8 - Division par quatre de la valeur nominale de l'action Saint-Gobain,
- 9 - Modifications statutaires résultant de la mise en harmonie avec certaines dispositions de la loi du 15 mai 2001 sur les nouvelles régulations économiques,
- 10 - Pouvoirs pour l'exécution des décisions de l'Assemblée et pour les formalités.

RÉSOLUTIONS

PARTIE ORDINAIRE DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

PREMIÈRE RÉSOLUTION

Approbation des comptes sociaux de l'exercice 2001

L'Assemblée générale, après avoir pris connaissance des rapports du Conseil d'administration et des commissaires aux comptes, approuve les comptes sociaux de l'exercice 2001 tels qu'ils sont présentés ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ces rapports.

DEUXIÈME RÉSOLUTION

Approbation des comptes consolidés de l'exercice 2001

L'Assemblée générale, après avoir pris connaissance des rapports du Conseil d'administration et des commissaires aux comptes, approuve les comptes consolidés de l'exercice 2001 tels qu'ils sont présentés ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ces rapports.

TROISIÈME RÉSOLUTION

Affectation du résultat et détermination du dividende

L'Assemblée générale, constatant que le bénéfice net de l'exercice s'élève à 1 092 872 241,75 € et le report à nouveau à 426 673 509,13 €, formant un total de 1 519 545 750,88 €, approuve la proposition d'affectation du résultat par le Conseil d'administration et décide :

- d'affecter à la réserve spéciale des plus-values à long terme la somme de 275 300 052,29 €,
- de reporter à nouveau la somme de 865 999 368,59 €,
- de prélever, pour être répartie entre les actionnaires :
 - à titre de premier dividende, la somme de 67 243 792 €
 - à titre de dividende complémentaire la somme de 311 002 538 €
 - soit la somme totale de 378 246 330 €.

En conséquence, le dividende net versé à chaque action ayant jouissance courante sera de 4,50 €, ce qui, compte tenu de l'impôt versé au Trésor (soit pour un avoir fiscal à 50 %), de 2,25 €, représente un revenu global de 6,75 €.

Il est rappelé, conformément à la loi, que le dividende versé au titre des trois derniers exercices s'est établi ainsi (en euros) :

Exercice	Nombre de titres rémunérés	dividende net	avoir fiscal	revenu global
1998	83 875 788	3,20	1,60	4,80
1999	83 587 844	3,60	1,80	5,40
2000	82 990 762	4,30	2,15	6,45

QUATRIÈME RÉOLUTION

Rapport relatif aux conventions réglementées

L'Assemblée générale prend acte du Rapport spécial des Commissaires aux comptes relatif aux conventions réglementées, établi conformément à la loi.

CINQUIÈME RÉOLUTION

Autorisation à donner au Conseil d'administration de racheter et de revendre éventuellement les actions de la société

L'Assemblée générale, connaissance prise du rapport du Conseil d'administration et de la note d'information visée par la Commission des Opérations de Bourse, autorise le Conseil à faire acheter par la société ses propres actions et à les faire revendre éventuellement, conformément aux articles L.225-209 et suivants du Code de Commerce, en une ou plusieurs fois, par tous moyens y compris, le cas échéant, de gré à gré, par cessions de blocs ou par mécanismes optionnels ou instruments financiers dérivés, en vue soit de l'attribution d'options d'achat d'actions, soit de l'attribution d'actions aux salariés, soit d'achats et de ventes y compris en période d'offre publique en fonction des situations de marché et de la régularisation des cours, soit de leur annulation sous réserve pour ce dernier cas d'une autorisation de l'Assemblée extraordinaire, soit de leur conservation ou de leur transfert par tous moyens, notamment par échanges ou cessions de titres, soit de la gestion de sa trésorerie ou de ses fonds propres, selon les modalités suivantes :

- prix maximum d'achat : 215 euros
- prix minimum de vente : 130 euros
- nombre maximum d'actions : 10 % du nombre total des actions composant le capital social à la date de la mise en œuvre de l'autorisation.

En cas d'augmentation de capital par incorporation de réserves et attribution d'actions gratuites, de division du nominal ou de regroupement de titres, les prix indiqués ci-dessus seront ajustés arithmétiquement dans la proportion requise par la variation du nombre total d'actions déterminé par l'opération.

La présente autorisation est donnée pour une période de 18 mois à compter de ce jour ; elle annule, pour la partie non utilisée et la période non écoulée, et remplace l'autorisation donnée aux termes de la quatrième résolution de l'Assemblée générale mixte du 28 juin 2001.

L'Assemblée donne tous pouvoirs au Conseil d'administration, avec faculté de délégation, pour mettre en œuvre la présente autorisation, conclure tous accords, effectuer toutes formalités et déclarations auprès de tous organismes et généralement faire ce qui est nécessaire.

SIXIÈME RÉOLUTION

Ratification de la cooptation d'un Administrateur

L'Assemblée générale ratifie la nomination faite à titre provisoire par le Conseil d'administration dans sa séance du 28 juin 2001 de Mme Sylvia JAY en qualité d'Administrateur, en remplacement de M. Jacques-Louis LIONS décédé, pour la durée restant à courir du mandat de ce dernier, soit jusqu'à l'issue de l'Assemblée générale qui statuera sur les comptes de l'exercice 2003.

PARTIE EXTRAORDINAIRE DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

SEPTIÈME RÉOLUTION

Renouvellement de la délégation à donner au Conseil d'administration à l'effet de procéder éventuellement à des émissions d'actions réservées à une société retenue pour les besoins du Plan d'Épargne des salariés des filiales nord-américaines du Groupe

Statuant aux conditions de quorum et de majorité d'une assemblée extraordinaire, l'Assemblée générale, connaissance prise du rapport du Conseil d'administration et du rapport spécial des commissaires aux comptes, et constatant, conformément aux articles L-225-138-III et L-225-137-II du Code de Commerce, que le Conseil d'administration n'a pas fait usage de la délégation consentie par l'Assemblée générale mixte du 28 juin 2001 dans sa douzième résolution :

1/ Délègue au Conseil d'administration les pouvoirs nécessaires à l'effet de procéder à une augmentation de capital, en une ou plusieurs fois, sur ses seules délibérations, par émission d'actions ordinaires réservées à la société Saint-Gobain Savings Plan.

2/ Décide en conséquence de supprimer le droit préférentiel de souscription des actionnaires et de réserver la souscription de la totalité des actions à émettre à la société Saint-Gobain Savings Plan, société par actions simplifiée inscrite au Registre du Commerce de Nanterre sous le n° B 434 565 057.

3/ Fixe à vingt-quatre mois à compter du jour de la présente Assemblée générale la durée de validité de la présente délégation.

4/ Décide de fixer à seize millions d'euros le montant nominal maximal des actions qui pourront être ainsi émises, étant précisé que le montant nominal des actions effectivement souscrites dans le cadre de la présente autorisation s'imputera sur le montant nominal maximal des actions pouvant être émises conformément à la onzième résolution de l'Assemblée générale mixte du 28 juin 2001, soit soixante-quatre millions d'euros au total.

5/ Décide que le prix d'émission des actions nouvelles souscrites par le bénéficiaire visé ci-dessus, en application de la présente délégation, ne pourra être inférieur de plus de 20 % à la moyenne des premiers cours cotés de l'action ancienne sur le premier marché d'Euronext Paris lors des vingt séances de Bourse précédant le jour de la décision, par le Conseil d'administration qui arrêtera les modalités de la présente émission d'actions.

6/ Décide, conformément aux dispositions de l'article L. 225-206-1 du Code de Commerce, que le Conseil d'administration ne pourra faire usage de la présente autorisation que pour les besoins d'une ou de plusieurs opérations d'épargne salariale organisée à l'intention des salariés des filiales nord-américaines du Groupe Saint-Gobain.

7/ Décide que le Conseil d'administration aura tous pouvoirs pour mettre en œuvre ou subdéléguer dans les conditions prévues par la loi la présente délégation, dans les limites et sous les conditions précisées ci-dessus, à l'effet notamment de :

- arrêter les conditions de l'émission,
- décider le montant à émettre, le prix d'émission, les dates et modalités de chaque émission,
- fixer le délai accordé aux bénéficiaires pour la libération de leurs titres,
- arrêter la date, même rétroactive, à compter de laquelle les actions nouvelles porteront jouissance
- constater ou faire constater la réalisation de l'augmentation de capital à concurrence du montant des actions qui seront effectivement souscrites, ou décider de majorer le montant de ladite augmentation de capital pour que la totalité des souscriptions reçues puisse être effectivement servie, et ce dans les limites de la présente autorisation,
- à sa seule initiative, imputer les frais des augmentations de capital social sur le montant des primes qui y sont afférentes et prélever, sur ce montant, les sommes nécessaires pour porter la réserve légale au dixième du nouveau capital, après chaque augmentation,
- prendre toutes mesures pour la réalisation des augmentations de capital, procéder aux formalités consécutives à celles-ci et apporter aux statuts les modifications corrélatives à ces augmentations de capital.

8/ Prend acte que la présente résolution remplace la douzième résolution de l'Assemblée générale mixte du 28 juin 2001, la délégation consentie au Conseil d'administration aux termes de celle-ci n'ayant pas été utilisée.

HUITIÈME RÉOLUTION

Division par quatre de la valeur nominale de l'action Saint-Gobain ; cette décision prendra effet après mise en paiement du dividende

Statuant aux conditions de quorum et de majorité d'une assemblée extraordinaire, l'Assemblée générale, connaissance prise du rapport du Conseil d'administration :

- décide que la valeur nominale de l'action Compagnie de Saint-Gobain est divisée par quatre,
- fixe en conséquence la valeur nominale de chaque action Compagnie de Saint-Gobain à quatre euros,
- décide que les 85 258 628 actions au nominal de seize euros composant le capital social de la Compagnie de Saint-Gobain seront échangées après mise en paiement du dividende afférent à l'exercice 2001 à raison de quatre actions nouvelles pour une ancienne, portant ainsi le nombre d'actions composant le capital social à 341 034 512 actions au nominal de quatre euros, étant précisé que chaque action nouvelle conserve les mêmes droits que les actions anciennes, y compris, le cas échéant, le droit de vote double.
- Modifie ainsi qu'il suit l'article 6 des statuts :
Article 6, Alinéa 2 :
Le capital social est actuellement fixé à 1 364 138 048 euros (UN MILLIARD TROIS CENT SOIXANTE QUATRE MILLIONS CENT TRENTE HUIT MILLE QUARANTE HUIT EUROS). Il est divisé en 341 034 512 actions au nominal de quatre euros chacune, entièrement libérées et toutes de même catégorie.
- Délègue au Conseil d'administration, avec faculté de subdélégation, tous pouvoirs pour procéder à tous ajustements rendus nécessaires par cette division et pour accomplir tous actes, formalités, déclarations en conséquence de cette décision.

NEUVIÈME RÉOLUTION

Modifications statutaires résultant de la mise en harmonie avec certaines dispositions de la loi du 15 mai 2001 sur les nouvelles régulations économiques

Statuant aux conditions de quorum et de majorité d'une assemblée extraordinaire, l'Assemblée générale, connaissance prise du rapport du Conseil d'administration décide de modifier ainsi qu'il suit les articles 9, 11, 13, 14, 15, 16 et 18 des statuts :

(Les modifications sont en italiques)

Rédaction actuelle

ARTICLE 9

Composition du Conseil d'administration

La Société est administrée par un Conseil d'administration de trois membres au moins et de quinze membres au plus, sous réserve de la dérogation prévue par la loi en cas de fusion.

Alinéa 2

Chaque Administrateur doit être propriétaire de deux cents actions au moins.

Alinéa 3

Les Administrateurs sont nommés par l'Assemblée générale des Actionnaires, renouvelés dans leurs fonctions et révocables par elle.

Alinéa 4

La durée du mandat des Administrateurs est de six ans au maximum, sous réserve des dispositions relatives à la limite d'âge. Ils sont rééligibles sous les mêmes réserves.

Alinéa 5

Les fonctions d'un Administrateur prennent fin à l'issue de la réunion de l'Assemblée générale ordinaire ayant statué sur les comptes de l'exercice écoulé et tenue dans l'année au cours de laquelle expire le mandat dudit Administrateur.

Alinéa 6

Le nombre d'Administrateurs ou de représentants permanents de personnes morales Administrateurs ayant dépassé l'âge de soixante-dix ans ne peut être supérieur au tiers des Administrateurs personnes physiques ou morales en fonction.

Rédaction nouvelle

ARTICLE 9

Composition du Conseil d'administration

La Société est administrée par un Conseil d'administration de trois membres au moins et de quinze membres au plus, sous réserve de la dérogation prévue par la loi en cas de fusion.

Alinéa 2

Chaque Administrateur doit être propriétaire de deux cents actions au moins.

Alinéa 3

Les Administrateurs sont nommés par l'Assemblée générale des Actionnaires, renouvelés dans leurs fonctions et révocables par elle. *L'un des Administrateurs est nommé, sur proposition du Conseil d'administration, parmi les membres du ou des conseils de surveillance du ou des fonds communs de placement représentant les salariés actionnaires ; il est régi par toutes les dispositions légales et statutaires applicables aux Administrateurs.*

Alinéa 4

La durée du mandat des Administrateurs est de six ans au maximum, sous réserve des dispositions relatives à la limite d'âge. Ils sont rééligibles sous les mêmes réserves.

Alinéa 5

Les fonctions d'un Administrateur prennent fin à l'issue de la réunion de l'Assemblée générale ordinaire ayant statué sur les comptes de l'exercice écoulé et tenue dans l'année au cours de laquelle expire le mandat dudit Administrateur.

Alinéa 6

Le nombre d'Administrateurs ou de représentants permanents de personnes morales Administrateurs ayant dépassé l'âge de soixante-dix ans ne peut être supérieur au tiers des Administrateurs personnes physiques ou morales en fonction.

Alinéa 7

En cas de vacance par décès ou par démission d'un ou de plusieurs sièges d'Administrateurs, le Conseil d'administration peut, entre deux Assemblées générales, procéder à des nominations à titre provisoire. Ces nominations sont soumises à la ratification de la plus prochaine Assemblée générale ordinaire.

Alinéa 8

A défaut de ratification, les délibérations prises et les actes accomplis antérieurement par le Conseil n'en demeurent pas moins valables.

Alinéa 9

L'Administrateur nommé en remplacement d'un autre ne demeure en fonction que pour le temps restant à courir du mandat de son prédécesseur.

ARTICLE 10

Abrogé, Assemblée générale mixte du 24 juin 1999

ARTICLE 11

Réunions du Conseil d'administration

Le Conseil d'administration se réunit aussi souvent que l'intérêt de la Société l'exige, sur la convocation du Président et examine toutes questions inscrites à l'ordre du jour par le Président lors de la convocation ou au moment de la réunion.

Alinéa 2

Toutefois, le tiers au moins des membres du Conseil d'administration peut, en indiquant l'ordre du jour de la séance, convoquer le Conseil.

Alinéa 3

Les convocations sont faites par tous moyens et même verbalement.

Alinéa 4

Le Conseil se réunit au Siège social ou en tout autre endroit indiqué dans la convocation.

Alinéa 5

Dans les conditions prévues par la loi, les réunions peuvent se tenir par télétransmission. Sont réputés présents pour le calcul du quorum et de la majorité les administrateurs participant par télétransmission à la réunion. Le Président du Conseil d'administration, ou à défaut l'auteur de la convocation, informe les personnes convoquées des moyens retenus pour la réunion.

Alinéa 7

En cas de vacance par décès ou par démission d'un ou de plusieurs sièges d'Administrateurs, le Conseil d'administration peut, entre deux Assemblées générales, procéder à des nominations à titre provisoire. Ces nominations sont soumises à la ratification de la plus prochaine Assemblée générale ordinaire.

Alinéa 8

A défaut de ratification, les délibérations prises et les actes accomplis antérieurement par le Conseil n'en demeurent pas moins valables.

Alinéa 9

L'Administrateur nommé en remplacement d'un autre ne demeure en fonction que pour le temps restant à courir du mandat de son prédécesseur.

ARTICLE 10

Abrogé, Assemblée générale mixte du 24 juin 1999.

ARTICLE 11

Réunions du Conseil d'administration

Le Conseil d'administration se réunit aussi souvent que l'intérêt de la Société l'exige, sur convocation du Président, et examine toutes questions inscrites à l'ordre du jour par le Président lors de la convocation ou au moment de la réunion.

Alinéa 2

Le Directeur Général peut demander au Président de convoquer le Conseil d'administration sur un ordre du jour déterminé.

Alinéa 3

Le tiers au moins des membres du Conseil d'administration peut *demandeur au Président* de convoquer le Conseil sur un ordre du jour déterminé.

Alinéa 4

Les convocations sont faites par tous moyens et même verbalement.

Alinéa 5

Le Conseil se réunit au siège social ou en tout autre endroit indiqué dans la convocation.

ARTICLE 12

Délibérations du Conseil

Le Conseil d'administration élit parmi ses membres personnes physiques un Président, et s'il le juge utile un ou plusieurs Vice-Présidents dont il fixe la durée des fonctions sans qu'elle puisse excéder la durée de leur mandat d'Administrateur.

Alinéa 2

Les réunions du Conseil sont présidées par le Président. En cas d'absence ou d'empêchement du Président, la séance du Conseil est présidée par un Vice-Président. A défaut, le Conseil désigne parmi ses membres le Président de séance.

Alinéa 3

Un secrétaire est nommé par le Conseil. Il peut être choisi en dehors des Administrateurs et des actionnaires.

Alinéa 4

Le Conseil d'administration ne délibère valablement que si la moitié au moins de ses membres sont présents. Les décisions sont prises à la majorité des membres présents ou représentés.

Alinéa 5

En cas de partage, la voix du Président de séance est prépondérante.

Alinéa 6

A la demande du Président, le Conseil peut convier toute personne qu'il juge utile, à assister à ses réunions.

Alinéa 7

Tout Administrateur peut se faire représenter par un de ses collègues ; le pouvoir, valable pour une seule séance, peut être donné au moyen d'une lettre ou par tout moyen de télétransmission ; le mandataire ne peut disposer de plus de deux voix, y compris la sienne.

Alinéa 6

Dans les conditions prévues par la loi, les réunions peuvent se tenir par télétransmission. Sont réputés présents pour le calcul du quorum et de la majorité les Administrateurs participant par télétransmission à la réunion. Le Président du Conseil d'administration, ou à défaut l'auteur de la convocation, informe les personnes convoquées des moyens retenus pour la réunion.

ARTICLE 12

Délibérations du Conseil

Le Conseil d'administration élit parmi ses membres personnes physiques un Président, et s'il le juge utile un ou plusieurs Vice-Présidents dont il fixe la durée des fonctions sans qu'elle puisse excéder la durée de leur mandat d'Administrateur.

Alinéa 2

Les réunions du Conseil sont présidées par le Président. En cas d'absence ou d'empêchement du Président, la séance du Conseil est présidée par un Vice-Président. A défaut, le Conseil désigne parmi ses membres le Président de séance.

Alinéa 3

Un secrétaire est nommé par le Conseil. Il peut être choisi en dehors des Administrateurs et des actionnaires.

Alinéa 4

Le Conseil d'administration ne délibère valablement que si la moitié au moins de ses membres sont présents. Les décisions sont prises à la majorité des membres présents ou représentés.

Alinéa 5

En cas de partage, la voix du Président de séance est prépondérante.

Alinéa 6

A la demande du Président, le Conseil peut convier toute personne qu'il juge utile, à assister à ses réunions.

Alinéa 7

Tout Administrateur peut se faire représenter par un de ses collègues ; le pouvoir, valable pour une seule séance, peut être donné au moyen d'une lettre ou par tout moyen de télétransmission ; le mandataire ne peut disposer de plus de deux voix, y compris la sienne.

Alinéa 8

Les Administrateurs ainsi que toute personne appelée à assister au Conseil d'administration sont tenus à la discrétion à l'égard des informations données au cours des débats.

Alinéa 9

Les procès-verbaux sont dressés et les copies ou extraits des délibérations sont délivrés et certifiés conformément à la Loi.

ARTICLE 13

Pouvoirs du Conseil

Le Conseil d'administration est investi des pouvoirs les plus étendus pour agir en toutes circonstances au nom de la Société et prendre toutes décisions relatives à tous actes d'administration et de disposition. Il exerce ces pouvoirs dans la limite de l'objet social, sous la seule réserve de ceux expressément attribués par la Loi aux Assemblées générales.

Alinéa 2

Toute limitation des pouvoirs du Conseil est inopposable aux tiers, conformément à la Loi.

Alinéa 3

Les décisions du Conseil d'administration sont exécutées, soit par le Président ou le Directeur Général, soit par tout délégué spécial que le Conseil désigne.

Alinéa 4

En outre, le Conseil peut conférer à l'un de ses membres ou à des tiers actionnaires ou non, tous mandats spéciaux pour un ou plusieurs objets déterminés, avec ou sans faculté, pour les mandataires, de consentir eux-mêmes toutes substitutions totales ou partielles.

Alinéa 5

Il peut aussi décider la création de comités chargés d'étudier les questions que lui-même ou le Président soumet pour avis à leur examen.

Alinéa 8

Les Administrateurs ainsi que toute personne appelée à assister au Conseil d'administration sont tenus à la discrétion à l'égard des informations données au cours des débats.

Alinéa 9

Les procès-verbaux sont dressés et les copies ou extraits des délibérations sont délivrés et certifiés conformément à la Loi.

ARTICLE 13

Pouvoirs du Conseil

Le Conseil d'administration détermine les orientations de l'activité de la Société et veille à leur mise en œuvre. Sous réserve des pouvoirs expressément attribués aux Assemblées d'actionnaires et dans la limite de l'objet social, le Conseil se saisit de toute question intéressant la bonne marche de la Société et règle par ses délibérations les affaires qui la concernent. Il procède aux contrôles et vérifications qu'il juge opportuns. D'une manière générale, il prend toute décision et exerce toute prérogative qui, conformément à la loi et aux présents statuts, relève de sa compétence.

Alinéa 2

Chaque Administrateur reçoit toutes les informations nécessaires à l'accomplissement de sa mission et peut se faire communiquer tous les documents qu'il estime utiles.

Alinéa 3

Les décisions du Conseil d'administration sont exécutées soit par le Président, le Directeur Général ou un Directeur Général Délégué, soit par tout délégué spécial que le Conseil désigne.

Alinéa 4

En outre, le Conseil peut conférer à l'un de ses membres ou à des tiers actionnaires ou non, tous mandats spéciaux pour un ou plusieurs objets déterminés, avec ou sans faculté pour les mandataires de consentir eux-mêmes toutes substitutions totales ou partielles.

Alinéa 5

Il peut aussi décider la création de comités chargés d'étudier les questions que lui-même ou le Président soumet pour avis à leur examen.

ARTICLE 14

Président et Directeurs Généraux

Le Président du Conseil d'administration assume, sous sa responsabilité, la direction générale de la Société et la représente dans ses rapports avec les tiers.

Alinéa 2

Sous réserve des pouvoirs que la loi attribue expressément aux Assemblées d'actionnaires ou réserve spécialement au Conseil d'administration, le Président est investi, dans la limite de l'objet social, des pouvoirs les plus étendus pour agir en toutes circonstances au nom de la Société. Le Président a notamment pouvoir de signer tant pour son compte personnel que pour celui des Administrateurs et des Directeurs Généraux, la déclaration de conformité chaque fois que celle-ci est requise.

Alinéa 3

Toute limitation de ces pouvoirs est inopposable aux tiers.

Alinéa 4

Sur la proposition du Président, le Conseil peut, pour l'assister, lui adjoindre un ou deux Directeurs Généraux, personnes physiques - administrateurs ou non - qui auront à l'égard des tiers les mêmes pouvoirs que le Président.

Alinéa 5

Il peut être mis fin à leurs fonctions, à tout moment par le Conseil d'administration, sur proposition du Président.

Alinéa 6

En cas de décès, de démission ou de révocation du Président, le ou les Directeurs Généraux conservent, sauf décision contraire du Conseil, leurs fonctions et leurs attributions jusqu'à la nomination du nouveau Président.

Alinéa 7

En accord avec le Président, le Conseil d'administration détermine l'étendue et la durée des pouvoirs délégués aux Directeurs Généraux ; cette durée, lorsque ceux-ci sont Administrateurs, ne peut excéder celle de leur mandat.

Alinéa 8

Le Conseil d'administration détermine la rémunération du Président ainsi que du ou des Directeurs Généraux.

ARTICLE 14

Mode d'organisation de la Direction Générale

Au choix du Conseil d'administration, la Direction Générale de la Société est assumée sous sa responsabilité soit par le Président du Conseil d'administration qui, dans ce cas, a le titre de Président-Directeur Général, soit par le Directeur Général. Le choix est initialement exercé lors de la première séance du Conseil d'administration suivant l'entrée en vigueur de la présente disposition.

Alinéa 2

Le Conseil d'administration a la faculté de décider que ce choix est à durée déterminée ou indéterminée.

Alinéa 3

Lorsque la Direction Générale de la Société est assumée par le Président du Conseil d'administration, les dispositions des statuts et de la loi relatives au Directeur Général lui sont applicables.

Alinéa 4

Le Président du Conseil d'administration ou le Directeur Général ont pouvoir de signer la déclaration de conformité chaque fois que celle-ci est requise, tant en leur nom personnel que pour celui des Administrateurs et, le cas échéant, des Directeurs Généraux Délégués.

ARTICLE 15

Rémunération des Administrateurs

Les Administrateurs reçoivent en rémunération de leur activité une somme fixe annuelle à titre de jetons de présence dont le montant global est déterminé par l'Assemblée générale et demeure maintenu jusqu'à décision contraire.

Alinéa 2

Le Conseil répartit entre ses membres le montant de ces jetons de présence selon les règles et dans les proportions qu'il fixe.

ARTICLE 15

Président du Conseil d'administration - Directeur Général - Directeurs Généraux Délégués

Le Président du Conseil d'administration représente ce dernier. Il organise et dirige les travaux de celui-ci, dont il rend compte à l'Assemblée Générale. Il veille au bon fonctionnement des organes de la Société et s'assure en particulier que les Administrateurs sont en mesure de remplir leur mission. Les fonctions de Président du Conseil d'administration prennent fin au plus tard à l'issue de l'Assemblée générale statuant sur les comptes de l'exercice au cours duquel il atteint l'âge de 65 ans.

Alinéa 2

Le Conseil d'administration nomme, parmi ses membres ou non, un Directeur Général qui participe aux séances du Conseil, et fixe la durée de ses fonctions qui ne saurait, le cas échéant, excéder la durée de ses fonctions d'Administrateur. Le Directeur Général est investi des pouvoirs les plus étendus pour agir en toute circonstance au nom de la Société dans la limite de l'objet social et sous réserve des pouvoirs que la loi attribue expressément aux assemblées d'actionnaires et au Conseil d'administration. Il représente la Société dans ses rapports avec les tiers. La Société est engagée même par les actes du Directeur Général qui ne relèvent pas de l'objet social, à moins qu'elle ne prouve que le tiers savait que l'acte dépassait cet objet ou qu'il ne pouvait l'ignorer compte tenu des circonstances, étant exclu que la seule publication des statuts suffise à constituer cette preuve. Le Conseil d'administration peut limiter les pouvoirs du Directeur Général, mais cette limitation est inopposable aux tiers. Le Directeur Général a la faculté de substituer partiellement dans ses pouvoirs le ou les mandataires qu'il avisera. Il est révocable à tout moment par le Conseil d'administration. Si la révocation est décidée sans juste motif, elle peut donner lieu à dommages-intérêts, sauf lorsque le Directeur Général assume les fonctions de Président du Conseil d'administration. Les fonctions de Directeur Général prennent fin au plus tard à l'issue de l'Assemblée générale statuant sur les comptes de l'exercice au cours duquel il atteint l'âge de 65 ans.

Alinéa 3

Sur proposition du Directeur Général, le Conseil d'administration peut nommer, parmi ses membres ou non, un ou plusieurs Directeurs Généraux Délégués dans la limite du nombre prévu par la loi, chargés d'assister le Directeur Général. Le Conseil d'administration, en accord avec le Directeur Général, fixe la durée de leurs fonctions qui ne saurait, le cas échéant, excéder la durée de leurs fonctions d'Administrateur et détermine l'étendue de leurs pouvoirs. A l'égard des tiers, les Directeurs Généraux Délégués disposent des mêmes pouvoirs que

le Directeur Général. Les Directeurs Généraux Délégués sont révocables sur proposition du Directeur Général dans les mêmes conditions que ce dernier. Les fonctions des Directeurs Généraux Délégués prennent fin au plus tard à l'issue de l'Assemblée générale statuant sur les comptes de l'exercice au cours duquel ils atteignent l'âge de 65 ans.

ARTICLE 16

Rémunération

Les Administrateurs reçoivent en rémunération de leur activité une somme fixe annuelle à titre de jetons de présence, dont le montant global est déterminé par l'Assemblée Générale et demeure maintenu jusqu'à décision contraire.

Alinéa 2

Le Conseil d'administration répartit entre ses membres le montant de ces jetons de présence selon les règles et dans les proportions qu'il fixe.

Alinéa 3

Le Conseil d'administration détermine la rémunération du Président du Conseil d'administration, *du ou des vice-Présidents, du Directeur Général et du ou des Directeurs Généraux Délégués.*

ARTICLE 18

Alinéa 13

Les copies ou extraits de procès-verbaux de l'Assemblée sont valablement certifiés par le Président du Conseil d'administration, par un Administrateur exerçant les fonctions de Directeur Général ou par le Secrétaire de l'Assemblée.

ARTICLE 18

Alinéa 13

Les copies ou extraits de procès-verbaux de l'Assemblée sont valablement certifiés par le Président du Conseil d'administration, par le Directeur Général, par un *Directeur Général Délégué*, ou par le Secrétaire de l'Assemblée.

DIXIÈME RÉOLUTION

Pouvoirs pour l'exécution des décisions de l'Assemblée et pour les formalités

Statuant aux conditions de quorum et de majorité d'une assemblée extraordinaire, l'Assemblée générale donne tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait du procès-verbal de la présente Assemblée pour effectuer tous dépôts et formalités où besoin sera.

RAPPORT SPÉCIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES CONVENTIONS RÉGLEMENTÉES

Exercice clos le 31 décembre 2001

Aux actionnaires de la Compagnie de Saint-Gobain

Mesdames, Messieurs,

En notre qualité de Commissaires aux comptes de votre société, nous vous présentons notre Rapport sur les conventions réglementées.

Il ne nous appartient pas de rechercher l'existence éventuelle d'autres conventions mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles de celles dont nous avons été avisés, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé. Il vous appartient, selon les termes de l'article 92 du décret du 23 mars 1967, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Conventions autorisées au cours de l'exercice

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention conclue au cours de l'exercice et visée à l'article L. 225-38 du code de commerce.

Conventions approuvées au cours d'exercices antérieurs dont l'exécution s'est poursuivie durant l'exercice

Par ailleurs, en application du décret du 23 mars 1967, nous avons été informés que l'exécution des conventions suivantes, approuvées au cours d'exercices antérieurs, s'est poursuivie au cours du dernier exercice.

Conventions conclues avec la société Saint-Gobain PAM

Convention d'intégration fiscale

La convention d'intégration fiscale conclue le 24 juillet 1998 avec la société Saint-Gobain PAM s'est poursuivie au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2001.

Contrat d'assistance générale

En application du contrat d'assistance générale du 18 septembre 1991 et de ses avenants, votre société a perçu de Saint-Gobain PAM des redevances pour un montant de 12 445 002 euros.

Nous avons effectué nos travaux selon les normes de la profession applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences destinées à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

Paris, le 28 mars 2002

Les Commissaires aux comptes

Befec - Price Waterhouse
Membre de PricewaterhouseCoopers

S.E.C.E.F.

Mike MORALEE

Christian MARCELLIN

Jacques TENETTE

RAPPORT SPÉCIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES A L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE MIXTE

Exercice clos le 31 décembre 2001

Aux actionnaires de la Compagnie de Saint-Gobain

Mesdames, Messieurs,

En notre qualité de Commissaires aux comptes de votre société et en exécution de la mission prévue par l'article L. 225 - 135 du Code de Commerce, nous vous présentons notre Rapport sur le projet d'augmentation de capital réservée aux salariés des filiales nord-américaines du Groupe par l'intermédiaire de la société Saint-Gobain Savings Plan, société par actions simplifiée inscrite au registre du commerce de Nanterre sous le numéro B 434 565 057, pour les besoins du Plan d'Épargne des salariés de ces filiales nord-américaines.

Le prix d'émission des actions nouvelles souscrites par la société Saint-Gobain Savings Plan ne pourra être inférieur de plus de 20% à la moyenne des premiers cours cotés de l'action ancienne sur le Premier Marché d'Euronext Paris SA lors des vingt séances de bourse précédant le jour de la décision par le Conseil d'administration qui arrêtera les modalités de l'émission d'actions.

Le montant nominal maximal des actions qui pourront être ainsi émises est fixé à seize millions d'euros, étant précisé que le montant nominal des actions effectivement souscrites dans le cadre de cette opération s'imputera sur le montant nominal maximal des actions pouvant être émises conformément à la onzième résolution de l'Assemblée Générale Mixte du 28 juin 2001, soit soixante-quatre millions d'euros au total.

Votre Conseil d'administration vous propose de lui déléguer le soin d'arrêter les modalités de cette opération et vous propose de supprimer votre droit préférentiel de souscription.

Sous réserve de l'examen ultérieur des conditions de l'augmentation de capital proposée, nous n'avons pas d'observation à formuler sur les modalités de détermination du prix d'émission données dans le Rapport du Conseil d'administration.

Le montant du prix d'émission n'étant pas fixé, nous n'exprimons pas d'avis sur les conditions définitives dans lesquelles l'augmentation de capital sera réalisée et, par voie de conséquence, sur la proposition de suppression du droit préférentiel de souscription qui vous est faite dont le principe entre cependant dans la logique de l'opération soumise à votre approbation.

Conformément à l'article 155-2 du décret du 23 mars 1967, nous établirons un Rapport complémentaire lors de la réalisation de l'augmentation de capital par votre Conseil d'administration.

Paris, le 22 avril 2002

Les Commissaires aux comptes

Befec - Price Waterhouse
Membre de PricewaterhouseCoopers

S.E.C.E.F.

Mike MORALEE

Christian MARCELLIN

Jacques TENETTE

PRINCIPALES ADRESSES

France

Direction Générale et branches
Vitrage, Isolation, Renforcement,
Conditionnement, Céramiques
& Plastiques, Abrasifs,
Matériaux de Construction,
Distribution Bâtiment

Les Miroirs
18 Avenue d'Alsace
92400 Courbevoie
www.saint-gobain.com

Adresse postale :
Les Miroirs
92096 La Défense Cedex
Tél. : 01 47 62 30 00

Branche Canalisation

91 avenue de la Libération
54076 Nancy
Tél. : 03 83 95 20 00
Fax : 03 83 95 27 57
www.pont-a-mousson.com

Allemagne et Europe Centrale et Orientale

Délégation Générale
Viktoria-Allee 3-5
D-52066 Aix-la-Chapelle
Tél. : (49) (241) 516 0
Fax : (49) (241) 516 24 44
www.saint-gobain.de

Benelux

Délégation Générale
Boulevard de la Plaine, 5
B-1050 Bruxelles
Tél. : (32) (2) 645 87 11
Fax : (32) (2) 645 87 95

Royaume-Uni et République d'Irlande

Délégation Générale
Aldwych House
81 Aldwych
GB-Londres WC2B 4HQ
Tél. : (44) (0)20 7400 8800
Fax : (44) (0)20 7400 8899
www.saint-gobain.co.uk

Espagne, Portugal et Maroc

Délégation Générale
Edificio Ederra - Centro Azca
Paseo de la Castellana n° 77
E-28046 Madrid
Tél. : (34) (91) 397 20 00
Fax : (34) (91) 397 26 26

Italie et Grèce

Délégation Générale
Via E. Romagnoli, 6
I-20146 Milan
Tél. : (39) (2) 42 43 1
Fax : (39) (2) 47 47 98

Pays Nordiques et Pays Baltes

Délégation Générale
Box 501
S-26050 Billesholm
Tél. : (46) 4 28 40 00
Fax : (46) 4 28 40 01

Pologne

Délégation Générale
Atrium Plaza
Al Jana Pawla 1129
00867 Varsovie
Tél. : (48) 22 653 79 00
Fax : (48) 22 653 79 29

Communauté des États Indépendants (CEI)

Délégation
Volokolamskoye, Shosse, 1
"Proektny Institut # 2"
125843 Moscou, Russie
Tél. : 7 (095) 937 32 23
Fax : 7 (095) 937 32 24
www.saint-gobain.ru

Eurasie

Délégation
Büyükdere Caddesi
Bahçeler Sok. Efe Han N° 20/1
Mecidiyeköy, Istanbul, Turquie
Tél. : (90) 212 275 67 76
Fax : (90) 212 275 67 34

États-Unis et Canada

Délégation Générale
750 E Swedesford Road
PO Box 860
Valley Forge, PA 19482-0101
Tél. : (1) (610) 341 70 00
Fax : (1) (610) 341 77 97
www.saint-gobain.com/us

Bésil et Argentine

Délégation Générale
Avenida Santa Marina, 482
Agua Branca
05036-903 São Paulo SP
Tél. : (55) (11) 3874 7988
Fax : (55) (11) 3611 1598
www.saint-gobain.com.br

Mexique, Colombie et Venezuela

Délégation Générale
Horacio n°1855-502
Colonia Polanco
11510 Mexico DF
Tél. : (525) 202 41 33
Fax : (525) 202 51 46

Chine

Délégation Générale
Citic Building 24-5
19 Jian Gao Men Wai Da Jie
100004 Pékin
Tél. : (86-10) 65 01 33 27
Fax : (86-10) 65 12 98 43
www.saint-gobain.com.cn

Asie-Pacifique

Délégation Générale
Saint-Gobain Bldg
3-7 Kojimachi, Chiyodaku
102-0083 Tokyo
Tél. : (813) 52 75 08 61
Fax : (813) 52 75 08 69
www.saint-gobain.co.jp

Asie du Sud-Est

Délégation
15 Beach Road
04-02 Beach Centre
Singapour 189677
Tél. : (65) 334 26 36
Fax : (65) 334 53 25

Inde

Délégation Générale
Army and Navy Building
148 Mahatma Gandhi Road
400 023 Bombay
Tél. : (91) 22 287 52 90
Fax : (91) 22 202 37 11




SAINT-GOBAIN

Les Miroirs
92096 La Défense Cedex
www.saint-gobain.com